

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES MUNICIPAUX

Année 2003



METZ

SOMMAIRE

	Pages
Les Elus et leurs attributions en 2003	1
Carte d'identité de la Ville de Metz	3
Organigramme	4
Antenne d'Urgence	5

Administration Générale	8
Direction des Ressources Humaines	12
Délégation à l'Emploi	26
Service Juridique	30
DSP, Marchés Publics et Institutions	32
Contrôle de Gestion	34

D.T.I.C.	37
N.T.I.C.	46
Réseaux et Télécommunications	52
Règlementation Foires et Marchés, Police Municipale	56
Population Accueil (Décès Cimetière - Etat Civil)	66
Hygiène et Médecine du Travail	71
Mission Handicap	79

Finances	83
Développement Economique	91
Affaires Scolaires	94
Mairies de Quartiers	107
Politique de la Ville	110

Jeunesse et Sports	119
Affaires Culturelles	133
Musées	138
Archives	145
Opéra - Théâtre	148
Bibliothèque Médiathèque	153
Conservatoire National de Région	156
Ecole des Beaux Arts	164

DIRECTION DE L'URBANISME	
Administration Comptabilité Patrimoine Assurances	183
Environnement	190
Développement Urbain Infrastructures	196
Gestion Foncière Urbanisme	200
Information Géographique	207
DIRECTION DES SERVICES OPERATIONNELS	
Administration Coordination	215
Espaces Verts et Cadre de Vie	220
Centre Technique Municipal	231
Etudes	243
Travaux	254

LES ELUS ET LEURS ATTRIBUTIONS

MAIRE	M. Jean Marie RAUSCH	<ul style="list-style-type: none">- Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (N.T.I.C.)- Informatique - Bureautique- Communication - Vivre à Metz- Télécommunications- Télédistribution- Fêtes et Cérémonies
Premier Adjoint	M. André NAZEYROLLAS	<ul style="list-style-type: none">- Urbanisme conceptuel et opérationnel- Développement Urbain- PDU- Architecture- SIG- Politique du logement
Adjoint	M. Denis JACQUAT	<ul style="list-style-type: none">- Politique de la Ville- Grand Projet de Ville
	Mme GRIESBECK Nathalie	<ul style="list-style-type: none">- Finances, Gestion- Commerce messin- Développement Economique- Zones d'activités économiques
	M. THIL Patrick	<ul style="list-style-type: none">- Culture- Cultes
	Mme GENET M.-Christine	<ul style="list-style-type: none">- Action Sociale- Services aux personnes handicapées
	M. KASTENDEUCH Sylvain	<ul style="list-style-type: none">- Jeunesse et Sports
	Mme THULL M.-Françoise	<ul style="list-style-type: none">- Enseignement
	M. TRITSCHLER Rémy	<ul style="list-style-type: none">- Mairies de Quartiers- Sport professionnel
	M. SCHAEFER Jacques	<ul style="list-style-type: none">- Patrimoine-Assurances- Affaires juridiques- Police Municipale- Réglementation, Foires et Marchés- Etat-Civil, Elections et Population
	Mme STEMART Anne	<ul style="list-style-type: none">- Cadre de Vie (Espaces Verts, Propreté)

M. GREGOIRE Philippe	- Etudes et Travaux VRD et Patrimoine Bâti - Centre Technique Municipal - Marchés et Délégations de Services Publics
M. DAMIEN Fernand	-Direction des Services Opérationnels (circulation-Stationnement) - Parc Auto
Mme APAYDIN-SAPCI Elise	- Personnel - Délégation à l'emploi
M. MULLER Jean-François	- Environnement - Ecologie - Eau - Energies
M. MARTIN Jean	- Grandes Infrastructures routière et autoroutières - TGV Est - Voies navigables - Tourisme et Jumelages

Les Conseillers Délégués

Mme JACOB Claudine - Fédérat. Nationale des Communes pour la Culture
- Réunion des Théâtres Lyriques de France

Mme VIALLAT-BERNER Isabelle - Prévention Routière
M. DAP Laurent - Hygiène

Mme RAFFIN Christine	Officier d'Etat Civil
Mme VERT Gisèle	Officier d'Etat-Civil
Mme COLIN-OESTERLE Nathalie	Officier d'Etat-Civil
Mme HELLENBRAND GIRARD Anne	Officier d'Etat Civil
Mme BECKER Claudine	Officier d'Etat-Civil
Mme THILL Laurence	Officier d'Etat-Civil

CARTE D'IDENTITE DE LA VILLE DE METZ

SUPERFICIE DE LA COMMUNE

4 194 ha

POPULATION

127 498 habitants

BUDGET PRINCIPAL (Cpte Adm.)

216 498 772 €

BUDGETS ANNEXES

10 309 414 €

BUDGET TOTAL

226 808 186 €

PRINCIPAUX EQUIPEMENTS SPORTIFS

1 palais omnisports des Arènes
1 palais des Sports
1 salle d'escrime
1 patinoire
4 piscines dont 1 olympique
Stade Saint Symphorien (FC Metz)
1 parcours de golf
1 terrain de camping 4*
1 parcours de kayak
18 courts de tennis
36 plateaux sportifs
1 auberge de jeunesse
1 port de plaisance

LES SITES D'ACTIVITES

. Metz Technopôle
. Metz Deux Fontaines
. Metz Actipôle
. La ZAC adjacente au nouveau port :
Metz nouveau port
. Metz Sébastopol
. Metz Petite Voëvre
. Metz Grange aux Bois
. Metz Hauts de Queuleu

LONGUEUR DE LA VOIRIE COMMUNALE

318,610 kilomètres

ESPACES VERTS

471 ha
1 jardin botanique

ENFANCE SCOLARISEE (secteur public)

3 978 élèves maternelles
6 215 élèves élémentaires

EFFECTIFS PERSONNEL

2272

EQUIPEMENTS CULTURELS

1 opéra - Théâtre
1 musée municipal
1 conservatoire national de région
1 médiathèque centrale
1 médiathèque dans le quartier de Borny
4 bibliothèques de quartier
1 auditorium ("l'Arsenal")
16 centres socioculturels et MJC
1 école des Beaux Arts

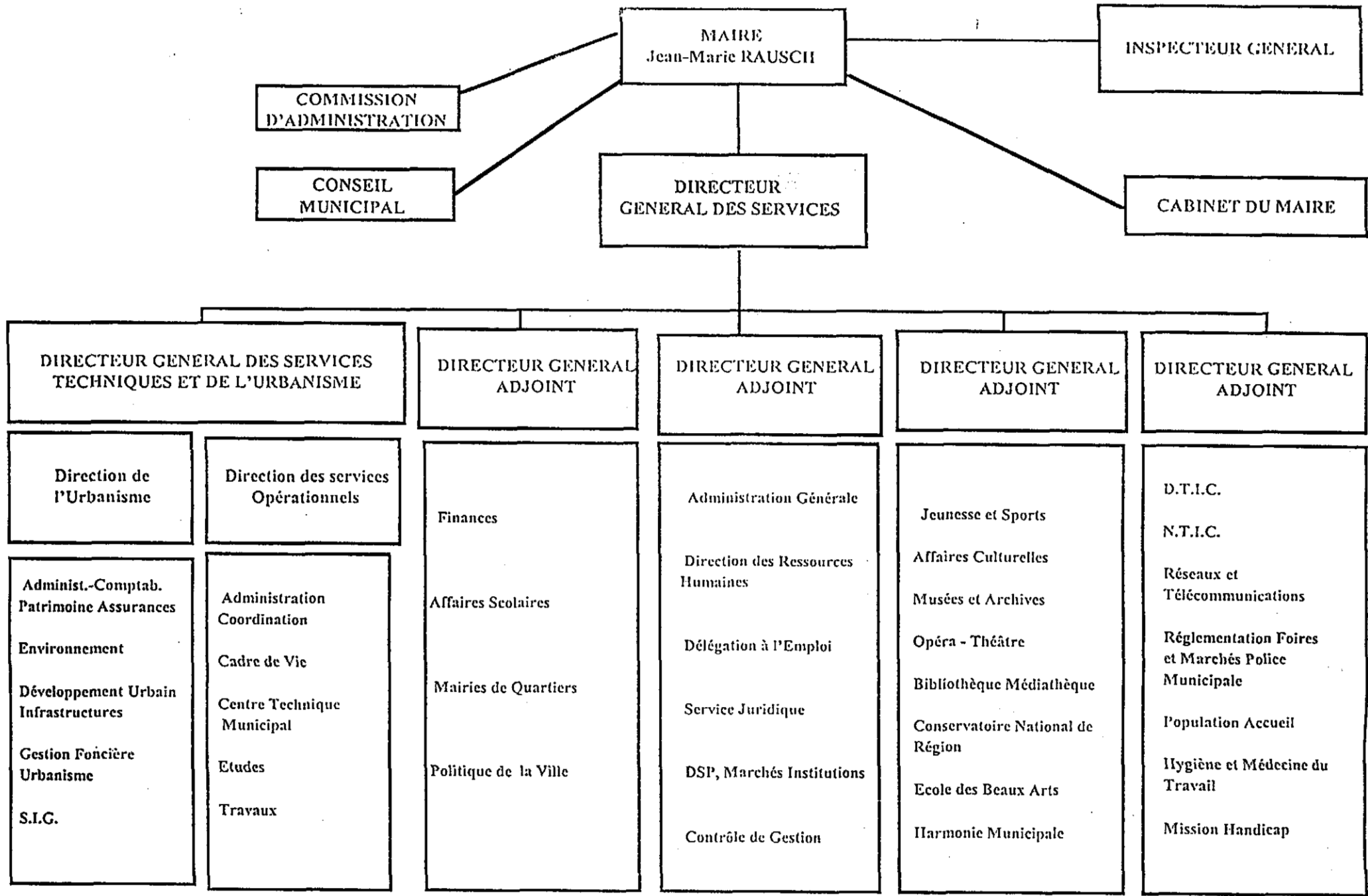
LES PRINCIPAUX MONUMENTS HISTORIQUES

appartenant à la Ville de Metz

Le Temple Protestant
L'Eglise Saint Pierre aux Nonnains
La Porte des Allemands
L'Eglise Saint Clément
Le Grenier de Chèvremont
L'Hôtel de Ville et la place d'Armes
Le Théâtre
Les Thermes gallo-romains sous les musées
Le Couvent des Récollets
Les Remparts de la Seille

appartenant à l'Etat

La Cathédrale Saint Etienne



ANTENNE D'URGENCE

Au cours de l'année 2003, les cadres de l'ANTENNE D'URGENCE ont traité et coordonné les interventions rappelées ci-après :

- 25 réquisitions par les Sapeurs Pompiers pour leur fournir une assistance technique, des moyens en personnel et en matériel à l'occasion de sinistres et d'incendies survenus à METZ.
- 3 assistances techniques à la Société Mosellane des Eaux pour neutraliser la voie publique dans le cadre de réparations entreprises sur les réseaux d'eau potable.
- 7 interventions sur le domaine public pour solutionner des problèmes particuliers de sécurité (affaissements de terrain, chutes de lampadaires, dégradations de la chaussée, disparitions de tampons de réseaux d'égoûts, trous ou obstacles non matérialisés, inondations de voirie, etc..).
- 16 dépannages et mises en sécurité de bâtiments et équipements municipaux ayant fait l'objet d'effractions, de détériorations ou de pannes techniques.
Ces interventions sont effectuées 24 heures sur 24 par les agents d'astreinte du CTM sur demande des cadres d'Antenne d'Urgence ou de la Police Municipale.
- 37 barrièrages et implantations de périmètres de sécurité pour assurer la sécurité et la sauvegarde de sites dangereux.
- 12 interventions sur constructions et immeubles pour protéger les risques liés aux chutes de matériaux sur la voie publique.
- 60 sollicitations pour communiquer des renseignements, des éléments d'information nécessaires pour solutionner des situations d'urgence ou de préservation de la sécurité des personnes et des biens.
- 2 assistances techniques à Gaz de France consécutivement à des ruptures de canalisations sur les réseaux qui desservent la Ville de Metz dont la rupture du 27 décembre 2003 place Saint Jacques (25 personnes relogées).
- 3 déclenchements d'opérations de sablage et salage avec Cadre de Vie, lors d'intempéries neige-verglas.
- 3 mises en place de dispositifs anti inondations de voirie suite à crues de rivières.

- 7 rédactions d'arrêtés pour internement d'office.
- 8 interventions de la fourrière ou de vétérinaires pour animaux morts ou blessés sur le domaine public.
- 34 personnes relogées en urgence à la suite de sinistres. Ces relogements étant pris en charge financièrement par le C.C.A.S. (dont 25 pour la place Saint Jacques fuite de gaz).
- 2 assistances techniques à la Police Nationale et aux Sapeurs-Pompiers pour traiter des accidents de la circulation.
- 5 réquisitions du personnel élagueurs du Service des Espaces Verts ou Cadre de Vie pour assurer la mise en sécurité d'arbres dangereux.
- 130 formalités d'état civil pour délivrer des autorisations de transfert de corps avant mise en bière et 5 soins du corps avant mise en bière et 1 fermeture cercueil.
- 2 interventions pour traiter des problèmes de pollution de l'eau ou de l'air.
- 3 participations à la cellule de veille en Préfecture
pour méningite à Borny du 29 au 30 juin
" " du 04 au 06 juillet
" " du 07 au 08 juillet
- 1 participation cellule de crise au collège Paul Valéry pour méningite du 09 au 11 juillet
- 1 alerte à la bombe dans soupirail au n° 22 rue Mangin et traitement par service déminage le 04 décembre 2003

Globalement, les cadres de l'antenne d'urgence ont traité au cours de l'exercice 2003, 367 interventions.

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES, DE
L'EMPLOI, DES AFFAIRES JURIDIQUES,
DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC ET MARCHES
PUBLICS, DU CONTROLE DE GESTION ET DE
L'ADMINISTRATION GENERALE**

- ◇ **Administration Générale**
- ◇ **Direction des Ressources humaines**
- ◇ **Délégation à l'emploi**
- ◇ **Service Juridique**
- ◇ **Délégation de Service Public, Marchés Publics et Institutions**
- ◇ **Contrôle de Gestion**

ADMINISTRATION GENERALE

LES MISSIONS

Le Service de l'Administration Générale est chargé de veiller à l'efficacité de la circulation de l'information au sein des services municipaux avec une mission de coordination et de suivi des actions entreprises par la Ville et qui impliquent plusieurs services municipaux, administratifs ou techniques.

LES MOYENS DU SERVICE

L'Administration Générale, sous la responsabilité d'un chef de service, compte un effectif de dix sept personnes, réparties en cinq cellules :

- deux agents au secrétariat - comptabilité
- trois agents au Secrétariat du Conseil Municipal
- quatre agents au Bureau du Courrier qui disposent de deux véhicules de service et utilisent une machine à affranchir Pitney Bowes, modèle paragon, pour l'affranchissement du courrier
- deux agents à la Logistique
- cinq agents à l'Imprimerie qui disposent des moyens matériels suivants

LES ACTIVITES DE L'ADMINISTRATION GENERALE

La cellule administrative

Le secrétariat procède à l'enregistrement d'environ 2800 courriers réceptionnés à l'Hôtel de Ville, au moyen d'un logiciel suivi du courrier Post Office en service depuis 1999.

Une correctrice est chargée de vérifier la présentation et l'orthographe des courriers soumis à la signature de Monsieur le Maire.

Le secrétariat du Conseil Municipal

◇ Préparation du Conseil Municipal

Le Service du Conseil Municipal centralise, vérifie le contenu des dossiers préparés par les services (environ 1200 dossiers pour la Commission des Travaux et Domaines, la Commission de Finances et le Conseil Municipal) et les complète, le cas échéant, avant de les répartir dans les commissions du Conseil Municipal en fonction des compétences de chacune d'elles :

- Finances, Affaires Economiques
- Urbanisme,
- Travaux et Domaines,
- Affaires Culturelles,
- Jeunesse et Sports,
- Enseignement,
- Grandes Infrastructures et Aménagement de l'Espace,
- Emploi,
- Espaces Verts Environnement,
- Appel d'Offres et Délégation de Service Public.

Le Secrétariat du Conseil Municipal est également chargé de préparer directement certains dossiers : désignation de représentants auprès d'organismes divers, adhésions de la Ville, compte-rendu des décisions prises en application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales par les différents services, présentés à chaque séance publique du Conseil Municipal.

Avant chaque réunion, un ordre du jour prévisionnel présentant chaque dossier est adressé aux membres de la commission concernée. Afin de faciliter l'examen des dossiers, un document de synthèse est établi pour chacun d'entre eux, reprenant les éléments techniques et financiers essentiels et remis à chaque membre de la commission lors de la réunion.

Le Secrétariat du Conseil Municipal assure le secrétariat de la convocation de chacune des réunions des commissions.

En 2003, le Conseil Municipal a été réuni en séances publiques à 10 reprises et 268 dossiers lui ont été soumis ; préalablement à ces séances, des commissions préparatoires ont eu lieu.

Une réunion " Toutes Commissions Réunies " a eu lieu le 28 Août 2003 pour la présentation des projets des équipes ayant concouru dans le cadre du dossier urbain pour le développement du Quartier de l'Amphithéâtre.

Par ailleurs, suite aux décisions rendues par le Tribunal Administratif de Strasbourg, une séance supplémentaire s'est déroulée le 9 Octobre 2003. Celle-ci regroupait 150 délibérations de précédents Conseils qui avaient été invalidées.

Pour chaque dossier, les différents documents énumérés précédemment ont été préparés par le Secrétariat du Conseil Municipal, ainsi que les rapports de présentation des dossiers en séance publique où ils font l'objet d'un regroupement fonctionnel.

Un compte-rendu des différentes affaires soumises au Conseil Municipal est préparé par le secrétariat et transmis aux Affaires Juridiques pour être affiché en mairie après la séance. Un document de présentation des différents dossiers est également remis à la Presse.

◇ Suivi du Conseil Municipal :

Après la séance publique du Conseil Municipal, chaque délibération est reproduite sur un imprimé spécial sur lequel figurent notamment la date de la séance et les membres présents. Mention est faite des votes émis au cours de la séance.

Il transmet également les délibérations à la DTIC qui les intègre sur le réseau Intranet. L'ordre du jour des Conseils Municipaux est quant à lui porté sur le site Internet de la Ville de Metz.

Dans le cadre du contrôle de légalité, le Secrétariat du Conseil Municipal transmet à la Préfecture via les Services des Affaires Juridiques, les délibérations accompagnées des pièces contractuelles correspondantes.

• Les autres tâches du Secrétariat du Conseil Municipal

• Mise à disposition des dossiers soumis en Conseil Municipal sur Internet

Le Secrétariat du Conseil Municipal a aussi pour mission de mettre à disposition des Elus et des Chefs de Service sur Internet le dossier (rapports, motions et pièces annexes) devant être soumis en Commission des Finances puis en Conseil Municipal. Pour ce faire, un document PDF est créé à partir de ce dernier. Des supports informatiques (Word, Excel...) et des supports papier à numériser (documentation fournie par les organismes extérieurs) vont servir à la réalisation de ce document PDF. Celui-ci, une fois finalisé, doit permettre une consultation simple et claire quelle que soit sa longueur. Ce travail implique le respect d'un calendrier strict compte tenu des délais courts à respecter.

• Compte-rendu

A l'issue de chaque séance du Conseil Municipal, un compte-rendu dactylographié est réalisé.

• Processus de mise au point des dossiers

Le Secrétariat du Conseil Municipal est également amené à participer à diverses réunions de travail organisées en vue de l'examen préalable de dossiers soumis au Conseil Municipal.

• Convocation

Il est chargé de l'envoi des convocations (108) ainsi que de l'ordre du jour pour le Conseil Municipal, les différentes commissions municipales et les réunions des Conseils de Quartiers.

• Recherche et classement d'informations

Fréquemment amené à rechercher des délibérations portant sur un sujet déterminé, concernant parfois des affaires relativement anciennes, le Secrétariat du Conseil Municipal procède, à l'issue de chaque séance, à la saisie informatique des références de toutes les délibérations (selon un plan de classement par matières).

Il traite également les demandes de renseignements ou les enquêtes portant sur le fonctionnement de l'Assemblée (40).

• Cartes de légitimation

Le Secrétariat du Conseil Municipal est amené à établir des cartes de légitimation pour les personnels des différents services municipaux lorsque ceux-ci sont amenés à intervenir auprès des particuliers ou sur le domaine public, en respect de la réglementation (collecte des ordures, interventions dans le patrimoine locatif de la Ville).

• Délégations

Le Secrétariat du Conseil Municipal est chargé d'établir les arrêtés de délégations permanentes ou temporaires (22) qui sont confiées aux Adjoints et Conseillers dans le cadre de leurs fonctions.

• Informations Municipales

Le Secrétariat du Conseil Municipal est chargé de la rédaction de l'encart relatif à l'actualité municipale qui paraît dans la revue " Vivre à Metz ".

• Notifications

Le Secrétariat du Conseil Municipal est chargé de la notification (400) des décisions du Conseil Municipal aux organismes bénéficiaires (subventions, passations d'avenant, conventions)

L'extension de l'informatisation doit encore pouvoir se poursuivre par la mise en réseau de l'ensemble des Elus.

La cellule logistique

Cette cellule a en charge la gestion des fournitures, mobilier et matériel de bureau de l'ensemble des services municipaux ainsi que des vêtements de travail du personnel et gère un budget de 729 000 €.

L'imprimerie

◇ studio PAO

Il réalise des travaux tels que carte de visite, menu, formulaire, invitation, programme, annuaire, dépliant, affiche, photocopie couleur, dossiers des grands projets d'urbanisme tels le futur Centre Pompidou-Metz ou le Grand Projet de Ville, dossiers de presse, numérisation des documents papier, films ou diapositives, création de fichiers PDF pour diffusion sur intranet et internet.

Pour les travaux traités en numérique sur les imprimantes : 664 commandes préparées et imprimées représentant 7 720 originaux différents pour un total de 166187 exemplaires.

Le budget annuel (location et maintenance de l'imprimante numérique) hors papier a représenté 35 857 TTC, soit 0,216 par exemplaire (0,219 en 2002);

◇ atelier d'impression

Il prend en charge les travaux les plus divers tels que repiquage de une à trois couleurs pour l'en-tête de lettre, enveloppes, formulaires d'état civil, fiches de salaire et pensions (50 000 /an), calendrier scolaire (15 000 an), formulaires animation estivale (16 000 ex), carte postale du tapis floral et documents administratifs récurrents (rapports au Conseil Municipal, budgets)

Les travaux d'impression ont nécessité l'achat de 26 tonnes de papier, pour un total de 36 840€.

Les location et maintenance des copieurs noir & blanc hors papier ont représenté une dépense de 34 700€ TTC, soit 0,014 € la page. Les autres dépenses pour les Offset : entretien, produits, photogravure et maintenance se chiffrent à un montant de 22 500 €. TTC.

La réhabilitation complète de cet atelier va permettre la mise en service de nouveaux matériels dès le début de l'année 2004.

Le Bureau du Courrier

Les agents assurent l'acheminement du courrier et des parapheurs, deux fois par jour, entre les services répartis sur le territoire de la Commune et l'Hôtel de Ville et procèdent aux envoi, réception et distribution des fax.

Il a été procédé à l'affranchissement de 410 971 envois postaux, pour un montant global de 273 013 €.

La mise en place du parapheur électronique au sein des services municipaux permet désormais l'automatisation de la circulation des notes et des rapports internes. Le projet d'équipement des services en scanners devra encore sensiblement réduire le nombre des parapheurs et faire évoluer les missions du bureau du courrier.

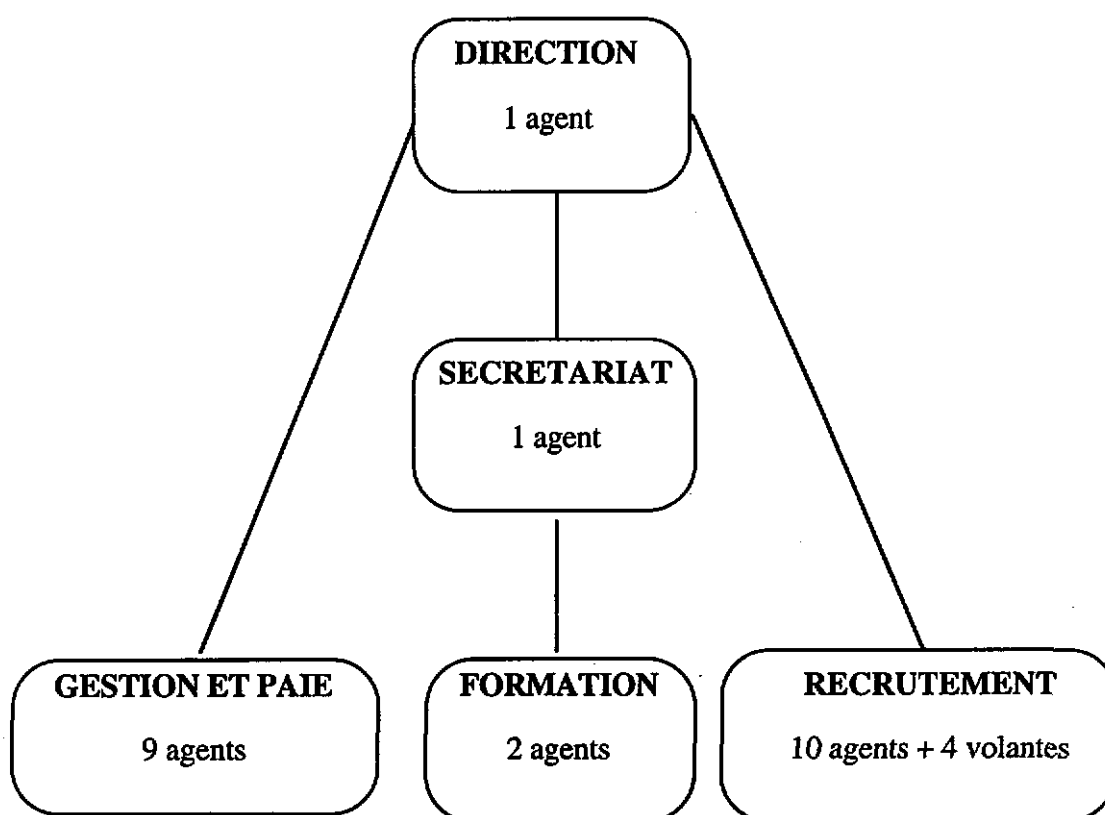
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

La Direction des Ressources Humaines est composée de trois entités :

LE RECRUTEMENT DU PERSONNEL

LA FORMATION

LA GESTION DU PERSONNEL



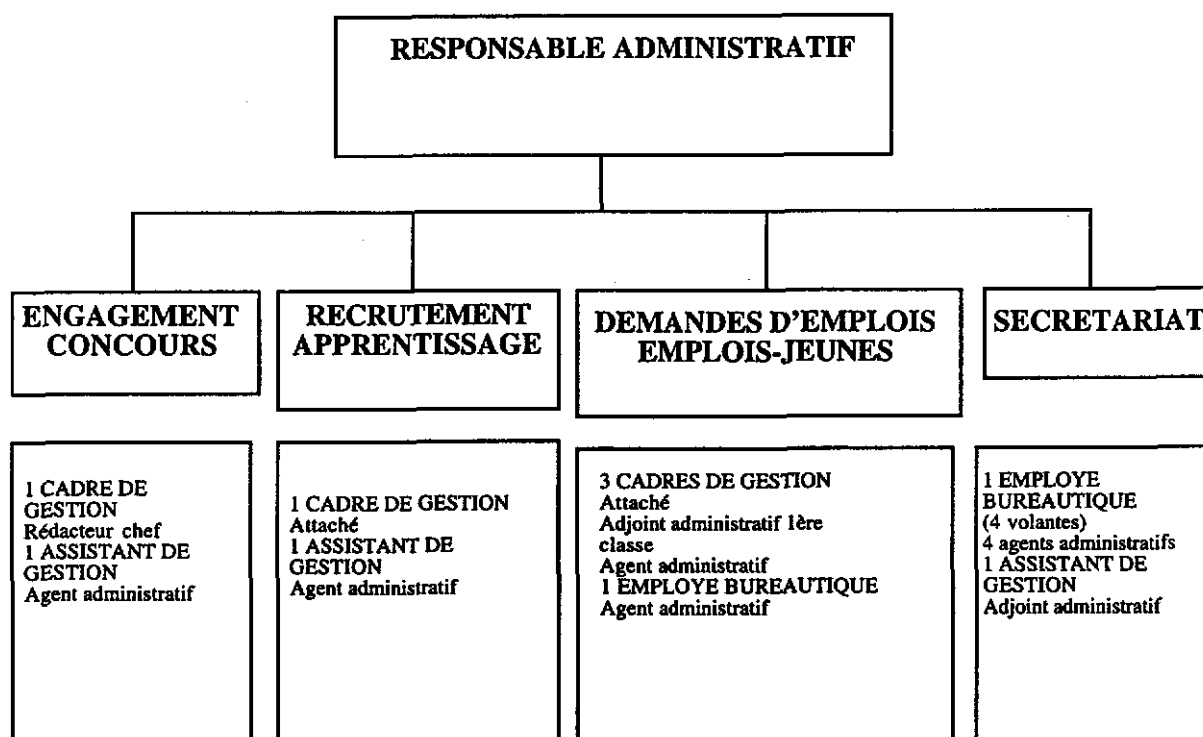
LE RECRUTEMENT DU PERSONNEL

1 - LES MISSIONS DU SERVICE

- Assurer les recrutements et concours de la Ville de Metz.
- Traitement et archivage des courriers.
- Vacances et publicité des postes.
- Sélection des candidatures, entretien de recrutements, organisation des jurys.
- Constitution et rédaction des dossiers de recrutements.
- Suivi des emplois aidés : CEJ, Apprentis
- Accueil des personnes condamnées à des travaux d'intérêt général.
- Mise à jour de l'organigramme des services.
- Organisation de concours externes et internes.
- Recrutement des emplois d'été.
- Gestion des mobilités internes.
- Participation aux groupes techniques d'interventions et suivi des demandes de modification d'organigrammes.
- Gestion du pool des secrétaires "volantes".

2 - LES MOYENS DU SERVICE

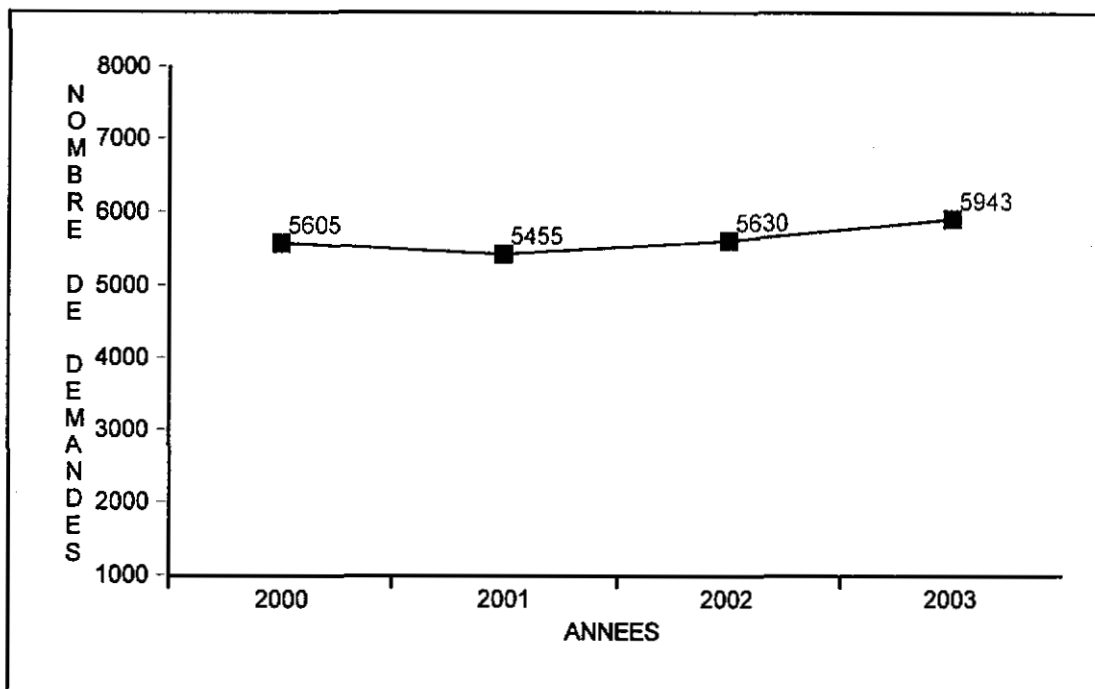
14 agents travaillent dans cette cellule.



I - Activité comparée sur plusieurs années

a) Demandes d'emploi

Chaque courrier fait l'objet d'un enregistrement détaillé permettant de classer les dossiers, par thème (diplôme, métiers, âge, domicile, type de demandes) et d'effectuer un suivi en cas de candidatures multiples.



b) Les recrutements

ANNEES	PERMANENTS	CES	CEJ	SAISONNIERS TEMPORAIRES	OBJECTEURS DE CONSCIENCE	APPRENTIS
2000	203	38	9	118	7	12
2001	166	19	7	150	1	7
2002	209	6	11	149	0	15
2003	194*	0	2	169	0	9

* (20 agents de catégorie A, 17 agents de catégorie B, 147 agents de catégorie C, 10 agents hors catég.)

c) Mobilité interne

22 circulaires internes proposant des vacances de poste ont été diffusées dans les différents services municipaux (pour mémoire : 54 circulaires internes en 2002).

Année 2003, 57 agents ont changé d'affectation, suite à leur souhait de mobilité.

d) TIG accueillis dans les Services Municipaux

En 2003, 43 personnes dont 13 mineurs contraintes à des travaux d'intérêt général ont été accueillies au sein des services municipaux (38 personnes pour l'année 2002).

e) Concours et examens organisés par la Ville de Metz

	Nombre de postes déclarés	Nombre de candidats reçus	Observations
2000			
Agent spécialisé des écoles maternelles	22	22	Externe + interne
2001			
Agent technique qualifié	47	20	Interne
Agent technique	82	30	Interne
Gardien de police	5	1	Examen professionnel
2002			
2003			
Agent technique qualifié	42	31	Interne
Agent technique	74	56	Interne
Agent technique qualifié	51	27	Examen professionnel

LA FORMATION

1) SES MISSIONS

La mission principale du bureau de la formation consiste à donner les moyens aux agents de la ville de METZ :

- de compléter, d'entretenir et d'actualiser leurs connaissances et compétences aux fonctions qu'ils exercent, par des stages de formation.
- d'accéder à un nouveau cadre d'emplois ou à un nouveau grade, par la préparation aux concours et examens professionnels de la Fonction Publique Territoriale.

Cette mission est assurée notamment par l'intermédiaire du Centre National de la Fonction Publique Territoriale, auquel la ville de METZ contribue à hauteur de 1% de la masse des traitements.

A cette mission principale s'ajoutent des missions complémentaires, relatives à la gestion :

- de la délivrance d'ordres de mission pour des déplacements nécessités pour les besoins du service hors de l'agglomération messine,
- des remboursements de frais de déplacements,
- du suivi des formations des apprentis et des emplois-jeunes (conventions + règlement factures),
- des réunions du Comité d'Hygiène et de Sécurité,
- de l'accueil des stagiaires des établissements scolaires, universitaires ou professionnels,
- de questions réceptionnées par le biais de l'Extranet des Grandes Villes de France
- et aux travaux d'établissement des listes d'aptitude et tableaux d'avancement présentés aux Commissions Administratives Paritaires.

2) SES MOYENS

Le Bureau de la Formation dispose de trois postes. Deux agents ont été occupés à temps complet durant l'année 2003 :

- un rédacteur territorial, responsable du bureau
- un agent administratif qualifié.

II. SES ACTIVITÉS EN 2003

1. La formation professionnelle :

Les besoins en formation recensés auprès des différents services trouvent réponses :

a). Par l'organisation de stages dits "INTRA"

c'est-à-dire réalisés spécifiquement pour les agents de la Ville de Metz, sur un conter défini par le service demandeur.

Ces stages sont mis en oeuvre selon les modalités suivantes :

- réunion avec le service pour définir le contenu sur la base d'un cahier des charges,
- négociation de ce cahier des charges avec le CNFPT,
- proposition de contenu par l'organisme de formation retenu par le CNFPT,
- validation du contenu par le service demandeur,
- organisation matérielle (convocation, réservation et préparation de la salle et du matériel pédagogique) par le Bureau de la formation,
- évaluation du stage par le bureau de la formation.

Le nombre d'actions "INTRA" mises en oeuvre a été de :

24 actions

Les thèmes abordés ont été les suivants :

Intitulé des actions	Services concernés
Élagage	Espaces Verts - Cadre de Vie
Conduite de poids lourds sur chaussée à faible adhérence	Espaces Verts - Cadre de Vie
Signalisation et sécurité des chantiers sur voie publique	C.T.M.
Technique du spectacle : jeux d'orgue	Opéra-Théâtre
Sensibilisation à la sécurité dans un ERP	C.N.R.
Sensibilisation à la sécurité dans un ERP	Musées (2 groupes)
Élagage - débroussaillage en sécurité	Espaces verts et Cadre de Vie
Approche de la danse contemporaine selon Martha Graham	Opéra - Théâtre
Animateurs de restaurants scolaires	Affaires Scolaires (2 groupes)
Gestes de premiers secours - initiation	Tous services (2 groupes)
L'accueil du public dans les musées	Musées (2 groupes)
Document unique	Tous services
Faire face à la crise allergique à la cantine	Affaires Scolaires

*** stages réalisés hors partenariat**

Intitulés des actions	Services concernés
Habilitation plates formes élévatrices de personnes	C.T.M. - Espaces verts et Cadre de Vie (4 groupes)
Baton de défense	R.F.M.P.M. (6 groupes)
Révision habilitation éclairage public	C.T.M. (2 groupes)
Formation AFPS + défibrillateur	Cabinet du Maire - Administration Générale - RFMPM
Conduite en sécurité d'un deux-roues	R.F.M.P.M. (2 groupes)
Habilitation électrique	C.T.M. (2 groupes)
Parapheur électronique	Tous services (27 groupes)
Outlook	Tous services (2 groupes)
ClarisWorks	Tous services
Post-Office	Tous services
Carte Ville	Mairies de Quartiers (3 groupes)

b). Par des actions organisées par le CNFPT et ouvertes à l'ensemble des collectivités de la délégation régionale sur un contenu proposé par le CNFPT.

Les offres du CNFPT, publiées sur un catalogue, sont diffusées auprès des services et des correspondants du personnel, courant septembre pour le premier trimestre de l'année suivante et en début d'année pour les trois trimestres suivants.

Les agents intéressés par les offres du CNFPT s'inscrivent à ces actions selon la procédure suivante :

- rédaction d'un bulletin "demande d'inscription" valant ordre de mission autorisant le départ en formation après acceptation par le CNFPT,
- autorisation des responsables hiérarchiques successifs,
- envoi du bulletin d'inscription au CNFPT,
- acceptation ou refus de l'inscription du candidat par le CNFPT.

c). Par des actions proposées par d'autres organismes de formation et financées directement par la Ville de Metz.

Ces actions sont soit sélectionnées par le Bureau de la Formation à partir de recherches effectuées, soit suscitées par les services eux-mêmes.

Le nombre de participations à une action de formation professionnelle traité par le Bureau de la Formation se décompose comme suit :

	2002 (pour mémoire)	2003
Nombre de participations à des actions organisées par le CNFPT	236	206
Nombre de participations à des actions organisées par d'autres organismes	253	167
Nombre de participations à une action de formation réalisée en intra	414	534
Nombre total de participations à une action de formation	903	907

Le nombre de refus apporté à une demande de participation s'analyse de la façon suivante :

Nombre de refus apportés par la collectivité	51
Nombre de refus opposés par l'organisme	110
Nombre total de refus notifiés	161

2) La formation initiale

Les agents de catégorie A et B ainsi que les gardiens de police municipale sont astreints à des périodes de formation obligatoires avant et après titularisation.

Le suivi de ces cursus de formation est assuré par le Bureau de la Formation.

Le nombre d'agents en formation initiale a été de : **117 agents**

3) La préparation aux concours et examens

Le CNFPT organise la préparation des agents municipaux aux concours et examens de la Fonction Publique Territoriale.

Les offres de préparation sont diffusées auprès des services et des correspondants du personnel et font l'objet d'inscriptions des agents municipaux intéressés selon la procédure suivante :

- rédaction d'un bulletin d'inscription,
- autorisation des responsables hiérarchiques successifs,
- envoi du dossier d'inscription au CNFPT,
- sélection des candidats par des tests de niveau (pour les concours uniquement),
- acceptation ou refus des candidatures en fonction des résultats des tests,
- établissement d'ordre de mission pour les départs en cours hors de Metz,
- remboursements des frais de déplacement pour les cours hors de Metz.

Les éléments chiffrés relatifs à ces préparations se présentent comme suit :

Nombre d'agents participant à une préparation	77
Nombre d'agents n'ayant pas été admis à suivre une préparation à l'issue des tests du CNFPT	17
Nombre d'agents n'ayant pas été autorisés par la collectivité à suivre une préparation	3

En outre, la Ville de Metz a mis en place une formation de remise à niveau en français et en mathématiques pour des agents illettrés ou dont le niveau a été jugé insuffisant à l'issue des tests d'accès aux préparations proposées par le CNFPT.

Le nombre d'agents pris en charge par ce dispositif a été de : **25 agents**

La Collectivité finance également la prise en charge de préparations par correspondance aux concours d'attaché territorial, de rédacteur territorial ou d'adjoint administratif, pour les agents n'ayant pas la possibilité de se libérer de leur poste de travail.

Le nombre d'agents ayant bénéficié de cette prise en charge a été de : **4 agents**

4. Établissement d'ordres de mission (hors formation)

Les déplacements d'agents municipaux ou d'élus hors de l'agglomération messine nécessités par les besoins du service et de la collectivité font l'objet d'une autorisation de l'autorité territoriale délivrée sous la forme d'un "ordre de mission".

Le nombre d'ordres de mission délivrés en 2003 se chiffre à : **1189**

5) Les remboursements de frais de déplacements

Chaque départ, hors de la Ville de Metz, à l'occasion de missions professionnelles, de préparation à un concours ou examen ou de participation aux épreuves d'admission d'un concours fait l'objet d'un remboursement des frais de déplacements ou de restauration et d'hébergement par la Ville de Metz.

Ce remboursement est effectué selon la procédure suivante :

- demande de prise en charge des frais lors de la rédaction de la demande d'accord préalable,
- établissement par l'agent de la demande de remboursement des frais à l'issue de sa mission,
- remboursement des frais effectués sur la fiche de paie de l'agent .

Le nombre de remboursements, par nature du déplacement, se répartit comme suit :

Motif du déplacement	Nombre de remboursements
Déplacements des agents pour une raison de service	626
Déplacements des agents pour une formation	145
Déplacements des élus	60
Total des remboursements effectués	831

6) Accueil des stagiaires des établissements scolaires, universitaires ou professionnels

Les demandes de personnes extérieures à la Ville de METZ sollicitant un stage non rémunéré auprès d'un service municipal sont traitées comme suit :

- envoi d'une copie du courrier reçu auprès des services pouvant être concernés par la demande,
- réponse positive ou négative envoyée à la personne selon les résultats de l'enquête auprès de services,
- traitement des conventions de stage avec l'établissement.

Le nombre de stagiaires accueillis a été de : **254**

(pour mémoire 208 en 2002)

Le nombre de stagiaires refusés a été de : **341**

(pour mémoire 321 en 2002)

7) Réunions du Comité d'Hygiène et de Sécurité

Le Bureau de la Formation a en charge le suivi des réunions du CHS et des réponses apportées par les services aux questions étudiées.

En 2003, le Comité d'Hygiène et de Sécurité s'est réuni en commission plénière le 04 juin 2003 et en sous-commission le 30 septembre 2003.

Les principaux points étudiés ont été les suivants :

- mise en oeuvre de la réglementation ACMO : désignation d'un agent chargé de la mise en oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité,
- l'accueil d'enfants allergiques dans les restaurants scolaires,
- état des locaux des Espaces Verts et du Cadre de Vie situés à Bellecroix et à Saint-Vincent.

LA GESTION DU PERSONNEL

1) MISSIONS

La Gestion du Personnel comporte deux bureaux.

a) **Le bureau des traitements et pensions** avec pour missions principales :

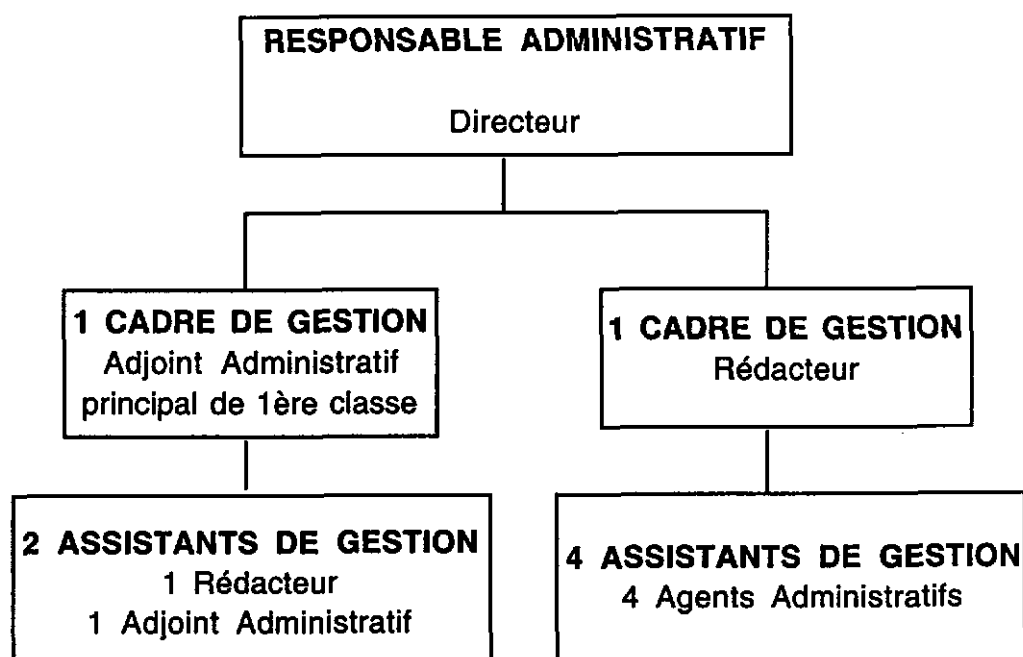
- . la gestion de la paie et des retraites.
- . le suivi de l'absentéisme.
- . la préparation et le suivi du budget.

b) **Le bureau des Carrières** avec pour missions principales :

- . la gestion des carrières (titularisations, promotions, radiations).
- . la gestion des positions particulières (disponibilité, détachement, congé parental, temps partiel).
- . le suivi des accidents du travail.
- . le suivi des dossiers administratifs du personnel.
- . l'élaboration du bilan social.
- . la préparation et le suivi des Comités Techniques Paritaires et Commissions Administratives Paritaires

2) MOYENS

L'organigramme détaillé de la Gestion du Personnel est le suivant :



3) ACTIVITE

EFFECTIFS DU PERSONNEL EN NOMBRE D'AGENTS AU 31 DECEMBRE

	2002	2003
Personnel titulaire et stagiaire	1 848	1891
Personnel contractuel et personnel horaire et vacataire non titulaire	448	381
	2 296	2272

	2002	2003
Personnel mis à disposition	10	8
Fonctionnaires d'Etat et Fonction Publique Hospitalière	4	4
C.E.S.	4	0
Emplois jeunes	20	19
Apprentis	22	22

a) Recrutements et cessations d'activité

194 recrutements de personnels ont eu lieu durant l'année 2003.

Pour les stagiaires, un suivi de stage est effectué. Les chefs de service sont sollicités par la Direction des Ressources Humaines après 3 mois, puis 8 mois de stage.

Une note est également adressée au Service d'Hygiène pour chaque agent, afin de vérifier l'aptitude médicale avant titularisation.

Pour l'année 2003, 81 agents ont été nommés stagiaires et 120 agents ont été titularisés.

En cours de carrière, tout changement de situation statutaire donne lieu à l'émission d'un courrier et d'un arrêté. Le nombre de dossiers traités est indiqué ci-dessous.

	2002	2003
Mutation	105*	23
Démission	39	34
Fin de stage ou de contrat	4	2
Retraite	38	26
Décès en activité	4	3
Congé de fin d'activité	6	4
Radiation - licenciement	38	37
	234	129
* dont 89 transferts à la CA2M		

Ce tableau tient compte des départs définitifs. Pour mémoire, ont été enregistrés en 2002 :

- 18 Disponibilités et congés sans rémunération
- 9 Congés parentaux

en 2003 :

- 18 Disponibilités et congés sans rémunération
- 2 Détachements
- 11 Congés parentaux
- 0 Mise à disposition dans une autre collectivité

EFFECTIFS DES RETRAITES AU 31 DECEMBRE

	2002	2003
Retraités C.N.R.A.C.L. (constitution de dossiers, lettres et arrêtés)	629	678
Retraités C.M.R. (éd. mensuelle de bulletins de pensions)	314	286
Retraités Régime Général (lettres et arrêtés)	168	160
EFFECTIF TOTAL	1 111	1124

NOUVEAUX RETRAITES ET DECES

	2002	2003
Nouveaux retraités	38	26
Décès	52	44

b) Positions statutaires

	2002	2003
Détachement	6	7
Disponibilité	60	56
Congé parental	37	33
Congé de paternité	0	33

c) Modifications intervenues au cours de la carrière

Chaque modification fait l'objet d'une lettre et d'un arrêté. Pour les cessations progressives d'activité, des dossiers identiques à ceux concernant la mise en retraite sont constitués, incluant l'ensemble des documents relatifs à l'état-civil et à la situation administrative des agents.

	2002	2003
Avancements d'échelon (choix et ancienneté)	542	532
Promotions et nominations	156	176
Agents à temps partiel	208	213
Cessation progressive d'activité	2	12

d) Accidents du travail

Chaque dossier fait l'objet d'un enregistrement. Sont réglées les factures aux praticiens (médecins, pharmaciens...).

	2002	2003
Accident de service	126	128
Accident du trajet	24	21
Nombre d'accidents	150	149
Accident avec arrêt de travail	90	88
Accident sans arrêt de travail	60	61

e) Absentéisme

ARRET DE TRAVAIL PAR NATURE	NOMBRE DE JOURS D'ARRET
Maladie	30 955
Maternité	3 912
Accident du travail	5 746
Congé de longue durée et longue maladie	16 899
Disponibilité pour maladie	2 341
Mi-temps thérapeutique	3 546
Congé paternité	350
TOTAL	63 749

f) Autres dossiers

Il est précisé que la cellule gestion des ressources humaines est chargée de la préparation et du suivi des dossiers présentés au Comité Technique Paritaire. Une réunion de cette instance a été organisée le 23 Juin 2003.

Le service a également procédé à la préparation et au suivi des Commissions Administratives Paritaires qui se sont tenues le 16 Décembre 2003

Enfin, la parution de nouvelles dispositions réglementaires a imposé :

- le reclassement de 94 Techniciens
- le reclassement de 35 Ingénieurs
- le reclassement de 4 Administrateurs.

g) Gestion de divers dossiers

	2002	2003
Nombre de jours d'absence syndicale (suivi informatique du respect des quotas attribués)	950	811
Allocation de frais de garde d'enfants (établissement mensuel d'un décompte)	74	66
Allocation enfants handicapés (Saisie informatique des données)	5	4
Sanctions (Convocations préalables, puis courrier à l'intéressé)	7	18
Remboursement visite médicale chauffeur (Etablissement d'un engagement)	21	27
Dossiers assurance garantie de salaire MUTEX (Un décompte par mois et par agent concerné)	100	124
Demandes d'indemnisation Mutex	-	643
Dossiers soumis au Comité Médical (nouveaux)	50	33
Demandes introduites au Comité Médical	-	139
Dossiers soumis à la Commission de Réforme (Transmission d'un dossier de proposition au Comité ou à la Commission et au retour, établissement d'un courrier et d'un arrêté)	94	72
Attestation d'emploi et de salaire	657	552
Allocations pour perte d'emploi	23	30
Affiliations à la C.N.R.A.C.L.	116	82
Simulations diverses (tps partiel/retraite/cfa/cpa ...)		30
Validations de service (Note de proposition aux intéressés et transmission à la C.N.R.A.C.L. d'un formulaire type)	10	10
Trimestre de grâce (Etablissement d'un engagement)	7	12
Capital décès (Etablissement d'un décompte et engagement financier)	4	2
Honoraires et factures (Etablissement d'un engagement)	630	735
Suivi des heures supplémentaires (Etat mensuel du nombre d'heures)	74334	75972
Expertises médicales (Convocation de l'intéressé chez l'expert)	103	111
Nouvelle Bonification Indiciaire (étab. un arrêté)	90	108
Arrêté régime indemnitaire	-	132
Validation services IRCANTEC	-	17
Rétabt. cotisations (agent radié sans droit à pension)	-	10

DÉLÉGATION À L'EMPLOI ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

1) MISSIONS

a) Le service de la Délégation à l'Emploi est chargé d'accueillir le public messin demandeur d'emploi de plus de 26 ans afin de lui proposer les conseils, outils et services indispensables à ses démarches de recherche d'emploi.

Parmi ceux-ci : l'accès au téléphone, minitel, télécopieur, photocopieur, micro-informatique, presse, documentation, la fourniture de tickets de transport, de photos format CV, d'enveloppes, l'affranchissement des courriers, la dactylographie et mise en forme de CV.

De plus, dans le cadre de la convention de collaboration signée entre la Ville de METZ et l'ANPE, le public a la possibilité :

- de consulter les offres d'emploi ANPE, mises à jour quotidiennement,
- d'être reçu, conseillé, orienté et suivi par un conseiller ANPE, dans les locaux de la Délégation à l'Emploi ainsi que dans les permanences de quartier.
- Dans le cadre de la convention signée entre la Ville de Metz et l'ANPE les missions confiées à l'agent ANPE sont les suivantes
- accueil des demandeurs d'emploi et information des usagers
- conduites d'entretiens professionnels avec des demandeurs d'emploi
- suivi du Projet d'Action Personnalisé (PAP) et accompagnement des demandeurs d'emploi
- mise en relation sur les offres d'emploi ANPE disponibles, et /ou sur les offres de formation
- contact avec les entreprises, notamment celles ayant des projets d'implantation ou d'extension sur la Ville de Metz (en liaison avec les agences locales ANPE),
- participation aux permanences de quartier
- Contribution à l'organisation de manifestations initiées par la Ville de Metz.

b) La Délégation à l'Emploi, développe par ailleurs des contacts avec le milieu économique, notamment en collaboration avec l'Equipe Emploi Insertion, l'ANPE et la Mission Locale, afin d'appréhender la situation des demandeurs d'emploi dans sa globalité et saisir en amont les opportunités susceptibles de satisfaire le public.

Cette démarche s'appuie à la fois :

- sur le développement de partenariat interne :
 - Mission Locale
 - Equipe Emploi Insertion mise en place le premier juillet 2003 dans le cadre du Grand Projet Ville
 - externes (ANPE, entreprises...),

- et par le biais d'une large diffusion de la plaquette " Cap vers l'Emploi) distribuée auprès des 3000 entreprises de l'agglomération messine contenant des profils des demandeurs d'emploi susceptibles d'intéresser les chefs d'entreprises.

- Il est à souligner également l'accent mis sur les diverses mesures relatives à l'emploi et à la formation professionnelle.

2) MOYENS

a) Moyens humains

L'effectif du service est le suivant :

- *un attaché, responsable du service,
- * un adjoint administratif assurant le secrétariat du service et de l' élu,
- * un rédacteur, chargé du traitement et suivi des dossiers,
- * un adjoint administratif à mi-temps (en CPA depuis le 1er octobre 2002)
- * et un agent administratif chargés de l'accueil du public,
- * un emploi-jeune assurant le fonctionnement de l'atelier Internet,
- * un agent- ANPE à temps complet
- * un agent administratif " mis à disposition " de l'équipe emploi insertion.

b) Moyens matériels

Le service exerce l'essentiel de ses activités aux 62 et 64, rue des Allemands dans des locaux partagés avec la Mission Locale.

L'ensemble du personnel du service bénéficie d'un équipement informatique, soit 5 Imac, et 1 PC destiné à l'agent ANPE.

De plus, dans le cadre de l'atelier Internet, 3 PC sont mis à la disposition du public et un PC mis à la disposition de l'emploi jeune de plus une imprimante et un scanner.

Le service dispose, par ailleurs, de 2 imprimantes, 2 photocopieurs, 1 fax, 3 minitels ainsi d'un véhicule de service, Citroën AX

3) ACTIVITÉS

a) Budget de fonctionnement du service

Le budget total du service pour l'année 2003 s'est élevé à 325 263 euros répartis essentiellement pour des subventions allouées à divers organismes et associations partenaires de la Délégation à l'Emploi 243 449 euros dont 175 000 euros contribuant aux frais de fonctionnement de la Mission Locale.

L'enveloppe permet également la publication de " Cap vers l'Emploi ", l'achat de documentation, enveloppes, timbres, et tickets de bus ainsi que la fourniture de photos format CV.

- parmi les prestations les plus significatives on peut citer :

- | | |
|--------------------------|--|
| * timbres : | 7975 |
| * titre de transport : | 1783 tickets de 6 voyages + 318 tickets de 2 voyages |
| * planches photos : | 265 |
| * minitel | 456 personnes |
| * téléphone : | 8437 appels |
| * fax : | 1120 |
| * dactylographie de CV : | 602 personnes |

b) Atelier Internet

La délégation à l'Emploi par le biais d'un atelier internet offre aux demandeurs d'emploi la possibilité d'utiliser ce moyen de communication indispensable dont le centre d'intérêt et de trouver de nouveaux sites dans les différents secteurs d'activités professionnels. L'atelier est animé par un emploi-jeune.

Il contribue efficacement dans un soucis d'aide apportée aux demandeurs d'emploi aux objectifs suivants :

. initier les demandeurs d'emploi à l'utilisation des outils bureautiques et favoriser leur accès au réseau Internet en vue d'exploiter les ressources liées à l'emploi et à la formation,

. formation par CD Rom,

. création de boîtes e-mail et échange de courriers avec des employeurs potentiels.

1109 rendez-vous ont été enregistrés au cours de l'année 2003 soit le double de 2002.

c) Public accueilli

Les demandeurs d'emploi peuvent bénéficier des services de la Délégation à l'Emploi soit au centre ville 62-64 rue des Allemands, soit dans les permanences de quartier (Metz-Nord, Metz-Borny).

En 2003, 784 personnes étaient inscrites à la Délégation à l'Emploi (dont 333 nouveaux inscrits).

De plus, 7717 passages ont été enregistrés sur l'année (contre 5617 en 2002)

	HOMMES	FEMMES	1ER ENTRETIEN
Janvier	360	276	40
Février	329	289	37
Mars	434	320	29
Avril	441	286	42
Mai	389	277	31
Juin	395	231	24
Juillet	318	199	22
Août	247	152	9
Septembre	348	274	31
Octobre	366	289	20
Novembre	308	265	27
Décembre	274	237	21
TOTAL	4209	3105	333

Dans le cadre du partenariat avec l'ANPE, 542 personnes ont été reçues par l'agent mis à la disposition de la Délégation à l'Emploi.

-470 offres d'emploi ont été remises.

-183 demandeurs d'emploi ont pu bénéficier de diverses prestations : Atelier de Recherche d'Emploi, Modules d'orientation Approfondie, Aide à la Mobilité et Stage d'Insertion à la Formation Emploi.

d) Actions en faveur de la formation

- 22 demandeurs d'emploi suivis par l'agent ANPE affecté au Service de la Délégation à l'Emploi ont pu bénéficier d'une formation, d'un stage individuel ou collectif en vue de leur insertion professionnelle.

- 43 actions d'aide à la recherche d'emploi ont été réalisées dans le cadre du partenariat avec l'ANPE.

Celles-ci ayant pour but de former les demandeurs d'emploi aux différentes techniques de recherche, et d'effectuer un bilan sur le résultat de leur démarche auprès des entreprises.

4) PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

- Développement des actions de partenariat dans le cadre de la convention Ville de Metz/ANPE,

- mise en place d'actions de type : forum emploi et formation.

SERVICE JURIDIQUE

1) MISSIONS DU SERVICE

- Mission de conseil et d'assistance aux différents services municipaux, aide à la décision des élus, prévention du contentieux.
- Mission de gestion du contentieux. Rédaction des mémoires en défense, défense des intérêts de la commune devant les juridictions administratives et judiciaires en liaison, le cas échéant, avec les différents conseils de la commune.
- Gestion et suivi de l'affichage administratif.
- Centralisation et suivi des transmissions au Contrôle de Légalité.

2) MOYENS DU SERVICE

Moyens Humains :

Le seul changement notable enregistré au cours de cette année 2003 a consisté en un départ au 1er juin de l'un des juristes du Service, Attaché Territorial Titulaire.

Au 31 décembre 2003, le Service Juridique de la Ville de METZ se composait d'un Chef de Service, d'un Attaché et de deux Agents Administratifs.

Moyens Matériels :

Aucune acquisition significative.

3) L'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2003

Au total, l'activité des Services Juridiques en 2003 s'est traduite par :

	2003	2002	2001
- Nombre de documents affichés :	1225	1288	547
- Rédaction de mémoires contentieux :	25	24	21
- Rédaction de notes et rapports internes :	638	645	347
- Rédaction de courriers externes :	530	553	416
- Rédaction de certificats d'affichage :	117	98	75

Nombre de dossiers suivis en 2003 par les Services Juridiques (directement ou en liaison avec les différents conseils de la Ville) :

	2003	2002	2001
- Décisions rendues par les diverses juridictions (affaires soldées) :	115	99	90
- Recours contentieux introduits par ou contre la Ville de Metz (affaires non soldées) :	155	137	86

En 2003, ces différentes affaires concernaient notamment :

	2003	2002	2001
- Juridictions administratives :	36	29	27
- Juridictions judiciaires :	35	24	18
- Expulsion de Nomades :	34	33	30
- Outrages à Agents :			
* Affaires introduites	5	2	6
* Affaires jugées/soldées	3	6	10
- Accidents du travail :	7	7	7

4) PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

* Accentuation de la veille juridique à destination des Services.

* Mise en oeuvre d'une "démarche qualité" au travers de l'élaboration de fiches-procédures.

SERVICE DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC, MARCHES PUBLICS ET INSTITUTIONS

1) LES MISSIONS

Le Service intervient à plusieurs titres :

DELEGATION DE SERVICES PUBLICS

Il assure une mission d'assistance et de conseil aux services pilotes dans le cadre des procédures de délégation de service public. Il assure le suivi partiel du fonctionnement des délégations de service public et procède à l'analyse des rapports des délégataires. Il vérifie également si les activités de la collectivité exercées par des tiers relèvent ou non de l'application de la loi Sapin.

MARCHES PUBLICS

Cette nouvelle mission, réorganisée depuis août 2002, donne au Service les moyens de pouvoir organiser les procédures de marchés publics. Sa mission s'exerce également auprès des services gestionnaires dans le cadre d'une aide à la bonne détermination des besoins et à la définition de la procédure la plus adaptée. Il est chargé d'élaborer les pièces contractuelles types et de contrôler la régularité des procédures. Il vérifie les points comportant des questions de marchés publics qui sont soumis au Conseil Municipal. Le service organise les Commissions d'Appel d'Offres. Enfin, il s'occupe de la vérification des rapports de présentation soumis au contrôle de légalité.

INTERCOMMUNALITE

Il suit le fonctionnement de certaines structures intercommunales : Syndicat Mixte de l'Agglomération Messine, Syndicat Mixte de Madine. Il intervient ponctuellement, et à la demande, sur d'autres structures (Communauté d'Agglomération de Metz Métropole). Il procède à des études sur le fonctionnement des structures intercommunales.

Il participe à la constitution d'un fond documentaire concernant les activités de la Région et du Département. Il est appelé, selon les domaines de compétence qui lui échoient, à émettre des avis sur les points inscrits à l'ordre du jour du Comité Permanent du Département de la Moselle.

ACTIVITES DIVERSES

Il participe au besoin, auprès des Sociétés d'Economie Mixte et des associations dans lesquelles la Ville est représentée, à l'élaboration des études administratives concernant leur fonctionnement et veille à l'efficacité juridique des relations avec ces structures.

2) LES MOYENS

L'effectif du personnel du service est composé de :

- 1 Chef de Service
- 2 Attachés, Responsables de Cellule (Marchés Publics - Délégation de Service Public)
- 1 Technicien Chef chargé de la cellule maîtrise d'oeuvre
- 1 Assistant de gestion
- 1 Secrétaire
- 1 Rédacteur Chef et un Technicien Chef
- 1 Rédacteur et un Agent.

Le Service dispose de huit ordinateurs, une imprimante et un fax. Le Service est pourvu d'une documentation spécialisée en évolution permanente.

3) LES ACTIVITES

DELEGATION DE SERVICES PUBLICS

- Suivi de la procédure de délégation du service public de production et de distribution de l'eau potable.
- Mise en oeuvre du processus de cession des abattoirs.
- Lancement des procédures de délégation de service public suivantes :
 - * construction et gestion d'un crématorium,
 - * gestion du parking République,
 - * construction et gestion d'un nouveau parking sous l'Esplanade,
 - * gestion du stationnement sur voirie.
- Réflexions sur la réalisation de travaux sur le golf.
- Analyse des rapports annuels des délégataires 2002 sur :
 - * les parcs publics de stationnement hors voirie (République, Gare, Théâtre, Maud'huy, Arsenal, Coislin, Cathédrale et St Thiébault),
 - * le stationnement sur voirie,
 - * le golf,
 - * l'abattoir public de Metz,
 - * le chauffage collectif,
 - * la production et la distribution d'eau potable,
 - * la gestion du Palais Omnisports les Arènes.
- Participation au groupe de réflexion sur la question du stationnement sur Metz (en lien avec l'AGURAM).
- Mesures de publicité des rapports et documents budgétaires des délégataires.
- Etablissement des rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement, de la distribution de l'eau et du service d'élimination des déchets 2002.
- Etablissement des annexes concernant les délégations de service public aux B.P. et C.A.
- Etudes et participation à la création de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

MARCHES PUBLICS

- Passation de 225 marchés formalisés.
- Mise en oeuvre de la procédure de concours pour la construction du Centre Pompidou-Metz et des contrats d'assistance à maîtrise d'ouvrage.
- Lancement de la procédure de concours pour la construction de la salle de répétition de l'ONL.
- Lancement du marché de définition pour l'intranet des écoles.
- Participation à la rédaction et à l'attribution du marché de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement du Quartier de l'Amphithéâtre.
- Suivi de la procédure d'Appel d'Offres sur Performances sur la signalisation dynamique.
- Élaboration du projet d'avenant au contrat DECAUX.
- Élaboration de notes diverses :
 - * sur l'accès des PME aux marchés publics,
 - * sur la notion d'opération en marchés de travaux,
 - * sur la mise en oeuvre des critères de sélection des candidatures et des offres,

INTERCOMMUNALITE

Madine

- Etude des 7 rapports passés au Comité Syndical du Lac de Madine, établissement de notes et participation aux réunions.
- Suivi de la convention de fourniture d'eau.
- Etudes relatives à l'arbitrage du Préfet de Région rendu dans le cadre du contentieux opposant le Syndicat Mixte à la Ville et portant sur la dénonciation de la convention de 1975.

Syndicat Mixte de l'Agglomération Messine

- Élaboration de 6 notes d'analyse sur les points inscrits à l'ordre du jour de la Commission Finances, du Bureau et du Comité Syndical du SMAM.
- Élaboration de 6 notes d'analyse sur les points inscrits à l'ordre du jour de la Commission Finances, du Bureau et du Conseil d'Administration d'HAGANIS.

Communauté d'Agglomération de Metz Métropole

- Examen de questions diverses en lien avec le fonctionnement de la Communauté d'Agglomération, son financement et ses compétences.
- Etablissement des projets de convention entre la Ville et la CA2M pour assurer la continuité du service public (pour le service instructeur des permis de construire, mise à disposition de moyens généraux...).

DIVERS

- Élaboration des projets de statuts pour le Sillon Lorrain.
- Participation à la modification des statuts de Metz-Congrès.
- Analyse de la loi sur la démocratie de proximité pour les aspects marchés publics, DSP et intercommunalité.

CONTROLE DE GESTION

1) LES MISSIONS

Le Service du Contrôle de Gestion a pour mission :

- d'élaborer des outils de gestion (tableaux de bord) permettant le contrôle et le suivi budgétaire des différents secteurs d'activités de la collectivité ;
- de proposer des solutions pour optimiser les coûts et frais de fonctionnement des diverses structures de la collectivité ;
- de mettre en place des procédures au sein des services en collaboration avec leurs responsables ;
- d'apporter un conseil à la Direction Générale et aux services pour assurer une bonne visibilité dans la validation des décisions stratégiques ;
- de réaliser l'audit et l'analyse budgétaire et financière (bilans comptables en particulier) des partenaires extérieurs de la collectivité (associations, Sociétés d'Economie Mixte) ;
- d'assurer le suivi et le contrôle des subventions (établissement de conventions d'objectifs et de moyens avec les partenaires extérieurs).
- de gérer la dette et la trésorerie, ainsi que d'instruire les demandes de garanties d'emprunts

2) LES MOYENS

Sous la direction d'un chef de service, l'effectif du Service du Contrôle de Gestion est le suivant :

Secrétariat

- 1 adjoint administratif

Cellule Planification - Dette - Trésorerie - Garanties d'emprunts

- 1 rédacteur principal
- 1 adjoint administratif

Cellule expertise

- 2 contrôleurs de gestion

Par ailleurs, le service dispose du matériel informatique suivant :

- 1 IMac
- 5 PC utilisant des progiciels de gestion de la dette (logiciel LOAN) et de la trésorerie (logiciel THESO)

3) L'ACTIVITE DE L'EXERCICE 2003

Planification - Dette - Trésorerie

Cette cellule a contribué à la poursuite d'une gestion active de la dette et de la trésorerie, en procédant à des remboursements anticipés d'emprunts dont les taux étaient supérieurs aux taux du marché, pour un montant total de 9 662 578,73 Euros.

Elle a instruit la procédure de réalisation d'un emprunt PRU (prêt renouvellement urbain) de 347 190 Euros auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation dans le cadre du Grand Projet de Ville dans le quartier de Borny.

Abattoirs

Le service du contrôle de gestion a assuré l'étude et le suivi de la cession des abattoirs publics à la SICADIME.

Satellites

Le contrôle des satellites (associations, Sociétés d'Economie Mixte) de la Ville de Metz est assuré par le biais d'analyses financières, comptables et fiscales et notamment par le contrôle des bilans comptables des satellites. Des études ponctuelles sur demande de la Direction Générale ou d'autres services municipaux ont également été réalisées.

D'autre part, le service du contrôle de gestion a établi les rapports d'activités des sociétés d'économie mixte dont la Ville de Metz est actionnaire. Il a en outre assuré le suivi de la procédure de fusion des SEM Metz Technopole et Cescom.

Intercommunalité

Dans le cadre des transferts de compétences à la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, le service du contrôle de gestion a assuré l'étude et le suivi des transferts d'actions détenues par la ville dans le capital social des SAEML Metz Technopôle, Cescom, Sarem et Fim.

Etudes diverses.

- instruction et suivi du transfert de droit à T.V.A. au profit de la S.N.C. "Les Arènes" dans le cadre de la délégation de service public pour la gestion du Palais Omnisports des Arènes.
- études financières et économiques des candidatures à l'affermage de services publics :
 - * stationnement de surface
 - * parking république
 - * distribution de l'eau potable
 - * crématorium
- étude sur le pourcentage d'augmentation des prix de la construction dans le cadre de la construction du Palais Omnisports des Arènes

4) LES PERSPECTIVES

- Poursuite de la gestion active de la dette et de la trésorerie de la Ville de Metz, en réactivant notamment la procédure de suivi des investissements pour permettre d'alimenter les prévisions dans le logiciel de suivi de la trésorerie (THESO).
- Mise en oeuvre d'une déclaration unique de T.V.A. et étude des récupérations possibles de T.V.A.
- Amélioration du suivi des structures satellites (réactivation du logiciel AGATE)
- Mise en place d'un contrôle de gestion interne

**DIRECTION DE LA REGLEMENTATION
FOIRES ET MARCHES, DE LA POLICE MUNICIPALE,
POPULATION ACCUEIL,
DE LA D.T.I.C. ET N.T.I.C., DES RESEAUX ET
TELECOMMUNICATIONS, DE L'HYGIENE
ET LA MEDECINE DU TRAVAIL
ET DE MISSION HANDICAP.**

- ◇ **D.T.I.C.**
- ◇ **N.T.I.C.**
- ◇ **Réseaux et Télécommunications**
- ◇ **Règlementation Foires et Marchés, Police Municipale**
- ◇ **Population Accueil**
- ◇ **Hygiène et Médecine du Travail**
- ◇ **Mission Handicap**

SERVICE DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

1 LES MISSIONS DU SERVICE DTIC

Le service DTIC de la Ville est en relation avec l'ensemble des services municipaux. Il met à leur disposition son savoir-faire technique et organisationnel des systèmes d'informations ainsi que tous les moyens pour y accéder.

Son objectif majeur consiste à offrir aux services demandeurs, l'accès à toutes les informations utiles au bon accomplissement de leurs missions, dans les meilleures conditions.

Plus particulièrement, le service DTIC assure la disponibilité quotidienne de plus d'une quarantaine d'applications de gestion dont les principales sont : Finances, Paie, État Civil et Patrimoine.

Le réseau municipal de fibre optique d'une longueur approximative de 35 km met en relation plus de mille utilisateurs répartis sur environ trente sites géographiques différents. Ils peuvent accéder en temps réel aux applications du système d'information ou communiquer au travers de la messagerie informatique. Un point d'accès sécurisé à internet leur ouvre également la possibilité de se connecter à l'ensemble des sites Web disponibles sur le Net.

En exploitation, le service assure de gros traitements informatiques comme l'édition des paies, des mandats et des titres. Cette entité exécute également un plan de sauvegarde qui permet aux principales applications de redémarrer en cas de panne matérielle des serveurs dans de bonnes conditions.

Au quotidien, une assistance bureautique et applicative réalise le premier niveau de dépannage. Un deuxième niveau est assuré soit en fonction du problème rencontré soit par les chefs de projet qui sont en relation avec les éditeurs des progiciels utilisés, soit par l'équipe bureautique. Les autres missions de cette équipe bureautique sont la maintenance, l'installation et l'évolution des postes de travail des utilisateurs.

Tout au long de l'année, le service dispense aux utilisateurs des formations sur les produits bureautique et sous-traite à des organismes externes les formations qui, pour des raisons de moyens ou de temps, ne peuvent être réalisées en interne.

Pour tous les nouveaux projets, le service DTIC réalise les dossiers d'appel d'offres en concertation avec le ou les services concernés et la cellule marché. Les rapports nécessaires au choix des fournisseurs par la C.A.O, ou par l' élu concerné pour les applications métiers, se font en accord avec les services utilisateurs, le service DTIC étant garant des choix. L'exécution et le suivi administratif des marchés qui en résultent sont réalisés également par notre service.

De plus, on peut noter que nous hébergeons une bonne partie de l'informatique de gestion des organismes suivants : Aguram, Arsenal, CCAS, CA2M, GIP-DSU, Office du Tourisme, Orchestre Philharmonique. Ponctuellement le service gère également les listes électorales de la ville de Faulquemont.

Par ailleurs, le service DTIC est garant de la sécurité et de l'intégrité du système d'information aussi bien au niveau des accès réseau que des applicatifs.

Enfin, administrativement, le service gère l'ensemble du personnel et les moyens qui y sont rattachés et effectue une veille technologique qui devrait lui permettre d'anticiper et de gérer toutes les mutations aussi bien au niveau architecture qu'au niveau applicatif.

2 LES MOYENS DU SERVICE DTIC

2.1 Les moyens humains

2.1.1 Personnel

L'effectif du service est de 32 personnes réparties dans 11 cellules.

1 Chef de service
3 Administratifs
6 Ingénieurs
22 techniciens, agents techniques et agents de maîtrise

2.1.2. Formations

L'évolution des technologies des matériels et des logiciels oblige les agents du service à maintenir leur niveau de connaissance sur les outils qu'ils emploient quotidiennement. En 2003, les formations suivantes ont été suivies :

- formation Qmaster
- formation GRH
- formation Microsoft
- formation Exchange 2000

2.2 Les moyens matériels et logiciels

2.2.1. Site central

La situation du site central en 2003 est la suivante :

<u>Ordinateurs</u>	<u>Nom</u>	<u>Environnement</u>
1. Machine DIGITAL Internet	METZ2	Alpha server 400
2. Machine DIGITAL Messagerie	METZ1	Dec 3000
3. Serveur SUN BDU	BDU-SIG	Sparc server Enterprise 250
4. Machines DIGITAL Finances	ANDES	VAX 4100
5. Machine DIGITAL G.R.H	ALPES	VAX 4100
6. Machine DIGITAL de gestion	COLIBRI	DS 20
7. Machine COMPAQ Population	ATLAS	ML 370 CLUSTER
8. Machine COMPAQ Messagerie	OURAL	ML 370 CLUSTER
9. Machine COMPAQ Métaframe	YETI	ML370
10. Machine COMPAQ metaframe	WINNY	Proliant 1600
11. Machine COMPAQ filtrage	VIGIE	ML 350
12. Machine COMPAQ pointage	VAUTOUR	ML 370
13. Machine COMPAQ filtrage	PIRATE	ML 370
14. Machine COMPAQ parapheur	PARAPHEUR	ML 350

Imprimantes

- Imprimante Laser DEC LPS32
- Imprimante Laser COMPAQ LN32
- imprimante Laser H.P. 8100 DN
- Imprimante Laser H.P. 9000 DN

2.2.2. Architecture du réseau municipal (Plan de masse)

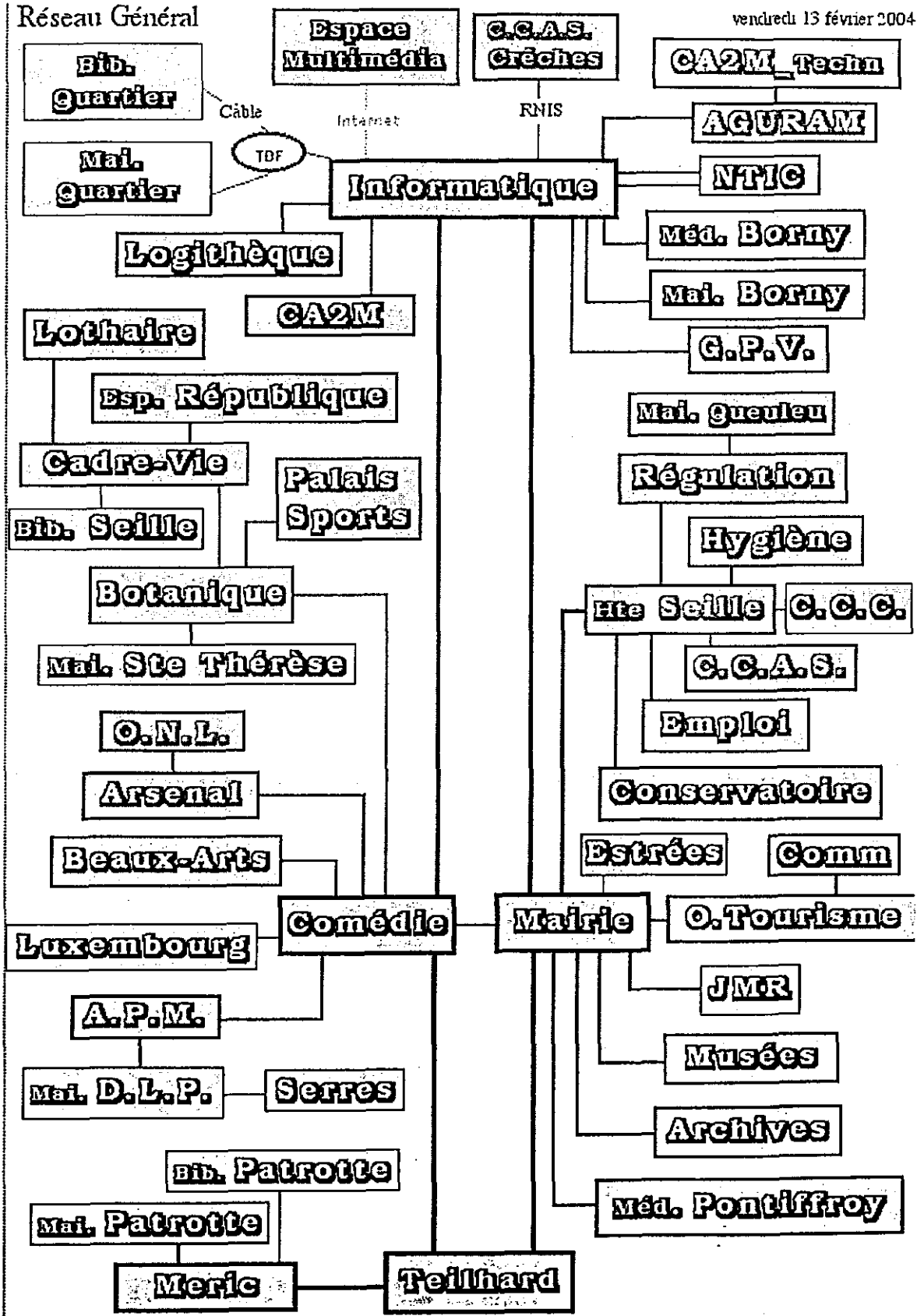
L'architecture du réseau informatique municipal de la Ville de Metz (RIM) s'organise autour d'une boucle locale en fibre optique reliant plus d'une trentaine d'entités municipales.

L'ensemble des lieux peut accéder simultanément aux données des serveurs. De plus, tout utilisateur doté des autorisations d'accès, peut interroger les données des serveurs, à partir de n'importe quel lieu géographique figurant sur le plan "réseau général" ci-après (page 7).

Pour des raisons de sécurité (exploitation, sauvegarde), une grande partie des serveurs de données est hébergée dans nos locaux.

En règle générale, chaque lieu géographique ou entité, s'organise autour d'un réseau local de type Ethernet TCP/IP à 100 Méga bits par seconde. L'ensemble de ces réseaux sont raccordés entre eux, par une boucle locale à 1 Gigabits (Mairie, DTIC, Comédie et Teilhard).

L'accès internet se fait à travers une liaison de 4Mbits louée à FRANCE TELECOM (Oléane).



2.2.3. Matériels bureautiques

2.2.3.1. Parc bureautique de la Ville

En décembre 2003, le parc bureautique de la Ville est constitué de 989 Micro-ordinateurs et 286 imprimantes.

La répartition du parc est la suivante :

État du PARC PC/Mac et imprimantes en décembre 2003				
Micro ordinateurs	Mac	PC		
989	507	482		
100%	51%	49%		
Imprimantes	Laser	Jet d'encre	Aiguilles	Tables traçantes
286	193	77	10	6
100%	67%	27%	3,5%	2,5%

2.2.3.2. Parc bureautique du Service DTIC

Sur les 989 micro-ordinateurs et 286 imprimantes :

- 96 micro (47 PC + 36 MAC + 6 PC + 7 MAC affectés aux formations) et
- 18 imprimantes sont installées au service

2.2.4. Véhicules

Le service DTIC est doté de 7 véhicules de service. La Super 5 Renault a été remplacée en septembre par une Peugeot 206. Les affectations sont celles figurant ci-après :

- | | |
|----------------------------|--|
| - TWINGO | Direction et Cellule Patrimoine |
| - PEUGEOT 106 | Cellule Réseaux |
| - RENAULT 5 | Cellule Études |
| - PEUGEOT 106 | Cellule Bureautique |
| - PEUGEOT 205 fourgonnette | Cellule Bureautique |
| - SAXO | Cellule Bureautique (maintenance des écoles) |
| - PEUGEOT 206 | Cellule Bureautique |

3 L'ACTIVITE DE L'ANNÉE 2003

3.1 *La gestion courante*

3.1.1. marchés

- JANVIER - maintenance des progiciels GRH et gestion financière (Société SEDIT)

- MARS - maintenance du système de gestion de base de données ORACLE (Société ORACLE)
- MAI - fourniture, mise en oeuvre et service d'accompagnement d'une liaison INTERNET 4 Mbits (FRANCE TELECOM)
- JUIN - fourniture et mise en oeuvre d'un système de gestion des temps : attribution de la tranche conditionnelle (Société GFI)
 - Avenant N° 1 au marché ci-dessus (Société GFI)
 - maintenance de matériels, de logiciels de base et d'application pour la restauration scolaire (Société APPLICAM)
 - fournitures de matériels informatiques, de logiciels et services d'accompagnement - micro ordinateurs de type Macintosh et PC (Sociétés CEBEA-DELL-EBISCUS-INMAC-LE MAP-LOCABUREAU-RMI-)
- OCTOBRE - Avenant N° 1 au marché relatif au logiciel de gestion des marchés publics (TRACE)

3.1.2. rapports au Conseil Municipal

- FÉVRIER - adhésion de la Ville de Metz à l'Association ADULLACT
- MAI - Rencontres Mondiales du Logiciel Libre
- OCTOBRE - renouvellement de contrats de maintenance (Sociétés SEDIT et ORACLE)
- DÉCEMBRE - intranet des écoles de la Ville de Metz

3.1.3. élaboration de divers travaux et documents administratifs dont les principaux sont :

- bons de commandes (attribution sur décision CAO) relatifs au marché de matériels informatiques, logiciels et services d'accompagnement
- convention d'hébergement sur les ordinateurs de gestion de la Ville de Metz pour la CA2M
- dans le cadre du transfert de compétence à la CA2M, notification portant substitution de cocontractant pour le Réseau Métropolitain Messin Haut Débit (dénommé R2M)
- arrêtés portant création de traitement automatisé d'informations nominatives (CNIL)
- contrats de maintenance divers...

3.1.4. élaboration de divers documents comptables dont les principaux sont :

- budgets, programme d'investissement, plan quinquennal 2002-2006 (mise à jour)
- décomptes des participations financières relatifs aux conventions d'hébergement conclues avec l'Aguram, l'Arsenal, la CA2M, le CCAS, le GIP-DSU, l'Office du Tourisme, l'Orchestre Philharmonique de Lorraine, et à la convention de mise à jour des données électorales conclue avec la Ville de FAULQUEMONT.

3.2 Budget

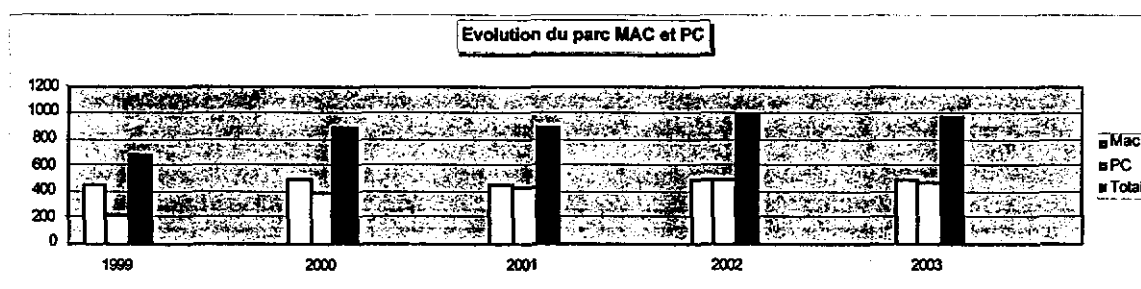
Le budget de fonctionnement s'élève à 607 932 euros.

Le montant du budget d'investissement est de 983 000 euros.

3.3 L'analyse du parc bureautique

Il est constaté dans les tableaux ci-dessous, que le ratio micro/imprimante diminue. Les tableaux traduisent également une diminution des imprimantes aiguilles.

ETAT DU PARC												
ANNEES		1999		2000		2001		2002		2003		variation 03/02
Matériel	type	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
micro ordinateurs	Mac	465	67%	488	55%	465	52%	491	49%	507	51%	3%
	PC	231	33%	399	45%	431	48%	502	51%	482	49%	-4%
	Total	696	1	887	1	896	1	993	1	989	1	0%
Imprimantes	Laser	114	62%	140	66%	163	60%	184	71%	193	69%	5%
	Jet d'encre	52	28%	50	24%	93	34%	62	24%	77	28%	24%
	Aiguilles	19	10%	22	10%	15	6%	14	5%	10	4%	-29%
	Total	185	1	212	1	271	1	260	1	280	1	8%
Ratio	micro/Imp	3,7622		4,184		3,3063		3,8192		3,5321		



3.4 Les faits marquants

- ◇ Un important projet de dématérialisation des parapheurs a été mis en place. Le principal objectif de ce projet dénommé "**parapheur électronique**" était de remplacer progressivement la centaine de parapheurs carton circulant tous les jours entre les différentes entités de la Ville, par un outil informatique qui respecte la hiérarchie organisationnelle et ordonnance la circulation des documents entre les personnes et les services.

Dans une première étape c'est la circulation des notes de service qui a été automatisée. Cette opération s'est faite graduellement avec l'ensemble des services administratifs puis avec les élus.

- ◇ Poursuivant sa politique moderne de communication, la Ville a adhéré à l'**Association ADULLACT** créée à l'initiative de plusieurs villes et ayant pour objectif principal de constituer un patrimoine commun de **logiciels libres**, c'est à dire librement utilisables, modifiables et redistribuables, au contraire des logiciels propriétaires, non modifiables et dont l'utilisation passe obligatoirement par un droit d'usage à acquérir auprès de l'éditeur.

Dans le cadre du développement des logiciels libres dans l'administration et dans les entreprises, les "**Rencontres Mondiales du Logiciel Libre**" ont été organisées sous le patronage de la Ville de Metz.

- ◇ Cette année a été également l'année du transfert du Réseau Métropolitain Messin Haut Débit (R2M) à la CA2M.

- ◇ La mise en oeuvre du système de **gestion des temps** pour le personnel s'est poursuivie par l'attribution de la **tranche conditionnelle** et la **mise en place** de sa phase opérationnelle.
- ◇ Le Conseil Municipal a décidé de **lancer** un vaste projet de mise en réseau de l'ensemble des écoles de la Ville de Metz, permettant de créer "**l'intranet des écoles**" et pour ce faire de recourir aux marchés de définition, procédure permettant d'explorer les possibilités offertes dans un secteur concurrentiel et d'exploiter les solutions les plus satisfaisantes.

Ce projet qui va créer une communauté d'échanges entre les différents acteurs de l'enseignement a également pour but de favoriser le dégroupage des lignes de France Télécom et par conséquent d'accélérer le développement économique et la venue de nouvelles entreprises sur la Ville de Metz.

4 LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Les principales évolutions et perspectives se feront autour des axes suivants :

- **étude de l'évolution du système de gestion de la Ville de Metz** aussi bien au niveau logiciel que matériel,
- **introduction de plus en plus importante des applications "webisées"** aussi bien en Intranet qu'en Extranet

Après un lancement réussi du **parapheur électronique**, le service DTIC continuera son **développement** en généralisant cet outil aux courriers et formulaires.

La mise en oeuvre obligatoire au 1er janvier 2005 de la **dématérialisation des procédures de marchés publics** sera **une des actions prioritaires** de l'année 2004. Elle devra aboutir au choix et à la mise en place d'une solution.

Une **étude sur l'évolution des machines de gestion** accueillant les logiciels Finances, Paie, Patrimoine, Post office, etc....sera menée.

L'utilisation du logiciel **gestion des temps** sera **généralisée** à une grande partie du personnel de la Ville de Metz et son **intégration avec le logiciel GRH** sera poursuivie.

Afin de progresser vers le zéro papier, le service mettra **en place** fin 2004, un **serveur de documents** (classement électronique) qui permettra une dématérialisation décentralisée, un partage sécurisé, une diffusion et un classement sécurisés des documents papiers Ville de Metz.

La Ville de Metz ayant lancé le projet **d'intranet des écoles** qui sera l'outil de développement des TIC dans les écoles et qui devra intégrer aussi bien les données que la voix, l'objectif du service sera de **travailler à coût de fonctionnement pratiquement constant**, en proposant des services haut débit performants. Cet outil permettra d'expérimenter le travail collaboratif entre les écoles et de développer un extranet avec la Ville de Metz.

En ce qui concerne l'**intranet de la Ville de Metz**, le service proposera la première version du nouvel intranet qui a l'ambition de décentraliser la **mise à jour des informations par les utilisateurs**, afin d'accentuer l'"appropriation" de l'outil par les services. Une deuxième étape sera ensuite franchie avec la mise en place d'une solution "nomade" permettant aux utilisateurs externes comme les élus, d'**accéder de l'extérieur aux informations stockées** dans ce portail intranet.

Afin d'augmenter l'efficacité de la **bureautique** Ville de Metz, le service a lancé une étude sur les nouveaux standards existant sur le marché, dont l'aboutissement sera de **choisir une nouvelle suite commune** au parc bicéphale de la Ville de Metz (Mac et PC).

En conclusion, 2003 a été l'année de la mise en place du travail collaboratif avec l'utilisation de nouveaux outils, **2004** sera celle du **développement** de plus en plus important de ces **nouveaux modes de travail** avec l'étude de la **migration des outils traditionnels de gestion**, vers une informatique nouvelle et toujours plus performante.

NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Le Service NTIC a comme principales missions la mise en place et le suivi des sites web de la Ville, la gestion de l'Espace Multimédia de Metz-Centre, l'accompagnement de nombreux projets concernant la société de l'information, et la veille technologique.

1 - LES MOYENS DU SERVICE

Les moyens humains :

Le service est composé de neuf personnes situées 3 rue Graham Bell, auxquelles s'ajoute le personnel d'animation de l'Espace Multimédia de Metz-Centre, 2 rue du Four du Cloître, soit un total de seize personnes.

Organigramme :

L'organisation du service au 31/12/03 est la suivante (cf schéma ci-après) :

2 - LES MISSIONS DU SERVICE

Les réalisations du service NTIC sont un **vecteur essentiel pour la communication de la Ville**, tant comme support (sites web) que pour consolider l'image de Metz pour son dynamisme en matière de nouvelles technologies et de développement des usages de l'internet local citoyen.

- gestion, mise à jour et alimentation au quotidien des **sites web de la Ville**,
- **obtention du label Ville Internet @@@@** (2002 et 2003),
- participation à de nombreux **salons, colloques** et manifestations sur les TIC (Fête de l'Internet, Telecities, Observatoire des Télécommunications, Journées d'Etudes (projet Carte de Vie Quotidienne à Paris, Poitiers, Sophia-Antipolis, projet européen ALFA "Maison Intelligente" à Bruxelles et Paris, projet Info-mobilité à Lausanne, Forum Eurocities Telecities à Porto),
- réalisation de **communiqués de presse** sur les TIC.

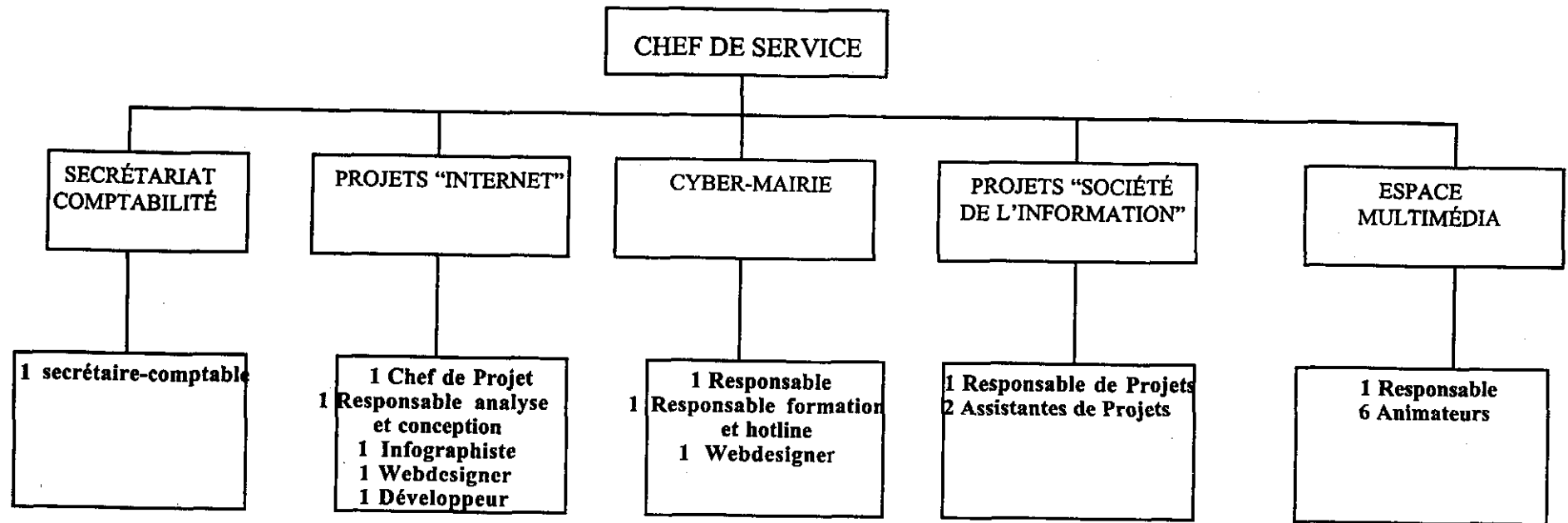
Le Service NTIC a également pour missions d'initier des projets locaux, nationaux et européens dans les Nouvelles Technologies, d'engager des partenariats avec tous les acteurs du domaine, institutions, entreprises, universitaires et de mettre en œuvre des actions d'appropriation pour les citoyens. La veille technologique et le conseil des élus sont également assurés sur ses domaines de compétences.

Le Service NTIC a de très nombreuses relations avec :

- l'ensemble des Services de la Ville,
- les usagers du web (particuliers et associations),
- ses fournisseurs d'information (internes et externes),
- ses fournisseurs (matériel et logiciels multimédia, acquisition numérique...),
- ses partenaires (Villes Internet, Telecities, TDF, collectivités diverses, plusieurs laboratoires de l'Université de Metz, ESIDEC, Supelec, Georgia Tech, Pôle Européen Universitaire, Universités Allemandes (Trèves, Karlsruhe), etc...),
- la presse,
- des institutions nationales NTIC (ECOTER, Villes Internet, Service-public local, Caisse des Dépôts et Consignations).

Le Service NTIC dispose de matériel informatique et d'acquisition numérique (photo, scanner, ...) pour la réalisation de ses tâches.

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DU SERVICE



3 - TACHES ET PROJETS GÉRÉS EN 2003

Les différentes tâches réalisées par les cellules du service :

Comptabilité et administration :

- gestion du budget,
- traitement des commandes,
- suivi des factures,
- gestion du courrier, du personnel, et des locaux (en liaison avec d'autres services, pour des problèmes d'insécurité, et de condition de travail).

Activités web :

- lancement du site web des associations messines www.associations-metz.net,
- lancement du site web sur Auguste Migette,
- lancement d'un site web sur Concorde sélectionné par Air France comme site de référence sur cet avion,
- lancement d'un site web sur Centre Pompidou-Metz.

Support technique :

- gestion au quotidien des serveurs supportant www.mairie-metz.fr, tourisme.mairie-metz.fr, sortir.mairie-metz.fr, cgi.mairie-metz.fr, websanté.mairie-metz.fr...
- en lien avec le service DTIC, maintenance de plusieurs serveurs web et des machines fire-wall, sauvegarde en tftp du filtreur de bande passante...
- création et maintenance d'applications spécifiques pour le web dynamique (diffusion de la disponibilité des places de parking sur le web, webcams, bases de données diverses...),
- refonte totale d'applicatifs de saisie,
- migration des Fire-walls et du serveur cgi.mairie-metz.fr,
- mise en place d'une plate-forme de tests pour AMETIS.

Infographie et suivi éditorial :

- mise à jour régulière des événements culturels dans la base de données "Sortir à Metz",
- reprise détaillée et illustrée des manifestations pour la rubrique culturelle mensuelle,
- mise en page et en ligne du programme de l'ensemble des saisons des entités culturelles Arsenal, Opéra-Théâtre, Alam, Orchestre National de Lorraine, cercle lyrique, orchestre de chambre, association d'orgues, l'harmonie municipale, Musiques volantes, ACUM, salle Braun, ainsi que de "Metz en Fête", de la Fête de la Musique, de l'Animation Estivale (avec téléchargement des formulaires d'inscription),
- création de pages web ou rubriques spécifiques en fonction de l'actualité (FIM, Fête de l'Internet, expositions Arsenal, Musées, Été du Livre, Noël, Mirabelle, cartes de vœux virtuelles...),
- maintenance régulière de nombreuses rubriques (ordres du jour du Conseil Municipal, Edito de M. le Maire, tarifs et permanence des services municipaux, etc...).

Reportages :

Suivi régulier des visites de personnalités à Metz (Ministres, etc...), couverture complète des Fêtes de l'Internet, de l'Été du Livre, des Fêtes de la Mirabelle, des Montgolfiades, de l'Open de Moselle, Norapolis, résidence Arsenal...

Divers :

- remaniement des archives du web accessibles par moteur de recherche,
- mise en place d'un portail de l'interactivité pour la Fête de l'Internet 2003 et de pages sur la politique TIC de la ville,
- lettres e-infos.

Sur Intranet :

Suivi de l'intranet avec mises à jour régulières (Décisions du Conseil Municipal, Formation du Personnel, APM) et plus ponctuelles (Euro-info, lettres DTIC info).

ANNUAIRE : mise à jour importante de l'annuaire interne de la ville en relation avec l'imprimerie et l'administration générale, suite aux restructurations des services et de l'organigramme. Mise en corrélation des données pour la rubrique Cyber-Mairie.

Office de Tourisme :

Gestion de l'architecture du site web, mise en page de nouvelles rubriques et diffusions régulières des mises à jour effectuées par un agent de l'Office.

Diverses prestations :

A la demande de certains Services, conception de quelques chartes graphiques pour des projets spécifiques ; conseils pour divers organismes lors de création de site web.

Veille Technologique :

D'une part sur les évolutions techniques du multimédia (matériel et logiciel), et d'autre part sur l'acquisition et le traitement d'images numériques. Veille techno et de prospectives sur les solutions mobiles (GSM, PDA, UMTS...).

Formations :

- suivi de formations régulières aux nouveaux outils par nos équipes,
- réalisation de formations pour les Services de la Ville (cyber-mairie),
- **accueil de 16 stagiaires** (en particulier à l'Espace Multimédia).

Espaces Multimédia :

Il s'agit de mettre en place des plates-formes opérationnelles entourées de différents points d'accès multimédia localisés (écoles, médiathèques...), dont l'objectif est d'aider à comprendre l'évolution des Nouvelles Technologies d'Information et de Communication, d'apprendre à les maîtriser et à en percevoir les usages, et de part sa gratuité d'en favoriser l'accès au plus grand nombre.

L'année 2003 a été marquée par une progression de 16% de l'activité globale, due principalement à l'augmentation des groupes autonomes de 25%, et 200% des jeunes dans le cadre de l'Animation Estivale. Pour répondre à l'évolution des technologies et au développement des usages grand public, des ateliers d'initiation aux fonctions avancées d'Internet et de traitement de l'image et de création de pages web ont été initiés.

La cessation des prestations de Régie T a nécessité la création d'un nouveau site web de l'Espace Multimédia. Ce nouveau site dispose d'une accessibilité mal-voyants ainsi que d'une rubrique «partenaires».

La création de la salle AMETIS a permis d'accueillir davantage de groupes, notamment dans le cadre du projet MEDIANET : Médiateur d'Accès à Internet pour Tous. Des ateliers spécifiques malentendants, malvoyants, handicapés moteurs et mentaux ont été organisés en partenariat avec les associations : AFAEDAM, Les Mains à l'Informatique, les Paralysés de France, le CAT... Une station braille a été acquise dans le cadre du projet MEDIANET.

Projet MEDIANET : MEDIateur d'Accès à InterNET pour Tous :

MEDIANET vise à faciliter l'accès des personnes handicapées à la Société de l'Information. Il s'agit de lancer et de piloter une initiative volontariste autour de ce thème afin de créer des synergies qui favoriseront l'appropriation et l'usage de l'Internet par les personnes handicapées en s'appuyant sur l'émergence de nouveaux outils innovants.

MEDIANET s'accompagne d'un consortium de partenaires : laboratoires universitaires, une société de développement logiciel, des groupes d'utilisateurs (Associations et Centres Spécialisés), en synergie avec le service Mission Handicap et le service NTIC.

MEDIANET a permis la création d'Ateliers d'initiation ThémaTIC adaptés à différentes communautés de personnes handicapées dans les Espaces Multimédia de la Ville. En outre, a été mis en développement un site MEDIATEUR offrant des contenus numériques et plusieurs outils issus des laboratoires de recherche, pour la facilitation de l'accès à l'Internet : EQUAL, EDITH et Moteur de Recherche Personnalisée.

MEDIANET a été nommé à l'Award eCitizenship et présenté au Forum Eurocities Telecities de Porto, le 26 novembre 2003. Plusieurs villes européennes ont exprimé leur intérêt pour un MEDIANET européen.

Projet Environnement de Communication pour l'Info-mobilité :

Il recouvre les projets nationaux ECIM et le Projet Européen ENTHRONE :

- le projet Environnement de Communication pour l'Info-mobilité, dont l'objectif est la mise en œuvre d'une plate-forme de collecte, d'agrégation, de diffusion et de réception d'informations orientée pour les citoyens en déplacement. Cette plate-forme sera intégrée et expérimentée dans le cadre du projet européen ENTHRONE,
- le projet national ECIM est cofinancé par l'ANVAR et par les partenaires. Le Projet européen ENTHRONE a été officiellement lancé en décembre 2003. Il est cofinancé par la Commission européenne.

Projet CVQ (Carte Vie Quotidienne) :

Le projet national CVQ, lancé par le Secrétariat à la réforme de l'Etat, a pour objectif général d'offrir aux usagers un accès simplifié à des services administratifs ou locaux. Le projet messin retenu, dans le cadre de CVQ, vise à mettre en place un Réseau d'Echange Régional Carte Vie Quotidienne, à participer à la mise en œuvre de services Régionaux ou Transfrontaliers inter-opérables : Transports ou Culture, et à des actions européennes au travers d'expérimentations et de concertations dans le cadre de projets Européens.

Des présentations de CVQ ont été faites à Smart Card Conference à Nice et au Sommet Mondial de la Société de l'Information à Genève. Le réseau d'Echange Régional Carte Vie Quotidienne est en cours d'élaboration. Une collaboration a été mise en place avec le CCAS pour la mise en œuvre de services. Les financements alloués par l'Etat et de la CDC ont été perçus.

AMETIS :

Projet de création d'un Atelier Européen Multidisciplinaire en Technologies et Usages pour la Société de l'Information. AMETIS vise à organiser une plate-forme de coopération des acteurs pour :

- susciter et fédérer des projets autour des TIC,
- anticiper et aborder l'exclusion numérique en orientant et en adaptant les solutions TIC.
- amplifier l'impact des résultats des projets TIC de la Ville, Synergie,
- mettre en place des coopérations entre les acteurs TIC autour d'objectifs communs fédérateurs,
- organiser, accompagner les financements des projets TIC.

Les thématiques inscrites dans AMETIS couvrent : les Technologies et Systèmes, les Ressources Educatives & Culturelles, les Appropriations et Usages et le Développement Durable.

AMETIS s'appuie sur les moyens humains et financiers des différents partenaires. Dans le cadre d'AMETIS, les projets MEDIANET et ECIM ont été initiés. Une demande d'aide de la Commission Européenne est à l'étude.

4 - PERSPECTIVES POUR 2004

- migration sur une nouvelle plate-forme technique du serveur web,
- lancement d'un site web consacré aux jeunes messins,
- évolution de la plate-forme cgi.mairie-metz.fr,
- lancement d'une nouvelle version du site web de la Ville,
- conception d'un site web de cartographie,
- renforcement de la plate-forme "cyber-mairie" et créations de nouveaux services web en lien avec service-public.fr,
- enrichissement par les créations multimédia de la base de présentation du patrimoine, avec poursuite de la numérisation des collections,
- lancement du MEDIateur d'Accès à InterNEt pour Tous : MEDIANET,
- mise en service du site MEDIANET et multiplication des Ateliers ThémaTIC,
- création du réseau d'échange régional dans le cadre de Carte Vie Quotidienne et définitions de nouveaux services CVQ,
- développement de la plate-forme INFO-MOBILITE,
- demande de financement européen pour la création d'AMETIS,
- mise en place et ouverture d'un Espace Multimédia au Pôle des Lauriers, à Metz-Borny.

CELLULE DES RESEAUX ET DES TELECOMMUNICATIONS

1) LES MISSIONS

- Lignes téléphoniques opérateurs :

La Cellule des Réseaux et Télécommunications réceptionne les nouvelles demandes de lignes, effectue leurs installations sur les sites.

Elle assure ensuite l'entretien du réseau câblé téléphonique et des équipements téléphoniques installés sur les sites de la Mairie de Metz gestion, tels que postes téléphoniques, fax, minitels.

Les agents assurent également le dépannage de 629 lignes téléphoniques externes réparties sur toute la Ville de Metz et se décomposant comme suit :

- 143 lignes de télégestion de chaufferies
- 42 lignes de concierges
- 45 lignes des écoles maternelles
- 40 lignes des écoles primaires
- 19 lignes des RASED , psychologues scolaires
- 16 lignes des restaurants scolaires
- 32 lignes pour les postes d'urgence dans les gymnases
- 97 lignes monétiques
- 27 lignes pour les paiements par carte bancaire
- 19 lignes de gestion de panneaux Decaux
- 489 lignes diverses (vestiaires, locaux techniques, lignes directes Fax, cimetières, COSEC, télémaintenance, remises, camping municipal, etc...).

- Lignes internes :

Le personnels de la Cellule des Réseaux et Télécommunications se charge de l'installation, de la gestion et du dépannage de 1 494 lignes, réparties sur 19 Centraux Téléphoniques en réseau, dont 1 171 lignes SDA et 323 lignes internes.

En 2003, un total de 1 017 dépannages et interventions ont été effectuées sur ces installations.

- Radios - Téléphones :

L'achat, la gestion et la maintenance des radios portatives et des radios embarquées incombe également à la Cellule des réseaux et Télécommunications. Le parc comporte 153 radios téléphones répartis comme suit :

- 21 radios portables (Services Techniques)
- 35 radios mobiles dans les véhicules (Services Techniques)
- 53 radios portables (Police Municipale)

- 4 radios mobiles dans véhicules (Police Municipale)
- 6 radios portables (Service S. I. G.)

- Téléphones portables (GSM) :

La Cellule se charge de l'acquisition, de la gestion des factures annuelles et des modifications d'abonnements de 230 abonnements GSM (SFR et ORANGE). Elle assure la relation avec les opérateurs, de la mise à disposition de GSM de prêts pour des opérations particulières telles que le Tour de France , Elections, Sidaction, Marché de Noël, Braderie, Coupe Davis etc...

Les programmations des restrictions sur des GSM bloqués sont également assurées par le personnel de la Cellule.

Elle a mis à disposition des services SIG, Population et Affaires Scolaires des modems GSM qui permettent la transmission de données.

- Télécopieurs :

Le Service prend en charge un parc de 78 télécopieurs installés sur les différents sites de la Mairie de Metz.

Il assure aussi l'acquisition de nouveaux fax, leur implantation sur les différents sites (programmation de la date du nom du site et création du numéro d'appel sur le central téléphonique) et leur mise en service (explications aux utilisateurs du mode d'emploi du fax). Ensuite il se charge de l'entretien en cas de panne ou de défaut de fonctionnement.

- Autocommutateurs :

Les techniciens de la Cellule Gestion et dépannage de 31 Autocommutateurs :

*dont 19 centraux desservant les principaux sites des services municipaux en réseau
*et 11 autocommutateurs autonomes dans les sites éloignés tels que les Mairies de Quartiers, la Piscine Belletanche et le Centre Horticole.

- Réseau informatique :

Les techniciens de la Cellule ont à leur charge la création, l'extension ou la modification du câblage des prises informatiques des bâtiments municipaux.

- Lignes spécialisées et lignes numéris accès de base et accès primaires.

Les différents sites de la Mairie sont alimentés par des câbles téléphoniques de grande capacité :

- 10 TO (accès primaires)
- 4 T2 (accès de base)
- 18 LS (liaisons spécialisées).

- Gestion financière :

La mission de la Cellule consiste également à traiter annuellement :

3774 factures France Télécom (629 factures sur 6 bimestres).
2760 factures abonnements GSM (230 factures sur 12 mois).
6 contrats d'entretien (1 à 6 factures selon les contrats)

Ce traitement consiste à enregistrer les factures, effectuer le paiement à la Trésorerie Principale, affecter à chaque poste par service les sommes correspondantes et transmettre chaque bimestre aux services leurs coûts téléphoniques.

- Assistance téléphonique :

Il s'agit de recevoir les appels pour des dépannages ou des interventions. Certains problèmes, par exemple verrouillage du poste, mode d'emploi d'une fonction téléphonique, etc ... se font directement par téléphone. Dans le cas où le déplacement d'un technicien est nécessaire, une demande de travaux est saisie et elle génère l'intervention sur site.

2) LES MOYENS DE LA CELLULE

- Personnel :

Ce personnel correspond aux Emplois suivants :

- 1 Responsable de service
- 1 Adjoint au Responsable
- 1 Responsable Administratif
- 1 Agent administratif
- 2 Agents techniques.

- Véhicules :

La Cellule dispose des véhicules suivants :

- 3 véhicules
- 2 Cartes véhicules du pool.

- Les outils informatiques dont la Cellule dispose sont les suivants :

- 9 ordinateurs
- 3 imprimantes

3) ACTIVITES DE L'ANNEE 2003 :

- Câblage informatique des écoles primaires :

La Cellule a fait procéder à la 2ème phase du câblage compatible téléphone et informatique, qui permettra à terme une connexion dans chaque salle de classe.

- Suivi de réalisations de chantiers :

- Réaffectation de l'école Primaire Château Aumiot
- Réaménagement des locaux de la Police Municipale
- Aménagement CEFEDM au Conservatoire
- CCAS rue de Turmel
- Installation de badgeuses sur 18 sites.

- Optimiser la gestion et l'exploitation :

- Analyse des coûts téléphoniques en fonction de leur destination et de leur utilisation
- Déménagements de postes
dans le cadre de mutations et changement de services du personnel des services Municipaux.

4) LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION :

- Optimisation de la gestion du parc de GSM en utilisation restreinte pour les services municipaux.
- Permutation de certaines lignes externes en internes. Passer un maximum de lignes extérieures sur notre réseau téléphonique, en fonction de l'évolution des terminaux et du réseau municipal.
- Extension du parc des radios de la Police Municipale
- Mise en place d'un outil informatique pour la gestion du parc téléphonique
- Veille technologique :
L'évolution rapide des technologies de communications impose une veille constante sur les innovations tout en restant attentif à leur degré de réalisation par rapport à leur coût . (Voix sur IP, Parc Virtuel de GSM, Réseaux etc...).

REGLEMENTATION POLICE MUNICIPALE FOIRES ET MARCHES FOURRIERE AUTOMOBILE

1 - MISSIONS

1-1 Réglementation

- Instruction des dossiers de demande d'autorisation pour l'exploitation de débits de boissons (transfert - mutation - création),
- Instruction des dossiers de demande d'établissement de carte permettant l'exercice d'activités non sédentaires,
- Instruction des dossiers de demande d'autorisation de vente d'alcools à emporter,
- Instruction des dossiers de demandes d'autorisation d'organisation de manifestation à caractère sportif, culturel, ludique, dans des lieux publics,
- Instruction des demandes d'ouverture de buvette ou d'organisation de concerts dans des lieux publics ou privés,
- Renouvellement des cartes de stationnement des chauffeurs de taxi, instruction des dossiers lors d'un changement de licence et établissement de l'attestation pour la détaxe de carburants,
- Enregistrement des dépôts de statuts de syndicats professionnels et mise à jour constante des dossiers lors de modifications statutaires ou de composition des bureaux syndicaux,
- Vérification des dossiers de médaille d'honneur du travail, émission d'un avis, transmission en Préfecture et émission d'un courrier aux entreprises pour informer de la réception des diplômes,
- Emission d'avis favorables au rattachement des SDF à la Commune de Metz et transmission en Préfecture,
- Instruction et suivi des demandes de prises d'arrêtés temporaires concernant tous les travaux, cérémonies, manifestations, interventions sur le domaine public,
- Instruction et suivi des demandes de prises d'arrêtés permanents concernant la réglementation routière de la totalité des rues et places messines avec une saisie informatique du Code dans son contexte actuel avec la nouvelle application,

- Assurer la légalité des arrêtés, l'affichage, la publication et l'expédition de chaque exemplaire à tous les destinataires,

- Instruction et délivrance d'autorisations exceptionnelles pour stationnement temporaire : déménagement ou enlèvement de courte durée de gravats, de mobiliers, d'objets encombrants ...

- Suivi et réponse à des courriers divers : tout usager des voies publiques, enquêtes, relations entreprises et concessionnaires, statistiques, doléances ...,

- Instructions des demandes d'accès au secteur piétonnier pour les commerçants, les riverains domiciliés sur le site ou encore propriétaires ou locataires de parkings ou garages,

- Délivrance de télécommandes permettant de manoeuvrer les bornes escamotables.

1-2 Police Municipale

Les missions de la Police Municipale sont très vastes et s'effectuent principalement sur la voie publique.

Les agents sont chargés d'assurer la sécurité des enfants aux abords de 45 établissements scolaires répertoriés par l'administration municipale, en raison de la forte densité du trafic urbain.

Ils assurent également la régulation du trafic routier, les contrôles routiers, le contrôle du stationnement payant, interdit, gênant et abusif, la mise en fourrière des véhicules en infraction, la pose de Sabots de Denver, le contrôle du stationnement et des autorisations d'accès en voies piétonnes, le contrôle du stationnement des poids-lourds de + de 16 tonnes dans les voies piétonnes et le suivi du stationnement des gens du voyage.

Ils veillent au respect des arrêtés municipaux et de la réglementation en matière d'affichage, et ils vérifient les autorisations d'occupation du domaine public (terrasses, travaux...).

Ils participent aux diverses manifestations patriotiques ou culturelles (8 Mai, Foire de Mai, Été du Livre, 14 Juillet, Fête de la Mirabelle, Foire Internationale de Metz, Fêtes Juives, 11 Novembre, Fête de la Libération de Metz, Saint-Nicolas,...).

Ils coordonnent les interventions des services d'urgence de la Mairie avec celles des Pompiers et de l'Hôtel de Police.

Ils effectuent la surveillance de 158 établissements scolaires et bâtiments communaux à partir d'une centrale d'alarmes installée au Poste de Police.

Ils assurent la surveillance des habitations dans le cadre de "l'Opération Tranquillité Vacances" du 1er juillet au 31 août.

Le PC situé à l'Hôtel de Ville dirige les activités des agents de la Police Municipale, du personnel affecté au parking "dépose-minute" de la gare, et recueille les informations communiquées par les Gardes Champêtres et le Service des Espaces Verts.

Les agents assurent la sécurité de l'Hôtel de Ville en effectuant des rondes, 24h/24h et 365 jours par an. Ils sont également chargés de l'ouverture et de la fermeture des portes de l'Hôtel-de-Ville.

Tous les jours, de 18h45 à 8h15 ainsi que les samedis après-midi, les dimanches et jours fériés, ils prennent en charge le standard téléphonique. Les dimanches et jours fériés, ils mettent en place les cassettes pour les urgences médicales.

En dehors des heures d'ouverture de l'Hôtel-de-Ville, ils assurent la réception des plis et colis et accueillent, en soirée, les personnes qui assistent à des réunions ou réceptions.

L'équipe de nuit assure la saisie informatique des timbres-amendes dressés par le service.

L'équipe de vidéo-surveillance assure le contrôle des accès en voies piétonnes 24h/24, 365 jours par an.

1-3 - Foires et Marchés

- Réception du Public,
- Gestion des marchés de vente au détail : couverts et découverts (attribution places, déplacements des marchés, récupération eau Marché Couvert, interventions diverses...),
- Gestion des foires attractives (foires et fêtes de quartiers),
- Régie des Foires et Marchés,
- Droits de place,
- Gestion de certaines parties du domaine public : (enseignes - stores - terrasses - glaces - marrons - beignets - sapins de Noël - kiosque à journaux - étalages - snacks - fleuristes (Toussaint),...):
 - * délivrance d'autorisations et suivi des dossiers,
 - * droits de stationnement :
 - Parking St Symphorien matches F.C Metz
 - Parking de Noël,
- Suivi du calendrier des permanences de dépannage remorquage,
- Divers : stands (d'information ou d'animation) sur la voie publique,
- Gestion de la publicité :
 - * vérification du parc des panneaux publicitaires et de leur conformité,
 - * suivi de la concession avec la société AVENIR,
 - * mise en recouvrement des taxes sur les emplacements publicitaires fixes et de la redevance due par le concessionnaire,
 - * répression de l'affichage sauvage,
 - * contrôle des déclarations préalables.

1-4 - Fourrière Automobile

- Restitution des véhicules mis en fourrière à leurs propriétaires,
- Tenue de la régie de recettes des fourrières et sabots.

2 - LES MOYENS

2-1 Direction

Effectif : 1 Directeur
1 Attaché Principal, Adjoint au Directeur
1 Rédacteur
1 agent administratif

Matériel : 4 PC
1 imprimante laser multi bacs
1 photocopieur
1 déchiqueteuse

2-2 Police Municipale

*** Traitement, Exploitation**

Effectif : 1 Rédacteur
1 Adjoint Administratif Principal 2ème Classe
1 Agent Administratif

Matériel : 3 PC
1 IMac
1 imprimante laser multi bacs
1 imprimante jet d'encre couleur

*** Coordination Générale**

Effectif : 2 Chefs de Police
1 Rédacteur
1 Agent Administratif Qualifié

Matériel : 1 serveur
3 PC
1 IMac
1 imprimante laser multi bacs
1 télécopieur
1 photocopieur

* En plus du personnel administratif énuméré ci-dessus, et pour exercer ses missions sur la voie publique, la Police Municipale dispose de **119 agents** dont :

- 1 Chef de Service de Police Municipale
- 3 Chefs de Police
- 4 Brigadiers-Chefs Principaux
- 16 Brigadiers-Chefs
- 18 Gardiens Principaux
- 23 Gardiens
- 23 Agents de Surveillance de la Voie Publique,
- 25 Auxiliaires Féminines de Sécurité sont affectées uniquement aux sorties d'écoles,
- 6 agents chargés de la vidéo-surveillance.

Les moyens matériels se composent de :

- Au Poste de Commandement : 1 PC muni d'une imprimante.
- A la vidéo-surveillance : 2 PC, 1 imprimante et 6 écrans.

Pour les missions de voie publique :

- 4 véhicules sérigraphiés,
- 14 motos 125 cm³,
- 4 scooters,
- 3 camions-fourrières,
- 13 sabots véhicules légers, 2 sabots 4X4 et 2 sabots poids-lourds.

Chaque agent dispose d'une paire de menotte, d'un bâton de défense (Tonfa) et d'une bombe aérosol.

Chaque agent dispose également d'1 paire de gants en latex. Les véhicules sont équipés d'une trousse à pharmacie.

Pour communiquer, le service possède des radios :

- 55 émetteurs récepteurs,
- 2 postes "station directive" au poste de Police,
- 3 postes mobiles dans les véhicules,

2-3 Réglementation - Foires et Marchés

Effectif : 1 attaché
Matériel : 1 IMac

*** Réglementation :**

Effectif : 1 Rédacteur, responsable de la cellule
1 Attaché
3 Adjoints Administratifs
1 Agent Administratif

Matériel : 5 IMac, 1 Mac et 1 imprimante laser (simple bac),
1 photocopieur
1 télécopieur

*** Foires et Marchés**

Effectif : 1 Rédacteur
1 Adjoint Administratif Principal 1ère Classe
2 Adjoints Administratifs Principaux 2ème Classe (dont 1 receveur-placier)
1 Adjoint Administratif (receveur-placier)
1 Agent Administratif Qualifié
1 Agent Technique Qualifié (receveur placier)
2 Agents Administratifs (dont 1 receveur-placier)

Moyens matériels : 5 IMAC, 1 Macintosh

2-4 Fourrière Automobile

Effectif : 1 agent administratif qualifié
1 agent administratif

Moyens matériels : 2 IMac

3 - ACTIVITES

3-1 Réglementation

MISSION DU SERVICE	2001	2002	2003
Exploitation des débits de boissons (transfert, création, mutation)			
Instruits :	106	94	112
Délivrées :	71	59	74
Manifestations à caractère sportif, culturel, ludique ...	561	574	593
Dépôts, créations et modifications de statuts des syndicats professionnels	68	65	78
Demandes de Médailles d'Honneur du Travail	675	617	466
Délivrance et validation de la carte de commerçant non sédentaire	57	69	71
Vente de boissons non alcoolisées et d'alcools	21	36	43
Licences taxis	11	4	7
Registres paraphés	35	48	38
Vente à emporter			
Instruits :	6	16	10
Délivrées :	3	1	4
Arrêté temporaires	808	783	739
Arrêtés permanents	56	83	39
Autorisations exceptionnelles pour stationnement temporaire	1556	1811	1752
Autorisations d'accès dans les voies piétonnes	993	985	911
Réponses négatives pour accès en secteur piétonnier	4	9	14

3-2 Police Municipale

Le tableau ci-dessous récapitule les interventions de la Police Municipale dans le cadre de ses missions sur la voie publique pour 2003 :

INTERVENTIONS	2003
Entrées et sorties d'écoles	618
Fourrières et Sabots de Denver	
Véhicules enlevés ou rendus sur place	4853
Véhicules déplacés (manifestations, cérémonies,...)	271
Pose d'un Sabot de Denver	1290
Contrôle des voies piétonnes	
Rue Fabert	302
En journée	1208

En soirée	1086
Timbres-Amendes cyclistes	398
Contrôles routiers	348
Verbalisations	
Stationnement payant, gênant, interdit, abusif (sauf GIG-GIC)	148436
Stationnement gênant sur emplacement GIG-GIC	2159
Excès de vitesse	959
Feux rouges et jaunes	588
Non port de ceinture	342
Utilisation du téléphone portable en conduisant	248
Non présentation de papiers	458
Défaut d'assurance	1048
Défaut de contrôle technique	137
Non transfert de carte grise	104
Autres (circulation sur voie spécialisée, franchissement ligne continue, non respect sens interdit,	2322
TOTAL	156801
PV de contravention pour non respect des arrêtés municipaux	
Occupation abusive du domaine public	9
Publicité sur équipement public	0
Véhicule publicitaire interdit	0
Embarras de la voie publique	0
Affichage contraire à la décence	0
Affichage sauvage	7
Consommation d'alcool sur la voie publique	216
Mendicité	134
Regroupement de chiens	0
Apposition de publicité sur véhicules	0
Vente sur la voie publique sans autorisation	0
Terrasses non conformes et non autorisées	0
Enseigne publicitaire en infraction	1
Dépôt à l'aide d'un véhicule ou consistant en épave de véhicule	0
Divagations canines	7
Déjections canines	12
Accès aux chiens interdit sur les marchés	4
Vente de muguet en infraction	1
Vente à la sauvette	7
Non respect de l'arrêté municipal de la braderie	5
Exercice d'une profession en violat ^o d'un arrêté municipal	3
Manifestations diverses (nombre d'agents mobilisés) :	
Foire de Mai	52
Fêtes de la Mirabelle	39
Foire Internationale de Metz	94
Manifestations patriotiques	64

Divers (surveillance Parc fourrière, bal, fête APM, etc ...)	480
Renforts Antenne d'Urgence	22
Alarmes	
Déclenchements	1277
Divers (nombre d'agents mobilisés) :	
Renfort circulation (en général)	798
Renforts Marchés	208
Respect réglementation (Place d'Armes et Cathédrale)	604
Relevé de caravanes	730

Les interventions effectuées à l'Hôtel de Ville sont les suivantes :

INTERVENTIONS *	2003
Visites officielles	28
Conseil Municipal	47

* nombre d'agents mobilisés

Durant l'année, les agents de la Police Municipale ont participé à diverses formations, initiales, obligatoires,...

A ce titre :

- 4 agents ont suivi la Formation Initiale d'Application (FIA) des gardiens de Police Municipale (15 semaines de théorie, 20 jours de stage pratique d'observation et 34 jours de stage pratique d'application chacun).

- 9 autres agents ont commencé cette même FIA en fin d'année.

- 2 agents ont suivi la FIA de Chef de Police Municipale (6 semaines de théorie, 17 jours de stage pratique d'observation et 20 jours de stage pratique d'application chacun).

- 1 agent a suivi la FIA de Chef de Service de Police Municipale (11 semaines de théorie et 17 jours de stage pratique).

- 6 agents ont effectué la préparation à l'examen professionnel de Chef de Service de Police Municipale (4 jours chacun).

- 5 agents du stationnement ont effectué la préparation au concours de Gardien de Police Municipale (10 jours chacun).

- 8 agents ont participé à la Formation Continue Obligatoire (FCO) à raison de 10 jours chacun.

- 65 agents ont suivi la formation Tonfa.

- 3 agents du stationnement ont suivi la formation "prise en main moto 125 cm3" et 1 agent du stationnement la formation "prise en main scooter" (1/2 journée chacun).

3-3 Foires et Marchés

*** Manifestations attractives :**

Carnaval	15/02 au 23/03
Mai	08/05 au 01/06
Mirabelle	22/08 au 07/09

Fêtes de Quartiers :

Patrote	07 au 15/06
Devant les Ponts	05 au 14/07
Magny	19 au 27/07
Sablon	30/08 au 07/09

MISSIONS DU SERVICE	2002	2003
Demandes de place de marché	74	66
Courriers divers (marchés couverts et découverts)	79	171
Courriers de renouvellement cartes commerçants non sédentaires fréquentant les marchés découverts	-	124
Demandes d'emplacement concernant les foires et fêtes attractives	345	352
Autorisation de pose d'enseignes stores - spots	111	118
Terrasses d'été	23	19
Terrasses d'hiver	2	3
Diverses demandes d'autorisation d'occupation du domaine public	18	15
Répression d'usages abusifs - Procédures :		
- d'occupation du domaine public	18	7
- Véhicule Pub en infraction	0	0
- Publicité en infraction	7	7
- 3615	0	0
- Correspondances diverses publicité	58	62
- Contrôle des déclarations préalables	33	8

ANALYSE DE L'ACTIVITE - Année 2003

Marchés découverts : 378 emplacements - Moyenne -

* marché central	140 stands	samedi
* place de la Cathédrale	5	mardi
* place de la Cathédrale	7	jeudi
* place du Marché - Auguste Foselle	77	mardi
* place du Marché - Auguste Foselle	73	vendredi
* place Bouchotte	2	mercredi
* place Saint Livier	59	mercredi

* avenue de Nancy	15	mercredi
* avenue de Nancy	16	vendredi
* place Arsène Vigeant	2	jeudi
* place Mangin	3	jeudi
* place de la Brigade Alsace Lorraine	3	jeudi

Marché couvert : 17 commerçants + 1 Café-Théâtre "L'ENTRÉE DES ARTISTES"

Halle des maraîchers - rue Gaston Ramon

Vente sur la voie publique - en dehors des marchés - 46 ambulants :

- sapins de Noël
- fleuristes (Toussaint)
- vente de glaces, marrons, beignets
- stands de vente de sandwiches...

Foire de Mai

182 métiers présents au champ de foire rue des Messageries

Fêtes foraines - Esplanade -

Carnaval	32 métiers forains
Mirabelle	18 " "

Fêtes de quartiers

rue Théodore de Gargan	6 métiers forains
place du 14 Juillet	5 " "
place Saint Livier	6 " "

3-4 Fourrière Automobile

4853 véhicules ont fait l'objet d'une mise en fourrière en 2003, soit une augmentation de 7,84 % par rapport à l'année 2002.

Les recettes générées s'élèvent à 347 777,00 Euros, soit une augmentation de 7,01 % par rapport à l'année 2002.

Les véhicules détruits sont au nombre de 452 en 2003, soit une augmentation de 3,20 % par rapport à l'année 2002.

4 - PERSPECTIVES D'EVOLUTION

- Réduire les infractions au Code de la Route et le nombre des accidents.
- Augmenter la sécurité générale en soirée.
- Améliorer les conditions de sécurité du personnel dans l'exercice de ses missions.
- Améliorer le service au public par une meilleure circulation de l'information et un meilleur traitement des données (informatisation).
- Participer à l'organisation et à la gestion de la braderie à compter de 20 h.

POPULATION

Le service Population-Accueil est composé de 4 cellules orientées tout au long de l'année vers les services à la population. Il s'agit:

- de la cellule Formalités administratives-Elections-Passeports/CNI
- de la cellule Etat-civil (naissances-mariages-greffe)
- de la cellule décès-cimetières
- du bureau d'informations

Par ailleurs, chaque année, le service Population prépare et réalise le recensement de la population sur la base d'un échantillon d'adresses du 15 décembre au 15 mars. Cette mission, placée sous la responsabilité d'un coordonnateur communal et de deux contrôleurs avec l'assistance d'une secrétaire, mobilise environ 20 agents recenseurs.

Le service Population, placé sous la responsabilité d'un chef de service, compte 49 agents:

- un attaché principal
- un attaché
- un rédacteur chef
- 2 rédacteurs
- 34 agents et adjoints administratifs
- 10 agents de salubrité

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES - ÉLECTIONS - PASSEPORTS/CNI

1) MISSION GÉNÉRALE

Les missions principales sont la délivrance d'actes, d'attestations d'accueil, inscription sur la liste électorale, organisation des élections, établissement des dossiers de passeports/CNI

2) MOYENS

Effectif : 9 personnes

Moyens matériels :

- 9 PC
- 1 MAC
- 3 imprimantes laser
- 2 photocopieurs

3) ACTIVITÉ

Activité comparée des exercices 2001-2002-2003

	Année		
	2001	2002	2003
délivrances attestations d'accueil	2393	2495	2373
délivrances Passeports	454	1981	2415
délivrances CNI	916	3142	3360

ETAT - CIVIL

NAISSANCES-MARIAGES-GREFFE

1) MISSION GÉNÉRALE

Les missions principales sont l'enregistrement des actes d'état civil (naissances, reconnaissances, mariages), la mise à jour des registres et des livrets et le traitement de texte.

ENREGISTREMENT DES ACTES

En 2003, les actes enregistrés à l'état civil de Metz ont été consignés en double exemplaire dans :

- 9 registres de naissances comprenant :
 - ° 5054 naissances
 - ° 1611 reconnaissances
 - ° 10 jugements donnant lieu à transcription
- 1 registre de mariages comprenant :
 - ° 502 mariages
 - ° 1 reprise de vie commune
 - ° 1 transcription
- 1 registre table alphabétique des naissances
- 1 registre table alphabétique des mariages et décès

	2003	2002	Différence
Naissances	5054	4969	+85
<i>dont parents domiciliés à Metz</i>	<i>1651</i>	<i>1652</i>	<i>-1</i>
<i>dont parents domiciliés hors Metz</i>	<i>3403</i>	<i>3317</i>	<i>+86</i>
Reconnaissances	1611	1578	+33
Mariages	502	527	-25

MISE A JOUR DES REGISTRES ET DES LIVRETS

- Apposition des différentes mentions:

+ sur les registres des naissances : les diverses mentions d'état civil,
+ sur les registres de mariages : mentions diverses dont 256 divorces en 2003 (235 en 2002 soit +21).

+ sur les registres de décès : essentiellement rectifications d'état civil et mentions "Morts pour la France" et "Morts en Déportation"

- Mise à jour des livrets de famille établis à Metz ou envoyés par d'autres communes, et délivrance de duplicata de livrets de famille de couples mariés (suite à une perte, à un divorce ou à des changements d'état civil).

- Délivrance de livrets de famille (original ou duplicata) de parents naturels (père et mère naturels, mère naturelle, père naturel)

TRAITEMENT DU COURRIER.

On note une hausse sensible du courrier à destination de l'état civil (demandes d'actes, avis de mention émanant des autres communes, avis de mention émanant des tribunaux et jugements divers (divorce, séparation, changement de régime matrimonial, adoption simple et jugement de changement de filiation).

Environ 90 % des demandes (soit 100 à 400 actes) sont traitées le jour même, par procédé informatique (90 %) et par photocopie (10 %).

La traduction des actes en allemand pour la période 1940-1944 se poursuit au cas par cas de même que leur informatisation.

Les actes antérieurs à 1918 sont toujours délivrés sous forme de photocopies de traduction ou d'original selon les cas.

CELLULE DÉCÈS-CIMETIÈRES

1) MISSION

Réception et renseignement du public

Au niveau des décès

- Enregistrement des décès, établissement et délivrance de documents, traitement des dossiers
- Établissement des certificats d'hérédité
- Traitement des demandes de recherches d'héritiers

Au niveau des cimetières

- Gestion des concessions : vente, renouvellement, conversion
- Traitement des exhumations
- Gestion de la régie des cimetières : encaissement des droits de concessions, des droits d'enregistrement, des vacations de police et des droits d'exhumation, encaissement hors régie de droits divers
- Établissement de divers arrêtés et autorisations pour des opérations consécutives aux décès
- Divers : établissement des dossiers de concessions, des bordereaux de concessions, des titres de recette, mise à jour des inhumations, reprise des concessions expirées et non renouvelées...
- Traitement du courrier

2) MOYENS

Effectif : 5 personnes (plus 10 personnes affectées aux cimetières)

Moyens matériels :

- 4 PC
- 2 imprimantes laser
- 1 imprimante pour l'édition des actes
- 1 machine à écrire

3) ACTIVITÉ

Activité comparée des exercices 2001-2003

DÉCÈS

Année	Total des actes de décès enregistrés	Dont personnes domiciliées à			Enfants sans vie
		Metz et décédées à Metz	Metz et décédées hors de Metz transcriptions	Hors de Metz et décédées à Metz	
2001	2153	784	118	1221	30
2002	2215	790	124	1256	45
2003	2324	948	116	1211	49

Établissement des certificats d'hérédité :

2001 : 3932

2002 : 4070

2003 : 4232

Il a été répondu à environ 2100 demandes de recherches d'héritiers.

CIMETIÈRES

Inhumations dans les cimetières messins

Inhumations	ANNÉE		
	2001	2002	2003
Concessions	649	702	805
Fosses communes	49	43	54
Mort-nés	11	27	30
Total	709	772	889

Vente et renouvellement des concessions

Concessions	ANNÉE		
	2001	2002	2003
Nouvelles	201	170	198
Renouvellements	291	322	370
Conversions	44	14	7
Total	536	506	575

Exhumations

Exhumations	ANNÉE		
	2001	2002	2003
Demandes d'exhumation	132	130	170
Corps exhumés	206	211	279

Autorisation diverses

Inhumations	ANNÉE		
	2001	2002	2003
Transports après mise en bière	1286	1329	1453
Transports sans mise en bière	508	540	539
Soins de conservation	492	681	772
Incinérations	565	658	735

SERVICE MUNICIPAL D'HYGIENE ET DE SANTE

1) LES MISSIONS DU SERVICE :

1.1) Médecine professionnelle et préventive :

Médecine professionnelle : les médecins exercent une surveillance médicale comprenant : une visite médicale d'embauche, une visite médicale annuelle au minimum, et un contrôle particulier concernant les agents en maladie depuis plus de vingt et un jours, les agents réintégrés après un congé parental, un congé de longue maladie ou de longue durée, les agents souffrant de pathologie particulière, les agents occupant des postes soumis à des risques spéciaux. Les médecins définissent la fréquence et la nature de ces visites obligatoires. Ils assurent, en outre, le contrôle des agents qui en font la demande.

Médecine préventive : les médecins interviennent comme conseiller auprès de l'autorité territoriale, des agents et de leurs représentants en ce qui concerne notamment l'hygiène générale des locaux de service, l'amélioration des conditions de vie et de travail, la protection des agents contre l'ensemble des nuisances et les risques d'accidents de service ou de maladie professionnelle ou à caractère professionnel. Ils travaillent en coordination avec l'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail.

1.2) Vaccinations :

Le service assure la gestion et la cohérence du fichier vaccinal de la population messine en lui communiquant des conseils de vaccination.

1.3) Gestion des produits pharmaceutiques :

Le service équipe les services municipaux et les écoles en armoire à pharmacie de premier secours. Il en gère le réapprovisionnement.

1.4) Inspection Sanitaire :

Les interventions s'effectuent par délégation de compétences de l'Etat pour les domaines suivants : les nuisances sonores, l'hygiène de l'habitat, l'hygiène alimentaire, la surveillance de l'eau potable et le contrôle des eaux de baignade, la lutte contre les nuisibles, les avis administratifs sur les permis de construire, les licences de restaurants et les débits de boissons.

1.5) Enregistrement des chiens dangereux :

La loi 99-5 du 6 janvier 1999 impose aux propriétaires ou détenteurs de chiens de première ou deuxième catégorie de déclarer ceux-ci à la mairie de leur lieu de résidence. Ces déclarations sont enregistrées au service.

1.6) Coordination du nettoyage des bâtiments et locaux municipaux :

Le nettoyage des locaux est assuré soit par des agents municipaux, soit par une entreprise de nettoyage

1.7) Gestion des produits d'entretien ménager (commandes et livraisons) pour l'ensemble des services

1.8) Gestion des dotations de vêtements de travail et accessoires de sécurité

1.9) Cellule Hygiène, Sécurité et Conditions de travail :

L'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail (ACMO) assiste et conseille l'autorité territoriale dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité.

A ce titre, il visite les agents sur leurs lieux de travail, réalise des études de postes, analyse les conditions de travail, améliore ou fait évoluer les équipements de protection individuelle, propose des solutions en complémentarité avec le médecin du travail.

Il coordonne la réactualisation des registres de sécurité et la mise en place du document unique d'évaluation des risques.

2) LES MOYENS DU SERVICE :

2.1) Moyens humains

1 Responsable de service Médecin Directeur
1 Responsable administratif

Médecine du Travail :

1 assistante de gestion secrétaire de direction
1 assistante de gestion secrétaire médicale
1 médecin

Inspection Sanitaire :

3 techniciens d'hygiène
1 technicien travaux bâtiments
1 employée bureautique

Dératisation Désinfection Désinsectisation :

1 agent désinfecteur

Vaccinations - Archives :

1 employée bureautique

Produits et matériel d'entretien :

1 agent de maintenance et hygiène locaux

Administration Comptabilité Personnel :

1 assistante de gestion

Maintenance et hygiène des locaux :

27 agents de maintenance et hygiène locaux

Hygiène sécurité et conditions de travail :

1 technicien d'hygiène

2.2) Moyens matériels :

Véhicules :

1 Renault Twingo et 1 Citroën Saxo principalement affectées à l'inspection sanitaire

1 Renault Express affectée à la cellule dératisation, désinfection, désinsectisation

1 Peugeot Partner affectée à la cellule produits et matériel d'entretien (livraisons)

Matériels spécialisés :

1 chaîne sonométrique

1 sonomètre

1 contrôleur de monoxyde de carbone

1 trousse d'analyse des eaux de piscines

1 thermomètre de poche infrarouge

1 thermomètre à sonde

2 pistolets d'alarme (effarouchement étourneaux)

3) ACTIVITÉS QUANTIFIABLES DE L'ANNÉE

3.1) - La Médecine professionnelle et préventive :

NATURE DES VISITES MÉDICALES	2002	2003
Visites de contrôle des agents municipaux	1417	787
Visites préliminaires au recrutement de nouveaux agents	348	267
Visites de titularisation	77	126
Visites d'aptitude à la conduite d'engins/habilitation électrique	-	14
Visites spécifiques (reprises du travail après maladie, réintégration, etc.)	431	246
Visites pour audiogramme seul	17	31
Visites pour vaccination seule	-	24
	2290	1495

PRESCRIPTIONS D'EXAMENS COMPLÉMENTAIRES	2002	2003
Radiographies pulmonaires	541	482
Analyses médicales (sang, urine, selle, etc...)	191	191
Bilan de santé	60	109
	792	782

AUDIOGRAMMES	2002	2003
(dont 31 visites 2003 pour audiogramme seul)	21	57

VACCINATIONS	2002	2003
Vaccins contre la grippe	276	284
Rappels de vaccinations (dont 24 visites pour vaccination seule)	80	77
	356	361

ETUDES DE POSTES	2002	2003
	19	22

3.2) La gestion du fichier vaccinal :

La gestion du fichier vaccinal par le Service implique de prodiguer aux messins des conseils de vaccination. Un courrier personnalisé leur est adressé.

CONSEILS PERSONNALISÉS 2002	CONSEILS PERSONNALISÉS 2003
3852	4385

3.3) L'inspection sanitaire :

LES ACTIVITÉS	2002	2003
MANIFESTATIONS (demandes d'autorisation et avis)	76	15
PERMIS DE CONSTRUIRE - DECLARATION DE TRAVAUX - INSTALLATIONS COMMERCIALES (études et avis)	84	116
RENSEIGNEMENTS URBANISME (demandes de certificats saturnisme, termites, amiante)	76	102
INTERVENTIONS BRUIT Bruits de loisirs (bars, discothèques, restaurants) Bruits de voisinage (équipement, climatiseurs, ventilateurs) Bruits de voisinage (comportement) Bruits de trafic (chantiers, travaux)	23 12 14 2	6 16 14 7
HYGIENE ALIMENTAIRE Conseils et renseignements Contrôles préventifs (bars, restaurants, boulangeries, snacks...) Avis sur demande de licences ou autorisation administrative Nuisances diverses	28 146 132 -	10 42 179 5
INTERVENTIONS INSALUBRITE Chauffage défectueux Humidité, infiltrations d'eau Logements insalubres Intoxications monoxyde de carbone et prévention appareils de combustion Divers Immeubles abandonnés Plaintes liées à la présence d'animaux	11 109 9 115 - 2 50	3 5 45 4 13 4 41
DEPIGEONNISATION Captures pigeons	224	284
DESINFECTIONS Prévention Insalubrité Décès	9 4 5	51 9 5
DESINSECTISATIONS Blattes Fourmis Puces Autres	15 13 32 -	37 12 5 7
DERATISATIONS Interventions et campagnes de prévention	115	77
DIVERS	-	13
RENSEIGNEMENTS DIVERS (enquêtes, demandes de renseignements)	-	22

3.4) Enregistrement des chiens dangereux :

CATÉGORIES	2002	2003
1ÈRE	3	2
2ÈME	41	51

3.5) Coordination de l'entretien-nettoyage des bâtiments et locaux municipaux :

2003 : 27 agents répartis sur 7 sites + une entreprise de nettoyage sur 10 sites
(idem pour 2002)

3.6) Gestion des produits d'entretien pour l'ensemble des services municipaux :

Pendant l'année scolaire septembre 2002 à juin 2003, le service a assuré 590 livraisons, se répartissant comme suit :

- 400 livraisons dans les maternelles
- 190 livraisons dans les écoles primaires

Pour les services municipaux, le comparatif 2002/2003 concernant les livraisons s'établit par année budgétaire comme suit :

2002	2003
255	282

3.7) Cellule Hygiène et Sécurité :

La cellule ayant été créée fin 2002, seules des données chiffrées concernant l'exercice 2003 peuvent être fournies :

Interventions dans les services :

- Interventions programmées : 48
- Interventions ponctuelles : 60
- Interventions suite à une demande : 12
- Interventions inopinées : environ 5 par semaine

Les services concernés par cette première année d'activité sont les suivants : CTM, imprimerie, musées, médiathèque, cadre de vie, espaces verts, jeunesse et sports, circulation et signalisation, cimetières.

3.8) Gestion des dotations de vêtements de travail et des accessoires de sécurité :

Depuis juillet 2000, le service centralise les demandes nouvelles et les modifications d'attribution des vêtements de travail et des accessoires de sécurité. Les modifications d'arrêtés en matière de dotations vestimentaires sont établies et conservées par le service.

MODIFICATION D'ARRETES 2002	MODIFICATION D'ARRETES 2003
10	11

4) PERSPECTIVES D'EVOLUTION :

4.1) Médecine Professionnelle :

- Mise en place d'une gestion de l'absentéisme relatif aux visites médicales
- Gestion automatisée des convocations,
- Récupération du retard accumulé en 2003 dans les convocations

4.2) Médecine Préventive :

- Réactivation des campagnes de prévention en matière de lutte contre le tabac, l'alcool et le cancer avec la participation de la CRAM et des associations concernées par ces actions.

- Analyse qualitative des accidents de travail (en lien avec l'ACMO, les services et la DRH), générant des propositions de mesures de prévention à soumettre au CHS.

4.3) Pharmacie :

- Extension du livret de premier secours (conseils + produits), distribué précédemment dans les écoles, à tous les services de la Ville, par le biais des "correspondants sécurité "

- Réactivation de ce livret dans les écoles

4.4) Inspection sanitaire :

- Renforcement des inspections d'hygiène alimentaire et mise en place d'un planning des contrôles à effectuer en préventif et en curatif.

- Poursuite des mesures coercitives (amendes, fermetures d'établissement)
- Élaboration d'un livret reprenant les règles de base en matière d'hygiène alimentaire servant de départ à une campagne de prévention

4.5) Accessoires, vêtements de travail et de sécurité :

Réflexion à mener avec la Direction Générale et les services concernés, à savoir, l'administration générale et le SMHS portant sur :

- Le contrôle de l'adéquation des demandes des services aux arrêtés de dotations.
- La répartition des tâches

4.6) Sécurité, Hygiène et Conditions de travail :

- Élaboration des fiches de poste des correspondants " sécurité "
- Mise en place du Document Unique

4.7) Informatisation et nouvelles technologies :

- Réactualisation de la base générale : santé et sanitaire (champs et critères, écrans de saisie, règles de saisie, sécurisation)
- Informations sur le Web : conseils de vaccinations- conseils en hygiène alimentaire, rappel de la législation en matière de déclaration de chiens dangereux
- Utilisation de l'Intranet pour les commandes de produits des services ou pour une information ponctuelle

MISSION HANDICAP

1 - LES MISSIONS DU SERVICE

A - Une action transversale

Ce service doit être au quotidien en lien avec l'ensemble des services municipaux pour favoriser la prise en compte des besoins des personnes handicapées dans tous les projets d'aménagement, de construction et de réhabilitation mais également dans chaque champ de la vie sociale dans lequel la Ville de Metz joue un rôle.

Ce service ne doit pas être le service "réfèrent" traitant des questions du handicap de façon quasi externalisée. Il doit travailler aux réponses à apporter avec les autres services en les imprégnant de ses réflexions afin que ceux-ci puissent les intégrer dans leur domaine de compétence.

Ce service doit aussi être initiateur de projets communs.

B - Une mission de sensibilisation

- interne

Organiser des journées de formation-information sur le thème du handicap décliné dans tous les champs de compétences couverts par les services de la Ville de Metz.

Défendre l'idée que notre service, au-delà du handicap, apporte des réponses à l'ensemble de nos concitoyens qui, un jour ou l'autre, pourraient être confrontés, à des degrés divers, à des situations de handicap (vieillesse, parent avec un landau, accident, etc.).

- externe

Participation à des groupes de travail, à des salons, à des journées de formation-information.

C - Un pôle accueil - communication

Accueillir, informer, orienter le public concerné.

Permettre la *communication* entre les personnes déficientes auditives et les services municipaux.

Développer l'interactivité avec nos concitoyens (échange, information, etc.) grâce aux nouvelles technologies (cybermairie, Internet, etc.).

Prendre en compte les remontées directes du terrain (personnes concernées et professionnels du handicap) afin de permettre une participation active et citoyenne des personnes handicapées elles-mêmes.

2 - LES MOYENS DU SERVICE :

A - Moyens humains

- 1 Chef de Service
- 1 Chargé de Mission
- 1 Professionnelle Bilingue (français/langue des signes)

B - Moyens matériels

3 ordinateurs iMac

3 - L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2003

A - Principaux partenariats avec les services de la Ville de Metz

- Service N.T.I.C. : *Medianet* - mise en place d'outils facilitant l'accès de tous à Internet.
- Service Population - Accueil : poursuite de l'aménagement des bureaux de vote de la Ville de Metz pour faciliter leur accès aux personnes à mobilité réduite.
- Service Gestion Foncière et Urbanisme : suivi des dossiers de permis de construire instruits en sous-commission départementale pour l'accessibilité des personnes handicapées dans les établissements recevant du public.
- Service Politique de la Ville : suivi du Grand Projet Ville.

B - Organisation d'événements

- Accueil de Madame Marie-Thérèse BOISSEAU, Secrétaire d'Etat aux personnes handicapées, à Metz le jeudi 6 mars.
- Animation d'un stand au Forum Santé LORMED les 14, 15 et 16 mars.
- Manifestations diverses à l'occasion de la Journée Nationale de l'Audition le jeudi 12 juin dans les salons de l'Hôtel de Ville de Metz.
- Déplacement de Madame Gisèle CAUMONT, personne handicapée française exilée en Suède, venue témoigner, dans le cadre de l'Année européenne des personnes handicapées, de la politique suédoise en faveur des personnes handicapées, le 15 octobre lors de l'assemblée générale de l'Union Départementale des C.C.A.S. de Moselle.
- Exposition des oeuvres du sculpteur non-voyant Doris du 13 au 29 novembre aux Caves Sainte-Croix.

C - Principaux partenariats extérieurs

- Centre National de la Fonction Publique Territoriale et Institut Régional d'Administration : conseils pour la mise en place de formations sur le thème du handicap.
- Office de tourisme de Metz : évaluation de l'accessibilité de certains lieux de culte, lieux culturels et restaurants.
- Conseil Général de la Moselle : réflexions sur les axes du schéma départemental en faveur des personnes handicapées.

- Lycée Georges de la Tour - Brevet de Technicien Supérieur en Economie Sociale et Familiale : état des lieux de l'accessibilité des écoles publiques de Metz réalisé par les élèves.

- Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports : mise en place d'une formation Sport et Handicap pour les personnels d'accueil dans les infrastructures sportives et participation à la commission Sport et Handicap.

- Association des Maires de France : élaboration d'un guide à l'usage des élus locaux.

- Université de Metz : participation à l'élaboration du Challenge Handicaps et Technologies.

D - Interventions

- Colloque sur le thème "De la formation à l'action, vers la construction d'un réseau", organisé par l'Institut Régional d'Administration de Metz le jeudi 6 mars.

- Conférence sur les enjeux de l'intégration des personnes handicapées, organisée par l'association "Prends-moi la main" le mardi 13 mai à Commercy.

- Formation-Information Sport et Handicap organisée par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sport et la Ville de Metz les 8, 20,21 septembre et le 6 octobre au Palais des Sports Saint-Symphorien.

- Formation "Handicap vers une citoyenneté à part entière", organisée par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale le mardi 14 octobre à l'E.N.A.C.T. de Nancy.

- Formation "Gestion des Ressources Humaines" : comment intégrer, accueillir et reclasser les agents handicapés ou en situation difficile", organisée par l'Institut Régional d'Administration de Metz, le lundi 20 et le mardi 21 octobre.

- Débat national sur l'intégration scolaire des personnes handicapées, organisé le mercredi 3 décembre au lycée Georges de la Tour.

- Soirée rencontre-échange organisée par la Mairie de Bitche à l'occasion de l'ouverture du week-end "Téléthon" le jeudi 4 décembre.

4 - LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

- Renforcer nos actions et nos collaborations à l'interne et à l'externe.

- Développer l'usage de l'outil "Nouvelles Technologies" pour plus d'interactivité et donc de proximité avec nos concitoyens.

- Développer le travail initié avec l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Messine (AGURAM) sur la révision du plan de déplacement urbain.

- Développer la réflexion engagée avec la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole (CA2M) sur la mise en place d'une politique de transport qui combine la mise en accessibilité du réseau de bus et l'offre d'un service de transport spécialisé (type GIHP) digne de ce nom.

- Etudier les nouvelles dispositions issues de la révision de la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées du 30 juin 1975, actuellement en discussion au Sénat, pour identifier celles qui entreront dans le champ de compétence de la commune.

**DIRECTION DES FINANCES,
DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
DES AFFAIRES SCOLAIRES,
DES MAIRIES DE QUARTIERS
ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE**

- ◇ **Finances**
- ◇ **Développement Economique**
- ◇ **Affaires Scolaires**
- ◇ **Mairies de Quartiers**
- ◇ **Politique de la Ville**

SERVICE DES FINANCES

1 - LES MISSIONS DU SERVICE

La mission principale du Service des Finances est la "BONNE GESTION" financière de la commune afin de mieux connaître ses MARGES DE MANOEUVRE.

Pour ce faire, le premier outil est l'analyse financière, qui prend en compte les risques de l'avenir et notamment ceux liés au comportement de l'Etat (réformes de la fiscalité locale, décentralisation, dotations globales diverses), mais aussi l'intercommunalité (transferts de compétences à la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole)

L'activité du Service des Finances est donc double :

- ELABORATION du budget,
- SUIVI et CONTROLE de L'EXECUTION du budget.

L'élaboration du budget passe par la définition des grandes options retenues par le Conseil Municipal (plan quinquennal d'investissement 2002 - 2006 et programme biennal d'investissement) et ensuite, par leur traduction en termes réglementaires : répartition entre investissement et fonctionnement, affectations de crédits en fonction des priorités, conséquences des modes de gestion ou de la politique tarifaire.

Le suivi et le contrôle de l'exécution budgétaire concerne à la fois le respect du délai global de paiement des dépenses et la bonne réalisation par les services gestionnaires des diverses recettes.

En effet, même si le budget est annuel, celui-ci ne peut être construit en oubliant les précédents, (fixation des dépenses obligatoires, analyse du rythme d'évolution des recettes) ni en oubliant les suivants (niveau des dépenses, mais aussi des recettes induites par de nouveaux investissements, choix des diverses politiques, en particulier, la politique salariale équilibre emprunt - autofinancement).

Pour atteindre ce double objectif, le Service des Finances est scindé en deux cellules (annexe 1 : organigramme).

1) Le Bureau de la Prévision

DISPONIBILITE DES CREDITS

D'un point de vue technique, le Bureau de la Prévision doit s'assurer de la disponibilité des crédits budgétaires par rapport aux différents services, dans les deux domaines du budget, l'investissement et le fonctionnement (spécialisation d'un cadre de gestion budgétaire dans chacun des domaines).

Plus particulièrement, la Cellule Programmation Budget :

- gère le suivi du plan quinquennal d'investissement et l'élaboration du programme biennal d'investissement ;
- élabore les budgets primitifs et supplémentaires ainsi que les comptes administratifs pour le budget principal et les trois budgets annexes ;
- gère au quotidien les décisions modificatives et virements de crédits ;
- suit des dossiers spécifiques et vérifie les rapports des services devant être présentés au Conseil Municipal.

2) Le Bureau de la Comptabilité

DELAI DE PAIEMENT ET REALISATION DES RECETTES

Du point de vue technique, la Cellule Comptabilité est le garant du respect du délai global de paiement par les services (45 jours au 1er Janvier 2004, dont 30 jours pour l'ordonnateur et 15 jours pour le comptable) et la bonne réalisation des diverses recettes.

En particulier, dans le cadre de nomenclature comptable M 14, la cellule comptable :

- * engage et mandate les dépenses (annexe 4) ;
- * saisit les entrées de factures et traite les relances ;
- * émet les titres de recettes (annexe 4) ;
- * saisit les données pour l'établissement de l'état de l'inventaire des biens amortissables et non amortissables pour tous les services municipaux.

Par le biais de la Régie Centrale (recettes et avances), le Régisseur encaisse des recettes (plans, photocopies,..) et paie des petites dépenses. Il établit les arrêtés de création et de modification des régies ainsi que la nomination des régisseurs.

L'enregistrement des marchés et actes administratifs passés par les services est effectué au Secrétariat.

Un Observatoire Fiscal a en charge l'analyse des composantes et des facteurs d'évolution de la matière fiscale de la commune (trois taxes ménages), avec analyse des ressources y compris les compensations (évolution des bases, répartition des établissements par zone géographique et sectorielle).

De manière globale, la fonction financière VEILLE au respect de la contrainte de l'EQUILIBRE FINANCIER GLOBAL, prépare les rapports financiers pour le Conseil Municipal et présente ces rapports à la Commission des Finances.

2 - LES MOYENS DU SERVICE

*** Moyens humains**

23 agents, qui représentent 21,2 équivalents temps plein

*** Moyens matériels**

24 PC et 8 imprimantes dont 1 couleur

3 - L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2003

Emission de 21.423 mandats, 4.166 titres de recettes, 26 réductions de mandats et 329 réductions de recettes.

Régies de Recettes et d'Avances : encaissement de 18.443,83 € de recettes et paiement de 9.247,90 € de dépenses.

Clôture du budget annexe boucle locale haut débit, transféré à la CA2M.

Acquisition de deux progiciels, l'un permettant de simuler une politique d'abattement et de réaliser des études sur l'impact d'une réforme induite par les lois de finances (A2F), l'autre favorisant un meilleur suivi des crédits de manière rétrospective sur plusieurs exercices (MGDIS).

Prise en compte de l'intercommunalité : études, tableaux, constats, synthèses.

Mise en oeuvre d'une procédure de consultation de leurs comptes par les entreprises et fournisseurs de la Mairie (fichier de 2.900 tiers).

4 - LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Les quatre objectifs clefs suivants :

- MARGES DE MANOEUVRE ;
- DISPONIBILITE DES CREDITS ;
- DELAI GLOBAL DE PAIEMENT ;
- et REALISATION DES RECETTES,

génèrent naturellement les perspectives d'évolution, enjeux et projets suivants :

- améliorer la rétrospective et la prospective, en relation avec le Service des Finances de la CA2M (problème de sécurité et fiabilité/automatisation) ;

- mise en oeuvre d'une procédure "type" autorisation de programme/crédits de paiement, au niveau technique et interne au Service des Finances afin d'une part de mettre en relation le suivi du plan quinquennal d'investissement et les budgets annuels, et d'autre part de suivre plus finement les programmes pluriannuels (ZAC Amphithéâtre, etc.) ;

- réactiver un réseau de correspondants financiers, pour diffuser dans les services fonctionnels et opérationnels chargés de la mise en oeuvre des décisions une culture financière et recentrer les agents du Service des Finances sur une mission d'assistance et de contrôle ;

- inciter les services à utiliser les outils financiers (exemple : saisie du budget) ;

- réactivation de l'Observatoire Fiscal ;

- veille sur le respect du délai global de paiement ;

- mise en place d'outils financiers et comptables à destination des chefs de service ;

- amélioration des tableaux de bord ;

- mise en oeuvre de la réalisation et suivi des recettes, mission dévolue à la Cellule Comptabilité

- développement de l'inventaire du patrimoine ;

- rationalisation par les services des inscriptions de décisions modificatives et des virements de crédits. Ce travail est déjà engagé par la Cellule Prévision, ce qui explique la diminution de ces transferts de crédits en 2003 par rapport à 2002 ;

- pérenniser l'existence des trois antennes financières par une répartition équitable du travail ;

- favoriser la polyvalence du personnel pour traiter les dossiers qui ne présentent pas de particularités : ainsi, les cellules qui auraient une charge de travail réduite à un moment donné pourraient soulager temporairement une cellule où l'activité serait plus intense ;

- en 2004, analyser le dossier "taxe sur la valeur ajoutée" (T.V.A.) en coordination avec le Service Contrôle de Gestion et le traduire de manière budgétaire ;

- dans ces perspectives, mettre en oeuvre avec la Direction du Personnel, un plan de formation des agents, afin d'augmenter l'expertise et la qualification et favoriser les évolutions de carrière par la préparation des concours ;

- CYBER - MAIRIE :

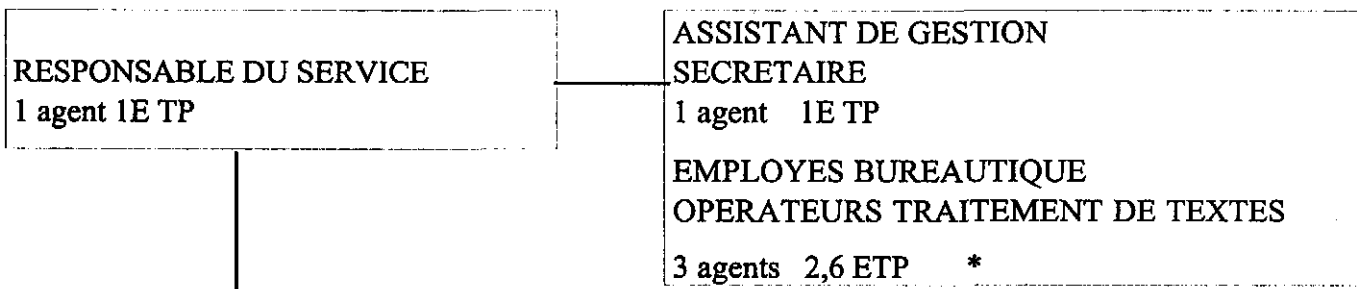
* conforter la consultation par les entreprises et les fournisseurs de leur compte budgétaire ;

* créer des supports CD pour les documents budgétaires ;

* mettre à jour le guide du correspondant financier, et le mettre en ligne via Internet.

ORGANIGRAMME SERVICE DES FINANCES

ANNEXE 1



BUREAU DE LA PREVISION

RESPONSABLE ADMINISTRATIF
 1 agent 1E TP

CADRES DE GESTION ADMINISTRATIVE
 2 agents 1,8 ETP

ASSISTANT DE GESTION
 1 agent 1E TP

TOTAL	
ASSISTANT DE GESTION-SECRETARE	1
ASSISTANT DE GESTION-SECRETARE COMPTABLE	13
CADRE DE GESTION ADMINISTRATIVE	3
EMPLOYE BUREAUTIQUE	3
RESPONSABLE ADMINISTRATIF	2
RESPONSABLE DE SERVICE	1
Nombre d'agents	23
Nombre de postes	23
Equivalents temps plein (ETP)	21,7

BUREAU DE LA COMPTABILITE

RESPONSABLE ADMINISTRATIF
 1 agent 1E TP

CADRE DE GESTION ADMINISTRATIVE
 1 agent 1E TP

ASSISTANTS DE GESTION
 7 agents 6E TP

3 ANTENNES FINANCES	
6 ASSISTANTS DE GESTION	
- Teilhard de Chardin	3 agents 2,3 E TP
- THIONVILLE	2 agents 2 E TP
- COMPLEXE SAINT SYMPHORIEN	1 agent 1 ETP

* dont 0,5 ETP affecté au service "administration générale"
 soit 21,2 ETP

ANNEXE 2

STATISTIQUES TRANSFERTS DE CREDITS 2002

2002	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
DM 2	100											
DM 3				47								
DM 4					36							
AS 2						146						
AS 3									40			
AS 4										59		
AS 5											88	
TOTAL DM												516
VA 2	196											
VA 3				88								
VA 4					91							
VP 2						260						
VP 3									62			
VP 4										123		
VP 5											145	
VP 6	(dont serv.05 : 3 virements de + 100 lignes 5 virements de + 60 lignes)											137
TOTAL VIREMENTS												1102
TOTAL GENERAL												1618

ANNEXE 3

STATISTIQUES TRANSFERTS DE CREDITS 2003

2003	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	TOTAUX
DM 2	69												
DM 3				42									
DM 4					26								
AS 2						84							
AS 3									44				
AS 4										38			
AS 5											61		
TOTAL DM													364
VA 2	152												
VA 3				104									
VA 4					96								
VP 2						203							
VP 3									92				
VP 4										134			
VP 5											99		
VP 6												148	
TOTAL VIREMENTS													1028
TOTAL GENERAL													1392

Annexe 4

OPERATIONS COMPTABLES 2003
(Engagements, Factures, Mandats, Titres et Réductions)

Années	Mandats BP + Budgets annexes	Réductions mandats	Titres BP + Budgets annexes	Réductions titres	Opérations* BP Ville Metz
2000	23519	35	4615	400	75607
2001	23236	40	4531	677	74956
2002	21993	28	3491	711	70209
2003	21423	26	4166	329	68790

* Opérations : Nbre de mandats x 3 (engagements factures mandats) + nbre titres+ nbre réduction de mandats et titres

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Au 1er janvier 2003, l'activité développement économique a été reprise pour partie par la Communauté d'Agglomération Metz-Métropole (CA2M).

De fait, un transfert partiel de l'effectif de la Direction de l'Action Economique de la Ville s'est opéré vers la CA2M, au sein du Pôle Développement Economique et Enseignement Supérieur-Recherche, la Ville de Metz conservant une équipe, intégrée à la Direction Générale.

L'effectif de cette entité comprend un chargé de mission, rejoint en août 2003 par un administratif.

Les missions incombant à la Ville de Metz en matière économique se déclinent comme suit :

- accueil des acteurs économiques
- suivi de l'implantation des entreprises
- participation à la réflexion du développement urbain
- valorisation du territoire messin
- urbanisme commercial
- subvention attribuées à divers organismes
- amélioration qualitative des zones d'activités
- animation des zones d'activités

I - ACCUEIL DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Outre l'accueil téléphonique et le traitement des courriers, une soixantaine d'acteurs économiques ont été reçus par le service.

Parmi eux, 30 entreprises souhaitant s'implanter ou se développer sur le territoire communal, 15 promoteurs-investisseurs, le solde étant constitué d'organismes associatifs ou collectivités en lien avec le développement économique de la Ville.

La plupart des contacts sont traités par les services de la CA2M et de la Ville, de manière complémentaire, en fonction du souhait d'implantation de l'entreprise et de la vocation des sites d'accueil.

II. SUIVI DE L'IMPLANTATION D'ENTREPRISES

Outre le commerce, les zones d'activités nommées ci-dessous sont de compétence Ville de Metz :

- Metz-Deux Fontaines
- Zone Adjacente au Port
- Metz-Hauts de Queuleu
- Metz-Sébastopol
- Metz-Actipôle
- Metz-Petite Voëvre
- Metz-Grange aux Bois (partie économique)

Sur les 30 recherches foncières ou immobilières sur le ban communal, 10 aboutiront à une implantation.

Ainsi, la Zone Adjacente au Port, Metz-Petite Voëvre et Metz-Deux Fontaines ne disposent plus de réserve foncière.

Seules les zones d'activités de Metz-Hauts de Queuleu, Metz-Actipôle, Metz-Sébastopol et Metz-Grange aux Bois permettent au 31 décembre 2003 d'accueillir des entités économiques en quête d'implantation.

III. PARTICIPATION À LA REFLEXION DU DÉVELOPPEMENT URBAIN

Face à une situation de pénurie foncière sur l'ensemble du territoire messin, la Ville et la CA2M réfléchissent à la création de nouvelles zones d'activités.

Parmi elles,

- la poursuite d'une zone d'activités industrielles, artisanales et commerciales à l'est de la ville (40 hectares),
- la création d'un site économique intégré au Grand Projet de Ville (13 hectares),
- le Quartier de l'Amphithéâtre (25 hectares)

De par sa bonne connaissance du marché de l'immobilier d'entreprises, le service du Développement Economique participe aux réflexions menées par les différents services et organismes en charge du développement messin.

IV. VALORISATION DU TERRITOIRE MESSIN

Plusieurs actions ont été menées en 2003 pour valoriser la dynamique économique de la Ville de Metz.

- édition bi-hebdomadaire d'une lettre électronique reprenant l'actualité principale en lien avec le développement économique,
- double page dans Vivre à Metz réservée à l'information économique de la Ville,
- édition de 2 400 plaquettes économiques,
- participation, en lien avec la CA2M, à l'édition 2003 du MIPIM (Marché International de la Promotion Immobilière)

V. URBANISME COMMERCIAL

Monsieur le Maire est appelé, soit en tant que Maire de la commune d'implantation, soit en tant que Maire de la commune la plus peuplée de l'agglomération multicommunale, à siéger à la Commission Départementale d'Equipement Commerciale (CDEC) de la Moselle.

A ce titre, le service du Développement Economique analyse les demandes d'autorisations et propose un avis relatif à l'implantation de commerce dont la superficie est supérieure à 300 m² ou s'installant dans une Zone d'Activités Commerciales.

15 demandes ont été instruites couvrant l'ensemble du territoire de l'agglomération multicommunale. Aucune demande ne concernait la Ville de Metz.

Ce chiffre est à mettre en parallèle avec les 35 dossiers traités en 2002. Il a suivi une tendance nationale dans un contexte économique morose.

VI. SUBVENTIONS ATTRIBUÉES À DIVERS ORGANISMES

Le développement économique a la charge de la gestion administrative, financière et juridique de certains dossiers, notamment par le biais de versement de cotisations.

En 2003, la Ville de Metz a cotisé :

- au Syndicat Intercommunal à Vocation Touristique du Pays Messin (SIVT),
- à la Maison de la Lorraine,
- au Comité Départemental du Tourisme (CDT),
- à la Conférence Nationale du Tourisme Urbain,
- à Metz-Congrès.

En 2003, le Développement Economique a subventionné également les organismes suivants :

- l'Office de Tourisme de Metz-Cathédrale,
- le CRECI X 2000,
- le CAPEM,
- etc...

Dans le cadre de la Loi ATR et des délégations de services publics, le Développement Economique suit, en collaboration avec d'autres services municipaux, certains dossiers (Réseau Haut débit Lothaire, Abattoirs, Association Office de Tourisme Metz-Cathédrale, CRECI, etc...).

VII. ABATTOIRS

Le développement économique a eu la charge administrative, financière et juridique de ce dossier.

La vente à CHARAL s'est concrétisée le 1er avril 2004.

(commission consultative des abattoirs, taxe d'usage, reversement de l'excédent de la taxe d'usage, évaluation fiscale, rapports, notes, points au conseil municipal, plan de trésorerie, projection, subventions, emprunts, déclassement des abattoirs et cession des abattoirs...).

VIII. AMÉLIORATION QUALITATIVE DES ZONES D'ACTIVITÉS

La Ville consacre un budget annuel à l'amélioration des zones d'activités dont elle a conservé la compétence.

En 2003, il a s'agit essentiellement de la poursuite de l'harmonisation de la signalétique. Trois totems d'entrée de zone sur Metz-Actipôle et Nouveau Port ont été implantés.

Les Relais Information Service, implantés sur Metz-Actipôle, Metz-Deux Fontaines et Metz-Sébastienopol, ont été remis à jour au cours du second semestre 2003.

IX. ANIMATION DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Une réunion bimestrielle s'est tenue avec les membres de l'Association Syndicale de Metz-Actipôle.

Cette même démarche a débuté avec les entreprises de Metz-Deux Fontaines et se poursuivra en 2004 sur les autres sites d'activités.

SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES

1) LES MISSIONS DU SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES

Le rôle essentiel du Service des Affaires Scolaires est de gérer l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires dépendant de la Ville de Metz. Leur nombre est ramené à 80 répartis en 44 maternelles et 36 élémentaires.

Ces missions incluent précisément :

- le patrimoine scolaire (maintenance, gros entretien, construction, amélioration, équipement),
- les effectifs (carte scolaire, inscriptions, programmation),
- le budget et les crédits de gratuité scolaire,
- la restauration scolaire,
- l'animation scolaire (subventions activités pédagogiques, projets d'écoles ...),
- les logements de service affectés aux enseignants,
- le personnel, (personnel de restauration scolaire, agents territoriaux spécialisés en écoles maternelles ATSEM, concierges et personnel administratif et technique).

2) LES MOYENS DU SERVICE

A - Effectif et mouvement de personnels :

a) ATSEM : Le Service des Affaires Scolaires compte 145 Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles.

Les mouvements de personnel ont été les suivants en 2003 :

- CES : 0
- ATSEM :
- . Recrutements : 3
- . Départs : 3

b) - Agents de restauration

Agents titulaires : 28 personnes

c) - Concierges :

32 concierges sont présents dans les écoles. Les mouvements de personnel ont été les suivants :

- . Recrutement: 1
- . Départs : 2

d) - Personnel administratif :

L'effectif administratif est de 18 agents.

. <u>Recrutements</u> :	3
. <u>Départs</u> :	2

e) Personnel ouvrier :

Le Service des Affaires Scolaires dispose d'une équipe d'ouvriers chargés des interventions et dépannages urgents (hors électricité) dans les écoles. Cette équipe effectue également les mises en place de mobilier en cas d'ouverture de classe ou déménagement au sein d'une école.

Elle se compose de 3 agents d'entretien, dont 1 particulièrement chargé du remplacement de concierges malades.

B - Les moyens matériels

La plupart des postes de travail administratif, ainsi que les responsables de restaurants scolaires et le Chef de Cuisine disposent d'un micro-ordinateur Mac ou PC et des logiciels ou progiciels à la bonne tenue de leurs tâches respectives.

L'équipe technique dispose de l'ensemble de l'outillage nécessaire aux différents métiers qui la composent.

A noter que des balayeuses de cours, souffleurs électriques ou thermiques, machines à haute pression, sont à disposition des concierges, à la demande.

3) ACTIVITE DE L'ANNEE 2003

A - Etat des classes

Nombre total de classes :	473
Ecoles maternelles :	162
Ecoles élémentaires :	268
Ecoles spécialisées :	43

Maternelles

Attribution

. St Eucaire 6 Rue de l'Epaisse Muraille	attribution du 4ème poste
. Au Pommier Rose 13 Rue Christian Pfister	attribution du 6ème poste

Suppression

. La Colombière 2 Rue de Bourgne	retrait des 4 postes en raison de la fermeture de l'école
-------------------------------------	---

Fusion d'écoles

- . Fusion des écoles maternelles Les Bleuets et Les Sources
- . Fusion des écoles maternelles Les Capucines et Les Clématites

Elémentaires

Attribution

- . Erckmann Chatrian 1
9 Rue du Dauphiné attribution du 9ème poste élémentaire
- . Erckmann Chatrian 2
9 Rue du Dauphiné attribution des 7ème, 8ème, 9ème postes élémentaires et attribution d'un poste soutien ZEP (par transfert de Descartes)
- . Plantières
6 Rue de la Croix de Lorraine attribution d'un poste CLIS (par transfert de Descartes)
- . Gaston Hoffmann
12 Rue de l'Abreuvoir attribution du 6ème poste élémentaire
- . Jules Verne
11 Rue de Pange attribution d'un poste d'adaptation E et d'un poste ZIL (transfert de Descartes)
- . Louis Pergaud
2 Rue Jules Michelet attribution d'un poste de psychologue et d'un poste de rééducateur G (transfert de Descartes)
- . St Eucaire
6 Rue de l'Epaisse Muraille attribution d'un poste de CLIN
- . Chemin de la Moselle
4 Rue Yvan Goll attribution d'un poste de CLIN
- . Bellecroix 1
9 Avenue de Lyon attribution d'un 1/2 poste de psychologue sous réserve de nomination d'un personnel spécialisé
- . Ste Thérèse
8/10 Rue du XX° Corps Américain attribution d'un 1/2 poste de psychologue sous réserve de personnel spécialisé

Suppression

- . La Corchade
23 Rue Faulquenel retrait du 6ème poste élémentaire
- . Les Bordes
12 Rue du Professeur Jeandelize retrait du 6ème poste élémentaire
- . Plantières
6 Rue de la Croix de Lorraine retrait du 9ème poste élémentaire
- . Les Isles
13 Rue St Vincent retrait du 7ème poste élémentaire
- . Jean de la Fontaine
6 Rue de Mercy retrait du 9ème poste élémentaire

. Pilâtre de Rozier 1 Rue du Pâtural Barbet	retrait du 12ème poste élémentaire
. Queuleu 17 Rue Dominique Macherez	retrait du 13ème poste élémentaire
. Le Graouilly 14 Rue du Graouilly	retrait du 8ème poste élémentaire
. Auguste Prost 33 Rue Auguste Prost	retrait du 12ème poste élémentaire
. St Eucaire 6 Rue de l'Epaisse Muraille	retrait d'un poste CLIS 3
. Ecole de Plein Air de Landonvillers	retrait du 5ème poste élémentaire
. Descartes 10 Rue du Beaujolais	retrait de tous les postes, fermeture de l'école en raison de la restructuration de Borny

B - Effectifs scolaires 2003 - 2004

	<u>ENSEIGNEMENT PUBLIC</u>	<u>ENSEIGNEMENT PRIVE</u>
*1er cycle		
Maternelles	3 978	279
Elémentaires	6 215	586
<u>TOTAL 1er Cycle</u>	10 193	865
dont :		
Handicapés moteurs	13	
Déficients visuels	15	
Handicapés auditifs	7	
EPA de Landonvillers	43	
CLIS - CLAD - CLIN	143	

Ces nouvelles statistiques confirment le fléchissement continu de la courbe des effectifs, de l'ordre de 3,63 % par rapport au chiffre des élèves du 1er cycle de l'année précédente.

TOTAL ENSEIGNEMENT SPECIALISE **221**
(avec CLIS, CLIN, CLAD)

	<u>ENSEIGNEMENT PUBLIC</u>	<u>ENSEIGNEMENT PRIVE</u>	
* Secondaire			
Collèges	6 919	954	
Lycées	9 298	276	
Lycées Techniques et professionnels	2 399	1 083	
<u>TOTAL SECONDAIRE</u>	18 616	2 313	
<u>TOTAL GENERAL</u>	<u>29 030</u>	<u>3 178</u>	<u>32 208</u>

C - Crédits de fonctionnement des écoles publiques 2003

a) Fournitures collectives

Les crédits de fonctionnement dits de "gratuité scolaire", fixés à : :

- 26,70 € par élève de maternelle
- 29,75 € par élève en élémentaire
- 35,85 € par élève en classe spécialisée (classes d'intégration, d'initiation).

correspondent à une dépense totale de 194 298,05 € en élémentaire et de 108 482,10 € en maternelle.

Un crédit supplémentaire de 198,20 €, a été alloué, pour le fonctionnement des classes ouvertes (CLAD), aux écoles élémentaires suivantes :

Saint Eucaire	Erckmann Chatrian 2 (2 classes)
Déficients Visuels	Maurice Barrès 1 (2 classes)
Auguste Prost	Maurice Barrès 2
Jean Monnet	Jean Moulin
Descartes	De la Seille
les Isles	Magny-Plaine
Claude Debussy	Jean de la Fontaine
Château Aumiot	Bellecroix 1
Erckmann Chatrian 1	Louis Pergaud

L'ouverture de 6 nouvelles classes et le transfert des classes suite à la fermeture de Descartes, en 2003, ont occasionné pour le Service des Affaires Scolaires une dépense de :

5 533 €

La Ville de Metz alloue également 3,05 € par élève de maternelle pour permettre à l'école d'organiser une petite fête à l'occasion de Noël, soit :

12 105,45 €

b) Crédits de fonctionnement des institutions parascolaires

Les Réseaux d'Aide Spécialisée pour enfants en difficulté ("RASED") bénéficient de 228 € par psychologue ou rééducateur en poste soit 4 332 €.

Les sept Centres Médicaux Scolaires perçoivent une dotation forfaitaire de 164 € chacun, soit 1 148 €.

D - Fonctionnement des écoles privées

Conformément à la Loi Guerneur (n° 77 1285 du 25 Novembre 1977), les établissements privés sous contrat qui accueillent des élèves messins en classes maternelles ou élémentaires ont reçu un crédit total de 210 400 € pour l'année 2002-2003 (soit 300 € par élève).

E - Enseignement Supérieur

Les compétences en matière d'enseignement supérieur ont été transférées à la CA2M.

F - Logement de service et indemnité représentative de logement

Les enseignants qui ont conservé l'ancien statut d'instituteur peuvent prétendre soit à un logement de fonction fourni par la Ville, soit à l'Indemnité Représentative de Logement ("IRL") qui en compense la non-attribution. La dotation de l'Etat s'est élevée cette année à 106 700 €.

G - Les inscriptions scolaires

1) Participation des communes aux frais de scolarisation

La délibération du Conseil Municipal du 21 Décembre 1998 a posé le principe d'une participation financière des Communes extérieures aux frais de fonctionnement des écoles primaires publiques de Metz qui accueillent des enfants résidant dans ces Communes, en application de l'article 23 de la loi n° 83-663 du 22/7/1983 modifiée par la loi n° 86-29 du 9/1/1986. Cette participation a été fixée à 266,79 € (1 750 F).

Compte tenu de l'évolution des coûts de fonctionnement des écoles, cette participation a été fixée, à partir de l'année scolaire 2002-2003, à 300 € par enfant et par an (1 976,87 F).

Toutefois elle peut être réduite en fonction du nombre de trimestres effectivement passés dans l'école, tout trimestre commencé étant dû à raison de 100 € par élève.

Les communes de St Julien, Montigny les Metz, Woippy, ne sont pas concernées par cette participation dans la mesure où un accord de gratuité réciproque a été passé entre elles et la Ville de Metz.

Ainsi pour l'année scolaire 2002 - 2003, 214 enfants ont été concernés par cette mesure sur les 554 non-messins recensés dans les écoles de la localité et représentant environ 5,28 % de la population scolaire messine du 1er degré.

La plupart bénéficient des dispositions de la loi du 9 Janvier 1986, qui impose à la Ville de Metz d'accueillir les élèves en provenance d'autres communes :

- * lorsque les deux parents ont une activité professionnelle en-dehors de leur commune de résidence si celle-ci n'est pas en mesure d'assurer le repas ou la garde des enfants
- * en présence d'une fratrie dans l'établissement messin convoité.
- * pour des raisons médicales

Les autres ont été acceptés par la Ville de Metz pour accéder aux vœux des familles, dans le respect des intérêts prioritaires des enfants messins et de l'avis favorable de la commune de résidence.

2) La carte scolaire

La maîtrise de la gestion des effectifs scolaires et de leur répartition est une des priorités de la Ville de Metz. Il s'agit de répondre aux besoins des quartiers, tout en respectant un équilibre entre les écoles.

La carte scolaire est certes un instrument de rationalité visant à canaliser les flux d'élèves en établissant un équilibre entre les structures scolaires et les effectifs, et à harmoniser les périmètres concernant les maternelles et les élémentaires mais il s'agit également de garantir de bonnes conditions d'accueil aux enfants et de travail aux enseignants.

La carte scolaire n'a pas subi de modification au cours de l'année 2003.

3) Dérogations scolaires

688 cas ont été traités pour l'année scolaire 2003 - 2004.

H - Attribution d'une aide financière aux associations organisant un accueil avant et après la classe

Un service d'accueil journalier des enfants en dehors des horaires scolaires est effectué dans certains quartiers où la demande se fait pressante.

Le cas échant, la Ville de Metz met à disposition des locaux et du matériel et décide en outre d'allouer une participation financière afin que cet accueil puisse se dérouler dans les meilleures conditions possibles.

Pour l'année 2003, l'enveloppe budgétaire s'est élevée à 22 000 €.

Les associations concernées sont les suivantes :
-AMOL (10 sites)

Associations de parents d'élèves : 6 sites

- APE du Haut de Queuleu
- APE Metz-Vallières
- APE La Patrotte
- APE Les Bordes
- APE Metz Sud
- APE Plantières

Associations de quartiers (6 sites) :

- Arc en Ciel (2 sites)
- Plein Ciel
- Maison des Associations du Sablon (2 sites)
- Famille Lorraine de Devant les Ponts

I - Restauration Scolaire

1 - Evolution des effectifs

a) Fréquentation journalière moyenne par restaurant en 2003

. restaurant scolaire de Bellecroix	82
. restaurant scolaire Handicapés moteurs	25
. restaurant scolaire des Quatre Bornes	179
. restaurant scolaire St Eucaire	161
. restaurant scolaire de la Grange aux Bois	144
. restaurant scolaire Gaston Hoffmann	115
. restaurant scolaire Louis Pergaud	147
. restaurant scolaire de Magny	138
. restaurant scolaire de Plantières	200
. restaurant scolaire des Hauts de Vallières	131
. restaurant scolaire de Ste Thérèse	214
. restaurant scolaire du Sablon	157
. restaurant scolaire des Isles	151
. restaurant scolaire Landonvillers (depuis le 1/9/01)	43

Total de repas scolaires par jour 1 887

Total repas année 2003 237 098

. Elémentaire Maurice Barres Rue du Roussillon	130 000 €
. Elémentaire Hauts de Vallières 10 Bis Rue des Carrières	85 000 €
. Elémentaire La Corchade 23 Rue Faulquenel	13 000 €
. Elémentaire Ste Thérèse 8/10 Rue du XX° Corps Américain	100 000 €
<u>Création d'un préau</u>	
. Elémentaire Château Aumiot 6 Rue Notre Dame de Lourdes	68 000 €
Travaux divers écoles maternelles et primaires	70 000 €
Travaux de sécurité dans les écoles	70 000 €
II – <u>REFECTION DES COURS D'ECOLLES :</u>	75 000 €
. Elémentaire Haut de Queuleu 10 Rue Alfred de Vigny	35 000 €
. Ecole de Plein Air de Landonvillers	11 000 €
. Maternelle Le Coquelicot 1 Rue St Clément	6 500 €
Travaux divers dans les cours d'écoles	22 500 €
III – <u>PROGRAMME DE RAVALEMENT DES FACADES</u>	375 000 €
. Elémentaire Queuleu 17 Rue Dominique Macherez	
IV – <u>PROGRAMME DE RENOVATION DES RESTAURANTS</u>	76 000 €
. Remplacement et équipements divers dans les différents restaurants	30 000 €
. Mise en conformité locaux – restaurant Louis Pergaud	42 000 €
. Mise en conformité locaux – restaurant Hauts de Vallières	4 000 €
V – <u>PROGRAMME DE REFECTION DES BATIMENTS</u>	
<u>LOGEMENTS DE FONCTION</u>	120 000 €
. Bâtiment logement Rue Liédot - réfection de la toiture	20 000 €
. Travaux divers dans les logements - (chauffage, électricité, peinture...) 100 000 €	
VI – <u>CREATION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE</u>	74 000 €
à l'école élémentaire de Queuleu 17 rue Dominique Macherez	

K - Petit investissement et entretien

• Photocopieurs	:	22 870 €
• Balayeuses, cuisinières	:	7 620 €
• Rideaux	:	50 000 €
• Mobilier scolaire	:	224 000 €
• Nettoyage des écoles élémentaires	:	880 000 €
• Nettoyage des vitres inaccessibles:	:	3 343 €
• Nettoyage des rideaux	:	17 000 €
• Achat de matériel informatique	:	26 420 €
• Transfert de crédits au Service DTIC:	:	38 607 €

L - Animations pédagogiques

La Ville de Metz a poursuivi son implication dans le cadre des activités pédagogiques et la mise en oeuvre des projets des écoles maternelles et élémentaires en collaboration avec l'Inspection Académique de la Moselle afin de répondre de manière adaptée aux besoins pédagogiques des écoles locales.

Ainsi, pour l'année 2003, la participation financière de la Ville au titre des différentes activités pédagogiques se décline de la manière suivante :

a) Enseignement des langues vivantes :

La Ville de Metz assure le financement des méthodes pédagogiques destinées à l'apprentissage des langues vivantes : **Coût : 9 784 €**

et participe aux frais de transport d'échanges franco-allemand organisés par l'école biculturelle Gaston Hoffmann : **Coût : 2 260 €**

b) L'éducation musicale

9 classes messines ont été choisies en accord avec l'Inspection Académique pour participer à une animation musicale, en collaboration avec la Philharmonie de Lorraine. Les élèves peuvent ainsi assister à trois présentations d'instruments de musique par les musiciens à Chambièrre et à trois répétitions de concerts à l'Arsenal.

Coût : 1 272 €

c) Les classes découvertes et sorties pédagogiques

La Ville de Metz a alloué des subventions aux écoles messines dans le cadre de leurs classes découvertes et sorties pédagogiques.

Coût : 32 680 €

d) Opération "l'école et le recyclage"

La Ville de Metz prend en charge les transports pour permettre aux écoles de participer aux projets suivants :

- SOMERGIE "opération l'école et le recyclage". Le but est de sensibiliser les élèves messins au tri des déchets recyclés.

Pour aider les écoles à la réalisation de leur projet pédagogique, des visites ont été prévues :

- à la **déchetterie** de la Petite Woëvre à BORNAY
- au **centre d'enfouissement** à ABONCOURT
- la mise à disposition gratuite en priorité dans les écoles messines de l'outil pédagogique "TAPITRI" qui est une animation autour d'un tapis de tri itinérant permettant de placer les enfants des écoles élémentaires au milieu de la chaîne de la collecte sélective.

Coût : 356 €

e) Les classes "Patrimoine Ville de Metz"

Mises en place au cours de l'année scolaire 1996/1997, par le Service des Affaires Scolaires et en partenariat avec l'Inspection Académique, les classes "patrimoine" ont vocation à faire connaître le patrimoine messin, dans toutes ses dimensions, à la fois concrète et abstraite, aux élèves des écoles messines.

Ils sont ainsi immergés durant 4 jours d'affilée dans une atmosphère qu'ils peuvent ressentir à travers tous leurs sens et exploiter ensuite dans les locaux de l'espace patrimoine, rue du Cambout, aménagés spécialement à cet effet.

Coût : 31 500 €

f) Classes à Projet Artistique et Culturel

Pour encourager l'accès des enfants à l'art et à la culture, les Ministères de la Culture et Communication et de l'Education Nationale ont élaboré conjointement en 2001 un plan de développement sur 5 ans, qui se décline sous la forme de "classes à Projet Artistique et Culturel" en vertu duquel chaque élève devrait avoir bénéficié, au terme de sa scolarité obligatoire, d'un éveil culturel et artistique.

Le financement des "classes à Projet Artistique et Culturel.", (destiné à prendre en charge les interventions des professionnels, les déplacements, droits d'entrée...), repose sur un partenariat. En 2003, chaque classe concernée bénéficia d'une participation de 610 € du Ministère de l'Education Nationale, pouvant être augmentée d'une contribution des Directions Régionales des Affaires Culturelles et des Communes.

La Ville avait également accordé une aide financière complémentaire aux aides de l'Etat, pour un montant de 3 191 € correspondant à 12 projets.

g) Festivités de la St Nicolas à Paris

La Maison de la Lorraine à Paris convie, depuis 2002, une quarantaine d'élèves messins à assister à un spectacle donné dans le cadre des festivités de la St Nicolas à Paris. La Ville de Metz prend en charge les coûts de transport et de restauration.

Coût : 1 860 €

h) Opérations en faveur de la lecture

. Transfert de crédits au Service Bibliothèques-Médiathèques pour alimenter le fonds de livres tournant, à disposition des écoles :

Coût : 5 336 €

. Défi lecture ZEP Borny	Coût :	1 500 €
. Opération "L'Enfance du livre"	Coût :	2 050 €
. Aide à réalisation d'un journal ZEP Chemin de la Moselle	Coût :	230 €
. Lecture-spectacle "Tartain de Tarascon" aux Musées	Coût Transport :	250 €

i) Opération en faveur de la citoyenneté

. Célébration de la convention Internationale des Droits de l'Enfant	Coût :	1 230 €
---	---------------	----------------

j) Education à l'environnement

(opérations menées en liaison avec d'autres services)

- "La citoyenneté au naturel" : cette opération pilotée par l'Institut Européen d'Ecologie propose aux écoles maternelles des actions de sensibilisation à l'environnement en organisant des concours de jardin, des animations "science et nature", etc.

Coût : 350 €

- "Un jardin dans les écoles" : la Ville de Metz propose une aide à la création de jardins "pédagogique" dans l'enceinte de l'école. Cette action s'inscrit également dans une démarche de sensibilisation des enfants à la nature et au respect de celle-ci. Le Service Municipal Espaces Verts et Cadre de Vie intervient entre autres pour préparer les parcelles, communiquer des conseils sur le terrain, organiser des visites des jardins et des serres de la Ville.

M - Oeuvres sociales scolaires 2003

1 - Colonies et centres aérés

La Ville de Metz, accorde depuis plusieurs années une aide financière aux familles messines à faibles ressources dont les enfants ont participé à des centres aérés et des colonies durant les vacances d'été.

Les familles imposées au-delà de 304,90 € ne bénéficient d'aucune participation.

Le nombre d'associations privées concernées en 2003 s'est élevé à 33 et la subvention à un total de **30 250,61 €**.

1 338 enfants en ont bénéficié (508 sont partis en colonies de vacances et 830 ont participé à des centres aérés).

2 - Subventions de fonctionnement

Le montant distribué et l'identité des associations restent inchangés :

- la Prévention Routière	328 €
- l'Association Générale des Instituteurs des Ecoles Maternelles	95 €

3 - Gestion de l'Ecole de Plein Air de Landonvillers

En 2003, 43 élèves sont accueillis à l'EPA et sont répartis en 4 classes.

La participation familiale aux frais de repas a été fixée à :

	<u>2002-2003</u>	<u>2003-2004</u>
- revenus inférieurs au SMIC :	1,36 €	1,37 €
du SMIC à 180 % du SMIC :	2,42 €	2,44 €
- revenus supérieurs à 180 % du SMIC :	3,88 €	3,91 €

Les recouvrements ont généré au Budget 2003 une recette de **15 989,32 €**.

Les dépenses de fonctionnement pour l'année 2003 se sont élevées à **156 600 €**. Elles comprennent les fournitures scolaires, la rémunération du personnel, les heures de surveillance, l'électricité, l'eau, le chauffage et l'alimentation.

Achat de vélos **5 150 €**

4) PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Les missions du service ne devraient pas évoluer dans leur principe au cours des prochaines années.

Ceci étant, afin de maintenir voire d'intensifier les efforts réalisés, une redéfinition des missions des agents est en cours ainsi qu'une restructuration de l'organigramme.

De plus, le service s'engage dans les réflexions suivantes :

- une meilleure rationalisation et entretien du bâti.

Il s'agit de revoir et de travailler sur la sectorisation et le périmètre scolaire afin d'optimiser si possible l'occupation des locaux.

- la baisse constante des effectifs associée à la problématique définie ci-dessus imposera à n'en pas douter des fermetures d'écoles supplémentaires.

- Informatisation des écoles.

Aujourd'hui, il devient nécessaire de passer à l'école du XXI^e siècle et de solutionner au travers des nouvelles technologies l'obsolescence et la maintenance du parc existant.

- renforcer l'action éducative de la Ville.

La demande et les besoins de nos concitoyens en matière d'éducation évoluent et notre mission de service public est de répondre au mieux à ses attentes.

Les écoles et la vie scolaire sont et restent la compétence municipale majeure au plus proche du citoyen.

Ces orientations sont avant tout inspirées par l'évolution du rôle et de la responsabilité éducative des villes.

Il ne faut pas oublier que les écoles sont une image de la Ville, liée à l'histoire personnelle et affective des habitants à travers leurs enfants et leur propre enfance.

MAIRIES DE QUARTIERS

1 - LES MISSIONS DU SERVICE :

- assurer des services de proximité aux habitants des différents quartiers de la Ville de Metz :
 - délivrance des cartes d'identité et des passeports
 - formalités d'état-civil, inscription sur les listes électorales, changement d'adresse, légalisation de signature, délivrance des extraits d'actes de naissance, mariage et décès, ...
 - inscription dans les écoles maternelles et primaires
 - inscription à la restauration scolaire
 - inscription "Tennis"
 - délivrance des cartes d'inscription à l'animation estivale
 - distribution de sacs d'ordures ménagères et collecte sélective
 - mise à disposition de formulaires
 - mise à disposition d'un photocopieur
 - informations diverses concernant les quartiers

- les responsables de Mairies de Quartiers, outre l'encadrement de leur personnel, recueillent les doléances des habitants et assurent le lien entre le quartier et les services municipaux.

2 - LES MOYENS DU SERVICE :

- . moyens humains :
 - un Chef de Service et 3 secrétaires qui assurent la coordination des mairies de quartiers
 - 4 Responsables à la tête des 10 mairies de quartiers
 - 23 secrétaires qui assurent l'accueil dans les mairies de quartiers

- . moyens matériels :
 - 42 ordinateurs (14 Macintosh et 28 PC)
 - 4 fax
 - 5 véhicules de service
 - 10 appareils permettant le règlement par carte bancaire des tickets de restauration scolaire ou les chargements des "cartes ville"
 - 10 minitels
 - 10 graveurs et 10 lecteurs de "cartes ville" pour la restauration scolaire
 - 2 appareils photo numériques.

3 - L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2003 :

- activité comparée sur deux exercices :
 - . Nbre de personnes reçues en mairies de quartiers :
 - . 2000 = 109 467
 - . 2001 = 92 320
 - . 2002 = 97 567
 - . 2003 = 104 331

 - . Nbre de services rendus en mairies de quartiers :
 - . 2000 = 203 434
 - . 2001 = 154 007
 - . 2002 = 140 547
 - . 2003 = 150 170

. Nbre d'interventions transmises auprès des différents services municipaux :

- . 2000 = 1 921
- . 2001 = 2 266
- . 2002 = 1 480
- . **2003 = 2 061**

Ne sont pas recensés le suivi par les responsables de certains dossiers particuliers, leur participation aux réunions des associations en soirée, aux manifestations sur le quartier en fin de semaine et aux différentes réunions publiques.

- analyse de l'activité :

L'année 2003 a été principalement marquée par les faits suivants :

- la hausse du nombre de personnes reçues par rapport à 2002.
- la délivrance importante en mairies de quartiers des cartes nationales d'identité et passeports, service rendu depuis septembre 2001. Contre toute attente, les mairies de quartiers ont répondu à environ 70 % des demandes (contre 30 % à l'Hôtel de Ville), situation qui s'est confirmée au fil des mois, mais qui démontre que les mairies de quartiers répondent pleinement aux besoins des habitants.

<u>Nombre de demandes de :</u>	<u>C.N.I.</u>	<u>Passeports</u>
2001	1961	487
2002	6570	2488
2003	6252	2593

- la mise en place des Conseils de Quartiers.
- une réorganisation intervenue en avril 2003, suite à la nomination d'un Responsable sur le 4ème Canton et l'affectation au Service de la secrétaire de Monsieur l'Adjoint.
- la mise en place de nouvelles méthodes de travail et l'utilisation des outils de communication tels que la messagerie, internet, l'inspection du domaine public (I.D.P.), le parapheur électronique, la cybermairie... tendant vers une simplification et une plus grande rapidité du traitement des doléances et interventions.
- la réalisation d'un calendrier format carte de crédit support de communication du service, distribué gratuitement en mairies de quartiers.
- les tâches exécutées pour le compte d'autres services :

- . restauration scolaire
 - vente de tickets repas
 - sommes encaissées en 2002 : 543 424,37 euros
 - sommes encaissées en 2003 : 548 272,77 euros.**

- . la délivrance des cartes animation estivale

nombre de cartes délivrées en 2001 : 3145
2002 : 2908
2003 : 2974

- . la distribution des sacs poubelles

collecte sélective
2001 : 9487
2002 : 11276
2003 : 13907

4 - LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION :

- transfert des mairies de quartiers de Devant-les-Ponts et de Magny dans leurs nouveaux locaux,
- ouverture progressive à temps complet d'autres mairies de quartiers,
- le transfert des mairies de quartiers de Queuleu et Vallières dans des locaux plus adaptés à l'accueil du public et accessibles aux personnes handicapées,
- la réalisation d'un guide des procédures,
- l'édition de nouvelles plaquettes de quartier,
- la gestion informatisée des salles polyvalentes,
- le développement de nouveaux services de proximité.

SERVICE POLITIQUE DE LA VILLE

La création du Service Politique de la Ville est intervenue le 2 novembre 1995.

La Politique de la Ville a pour objectifs principaux de lutter contre le processus d'exclusion et de ségrégation urbaine et sociale dont sont victimes les populations habitant certains territoires.

Il convient de rappeler que la Politique de la Ville appréhende sur une zone géographique donnée tous les aspects de la vie quotidienne des habitants.

I - LES MISSIONS DU SERVICE :

- La mise en oeuvre de la Politique de la Ville
- Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
- Gestion des Jardins Familiaux
- Actions diverses

1) La mise en oeuvre de la Politique de la Ville

- **Le Contrat de Ville** est un des dispositifs contractualisés de la Politique de la Ville dont l'objectif est de réintégrer les territoires concernés et leurs habitants dans le fonctionnement normal de l'agglomération.

Il cible donc une **géographie prioritaire** qui concerne les secteurs où vivent les populations les plus en difficultés : Metz-Borny, Metz-Bellecroix, Hannaux-Frécot-Barral, Chemin de la Moselle et Boileau, Metz-Patrotte.

Parmi les 10 axes d'interventions définis dans le Contrat de Ville signé le 10 avril 2000, l'appel à projet 2003 a déterminé **2 axes prioritaires**, mais non exclusifs :

- Développement et insertion économique au bénéfice des habitants des quartiers sensibles.
- Développement de la prévention de la délinquance et de la lutte contre les toxicomanies.

A ce titre, une ligne budgétaire de 912 306,41 euros a été ouverte pour le Contrat de Ville de 2003.

Les dossiers de demandes de subvention sont instruits par le Service par le biais des comités techniques et d'une participation active aux comités de pilotage et d'évaluation des actions déjà subventionnées les années précédentes.

En ce qui concerne les nouveaux projets, une aide technique est apportée aux associations pour les actions qu'elles souhaitent initier.

Afin de compléter la connaissance du terrain et des acteurs, une participation à d'autres dispositifs est également poursuivie :

- Réunion de travail Ville de Metz et Conseil Général de la Moselle dans le cadre d'une convention partenariale.
- Comité de suivi de la régie de quartier de Metz-Borny.

- Réunions mensuelles de coordination sur la zone franche urbaine de Metz-Borny et de coordination du GPV.
- Animation du groupe de travail mené avec l'AMMS et d'autres partenaires sur la propreté rue d'Anjou à Metz-Borny.
- Comité de pilotage opérationnel de la démarche Projet Social du Territoire.

2) Le Grand Projet de Ville :

C'est un projet global de développement social et urbain qui vise à réinsérer un ou plusieurs quartiers dans leur agglomération. Il permet la mise en oeuvre d'opérations lourdes de requalification urbaine. Il s'agit d'améliorer les conditions de vie des habitants et de marquer en profondeur et de manière durable, la transformation d'image et de perception du quartier.

Pour la Ville de Metz, le territoire concerné est celui de Metz-Borny. La convention liant la Ville de Metz et l'Etat a été signée le 12 février 2001.

Dans le cadre de ce dossier, le Service Politique de la Ville assure au quotidien une mission de coordination et d'instruction des dossiers relatifs à ce projet en collaboration notamment avec la Direction de l'Urbanisme et le Groupement d'Intérêt Public du Grand Projet de Ville. Il intervient dans le cadre du montage et du suivi administratif des dossiers.

Le service a également participé à l'organisation de la journée d'information de l'Association des Maires de Grandes Villes de France sur le Grand Projet de Ville de Metz-Borny qui a eu lieu le 18 septembre 2003.

3) L'Opération de Rénovation Urbaine de Metz-Nord/Woippy :

Le Service Politique de la Ville assure le suivi administratif et participe à l'animation de ce dispositif initié en 2003 qui a fait l'objet d'une convention signée le 17 juillet 2003 par les maires de Woippy et de Metz, le Préfet de Région, le Directeur Régional de la CDC, les Présidents de LOGIEST, BATIGERE et de l'OPAC de Metz.

L'objectif de l'ORU est de mobiliser les efforts de l'ensemble des partenaires signataires de la convention en vue de donner aux habitants un cadre de vie décent et pour cela d'accélérer le traitement des déséquilibres sociaux et urbains les plus graves, de requalifier durablement les quartiers les plus dégradés et d'intégrer les populations concernées dans la dynamique de la ville.

4) Commissions Thématiques des Quartiers :

Le Service Politique de la Ville de Metz est chargé du suivi administratif des différentes commissions thématiques mises en place, dans les quartiers de METZ - BORNLY (dans le cadre du Grand Projet de Ville) et de METZ - RIVE GAUCHE qui étaient gérées par le Service des Mairies de Quartiers (une trentaine de réunions en 2003).

Ces commissions sont des instances regroupant des habitants et des acteurs locaux afin de mettre en place des actions visant à lutter contre l'exclusion et améliorer la vie dans les quartiers. Les thèmes retenus sont les suivants :

- emploi et développement économique
- participation des habitants
- éducation/enseignement
- culture
- sport

- social
- santé
- habitat et cadre de vie.

Le service gère l'ensemble de ces commissions avec les référents responsables.

Dans le cadre de la Commission "PARTICIPATION DES HABITANTS", le Service a une implication réelle avec le Conseil des Résidents de METZ-BORNY. Il aide et soutient la référente pour la mise en place de réunions d'informations avec différents partenaires professionnels (Police Nationale, SAPEURS POMPIERS) pour les habitants.

Le Service assure également l'organisation de trois réunions du Comité de Quartier de Metz Borny où sont conviés les membres élus des différentes commissions thématiques. Une centaine de personnes participe en moyenne à ces réunions.

5) Politique de Proximité:

L'objectif est de servir de relais entre les différents services de la Ville de Metz pour tous les problèmes de proximité concernant les quartiers "Politique de la Ville" (environnement, espaces extérieurs, voirie, éclairage, élagage des arbres...).

Dans ce sens, le Service participe à l'opération "VOTRE RUE A LA LOUPE". Le but est de visiter les quartiers sensibles de METZ et d'aller à la rencontre des habitants afin de dialoguer avec eux sur les problèmes qu'ils vivent au quotidien (nuisances, voisinage, confort des logements, habitabilité, aménagement des espaces extérieurs...) et leurs attentes. Au total, une vingtaine de visites ont été suivies par le Service.

Le Service agit également activement sur la gestion urbaine de proximité en étroite collaboration avec la Régie Propreté, les bailleurs sociaux, les services municipaux et la CA2M ; deux problématiques mobilisent plus particulièrement son attention :

- **La propreté** avec ses deux composantes : ramassage des déchets ménagers et nettoyage des espaces publics (rues et espaces verts) et des entrées d'immeubles (réunions Régie Propreté, Interventions Domaine Public, actions Grand Débarras avec AMMS).
- **La sécurité** avec la mise en place de gardiens d'immeubles et de correspondants d'entrées secteur Bergson/Michelet - secteur Quatre Tours et secteur Tours d'Anjou (organisation de réunions d'informations).

6) ORGANISATION ET MANIFESTATIONS DIVERSES :

Le Service a participé activement à :

- **La visite de trois ministres sur Metz-Borny :**
 - Jean Paul DELEVOYE, Ministre de la Fonction Publique, de la Réforme de l'Etat et de l'Aménagement du Territoire, le 17 février 2003.
 - Jean Louis BORLOO, Ministre Délégué à la Ville et à la Rénovation Urbaine, le 26 avril 2003.
 - Dominique VERSINI, Secrétaire d'Etat à la lutte contre la Précarité et l'Exclusion, le 1er décembre 2003.

- L'organisation d'un repas annuel de fin d'année de tous les acteurs qui travaillent sur le Grand Projet de Ville (40 personnes).

7) Réalisation et conception d'un journal "Au fil du Grand Projet de Ville":

Le Service a contribué à la réalisation et à la conception du premier numéro trimestriel du journal "AU FIL DU GRAND PROJET DE VILLE" édité en octobre 2003 en collaboration avec la Direction Départementale de L'Equipement 57 et une Agence de Communication (choix des articles, photographies, écriture, conception maquette...).

8) La Zone Franche Urbaine de Metz-Borny :

Le Pacte de Relance pour la Ville a institué les Zones Franches Urbaines. Ce dispositif mis en place sur le quartier de Metz-Borny est entré en vigueur le 30 janvier 1997, date de la signature de la convention entre l'Etat et la Ville de Metz, pour une durée de 5 ans. Ce dispositif a été relancé par la loi de finances rectificative du 30 décembre 2002.

Le Service Politique de la Ville assure l'animation d'un groupe de travail composé de représentants de la Préfecture, de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de l'OPAC de Metz, de la Chambre des Métiers, du Service Action Economique par l'organisation et la tenue du secrétariat de réunions où sont conviés les différents partenaires précités.

9) La Zone Franche Urbaine de Metz Nord - Woippy :

Participation à la réflexion et à l'élaboration du dossier relatif au projet d'extension de la Zone Franche Urbaine englobant une partie du quartier de Metz Nord et une partie du territoire communal de Woippy.

10) La Prévention de la Délinquance :

Présentation

La Ville de Metz, conformément à la Loi d'Orientation et de Programmation pour la Sécurité Intérieure du 17 juillet 2002, s'est dotée d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, présidé de droit par Monsieur le Maire.

Ce dispositif, dont le règlement intérieur a été adopté en séance plénière le 4 juillet 2003, vise à développer des stratégies de lutte contre la délinquance et l'insécurité urbaine sur le territoire messin. Son action repose sur des projets dont il a en charge l'élaboration, l'analyse et l'évaluation.

Trois groupes de travail restreints, pilotés par cette instance, ont été formés et ont respectivement pour objet les thèmes prioritaires suivants :

- La qualité urbaine, et plus particulièrement l'errance en ville.
- La sécurisation des biens et des personnes.
- La sécurité routière.

L'activité :

- Secrétariat du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.
- Suivi et secrétariat des groupes restreints de travail.
- Animation du Comité de Suivi de l'Equipe de Nuit APSIS de Metz-Borny qui se réunit mensuellement et rédaction des comptes rendus.
- Organisation du Comité de Pilotage annuel de l'Equipe de Nuit APSIS de Metz- Borny et rédaction des comptes rendus.
- Animation et suivi des cellules de Veilles Sociales et Educatives mensuelles des quartiers du Chemin de la Moselle, de Metz-Borny et de Metz-Bellecroix et rédaction des comptes rendus.
- Participation aux dispositifs mis en place par l'Education Nationale au titre de la lutte contre les violences scolaires (Groupe Local de Sécurité du Réseau d'Education Prioritaire).
- Participation aux dispositifs mis en place par les bailleurs sociaux visant à lutter contre les dégradations de biens et les conflits de personnes entraînant dégradations et violences.
- Participation au Comité de Quartier de Metz Borny et à l'action "Votre rue à la loupe" dans le cadre de la Politique de Proximité.
- Accueil et réponse aux sollicitations des administrés par un suivi des fiches de signalement sur des faits de délinquance et troubles de la jouissance (environ 54 courriers pour les trois derniers mois de l'année).
- Apport d'éléments techniques par des notes et/ou réponses aux courriers.

Bilan

Au cours de l'année 2003, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance est devenu opérationnel. Début 2004, les groupes de travail restreints procéderont à la mise en place d'actions visant à améliorer la qualité urbaine et à lutter contre la délinquance routière.

Par ailleurs, les cellules de Veilles Sociales et Educatives, par le biais d'une collaboration active des différents partenaires, ont permis une évolution des comportements des jeunes personnes visées par le dispositif.

Enfin, l'équipe de nuit de l'APSIS de Metz Borny a su s'imposer dans le quartier et y mener un travail de prévention efficace. Les éducateurs peuvent désormais anticiper au mieux les comportements à risque et les actes de délinquance urbaine afin de les enrayer.

Les objectifs pour l'année 2004 de la Prévention de la Délinquance sont de renforcer l'efficacité des groupes de travail restreints et de développer la collaboration avec les différents partenaires dans le but d'améliorer la qualité urbaine et la sécurité routière sur le territoire messin et de proposer aux jeunes les plus en difficulté des solutions adéquates à leur situation.

11) La gestion des Jardins Familiaux : (voir en annexe)

II) LES MOYENS DU SERVICE :

a) Les moyens humains :

Huit personnes constituent cette équipe.

b) Les locaux sont situés au Pôle des Lauriers - 3bis, rue d'Anjou à Metz-Borny depuis le 26 mai 2003:

- rez-de chaussée :

- * un bureau : chef de service
- * secrétariat composé de deux bureaux : 1 rédacteur, 1 adjoint administratif
- * un bureau Chef de Projet
- * un bureau Chargé de Mission Politique de Proximité
- * un bureau Chargé de Mission Conseil de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
- * deux bureaux Gestion des Jardins Familiaux
- * un bureau pour l'Adjoint au Maire

c) Les moyens techniques

- . 9 téléphones à écran
- . 1 téléphone portable
- . 9 ordinateurs
- . 1 scanner
- . 1 imprimante couleur A3
- . 1 imprimante laser Pro
- . 1 photocopieur
- . 1 fax
- . 1 minitel 1

Des ouvrages sont acquis en fonction des besoins du service.

Trois véhicules sont partagés par les membres du service.

d) La formation

Le personnel du Service a été amené à participer à différentes actions de formation ou colloques.

e) Les moyens financiers :

<u>Contrat de Ville</u>		<u>Dotation de Solidarité urbaine</u>
Crédits inscrits	Crédits engagés	Crédits engagés
912 306,41€	911 866,61 €	44 270 €

*** La somme de 44 270 € représente les actions soumises au Conseil Municipal par le Service Politique de la Ville**

f) Le bilan de l'activité du service :

- Instructions de dossiers de demande de subventions :

* **118** dossiers ont été instruits au titre du Contrat de Ville en 2003 dont - 87 pour Metz
- 31 intercommunaux

* **1** au titre de la Dotation de Solidarité Urbaine en 2003
(Dossier soumis au Conseil Municipal par le Service Politique de la Ville)

III - PERSPECTIVES D'EVOLUTION DU SERVICE :

a) Poursuite de la Prévention Spécialisée

b) Le Contrat de Ville

Participation active à la mise en oeuvre du Grand Projet de Ville de Metz-Borny .

c) Seconde Phase d'Aménagement du Pôle des Lauriers :

En qualité d'occupant du site du Pôle des Lauriers avec l'équipe du GIP - GPV, le Service Politique de la Ville participe au montage du dossier relatif à la seconde phase d'aménagement du Pôle des Lauriers qui devrait consister :

- A l'installation en RDC d'un espace municipal multimédia, d'une Maison de la Justice et du Droit.

- Au transfert au 1er étage de l'immeuble, au terme de travaux d'aménagement, de l'équipe du GIP - GPV et du Service Politique de la Ville.

- A l'aménagement en locaux à usage de bureaux du second étage pour permettre notamment le regroupement de services et d'associations oeuvrant dans le domaine de l'emploi.

LOCATIONS DE JARDINS FAMILIAUX

SITUATION	SURFACE LOUEE	NOMBRE de LOCATAIRES	REVENUS en EUROS
<u>JARDINS FAMILIAUX NON AMENAGES</u>			6€ /are
11 Devant-les-Ponts	4 ha 42 a 00	120	2 652,00
23 Plantières-Queuleu	72 a 95	17	437,70
33 Sablon	3 a 10	2	18,60
34 Magny	1 ha 38 a 52	37	831,12
41 Vallières-les-Bordes	27 a 61	6	165,66
42 Borny	<u>1 ha 03 a 55</u>	<u>21</u>	<u>621,30</u>
	7 ha 87 a 73	203	4 726,38
<u>JARDINS FAMILIAUX CLOTURES</u>			8 € /are
11 Devant-les-Ponts	45 a 25	10	362,00
23 Plantières-Queuleu	47 a 56	9	380,48
33 Sablon	32 a 00	7	256,00
34 Magny	69 a 45	21	555,60
41 Vallières-les-Bordes	14 a 50	6	116,00
42 Borny	<u>14 a 80</u>	<u>6</u>	<u>118,40</u>
	2 ha 23 a 56	59	1 788,48
Montigny	53 a 25	8	426,00
Saint-Julien-les-Metz	<u>13 a 75</u>	<u>1</u>	<u>110,00</u>
	67 a 00	9	536,00
<u>JARDINS FAMILIAUX SEMI-AMENAGES</u>			12 € /are
11 Devant-les-Ponts	64 a 85	21	778,20
42 Borny	<u>28 a 55</u>	<u>11</u>	<u>342,60</u>
	93 a 40	32	1 120,80
<u>JARDINS FAMILIAUX AMENAGES</u>			24€ /are
11 Devant-les-Ponts	13 a 75	4	330,00
42 Borny	<u>3 ha 36 a 91</u>	<u>127</u>	<u>8 085,84</u>
	3 ha 50 a 66	131	8 415,84
<u>TOTAUX</u>	15 ha 22 a 35	434	16 587,50

DEMANDES de JARDINS en ATTENTE d'ATTRIBUTION : 430

**DIRECTION DE LA JEUNESSE ET SPORTS,
DES AFFAIRES CULTURELLES,
MUSEES ET ARCHIVES, DE L'OPERA THEATRE,
DE LA BIBLIOTHEQUE MEDIATHEQUE,
DU CONSERVATOIRE NATIONAL DE REGION
ET DE L'ECOLE DES BEAUX ARTS**

- ◇ Jeunesse et Sports
- ◇ Affaires Culturelles
- ◇ Musées
- ◇ Archives
- ◇ Opéra Théâtre
- ◇ Bibliothèque Médiathèque
- ◇ Conservatoire National de Région
- ◇ Ecole des Beaux Arts

SERVICE JEUNESSE ET SPORTS

I - LES MISSIONS DU SERVICE :

Elles sont de deux ordres :

A) La gestion des équipements sportifs et socio-éducatifs

Sous le terme de gestion, il convient d'entendre à la fois la maintenance matérielle, la programmation des gros travaux d'entretien ou des investissements nouveaux et la gestion quotidienne (fonctionnement, tenue des plannings d'occupation...).

Au 1er Janvier 2003, le Service assure notamment la gestion des équipements suivants :

- * Le Complexe Sportif Saint-Symphorien (ancien Palais des Sports)
- * Une salle spécialisée d'Escrime
- * 6 Cosec
- * 14 gymnases et salles de sport
- * 4 piscines
- * Le complexe sportif du stade Saint-Symphorien :
- * 1 stade d'athlétisme
- * Le complexe sportif de la Grange-aux-Bois :
1 terrain engazonné de rugby + 1 terrain d'entraînement engazonné
+ 1 petite aire d'entraînement engazonnée + 1 terrain stabilisé de football
- * 27 terrains de grands jeux :
1 terrain de base-ball + 26 terrains de football
- * 32 plateaux sportifs
- * 5 terrains de pétanque (les terrains de la Boule Messine ont été transférés dans les locaux de la Ronde Pétanque)
- * 17 courts de tennis municipaux
- * 1 bassin de slalom canoë-kayak
- * 1 camping municipal (4 étoiles)

Toutefois, dans certains cas et plus particulièrement pour l'ensemble des Centres socioculturels et M.J.C., la gestion des équipements peut être confiée à une association :

- * 16 centres socioculturels et M.J.C.
- * 1 stand de tir
- * 1 port de plaisance
- * l'Auberge de la Jeunesse

La gestion peut aussi prendre la forme de bail locatif :

- * stade Saint-Symphorien mis à la disposition du F.C. Metz
3 terrains d'entraînement + 1 plaine de jeux engazonnée + 1 terrain synthétique

Cette gestion peut également être confiée à une société privée sous forme de délégation de service public:

- * Le Palais Omnisports "Les Arènes"
- * 1 golf public

B) Le soutien aux associations sportives et socio-éducatives dans leurs missions

Outre la mise à disposition gratuite d'équipements municipaux aux associations messines, ce soutien se traduit essentiellement par le versement annuel de subventions. Celles-ci aident les associations dans leur fonctionnement quotidien, permettant la rémunération de personnels permanents ou vacataires, ou de faire face à des projets ponctuels.

Parallèlement des subventions de soutien aux manifestations sportives sont accordées aux clubs messins lorsqu'ils sont organisateurs, sur le même principe les démarches de ces associations leurs sont facilitées.

A souligner également que, dans ce domaine, la Ville suscite et soutient fortement les activités des associations durant l'été, dans le cadre de l'animation estivale qui permet à plus de 4 000 jeunes messins de s'initier à différents sports durant les mois de Juillet et Août.

Depuis plusieurs années, le service s'est investi plus concrètement et indirectement dans l'animation de quartier. Cela s'est traduit dans un premier temps par l'incitation à la mise en place dans les quartiers sensibles (Borny, Patrotte, Hannaux-Frécot-Barral), d'Ecoles des Sports à base associative, dans le but de mieux intégrer les jeunes de ces quartiers.

En outre, le service a créé sa propre structure d'animation/médiation. A l'origine cette structure était animée par quatre emplois-jeunes. A ce jour, trois d'entre eux ont statutairement évolué. Un emploi jeune a obtenu son Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation, et a été recruté en qualité de maître-nageur. Un second a obtenu le concours d'Opérateur des APS et a été recruté sur ce statut. Le troisième, actuellement en formation d'éducateur sportif a lui été recruté en qualité d'agent d'animation à la fin de son contrat emploi-jeune. Ils interviennent principalement sur le quartier du Sablon, sur le quartier de la Grange-aux-Bois pendant l'été, ainsi que dans deux piscines.

II - LES MOYENS DU SERVICE :

Le service comptait au 1er Janvier 2003, 110 agents en activité.

Le gardiennage des gymnases municipaux est par ailleurs assuré par des agents vacataires qui relèvent :

- du service Jeunesse et Sports (10)
- du service des Affaires Scolaires (1)
- du service des Espaces Verts (3)

Par ailleurs, il est à noter la modification des missions d'un agent du service, désormais exclusivement chargé du contrôle du nettoyage des gymnases et de leurs petites maintenances.

Sur le plan financier, le budget du service s'établit en fonctionnement à 6 273 927 € en dépenses et 1 257 265 € en recettes, non compris le budget annexe du camping.

L'enveloppe d'investissement s'élève de son côté à 3 109 403 €.

III - L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2003 :

A) INTERVENTIONS EN FAVEUR DU SPORT :

L'année 2003 a été marquée par les événements suivants :

- l'Open de Moselle de Tennis du 27 septembre au 5 octobre 2003

Les axes principaux, qui orientent l'action et les activités du service municipal de la Jeunesse et des Sports se traduisent comme suit :

1) Aides attribuées au sport amateur de haut niveau :

Catégorie Elite :

- Handball Metz Métropole (H2M)	144 075 €
- SMEC Entente Pongiste	40 000 €
- A.S.P.T.T. Metz Tennis	12 000 €
- A.S.P.T.T. Metz Athlétisme	8 623 €
- Kayak Club de Metz	18 750 €
- Cercle d'Echecs Metz Bobby Fischer	9 500 €
- Metz Triathlon	6 500 €

Catégorie Performance :

- SMEC Handball Masculin	138 688 €
- Rugby-Club de Metz	50 000 €
- Société des Régates Messines	29 700 €
- Renaissance Sportive de Magny	26 177 €

2) Subventions de fonctionnement allouées aux clubs et associations sportives messines, selon les catégories :

- sports individuels	122 719 €
- sports collectifs	101 025 €
- clubs omnisports	34 834 €
- sports loisirs détente	7 645 €
- sports scolaires	3 100 €

3) Subventions accordées pour l'organisation de manifestations locales, régionales, nationales, voire internationales :

Il est à noter qu'en raison de la canicule, bon nombre de manifestations estivales ont du être annulées.

Toutefois le total des subventions attribuées s'élève à : 49 074 €

4) Organisation de l'Animation Estivale (23ème édition) :

4 108 inscriptions ont été enregistrées (4 010 en 2002).

Certaines activités présentes depuis de nombreuses années (football...) ont connu une baisse de fréquentation, qui peut notamment s'expliquer par les fortes chaleurs rencontrées. A l'opposé, les activités moins traditionnelles (escalade, voile...) ont remporté un vif succès, puisqu'elles ont fonctionné à près de 100 % de leurs capacités d'accueil. Toutefois les quartiers Metz-Nord, Devant les Ponts et Bellecroix restent en retrait quant au nombre d'activités proposées.

Les TCRM se sont associés de nouveau à l'opération.

Le montant de la prise en charge des moniteurs s'est élevé pour 2003 à 153 000 €.

5) Participation au financement des postes d'animateurs des Ecoles des Sports :

Le C.M.S.E.A ayant émis le souhait de ne plus être organisme support de l'Ecole des Sports du Sablon, cette dernière a été administrativement rattachée au Comité de Gestion des Centres Sociaux de Borny à compter du 1er juillet 2003.

Le montant des aides accordées aux différents organismes support, à savoir, C.M.S.E.A. Hannaux-Barral, E.S.A.P. de Borny et Centre Social Sportif M.J.C. Patrotte s'est élevé à : 112 500 €.

6) Réalisation de travaux neufs et d'entretien sur les équipements sportifs :

a) travaux neufs :

* Stade Robert Schuman, rue de Belletanche à Borny :

Transformation du terrain stabilisé en synthétique.

Coût : 381 000 €

Subvention PDAU : 171 450 € (45% du montant HT)

* Rénovations intérieures des COSEC :

Arsenal rue des Remparts

Coût : 138 800 €

Subvention PDAU : 69 400 € (50% du montant HT)

Paul Valéry

Coût : 150 500 €

b) Travaux d'entretien des installations sportives couvertes et de plein air : 455 500 €

Gymnase Avenue André Malraux (Sablon) :

* travaux d'étanchéité de la toiture des vestiaires

- Cosec, rue du Bourdon (Magny) :

* remplacement des bancs sur gradins

- Bâtiment des Régates Messines, Quai des Régates (Metz-Centre) :

* restructuration des vestiaires femmes

- Bâtiment du Kayak-Club de Metz, Allée Hildegarde :

* création d'un local pour le club de plongée

- Stand de Tir, complexe sportif des Hauts de Blémont (Borny) :

* conformité des installations électriques

- Gymnase, rue D.F. Arago (Grigy - Technopôle Metz 2000) :

* travaux de reprise de la zinguerie

- Complexe sportif Saint Symphorien (Longeville les Metz) :

* fermeture des espaces sous les escaliers côté autoroute :

* mise en place d'une clôture à l'arrière du bâtiment

- Golf : * tranche annuelle d'entretien et doublement du filet côté Fiduciaire de l'Est

- SMEC Tennis, rue du Canal (Longeville les Metz) :

* remplacement de la moquette de deux courts couverts

- Bassin de la Pucelle :

* réaménagement des berges et travaux d'éclairage du parcours (2ème tr.)

- Stade d'athlétisme (Longeville les Metz) :

* réfection de la toiture du pavillon du gardien

* rénovation intérieure des vestiaires

- * réfection partielle de la piste
- * remplacement de la main-courante
- * pose de rails pour les abris des matelas de saut à la perche

c) Réfection et entretien des plateaux sportifs et des courts de tennis : 23 300 €

d) Renouvellement du matériel sportif : 52 000 €

B) LES CENTRES BALNEAIRES

a) Les équipements

La Piscine Square du Luxembourg

Construit en 1936, cet établissement très connu de tous les messins a été placé en rénovation complète de Janvier 1998 à fin 1999.

Depuis sa réouverture au public le 10 Janvier 2000, la Piscine Square du Luxembourg enregistre une fréquentation annuelle stable qui est orientée vers le public du quartier Les Isles, les scolaires et le monde associatif.

La Piscine Olympique

Piscine phare de la Ville de Metz, ce centre nautique maintient un taux de fréquentation très équilibré avec une moyenne annuelle qui se stabilise autour de 300.000 entrées.

Sa grande accessibilité par l'entrée sud du Parc Urbain facilite son utilisation par un très large public issu de toute l'agglomération messine.

La Piscine de Belletanche

Dernière née des piscines, celle-ci est implantée à l'entrée du quartier de Borny.

Cet équipement à caractère ludique a connu quelques déboires techniques qui ont été totalement solutionnés à l'occasion d'un vaste programme de réhabilitation traité dans le cadre d'une procédure de recours auprès du Tribunal Administratif de Strasbourg.

La Piscine de Belletanche est parfaitement opérationnelle depuis Mars 2003.

La Piscine du Bon Pasteur

Ce petit bassin de 6 x 12,5 mètres implanté dans le complexe du Bon Pasteur, ancien couvent, a été intégré au Service des Sports en 1979, année d'acquisition de ce site par la Ville de Metz.

Piscine très spécialisée, qui est orientée en direction du monde associatif et du secteur scolaire où la pratique d'activités "bébés nageurs", de natation pour les personnes à mobilité réduite et d'initiation ou d'enseignement de la natation, satisfait de manière quasi exhaustive aux besoins recensés dans ces domaines précis.

Le Camping

Par tradition, depuis sa création au début des années 1950, le Camping de Metz, équipement contigu et complémentaire des anciens bassins découverts de Metz-Plage, a été géré par le Service Jeunesse et Sports.

Son agrément préfectoral est daté du 24 Juillet 1959, un premier classement quatre étoiles en Juin 1970 est revalidé dans cette même catégorie avec effet au 8 Janvier 1997.

b) Les moyens de la cellule :

Sur le plan du personnel

Les agents affectés dans les Centres Balnéaires assument globalement des fonctions différentes de celles des autres services municipaux.

En effet, la vocation spécifique d'équipements sportifs et de loisirs recevant du public confère aux agents concernés des missions orientées en direction de la disponibilité et de la qualité de service dans le cadre d'horaires d'ouverture des équipements 7 jours sur 7 y compris les jours fériés.

Pour les personnels des Centres Balnéaires, les emplois-métiers sont répartis dans six secteurs :

- personnel technique
- éducateurs des activités physiques et sportives
- agents chargés de l'accueil du public et de l'encaissement des droits d'entrée
- personnel affecté à la surveillance et à l'entretien des vestiaires
- veilleurs de nuit
- personnel administratif
- agents de médiation

Ci-après, ces catégories sont définies en effectif pour chacun des équipements :

REPARTITION DES EFFECTIFS

Familles d'emplois-métiers	Piscine Olympique	Piscine de Belletanche	Piscine Square du Luxembourg	Piscine du Bon Pasteur
Personnel technique	4	3	4	
Educateurs des APS	9 dont 1 agent à 80%	13 dont 1 agent à 50% dont 1 agent à 60%	4	1
Hôtesses de caisse	3	4 dont 1 agent à 50%	3	
Agents de vestiaires	9	9	6	
Veilleurs de nuit	3	2	0	
Personnel administratif	8	0	0	
Agents de médiation	0	2	0	
EFFECTIF	36	33	17	1

Effectif théorique total : 87 agents

Pour ce qui concerne le camping, cet équipement saisonnier fonctionne cinq mois (de début Mai à fin Septembre).

Le personnel affecté à ce site est issu principalement des services municipaux qui acceptent le détachement temporaire de certains agents.

La répartition des effectifs par emplois-métiers :

- hôtesses de caisse : 4
- veilleurs de nuit : 2

- agents de placement et d'accueil : 26 mois de personnels saisonniers répartis :
2 agents en Mai, 4 en Juin, 8 en Juillet et Août et 4 en Septembre
- personnel de nettoyage et d'entretien des locaux : un volume de 3.000 heures
est affecté aux agents détachés du Service des Affaires Scolaires
- administration et régie : 1 agent

De plus, le camping bénéficie de la logistique mise en place au sein de la cellule Centres Balnéaires, notamment dans le domaine de l'entretien technique des locaux pour la coordination administrative et de régie.

c) L'activité de l'année 2003 :

1) La Piscine Square du Luxembourg

Fréquentation :

- adultes	:	19314	entrées
- associations	:	3057	"
- enfants	:	27426	"
- groupes	:	56433	"

Total	:	106230	"
Recettes globales de l'année 2003 : 113.135,21 €			

La Piscine Olympique

Fréquentation :

- adultes	:	107571	entrées
- associations	:	18250	"
- enfants	:	108158	"
- groupes	:	60343	"

Total	:	294322	"
Recettes globales de l'année 2003 : 428.488,67 €			

La Piscine de Belletanche

Fréquentation (réouverture le 17 Mars 2003 après une période de fermeture du 3 Septembre 2001 au 16 Mars 2003).

- adultes	:	20769	entrées
- associations	:	2455	"
- enfants	:	46043	"
- groupes	:	31962	"

Total	:	101229	"
Recettes globales de l'année 2003 : 86.728,96 €			

La Piscine du Bon Pasteur

Fréquentation :

- scolaires	:	1245	entrées
- associations	:	19002	"

Total	:	20247	"
Recettes globales de l'année 2003 : 23.608,32 €			

Le Terrain de Camping

Période d'ouverture du 5 Mai au 26 Septembre 2003.

Nombre d'arrivées : 15871
Nombre de nuitées : 28340
Recettes globales de l'année 2003 : 152.906,05 €

C) LA CELLULE JEUNESSE

a) Subventions :

L'intervention de la Ville dans le domaine socio-éducatif se traduit par sa participation financière au fonctionnement des associations, ainsi que dans le cadre du conventionnement des M.J.C, centres sociaux et centres socioculturels.

Une enveloppe de 1 311 988 € a été votée au B.P 2003. A cette somme, il a fallu affecter 21 527 € suite notamment à une forte augmentation des dépenses de conventionnement soumises aux frais réels de fonctionnement (eau, électricité, chauffage...) et à des travaux exceptionnels de réfection de sol dans la M.J.C des Quatre Bornes.

Le montant total des subventions versées au titre du socio éducatif s'élève donc à 1 333 515 € et se répartit comme suit :

- subventions aux associations socioéducatives conventionnées :	460 021 €
- participation municipale au financement de postes de personnels employés par différentes fédérations ou associations à caractère socioéducatif :	718 344 €
- subventions aux associations socio-éducatives :	
* fonctionnement :	129 226 €
* travaux :	10 087 €
* matériel :	2 300 €
* manifestation ;	3 762 €
* C.L.S.H :	9 775 €

b) Réalisation de travaux neufs et d'entretien :

Des travaux d'entretien ont été réalisés en 2003 dans les M.J.C et centres socioculturels pour une somme de 153 300 € :

* Maison des Associations du Sablon 1 bis, rue de Castelnau : réhabilitation des sanitaires et de la grande salle au sous-sol	49 500 €
* Centre Victor Desvignes 2, rue Paul Chevreux : réfection des sanitaires	21 200 €
* Auberge de la Jeunesse 1 Allée Metz Plage : amélioration des installations électriques dans les chambres et réfection de la peinture des chambres, couloirs et sanitaires des 1er et 3ème étages	52 300 €
* Divers : mise en place de plans d'évacuation et travaux de mise en conformité suite au passage de la Commission de Sécurité	11 800 €

c) Renouvellement de matériel : 2 800 €
remplacement d'un ensemble frigorifique au Centre Socioculturel de Bellecroix.

Par ailleurs, la frise extérieure du Centre Victor Desvignes 2, rue Paul Chevreux étant très dégradée, il a fallu procéder à son remplacement dans les meilleurs délais pour une somme de 27 200 €.

En outre, les deux opérations suivantes qui avaient été décidées par le Conseil Municipal en 2002 avaient rencontré des difficultés :

* l'aménagement d'un local jeunes au centre Georges Lacour : ces travaux qui étaient estimés à 120 435 € s'élèvent à 149 935 € et ont démarré à la fin de l'année 2003. Ils bénéficient d'une subvention de l'Etat de 20 349 €.

*Centre Victor Desvignes 4, rue Paul Chevreux : la réfection de la couverture et le réaménagement intérieur des locaux avaient été décidés pour 348 850 €. Des difficultés techniques sont apparues en cours de chantier et un crédit supplémentaire de 43 000 € a été affecté à cette opération qui bénéficie par ailleurs du financement de la PDAU.

d) Jumelage :

Les rencontres sportives et amicales des villes jumelées METZ - TREVES - LUXEMBOURG- EUPEN ont eu lieu en 2003 à Eupen (Belgique).

- mercredi 19 mars 2003 : pour la journée de natation
- mercredi 11 juin 2003 : pour la journée d'athlétisme.

Vingt quatre enfants ont participé à chacune de ces journées. La dépense correspondante s'est élevée à 1 410 €

IV - LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION :

A) LA CELLULE SPORTS

Le parc des équipements sportifs messin est particulièrement complet.

L'extension du COSEC Paul Valéry, inscrite au programme d'Investissement 2004 devrait sans aucun doute permettre de répondre aux attentes des établissements voisins.

Les évolutions constantes des règlements fédéraux et des textes législatifs sur le plan sécuritaire, nous invitent à la réalisation à court terme d'un programme pluriannuel de maintenance , afin d'améliorer constamment la qualité du patrimoine.

Par ailleurs, le Palais Omnisports des "Arènes" constitue un pôle très attractif pour l'organisation de manifestations sportives de dimensions nationales et internationales, en son sein comme sur d'autres lieux de la Ville. Le nombre de sollicitations reçues par le Service est en constante croissance.

Aussi il apparaît nécessaire de rapprocher les travaux du service avec ceux de la Direction de la Communication, tant les manifestations sportives sont des vecteurs de communication positive indéniable au niveau local comme international.

Enfin, il est prévu la poursuite de la responsabilisation des clubs dans la gestion de leur budget.

B) LES CENTRES BALNEAIRES

Depuis Mars 2003, le parc complet des piscines municipales est de nouveau accessible à tout public. La Ville de Metz dispose, aujourd'hui, de 2.500 m² de bassins couverts opérationnels, soit approximativement 0,02 m² de plan d'eau par habitant, ce qui correspond totalement à la moyenne nationale en matière de ratios pour ce type d'équipement sportif et de loisirs.

Annuellement, une moyenne de 600.000 entrées dans les Centres Balnéaires sont comptabilisées, ce qui atteste de l'engouement des administrés messins et non messins pour l'utilisation de ces équipements.

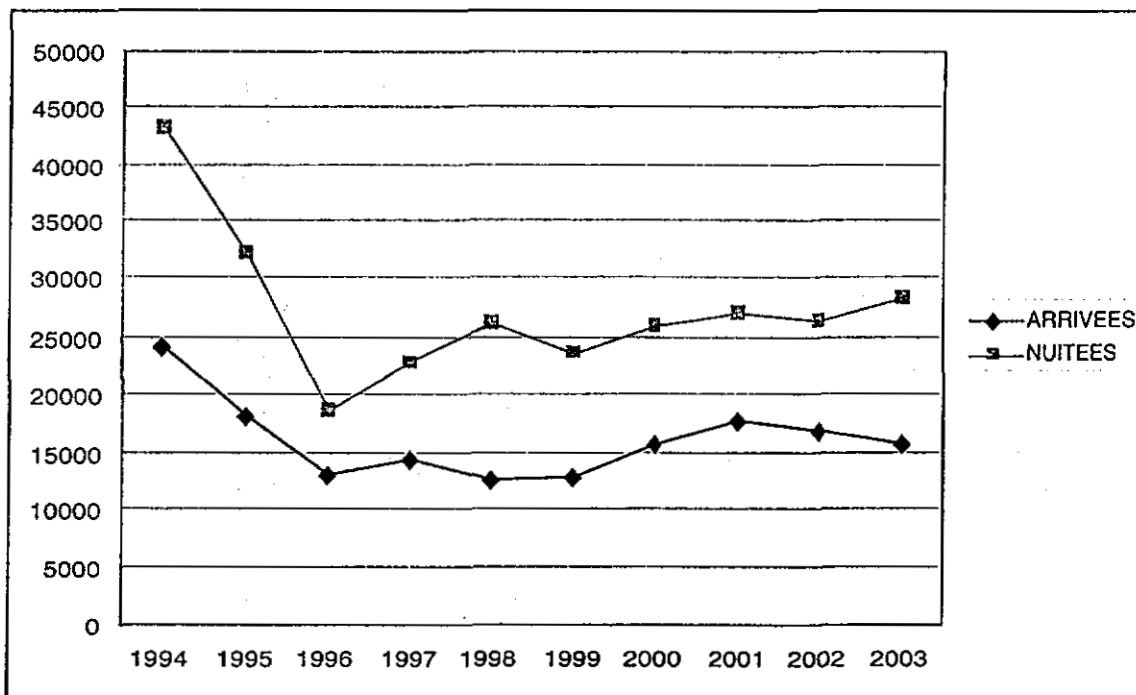
Considérant que les piscines sont des bâtiments soumis à des contraintes d'exploitation rigoureuses en matière de sécurité, d'hygiène et de confort, le pilotage et l'entretien de ces installations requièrent une véritable qualité de maintenance. Les quatre piscines municipales sont actuellement en état normal de fonctionnement. Il importera, à brève échéance, d'arrêter un programme d'entretien de ce patrimoine tout en cherchant à améliorer et à peaufiner la qualité de l'accueil nécessaire à un service public performant.

C) LA CELLULE JEUNESSE

Des travaux de réfection et d'entretien ont été réalisés dans les différents équipements socio-éducatifs. Il est nécessaire de poursuivre ce travail.

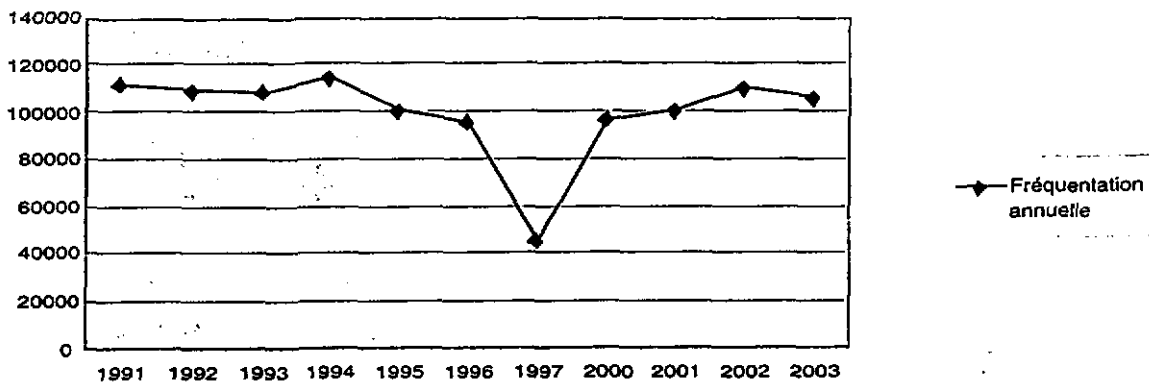
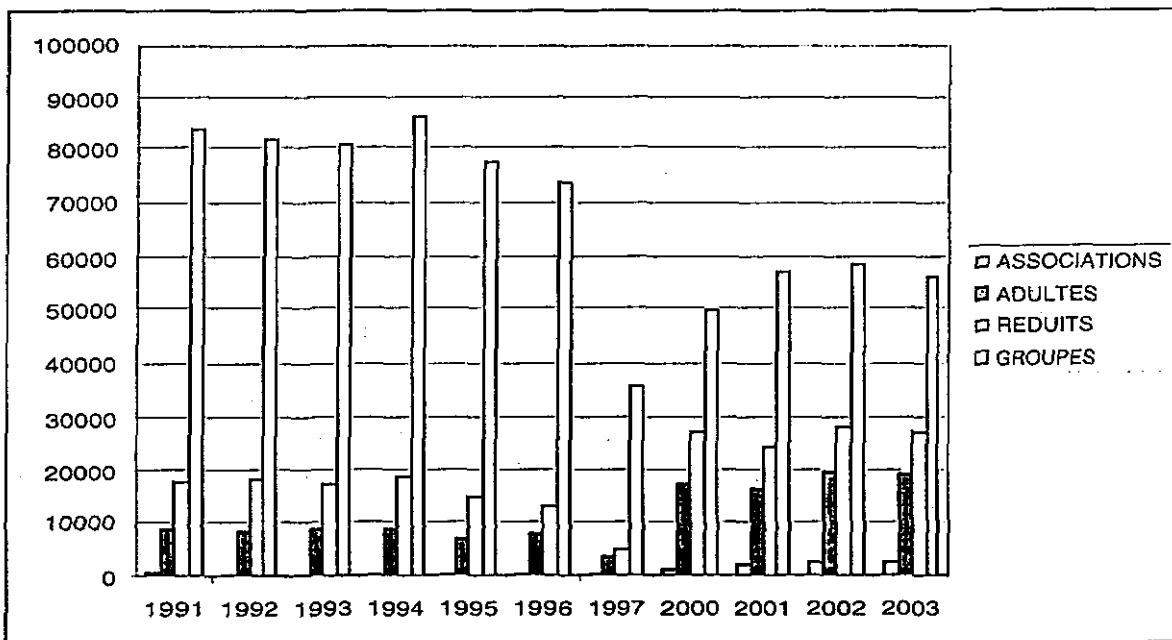
**Camping municipal de METZ
Evolution des fréquentations
de 1994 à 2003**

	ARRIVEES	NUITEES
1994	24313	43356
1995	18191	32219
1996	13217	18589
1997	14491	22643
1998	12795	26119
1999	12897	23502
2000	15804	25871
2001	17759	27147
2002	16877	26367
2003	15871	28340



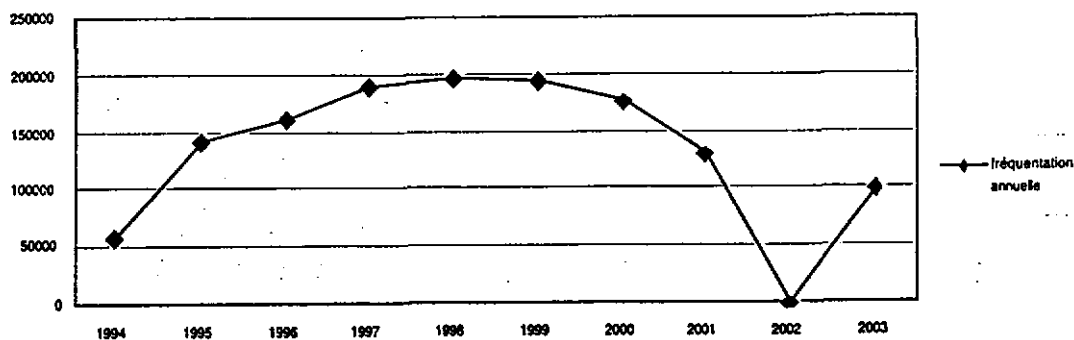
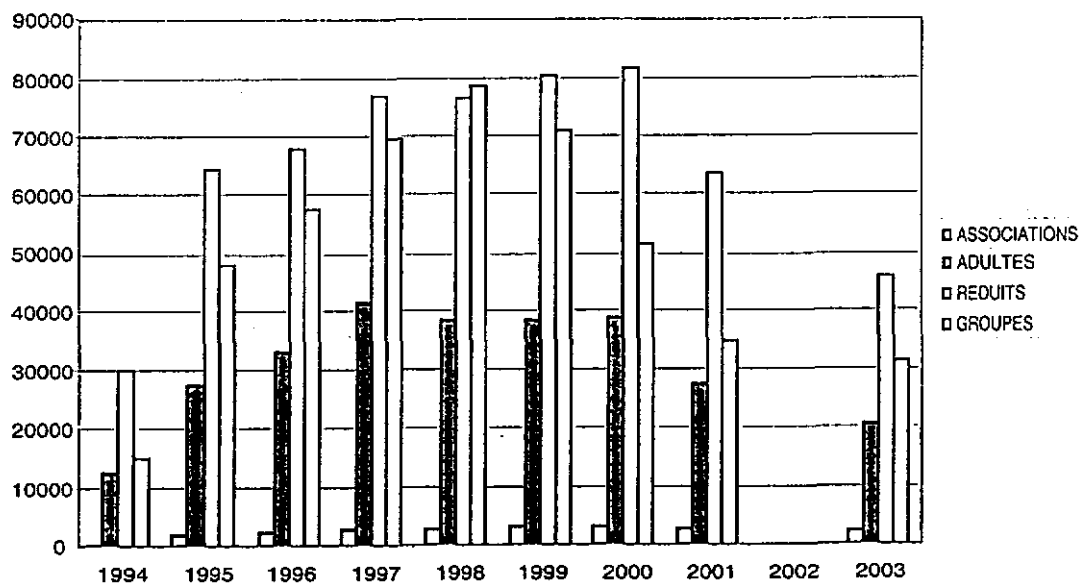
Piscine Square du Luxembourg Evolution des fréquentations de 1991 à 2003

	ASSOCIATIONS	ADULTES	REDUITS	GROUPES	TOTAL
1991	772	9319	18257	84013	112361
1992	509	8554	18563	82467	110093
1993	393	8942	17884	81459	108678
1994	608	9054	18979	86347	114988
1995	333	7135	15269	77889	100626
1996	445	7828	13555	74101	95929
1997	248	3696	5299	36353	45596
2000	1895	17767	27484	50049	97195
2001	2493	16399	24995	57288	101175
2002	3015	19772	28852	59260	110899
2003	3057	19314	27426	56433	106230



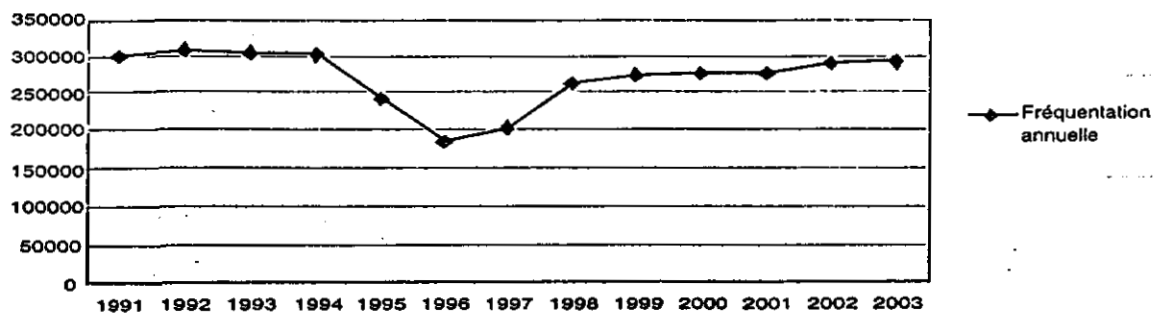
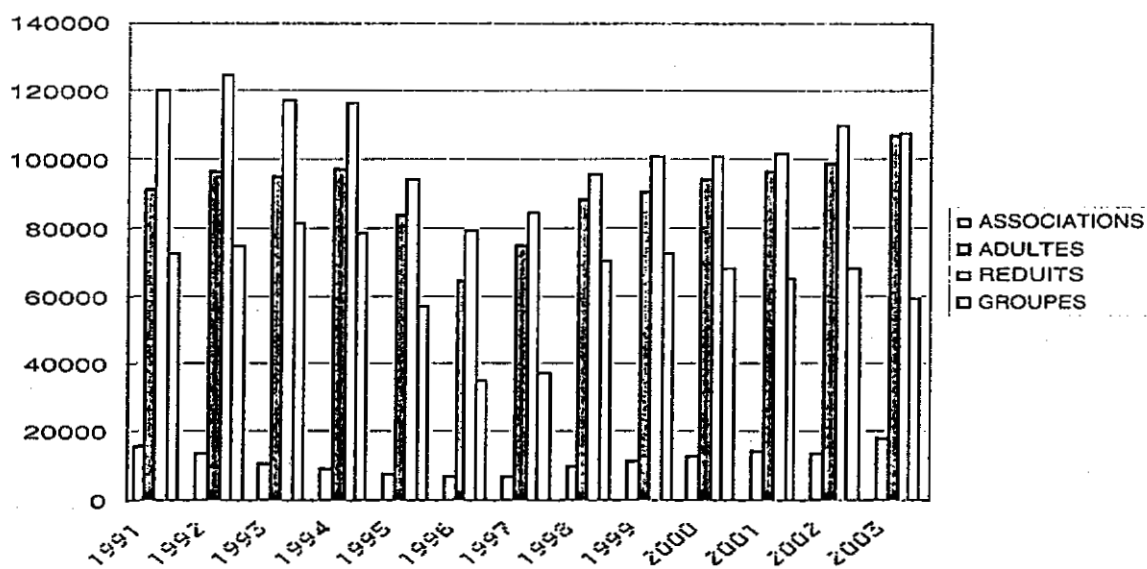
Piscine de Belletanche
Evolution des fréquentations
de Juillet 1994 à 2003
(Fermeture rénovation de Sept. 2001 à Mars 2003)

	ASSOCIATIONS	ADULTES	REDUITS	GROUPES	Total
1994	580	13092	30607	15332	59611
1995	2268	27937	64831	48165	143201
1996	2517	33487	68221	57702	161927
1997	2783	41666	77097	69841	191387
1998	3048	39071	76396	79168	197683
1999	3191	39028	80894	71345	194458
2000	3471	39204	81994	51990	176659
2001	2803	28118	63848	35111	129880
2002	0	0	0	0	0
2003	2455	20769	46043	31962	101229



Piscine Olympique Evolution des fréquentations de 1991 à 2003

	ASSOCIATIONS	ADULTES	REDUITS	GROUPES	TOTAL
1991	15772	91606	120758	73604	301740
1992	14051	96772	124901	75557	311281
1993	11337	95741	118044	82068	307190
1994	9701	98038	117542	79116	304397
1995	8452	84225	95030	58301	246008
1996	7349	65287	79927	35478	188041
1997	7832	75388	85450	38424	207094
1998	10348	89128	96089	71350	266915
1999	11781	91236	101111	73136	277264
2000	13485	94654	101982	68902	279023
2001	15165	96640	102495	66041	280341
2002	14502	98884	110090	68525	292001
2003	18250	107571	108158	60343	294322



SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES

I - LES MISSIONS DU SERVICE

A) Coordination des structures culturelles

- suivi de l'activité culturelle municipale, coordination des structures culturelles médiathèques et archives municipales) avec la hiérarchie administrative et l'Adjoint au Maire Délégué.
- coordination entre les structures culturelles municipales et non municipales, en matière de programmation des saisons, mais également sur des projets communs.

B) Action culturelle

- suivi et subventionnement des associations et structures culturelles non municipales
- organisation ou participation à l'organisation d'événements culturels, dont Metz en Fête (programmation de spectacles durant l'été)
- organisation de l'animation estivale (activités culturelles offertes aux jeunes messins)
- élaboration de projets culturels particuliers
- actions de sensibilisation aux pratiques artistiques et culturelles, actions de développement des publics

C) Promotion culturelle

Assurer, en liaison avec le service Communication, la promotion de l'activité des structures culturelles municipales, et par extension, de l'ensemble de la vie culturelle messine
Réalisation d'une communication spécifique en direction du jeune public

D) Promotion du Patrimoine, Gestion des Monuments Historiques et des édifices culturels

- valorisation du patrimoine historique : réalisation d'actions et d'événements patrimoniaux (journées du patrimoine, commémorations, valorisation des collections archivistiques et historiques).
- Monuments Historiques : Gestion financière et technique des dossiers liés aux travaux de restauration des bâtiments municipaux classés Monuments Historiques ou inscrits à l'inventaire des MH.
- cultes : Gestion des travaux d'entretien sur les édifices culturels municipaux, instruction et suivi des demandes de subvention d'équipement pour la réalisation de travaux dans les édifices culturels non municipaux, et relations permanentes avec les représentants des cultes et des paroisses de la ville, suivi des indemnités versées aux représentants du culte.

II - LES MOYENS DU SERVICE

A) Les moyens humains

- un Chef de Service qui assure à la fois la direction du service et la coordination des autres services culturels
- un Conservateur en Chef du Patrimoine (option Musées) chargé de la réalisation des expositions municipales et chargé de mission patrimoine

- deux Attachés, dont un Adjoint au Chef de Service, chargés de l'action culturelle, de l'animation patrimoniale et du développement des publics
- un Rédacteur Chef (temps partiel 80 %) chargé de la comptabilité, et de la gestion des édifices culturels et des Monuments Historiques
- un emploi-jeune chargé de la promotion de la programmation "jeune public"
- trois Adjoints Administratifs, dont un agent (temps partiel à 70%) chargé du secrétariat et de la comptabilité du Conservateur en Chef, un agent chargé du secrétariat du service et un agent chargé du secrétariat de l'Adjoint au Maire délégué à la Culture

B) Les moyens matériels

Le service des Affaires Culturelles occupe deux étages dans le bâtiment sis 2, place de la Comédie. Il dispose d'un véhicule de service et est doté des équipements suivants :

- 8 ordinateurs Mac
- 3 imprimantes (dont 1 couleur)
- 1 PC disposant du logiciel micro-musées
- 1 poste informatique et d'encodage spécifique à la gestion et à l'édition de cartes "Spectacles à la Carte"
- 2 fax
- 2 photocopieurs

III - L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2003

A) Coordination des structures culturelles municipales

- Poursuite d'un renforcement du suivi et de la coordination des structures culturelles dans un souci d'efficacité, de rationalisation et de cohérence de la politique culturelle municipale.
- Suivi des projets associant les villes de Meaux, Dijon et Metz pour la commémoration du 300ème anniversaire de la mort de Bossuet, développement de la collaboration avec l'Ecole Supérieure d'Art de Metz pour l'organisation d'une exposition et une monographie du plasticien messin Bernard COPPEAUX au cours de l'été 2003, lancement des travaux (coût d'opération : 150 760,43 euros) au Conservatoire National de Région pour l'accueil du CEFEDM (Centre de Formation des Enseignants de Musique et de Danse), poursuite de la réflexion avec l'Etat et la Ville de Nancy quant à la place des structures lyriques, symphoniques et chorégraphiques messines dans le paysage lorrain.
- Participation aux réflexions sur des équipements culturels nouveaux impliquant des partenaires extérieurs (implantation du FRAC - Fonds Régional d'Art Contemporain) à l'Hôtel Saint Livier, projet de création d'un Musée de la déportation au Fort de Queuleu...).
- Désignation du maître d'oeuvre chargé de la construction d'une salle de répétition pour l'Orchestre National de Lorraine (coût d'opération 3,6 M euros).
- Participation de la Ville de Metz au "Prix d'Art Robert Schuman" organisé à Luxembourg pour les 4 Ville de Metz, Luxembourg, Trèves et Sarrebruck et pour lequel chaque collectivité verse une somme de 2500 euros. Le lauréat 2003 est le lorrain Philippe JACQ.

B) Actions et développement culturels

- Vie associative : Etude et instruction des demandes de subventions présentées pour les associations, qu'il s'agisse de subventions de fonctionnement ou pour les aides au projet. Un crédit de 714 975 euros de subventions a été réparti entre 86 associations. Des conventions ont été passées avec les associations importantes de manière à améliorer le contrôle de l'utilisation des crédits accordés.

- Metz en Fête : organisation de l'édition 2003 de Metz en Fête, programmation culturelle estivale faisant la part belle aux artistes et groupes locaux. Des animations (concerts, spectacles de Théâtre, de danse, projection de films en plein air, expositions...) dans des lieux habituels (Arsenal, églises...) mais aussi inhabituels (Musées de la Cour d'Or, Porte des Allemands, Maison Rabelais, les arènes du Jardin des Tanneurs...). Cette édition a été marquée par la présence sur la place de France du chapiteau de la Cie de Théâtre "La Valise" qui a animé cet espace 5 jours durant. Il faut préciser que 2003 a marqué une programmation plus forte d'occupation des places messines (place Jeanne d'Arc avec le Jazz, place de la Comédie et place de la Cathédrale avec le cinéma de plein air et place des Charrons avec le Théâtre de Marionnettes...). Enfin, on signalera le mouvement des intermittents du spectacle qui a occasionné l'annulation d'un certain nombre de représentations (12).

- Animation estivale : organisation du volet culturel de l'édition 2003 de cette opération municipale, destinée à offrir aux enfants de 5 à 16 ans des activités culturelles variées durant tout l'été (atelier de musique, dans théâtre, peinture, magie, patrimoine, etc...). Un crédit de 65 520 euros a été consacré à cette opération par le biais de subventionnement de 21 associations et des transferts de crédits pour la participation des Musées et du CNR à cette opération. 1551 enfants ont été recensés pour les ateliers de pratique artistique pour 1245H30 d'activités et 50 ateliers différents. L'édition 2003 a privilégié la mise en place de nouveaux ateliers culturels tournés vers la danse urbaine, la sculpture et le cinéma.

- Studios de répétition et d'enregistrement de Metz-Borny et de Metz-Nord : la gestion de ces studios créés en 2000 est confiée pour la troisième année consécutive à l'association "La Battucada" sous forme d'une convention d'objectifs d'une durée de trois ans, accompagnée du versement d'une subvention qui s'élève pour l'année 2003 à 45 735 euros. La gestion de ces lieux a permis de réaliser en 2003 3371 heures de répétition et d'enregistrement de musique et 1168 heures de pratique de danse. L'année 2003 a vu le site de Borny fermé à compter du mois de mai pour cause d'inondation. Une étude est en cours par les services techniques pour répondre à ces difficultés d'évacuation des eaux sur ce site.

- Divers : la Ville est coorganisatrice (comme tous les ans) avec l'association "Le Livre à Metz" du salon annuel du livre qui s'est déroulé sous chapiteaux et pour la première fois à l'Esplanade. Outre les nouvelles collaborations développées avec l'Arsenal et l'École Supérieure d'Art, cette manifestation a montré tout l'intérêt du public pour ce nouveau site (plus de 13 000 visiteurs). La Ville s'est par ailleurs fortement impliquée dans trois autres manifestations d'envergure notamment dans le festival de printemps de Metz'Art avec l'école d'ingénieurs de l'Enim (organisation d'un festival des musiques actuelles : malgré une météo défavorable en Juin, l'événement a rassemblé plus de 9000 étudiants et familles sur le plan d'eau pour divers tremplins de musiques actuelles, en novembre avec le CIPAC (Congrès interprofessionnel de l'Art Contemporain qui s'est déroulé pendant deux jours à l'Arsenal) en coréalisant avec l'École Supérieure d'Art une nuit de l'Art Contemporain qui a rassemblé plus de deux mille personnes et enfin avec l'association "Musiques Volantes" pour la 8ème édition de leur festival de musiques aux Trinitaires, à l'Arsenal, le Théâtre du Saulcy et dans divers cafés de Metz (cette manifestation très reconnue dans le Grand Est a rassemblé plus de 3500 personnes).

C) Promotion Culturelle

- Toutes structures : un agenda mensuel (Metz Culture) est édité et diffusé par le biais du Vivre à Metz et dans tous les équipements culturels, scolaires ou administratifs de la Ville afin d'informer le public de la programmation des manifestations devant se dérouler chaque mois sur la Ville ; sa diffusion s'accompagne d'une conférence de presse bi-mensuelle. Enfin un effort de communication est réalisé sur des opérations majeures (ex : Eté du Livre, CIPAC, saison musicale à venir, Metz en Fête, etc...).

- Journal spectacle à la carte : il s'agit du journal des adhérents à la carte "spectacle à la carte". Il offre aux titulaires de cette carte une information plus détaillée que Metz Culture sur certains spectacles des structures partenaires (Arsenal, Alam, ONL, Opéra-Théâtre, Trinitaires). Cette carte a été mise en service en juillet 2000 à l'initiative de la Ville avec pour objectif un accès plus facile du grand public aux divers spectacles proposés à Metz et un décloisonnement des publics qui fréquentent les scènes messines. Elle offre des avantages tarifaires et de préservation des places. En 2003, 673 nouvelles cartes ont été éditées portant le nombre de souscripteurs total à 3073.

- Jeune public : un effort particulier est réalisé en direction du jeune public par le biais d'un emploi jeune spécialement chargé de la promotion de cette programmation. Son action passe par des rencontres et visites régulières dans les établissements scolaires (primaire, secondaire voire universitaire), par la réalisation d'enquêtes auprès des publics visés et par la conception et la diffusion de supports de communication spécifiques : dépliants retraçant la programmation de la saison en cours baptisés "Dazibao" et des affiches mensuelles.

D) Promotion du Patrimoine, Gestion des Monuments Historiques et des Edifices Culturels

- Participation aux actions en faveur de la mise en valeur du patrimoine historique par le biais de l'organisation des Journées du Patrimoine. L'année 2003 a été consacrée à la réalisation de deux itinéraires sur le vitrail messin, de la réalisation d'une plaquette (10 000 exemplaires) présentant les itinéraires et les divers artistes qui ont contribué à la richesse du vitrail messin (Thomas de Climchamps, Thiébaud de Lixheim, Valentin Bousch, Charles Laurent Maréchal, Mannessier, Cocteau, Chagall...) ainsi qu'une présentation d'un atelier de vitrail d'Art à l'Office du Tourisme. Au cours de ces journées, la basilique St Vincent a été ouverte au public pour la première fois depuis 1992 (événement apprécié du public messin puisqu'on dénombre plus d'un millier de personnes ayant visité cet édifice au cours des deux jours).

- Monuments Historiques : réalisation de travaux dans les édifices culturels municipaux classés monuments historiques pour un montant total de 560 446,46 euros (fonds de concours versés à l'Etat) ; les travaux ont concerné plus particulièrement les églises de Notre Dame (étude sur les élévations latérales et réfection des couvertures/charpentes des bas-côtés), Saint Eucaire (PAT sur la restauration et couverture de la Sacristie, PAT sur la restauration des charpentes-couvertures des bas-côtés, de la Chapelle ainsi que la réparation de la nef et du clocher) et Saint Martin (réfection de la façade de la sacristie médiévale et travaux complémentaires de restauration de la baie N° 5).

- Travaux dans les édifices culturels municipaux : 139 910,75 euros ont été réalisés en 2003 concernant 6 édifices et portant notamment sur des opérations de mise en sécurité des bâtiments auxquels s'est ajouté le versement de subventions d'équipement aux paroisses pour un montant de 48 485,86 euros pour des travaux sur les édifices leur appartenant (5 paroisses concernées). Par ailleurs, le service est l'interlocuteur principal et permanent de l'ensemble des paroisses pour toute question relevant de l'entretien courant et se charge du versement des indemnités de logement aux ministres du culte.

- Participation aux frais de chauffage de la Cathédrale : 19 321,63 euros.

- Divers : versement d'un fonds de concours à la Région de Lorraine au titre de la participation de la Ville à la restauration de la toiture et aménagement des abords de l'Hôtel Saint Livier, rue des Trinitaires : 45 734,71 euros. Versement d'une subvention complémentaire à la Région de Lorraine pour la restauration de la tour de l'Hôtel Saint Livier : 150 245 euros.

Interventions et réparations diverses effectuées par le Centre Technique Municipal sur les bâtiments gérés par le service : 80 demandes de travaux pour l'année 2003 dont un crédit de 8 173,79 euros pour l'achat et location de matériel.

17 897,33 euros dépensés pour des travaux au titre du fonctionnement 2003 (13 bâtiments concernés).

Démarrage des travaux d'aménagement des combles à l'Arsenal estimés à 51000 euros : factures payées en 2003 : 4 859,68 euros.

IV - LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Faisant suite à des interventions d'urgence sur divers bâtiments culturels municipaux au cours de l'année 2003, il a été convenu avec les services techniques de la Ville d'engager une étude de diagnostic global des édifices culturels pour une meilleure prévision des travaux d'entretien. Il a été convenu d'expérimenter ces diagnostics sur deux édifices en 2004.

L'année 2003 a vu la liquidation par décision de justice de l'association des Trinitaires qui gérait par convention passée avec la Ville le bâtiment du même nom. La reprise des locaux par le service nécessite la remise aux normes de cet édifice et la réalisation de travaux d'entretien qui ne permettent pas une réouverture immédiate de ce bâtiment. Parallèlement une réflexion est engagée pour conduire à la définition d'un nouveau projet culturel et du meilleur mode de gestion de ce lieu culturel prestigieux. L'aboutissement des travaux et de cette réflexion ne verront leurs effets qu'au cours de l'année 2004.

Enfin, l'année 2004 sera consacrée à la nécessaire adaptation d'actions et orientations engagées depuis plus de 10 ans (notamment sur des actions comme Metz en Fête, l'animation estivale...). Par ailleurs, seront poursuivis et affirmés des actions événementielles comme la nuit de l'Art Contemporain, la commémoration du tricentenaire de la mort de Bossuet, le 60ème anniversaire de la libération de Metz ou l'acquisition du label de Ville d'Art et d'Histoire.

MUSEES

I – LES MISSIONS DU SERVICE

A - LE TRAVAIL SCIENTIFIQUE SUR LES COLLECTIONS PERMANENTES

Les missions primordiales des Musées consistent en :

- a) Conserver : c'est à dire assurer la pérennité des collections
- en maintenant l'oeuvre dans un milieu favorable, afin de ralentir son processus de vieillissement
 - en identifiant les constituants des oeuvres et des objets
 - en étudiant les processus de dégradation actuels ou à venir
 - en définissant l'ensemble des contrôles et des actions techniques et humaines sur les collections
 - en mettant au point les procédés de conservation préventive répondant aux exigences déontologiques.

- b) Restaurer : lorsque la seule conservation préventive ne peut suffire, la restauration permet de stabiliser une pièce, de prolonger sa vie, et répond aux exigences de :
- sauvegarde du patrimoine
 - connaissance des objets liés à la recherche en histoire de l'art et histoire
 - présentation et expositions.

- c) Enrichir : c'est un des enjeux essentiels de la vie des Musées qui a pour but de renforcer, de façon significative, les fonds selon les objectifs suivants :
- oeuvres apportant des éléments sur la connaissance de l'histoire locale
 - oeuvres d'artistes ayant des liens avec la ville
 - oeuvres ayant des rapports iconographiques avec le contexte local
 - oeuvres appartenant à des collections caractéristiques existantes.

Les moyens : achats, dépôts, dons, dévolutions.

- d) Présenter les collections permanentes : l'ensemble de ces travaux scientifiques permet la réflexion sur l'amélioration de la présentation des oeuvres dans le circuit permanent du visiteur des Musées.

- e) Etudier et publier : parallèlement à ces tâches, l'élaboration et la publication des inventaires, découvertes, recherches sont indispensables pour préparer :
- un récolement général des collections avec photographie de chaque objet
 - une informatisation et mise en réseau grâce au logiciel micro-musée
 - une édition d'articles, de catalogues, d'ouvrages
 - un nouveau dépliant de communication et de présentation des Musées

B - REALISATION D'EVENEMENTS

En complément de l'organisation du projet scientifique, les créations d'évènements s'inscrivent dans l'offre culturelle de la Ville et participent à son image.

a) Exposer : les expositions temporaires servent la dynamique propre de l'institution et offrent une dimension et une envergure plus large aux collections permanentes. Les prêts consentis à l'extérieur pour des expositions, dont plusieurs sont de dimension internationale, contribuent au rayonnement de la Ville en France et à l'étranger.

b) Animer : dans le cadre de l'animation estivale et de Metz en Fête, les Musées organisent les :

- ateliers pédagogiques destinés aux enfants, complémentaires de la visite des collections
- concerts et spectacles de juillet et août (Metz en Fête) qui ouvrent un regard différent sur les Musées
- conférences de l'Ecole du Louvre, en collaboration avec l'Ecole des Beaux Arts, qui permettent de découvrir ou d'approfondir divers sujets "patrimoine ou histoire de l'art". Par ailleurs, les Musées participent ou apportent leurs collaborations aux manifestations locales et internationales :
 - * Eté du Livre
 - * Journée du Patrimoine
 - * Dimanches-passion : chaque dernier dimanche du mois, une visite commentée sur une oeuvre ou une exposition temporaire est offerte au public sous la conduite d'un spécialiste, historien d'art
 - * Ateliers d'été dans le cadre de l'animation estivale.

c) Créer: en vue de développer l'action commerciale, l'échoppe propose un éventail toujours plus diversifié de certaines oeuvres des collections permanentes, réalisées sur place et à l'extérieur. C'est une source de recettes non négligeable.

C - ACTIVITES CULTURELLES ET EDUCATIVES

Les activités culturelles et éducatives sont inscrites en filigrane dans les deux points précédents. Elles ont néanmoins deux spécificités.

a) Accueillir les chercheurs à la bibliothèque et au centre de documentation. Ce sont principalement des étudiants préparant des travaux universitaires. Tout public intéressé y est admis, après rendez-vous auprès des responsables. Sont encadrés également les jeunes scolaires de 3ème en stage de découverte professionnel.

b) Aider les scolaires à organiser leur visite en fournissant des outils variés pour faciliter l'accès aux collections. C'est le rôle de l'Association pour l'Animation Culturelle du Patrimoine Régional (A.A.C.P.R.), dont le financement est assuré par :

- la Ville de Metz (prestations locales logistiques et financières)

- le Conseil Général (subventions de fonctionnement et d'investissement)
- l'Education Nationale (un enseignant à temps plein et deux enseignants à mi-temps).

Des ateliers pratiques complètent les visites. Classes patrimoine et stages de formation enseignants sont de nouvelles expériences très prometteuses.

c) S'ouvrir : actions en regard des publics défavorisés (relations avec les quartiers-accueil des publics handicapés, sur rendez-vous, en groupe scolaire).

II – LES MOYENS

A - PERSONNELS

a) Secteur scientifique	
- conservateur en chef	1
- conservateur du patrimoine	1
- attaché de conservation	1
- assistant de conservation	1
- assistant de conservation contractuel	2
b) Secteur administratif	
- directeur - chef de service	1
- secrétariat de direction	1
- gestion comptable	1
c) Secteur accueil - surveillance - entretien	
- accueil	4
- responsable surveillance thérap.	4
- surveillance de jour	21
- surveillance de nuit	3
- entretien	3
d) Secteur entretien des collections et manutention	
- polyvalence bâtiment	2
- petite restauration	1
- photographie	1
- éclairage	1
e) Secteur animation	5
f) Divers	
- récolement bibliothèque	1
- longue maladie	2
- congé de longue durée	1

B - MOYENS MATERIELS

Uniquement du matériel d'entretien courant.

III - ACTIVITE DU SERVICE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (budget voté) :

2003 174 874 €

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT 2003

- conformité électrique : 29 802 €
- nettoyage et désinfection des gaines de ventilation : 12 800 €
- extension alarme intrusion (musée Militaire et réserve Histoire Naturelle) : 6 150 €
- création de deux sorties de secours (salles de la *Vie Quotidienne* et des *Thermes*) :
35 000 €, y compris la mise sous alarme.

FREQUENTATION

ANNEE	GRAND PUBLIC	SCOLAIRE	TOTAL
1997	33 603	16 393	49 996
1998	34 227	18 004	52 231
1999	28 358	17 679	46 037
2000	27 771	16 629	44 400
2001	28 719	17 339	46 058
2002	23 165	14 088	37 253
2003	23 315	14 509	37 284

RECETTES

ANNEE	ENTREES	PRODUITS	TOTAL
1997	356 100,00 F	135 388,00 F	491 488,00 F
1998	368 717,00 F	175 520,00 F	544 237,00 F
1999	349 093,00 F	142 240,00 F	491 333,00 F
2000	330 779,00 F	135 861,00 F	466 640,00 F
2001	381 680,00 F	190 774,00 F	572 454,00 F
2002	40 864,00 €	21 675,00 €	62 539,00 €
2003	42 180,50 €	21 503,60 €	63 684,10 €

REALISATIONS

A - RESTAURATION

- *Paysage Napolitain* de Ph. HACKERT)
- *Berger et son troupeau* de Ph. ROOS) oeuvres en dépôt à la Préfecture
- *Paysage avec animaux* de Ph. HACKERT) de Lorraine
- *Portrait de la Ville et Cité de Metz* de G. de LANGRES (mécénat de la Fondation B.N.P. Paribas)
- costumes de théâtre
- dépose mosaïque dite de Liéhon
- tapisserie *Cet Arbre là* de DOWNING)
- tapisserie *Comme il vous plaira* de PRASSINOS) de retour après un dépôt au
- tapisserie n° 11 de MANESSIER) Tribunal de Metz

B - PRETS

- Un pinacle
à la Maison de Robert SCHUMAN (présentation dans le jardin)
en 2002 et 2003
- Hache à talon - Age du Fer
au Musée du Fer de JARVILLE (exposition sur les fouilles de Diarville)
octobre 2002 - 29 septembre 2003
- Trois sangliers en bronze de l'Age de Fer
au Musée de la Poste de PARIS (exposition *Vrais et faux Galois*)
novembre 2002 - février 2003
- Ensemble de pièces gallo-romaines
au Musée de Picardie d'AMIENS (exposition *La Marque de Rome*)
du 6 février au 16 mai 2003
- *Combat de coqs* par VAN DE MEEREN
affiche sur la céramique lorraine par HEPPE
assiette de LUNEVILLE
à l'Abbaye de SAINT-RIQUIER (exposition sur le coq)
du 15 mars - 31 août 2003
- *Neuf Preux* (gravure)
au Château de Langeais
mai - octobre 2003
- *Rue de Village* par Victor CHARRETON
au Musée de BOURGOIN-JALLIEU (exposition Victor Charreton)
du 24 mai au 30 novembre 2003

- *Metellus sauvé par son fils* par BRENET
au Musée des Beaux Arts de STRASBOURG et au Musée des Beaux Arts de TOURS
(exposition *Esquisse peinte au XVIIIème siècle*)
du 6 juin 2003 au 11 janvier 2004

- Série dite des *équarrissages* par Eric POITEVIN
au Musée des Beaux Arts de DOLE (exposition *Poitevin*)
du 26 juin au 28 septembre 2003

- Stucs de Saint-Pierre-aux-Nonnains
au Musée Sainte-Croix de POITIERS (exposition sur les stucs du Haut Moyen Age)
à partir de juillet 2003

- Série d'oeuvres d'Auguste MIGETTE
au Landesmuseum de TREVES (exposition *Auguste Migette et Trèves*)
juillet - octobre 2003

- *Place Vintimille* par VUILLARD
au Grand Palais de PARIS (exposition *Vuillard*)
du 23 septembre 2003 au 24 avril 2004

- Bancs d'école et pupitre
à la Foire Internationale de METZ (exposition *Années 1960*)
du 26 septembre au 6 octobre 2003

- *Alger, place du Gouvernement* par MARQUET
au Musée Déchelette de ROANNE (exposition *Djazair, une année de l'Algérie en France*)
octobre 2003 - février 2004

- *Portrait de Louis XIV en armures* par ELLE
au Palacia Real de MADRID (exposition *Cours du Baroque du Berni à Giodano*)
octobre 2003 - janvier 2004

- Portrait de Verlaine par AMAN-JEAN
au Musée de la Chartreuse de DOUAI, Musée de Carcassonne, Musée de Brou de BOURG -EN-BRESSE (exposition *Songe de Femme, Aman-Jean*)
du 18 octobre 2003 au 28 septembre 2004

- Oedipe Voyageur par Gustave MOREAU
au Musée des Beaux Arts de BREST (exposition Robbe-Grillet)
décembre 2003 - avril 2004

C - ENRICHESSEMENTS

Néant.

D - EXPOSITIONS

- *Auguste Migette (1802-1884), ou la chronique du pays messin*
(du 12 décembre 2002 au 14 avril 2003)

- *Entre frontière et front, un point de vue allemand. Campagnes photographiques 1914-1917*

(du 15 novembre 2003 au 2 février 2004)

E - PUBLICATION

- Catalogue de l'exposition *Entre frontière et front, un point de vue allemand. Campagnes photographiques 1914-1917*

F - DIVERS

- poursuite de la réflexion sur le nouveau projet scientifique des Musées
- fin d'une enquête sur les dépôts extérieurs d'oeuvres appartenant aux Musées, à la demande de Monsieur le Maire. Cette enquête a permis de recenser les oeuvres des Musées de Metz en dépôt hors les murs (près de 150) et d'en rapatrier 14
- mise en place et enrichissement de la base "micromusée"
- poursuite du travail de récolement des oeuvres du musée et des ouvrages de la bibliothèque
- modification des horaires d'ouverture des Musées avancée à 9 heures du matin en semaine, 10 heures les week-end et jours fériés.

Par ailleurs, 2003 a vu le lancement d'une réflexion sur le devenir du Service Pédagogique, à la suite de la décision prise par le Conseil Général de la Moselle de ne plus financer l'Association pour l'Animation Culturelle du Patrimoine Régional, qui, jusqu'ici, soutenait financièrement et matériellement ce service.

Enfin, le travail scientifique est toujours aussi dense :

- préparation intensive de l'exposition *De la Lorraine* programmée en 2004
- premières réflexions sur l'exposition *Cosmétique Antique* de 2005
- inventaire et récolement des dépôts d'Etat
- poursuite de l'enrichissement de la base micromusée (de l'ordre de 3/4 des collections en salles, 5 % des réserves peintures et archéologie)

SERVICE DES ARCHIVES

1. LES MISSIONS DU SERVICE

Le service des Archives a pour mission de recueillir, trier, classer, répertorier et communiquer les différentes archives produites par l'ensemble des services municipaux. Il fait aussi office de centre de documentation administrative pour les services et de centre de documentation historique pour le public extérieur composé pour partie d'administrés messins, d'étudiants en histoire venant de l'ensemble de la Moselle, voire de plus loin, enfin d'un public national et international passionné de généalogie. Le service des Archives a aussi pour vocation de faire connaître l'histoire messine au plus grand nombre et de conserver le patrimoine écrit de la commune depuis le Moyen-âge.

2. LES MOYENS DU SERVICE

a) Les moyens humains

Un conservateur et deux assistants de conservation (l'un plus particulièrement chargé des archives contemporaines, l'autre de la documentation) se chargent de l'activité scientifique du service (tri, classement, indexation, recherches historiques). Un agent administratif qualifié, outre des tâches purement administratives (budget, comptabilité, secrétariat, dactylographie), a des tâches d'accueil du public (renseignements, service en salle de lecture, enregistrement des lecteurs et des communications) et des tâches scientifiques annexes (indexation des fonds). Le personnel scientifique et administratif assure également par roulement le service de la présidence de salle de lecture.

Quatre agents du patrimoine exercent par roulement leurs tâches de magasinier en salle de lecture (sortie et rangement des documents, manutention, photocopies...) et en salle de tri (nettoyage des documents, tris, classements, conditionnement et reconditionnement des documents) ainsi que l'entretien des magasins (une société de nettoyage s'occupe des bureaux et de la salle de lecture).

b) Les moyens matériels

Le service des Archives a disposé en 2003 d'un budget de 32.000 € pour la partie fonctionnement et de 38.000 €. pour la partie investissement Il a généré 1.500 €. de recettes (photocopies, tirages de microfilms, tirages de plans). Outre les achats habituels de livres, abonnements pour la bibliothèque historique et administrative, boîtes de conservation de formats et matières spécifiques, le service a acquis comme gros matériel cette année des vitrines et panneaux d'exposition, un présentoir à revues pour la salle de lecture, des chariots pour les magasins et un combiné télé-magnétoscope pour visionnage de cassettes (dans le cadre des accueils de groupes notamment).

3. L'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2003

a) versements, tris, classements, reconditionnements, indexation, traitement des collections

La situation de l'ancien bâtiment empêchait depuis des années la réception de versements de masse en provenance des services, repoussés à l'après déménagement.

27 mètres linéaires d'archives ont été reçues et classées, principalement des versements du service du Personnel et de l'Opéra-Théâtre. Des contacts ont été pris avec tous les services passant à la CA2M afin qu'ils versent leurs archives. Il est envisagé d'établir une convention avec la CA2M pour qu'elle verse ses archives aux Archives Municipales de Metz.

Parallèlement, 167 mètres linéaires d'archives ont été classés (les versements plus des vrac déménagés de la rue Chèvremont), tandis que 203 ml ont été conditionnés ou reconditionnés (nettoyage, mise en boîte, étiquetage, rangement sur les rayons : les 167 ml classés, ainsi que 21 ml d'archives du XIXe siècle et 15 ml de documentation (livres, revues).

Tableau de l'évolution sur six ans (en mètres linéaires) :

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Archives versées	6	27	5	3	53	27
Archives éliminées	116	78	22	59	15	0
Archives classées	107	73	111	107	39	167
Archives reconditionnées	145	321	126	207	114	203

Neuf registres paroissiaux du XVIIe siècle, ainsi que treize registres de comptes des XVe - XVIe siècles ont été restaurés et quatre années de registres d'Etat-Civil (1899 à 1902) ont été numérisés et installés sur une base de données.

b) Les communications au public

Il y a eu en 2003 : 673 lecteurs différents, 2225 séances de travail (1 séance = 1 personne / 1 journée) et 11667 documents communiqués. Ces chiffres rejoignent ceux des années précédentes. Celle du déménagement (2002) est à considérer à part, le service ayant été fermé trois mois. On ne note pas de différence sensible dans la fréquentation du service par rapport à l'ancien bâtiment. En revanche on note un accroissement considérable des demandes par correspondance (+ 18 %) dus aux recherches à caractère généalogique. Les généalogistes sont moins nombreux à venir faire des recherches sur place, mais ils écrivent de plus en plus.

Evolution sur les dernières années :

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Nombre de lecteurs	685	722	730	671	676	* 531	673
Nombre de séances de travail	1696	2075	2205	2029	2010	1568	2225
Nombre de documents communiqués	12202	13247	16840	12883	11905	7547	11667
Nombre de courriers traités	841	802	744	716	718	720	850

* année du déménagement, fermeture pendant trois mois.

Evolution de la répartition des lecteurs par thème de recherche :

	2000	2001	2002	2003
Recherches historiques	40%	50%	52%	46,2%
Recherches généalogiques	33%	38%	43,5%	31,6%
Recherches administratives	27%	12%	4,5%	22,1%

A noter la grande part de recherches administratives (journaux officiels, permis de construire...).

Les utilisateurs des Archives Municipales ne sont qu'à 46,5 % messins. Ils sont à 40,8 % Mosellans (hors Metz), 10,4 % du reste de la France et 2,2 % de l'étranger (Allemagne essentiellement, mais aussi Luxembourg, Angleterre et U.S.A. -il s'agit ici du lieu de résidence, non de la nationalité).

Parallèlement à l'accueil du public sur place, il a été répondu dans l'année 2003 à 850 courriers dont 632 à caractère généalogique (74,2 %), 150 à caractère historique (17,6 %) et 68 à caractère administratif (8 %).

A noter que 108 des courriers venaient de l'étranger, soit 12,7 %, de tout l'Europe, mais aussi des U.S.A., d'Argentine ou d'Algérie.

c) Animation culturelle

Il n'a pas pu être réalisé d'expositions en 2003. Mais le service a acquis le matériel nécessaire (grilles, vitrines) pour une activité de ce type en 2004.

Des groupes ont été accueillis pour des visites des Archives avec présentation de documents anciens (sociétés d'histoire, associations professionnelles, étudiants, retraités...). Quinze groupes ont été reçus en 2003, soit 234 personnes. Le Conservateur se charge des visites.

4. LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

L'année prochaine devrait voir la réactivation des correspondants archives dans tous les services, ainsi que la mise en place de versements réguliers, ainsi qu'une réflexion sur le devenir des archives de la CA2M et sur celui des archives électroniques.

Nous espérons aussi pouvoir développer l'animation culturelle en réalisant au moins une exposition et en accueillant d'autres.

OPERA THEATRE

1 - LES MISSIONS DU SERVICE

La raison d'être de l'Opéra-Théâtre est de produire et de faire représenter un certain nombre de spectacles lyriques (opéras, opérettes), chorégraphiques (ballets) et théâtraux (comédies, dramatiques).

Etant de plus un équipement public disposant d'installations techniques sophistiquées et d'un personnel qualifié, il est mis à disposition d'associations ou d'organismes désirant y donner un spectacle.

La programmation 2003 (incluant donc une partie de la saison 2002/2003 et une partie de la saison 2003/2004) est constituée de :

- cinq opéras
- quatre opérettes
- un ballet
- huit pièces de théâtre
- deux concerts
- un concours

2 - LES MOYENS DU SERVICE

Le personnel du service est constitué par un effectif de 94 personnes

- un Directeur Chef de Service
- personnel artistique permanent se composant de 45 agents dont :
 - un directeur artistique
 - un régisseur général
 - un régisseur de scène
 - un chef des chœurs
 - un maître de ballet
 - deux pianistes-répétiteurs
 - corps de ballet : quatorze danseurs
 - cadre des chœurs : vingt quatre choristes
- personnel technique : 31 agents
 - un directeur technique
 - cellule techniciens lumières: 5
 - atelier décors : 8
 - équipe machinistes : 13
 - atelier de costumes : 4
- personnel d'accueil : 12
 - femmes de ménage - ouvreuses : 7 (+ 5 ouvreuses de renfort)
- gardien : 2
- personnel administratif : 8

Le service dispose d'une voiture (205) et d'une camionnette (Renault Master).

3 - L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2003

Les informations qui suivent ne se rapportent pas à la saison 2002/2003, mais bien à l'année 2003.

L'activité est présentée selon trois critères et comparée aux mêmes critères que les années précédentes.

3.1 - Activité comparée en termes de fréquentation

Catégorie	2001	2002	2003
Opéra	11097	10239	7567
Opérette	7529	5528	7737
Ballet	1563	4261	2413
Théâtre	8393	7062	7058
Spect Enfants	439	6862	-----
Total	29021	33952	24775

L'évolution de nombre de représentations figurée en 3-2 est le principal critère d'explication des variations de la fréquentation. C'est le cas en opéra, opérette et ballet. Les hasards de la programmation ont fait que le spectacle enfant de la saison 2002/2003 a eu lieu en 2002 et celui de la saison 2003/2004 a eu lieu en 2004, d'où un important déficit d'entrées qui n'a pas une réelle signification en 2003.

Par contre, il convient de souligner la chute de fréquentation en opéras malgré trois représentations de moins. La jauge moyenne par représentation en opéra passe de 568 à 504 spectateurs. Un phénomène analogue de moindre ampleur se produit pour les opérettes dont la jauge moyenne passe de 614 à 595 spectateurs.

Par contre, le théâtre, grâce aux efforts de programmation et à une politique de prix à la baisse passe de 471 à 588 spectateurs par représentation.

La jauge moyenne passe de 556 spectateurs à 538 par représentation, soit un taux de remplissage de 71,7 %.

3.2 - Activité comparée en termes de représentations publiques

Catégorie	2002	2003
Opéra	18	15
Opérette	9+1 gratuite	13+1 gratuite
Théâtre	15	12
Ballet	8	6
Spectacle Enfant	11	---
Total	61+1 gratuite	46+1 gratuite

3.3 - Activité comparée en termes de recettes des spectacles

Le tableau comparé de la fréquentation 2003 par rapport à 2002 figurant ci-après fait apparaître un chiffre d'affaire global de 521 185,45€ alimenté à hauteur de 42,2 % par les abonnements.

La baisse de 11,7% du chiffre d'affaire 2003 par rapport à 2002, s'explique pour moitié par la baisse des abonnements.

CA

CA Abonnement

CATEGORIES	2002		2003		2002		2003	
	Opéras	199	221,56	153	694,46	91	901,16	57
Opérettes	121	658,98	182	459,24	65	854,08	81	879,19
Ballets	73	377,28	40	206,95	7	567,88	8	747,4
Comédies	129	394,4	144	824,8	80	948,2	71	789,3
Dramatiques	32	449,13 /			8	141,48 /		
Spect. Enfants	34	081,05 /		/				/
Total	590	182,4	521	185,45	254	412,8	219	903,2

3.4 - Location des productions messines

La location des productions messines est un vecteur important de la diffusion des créations et des nouvelles productions de l'Opéra-Théâtre de Metz. A cet effet, tous les spectacles sont désormais filmés en vidéo par un spécialiste, depuis le début de la saison 2000/2001, afin de pouvoir les présenter sous forme d'enregistrement (non commercialisable) de qualité acceptable.

Chaque sortie de production constitue toutefois un handicap pour le service car elle suppose une mobilisation des personnels (machinistes pour entrée et sortie des décors, départ d'un machiniste et d'une costumière avec la production, généralement en période d'intense activité à l'Opéra-Théâtre de METZ où ces personnes font alors cruellement défaut).

OUVRAGE	DEMANDEUR	RECETTE en Euros
Location Traviata	CNIPAL Marseille	914,67
Location Barbe Bleue	Théâtre de Limoges	9 146,94
Vente Noces de Figaro	Opéra Avignon	4 759,28
Intervention à la prison de Geuleu	Ministère	274,38
TOTAL		15 095,27

3.5 Mises à disposition (essentiellement concentrées sur le mois de juin)

LOCATAIRE	DATE	NATURE DE LA LOCATION	RECETTE en Euros
Ensemble Scolaire La Miséricorde	18 juin	représentation	770
Association des Elèves et Parents d'Elèves de l'Ecole de Danse / Sylvie	21 juin	représentation	4 148,50
Association Arabesque / Liane GANGLOFF	22 juin	représentation	4 276,50
Institution de la Salle	12 juin	représentation	616
TOTAL			9 811

3.6 - Visites de l'Opéra-Théâtre

Des visites de l'Opéra-Théâtre sont régulièrement organisées à la demande des groupes les plus divers (établissements scolaires par exemple...).

Certains ont pu assister à une mise en scène ou à une répétition après avoir visité les ateliers décors et costumes ainsi que le plateau.

18 groupes ont visité l'Opéra Théâtre en 2003, soit plus de 556 personnes dont plus de 60 % étaient des scolaires (de l'ordre de 900 visiteurs en 2002).

3.7-Investissement réalisé

3.7.1 Travaux

Sécurisation électrique, étude accès handicapés travaux chauffage, plancher combles.	35 588,45 €
--	-------------

3.7.2.Renouvellement du parc de matériel technique.

Renouvellement du parc de matériel technique rampe fluo, shutter, projecteur, logiciel jeu d'orgue, micros, ampli, enceintes, frigo.	44 952,17 €
--	-------------

3.8 - Bilan Financier en Euros

I - FONCTIONNEMENT

A) PERSONNEL ARTISTIQUE PERMANENT rémunération brute + charges patronales DIRECTION ARTISTIQUE ET MUSICALE ORCHESTRE CHOEUR BALLET	1 308 253 €
B) PERSONNEL ADMINISTRATIF rémunération brute + charges patronales	295 401 €
C) COMMUNICATION frais de représentation, dépenses tous supports	70 441 €
D) PERSONNEL TECHNIQUE PERMANENT rémunération brute + charges patronales	1 192 849 €
TOTAL I (A+B+C+D)	2 866 944 €

II - PRODUCTION

<u>A) DECORS, COSTUMES, ECLAIRAGES, TECHNIQUE</u>	
OPERAS	216 203 €
OPERETTES	113 925 €
BALLETS	4 907 €
Dépenses liées à l'ensemble des spectacles	222 279 €
TOTAL (A)	557 314 €

B) CACHETS DU PERSONNEL ARTISTIQUE

(hors charges sociales)

ARTISTES LYRIQUES OPERA	419 563 €
ARTISTES LYRIQUES OPERETTE	115 159 €
MUSICIENS	63 244 €
CHOREGRAPHERS	4 334 €
ASSISTANTS CHOREGRAPHIQUES	1 700 €
ARTISTES CHOREGRAPHIQUES	36 969 €
METTEURS EN SCENE	48 203 €
CHEFS D'ORCHESTRES	83 377 €
REGISSEUR	600 €
CHEFS DE CHANT	28 412 €
CHORISTES	11 312 €
ECLAIRAGISTES	23 344 €
DECORATEURS ECLAIRAGISTES	5 500 €
DECORATEURS COSTUMES	24 648 €
DECORATEURS	32 852 €
ARTISTES DE COMPLEMENT	21 642 €
ARTISTES DE RENFORT	113 192 €
COSTUMIERS	17 558 €
COUTURIERS	25 415 €
COIFFEURS	5 522 €
PERRUQUIERS	8 299 €
MAQUILLEUSES	11 483 €
TECHNICIENS, ASSISTANTS ET CONSEILLERS	3 957 €
ELECTRICIENS	8 776 €
MACHINISTES	6 635 €
PEINTRE	488 €
CHARGES SOCIALES DU PERSONNEL ARTISTIQUE	375 192 €
AGENCES ARTISTIQUES	68 406 €

TOTAL (B) 1 565 782 €

C) ACHATS DE SPECTACLES 198 371 €

TOTAL II (A+B+C) 2 321 467 €

III - IMPOTS ET TAXES 85 956 €

IV - DEPENSES DIVERSES 92 277 €

cf fonctionnement structure

V - FRAIS GENERAUX 749 910 €

TOTAL DES DEPENSES 6 116 554 €

BIBLIOTHÈQUES - MEDIATHÈQUES

1. LES MISSIONS DU SERVICE

Les missions du service relèvent de 2 grands domaines :

- 1) Conservation et valorisation du patrimoine écrit et graphique de la Ville (IX^e au XXI^e siècle) : manuscrits, incunables, livres anciens, livres précieux, gravures, estampes, images, photographies...
- 2) Diffusion de documents pour la formation, la recherche, l'information et les loisirs :
 - soit par la consultation sur place (8 sites)
 - soit par le prêt à domicile

Les documents prêtés sont de toute nature : livres, revues, disques, vidéos logiciels, partitions.

À ces missions traditionnelles, s'ajoutent à présent la recherche et l'intégration aux catalogues des ressources documentaires disponibles sur l'internet. La mise en réseau, l'accessibilité universelle (à toute heure / en tout lieu / tous les jours) et l'enrichissement des catalogues constituent un enjeu majeur pour l'avenir du service.

2. LES MOYENS DU SERVICE

1) Moyens généraux

Le service des Bibliothèques-Médiathèques de Metz est organisé en réseau sur 8 sites totalisant quelque 8 000 mètres carrés :

- Médiathèque du Pontiffroy (tête de réseau)
- Médiathèque de Borny
- Médiathèque du Sablon
- Logithèque du Technopôle

Bibliothèques de quartier :

- Bellecroix
- Magny
- Patrotte
- Seille

Les différents sites sont reliés par un système informatique qui assure la gestion de tous les documents et permet à chaque usager un accès à la totalité des collections à partir de chaque écran.

De plus, tous les catalogues sont accessibles en permanence sur l'internet avec des services spécifiques pour les abonnés (réservations, prolongations, abonnements à des listes de nouveautés : <http://bm.mairie-metz.fr>).

2) Moyens humains

Conservateurs d'État	4
Conservateur territorial	1
Bibliothécaires	6
Assistants qualifiés de conservation	22
Assistants de conservation	8
Agents qualifiés du patrimoine	8
Agents du patrimoine	16
<i>Personnel d'autres filières</i>	
Catégorie A	2
Catégorie B	2
Catégorie C	38
Contractuels	7
CES, vacataires, auxiliaires	29

Soit un total de 143 personnes : (98,26 équivalent temps plein).

3) Moyens financiers

Dépenses propres à la bibliothèque

Pour le personnel	2 877 562 €
Pour acquisitions de tous les documents et abonnements	513 806 €
Pour la maintenance informatique	50 354 €
Pour la reliure et l'équipement des documents	89 741 €
Pour les animations	52 467 €

Dépenses d'investissement (hors documents)

Pour le bâtiment	126 532 €
Pour l'équipement mobilier, l'informatisation	28 488 €

Total 3 738 950 €

Recettes

Droits d'abonnement	234 452 €
Photocopies	9 567 €
Catalogues	797 €
Reproduction photos	865 €
Remboursements	5 184 €
Retards	32 457 €

Total 283 322 €

3. L'ACTIVITÉ AU COURS DE L'ANNÉE

1) Les prêts

Livres adultes	443 927
Livres enfants	316 374
Total livres	760 301
Disques	229 589
Logiciels	13 618
Vidéos	141 13
Partitions	4 773
Total Général	1 149 419

2) Les acquisitions remarquables

- 921 menus lorrains datant du premier tiers du vingtième siècle
- François Rabelais, œuvres... avec des remarques historiques et critiques de M. Le Duchat
- Paire de fusains (vues de Metz) de Léon Jean Baptiste Simon (dit Léon Simon)
- Dessin à la mine de plomb par Pierre Jean David : *Portrait de Jean-Baptiste Bouchotte, ministre de la guerre*
- *Le Pileur d'Apligny, instructions sur l'art de faire la bière, au moyen desquelles chaque particulier peut faire cette boisson chez lui, à peu de frais, & dans la plus grand perfection*, 1783.
- Dumaniant, *Le Dragon de Thionville*, 1789.
- 4 ouvrages : *Herbes* ; *Les petits légumes : Solanacées / Cucurbitacées / Umbellifères*
- *Marc Chagall et les Vitraux de Metz*
- 1 plan manuscrit et aquarelle de 1797, représentant le quartier de l'ancienne citadelle et les rues avoisinantes avec le projet de construction d'un quartier neuf.
- Lot de documents, photographies, gravures provenant des archives de l'ancienne Société d'archéologie de la Moselle (1858-1885).
- Auguste Mailloux, *La Moselle*, 1911.
- *Impression des deux-ponts*
- Collection de 18 incunables de provenance locale.

3) Travaux

D'importants travaux de rénovation ont été entrepris tant à la médiathèque du Pontiffroy (discothèque et salle Mutelet) qu'à la bibliothèque de la Patrotte (Centre social de la rue Paul Chevreux).

Il en est résulté des fermetures de service (notamment pour la bibliothèque de la Patrotte fermée au public de juin 2003 à janvier 2004 et la suspension d'expositions importantes à la Médiathèque du Pontiffroy.

4) OBJECTIFS

Deux objectifs sont poursuivis :

- 1) Améliorer la *qualité* de ce qui est proposé aux publics.
- 2) *Élargir* les publics : à cet égard, il convient de rappeler que les bibliothèques-médiathèques, à travers leurs différentes composantes, s'adressent à tous les publics : des bébés-lecteurs aux personnes âgées, des chercheurs spécialisés dans leur domaine au grand public cultivé ou curieux.

Pour réaliser ces objectifs, différents "projets" sont en chantier, tout en prenant la pleine mesure de la "révolution internet" : aujourd'hui, les ressources documentaires matérielles disponibles, gratuitement ou non, sur l'internet, doivent être recherchées, sélectionnées pour être éventuellement ajoutées aux supports "physiques" traditionnels et intégrées aux catalogues informatisés. Parallèlement, l'ensemble des ressources proposées par les bibliothèques-médiathèques doit bénéficier des technologies liées à l'internet et aux réseaux pour mieux faire connaître et mieux faire circuler les informations.

Trois axes de travail ont été confirmés

- accroître la qualité des catalogues informatisés ;
- améliorer les services proposés au public (signalisation et cotation des documents, accélération de la disponibilité des documents, initiation à l'utilisation des catalogues...)
- optimiser l'ensemble des outils de gestion interne.

CONSERVATOIRE NATIONAL DE REGION DE METZ

I - LES MISSIONS DU SERVICE :

Le Conservatoire National de Région dispense un enseignement artistique à des élèves dont l'âge varie de 4 à 30 ans. Les disciplines (musique, danse, théâtre) sont regroupées en départements pédagogiques qui réunissent les instruments de même famille ou ayant des points communs. L'objectif à atteindre consiste à former un public amateur "éclairé" ou à favoriser le professionnalisme pour ceux se découvrant une réelle vocation.

II- LES MOYENS DU SERVICE :

Pour mener à bien sa mission, le C.N.R. dispose de moyens humains et matériels.

A) Les moyens humains :

1 - Le personnel administratif :

* Direction :

- 1 Directeur
- 2 Conseillers aux Etudes
- 1 Responsable Administratif (Rédacteur)
- 1 Secrétaire de Direction (Adjoint Administratif Principal 2ème classe)
- 1 Responsable des Animations (Rédacteur)

* Scolarité :

- 1 Adjoint Administratif
- 2 Agents Administratifs

* Régie-Comptabilité :

- 1 Adjoint Administratif 1ère classe
- 2 Agents Administratifs

* Bibliothèque-Médiathèque :

- 1 Agent du Patrimoine 2ème classe

* Régisseur général :

- 1 Agent du Patrimoine 2ème classe

* Accueil :

- 1 Agent Administratif
- 2 Agents d'Entretien Qualifié

* **Appariteurs :**

- 2 Agents Administratifs
- 1 Agent Administratif Qualifié
- 3 Agents du Patrimoine 2ème classe

* **Agents de service :**

- 2 Agents d'Entretien Qualifiés
- 3 Agents d'Entretien

* **Veilleurs de nuit :**

- 2 Agents d'Entretien Qualifiés
- 1 Agent d'entretien

2 - Le personnel pédagogique (rentrée scolaire 2002/2003)

- Professeurs : 40
- Assistants : 35
- Vacataires : 9

B) Les moyens matériels :

1 - Les moyens généraux :

- 4 IMAC
- 11 PC
- 5 imprimantes dont 1 couleur
- 3 photocopieurs
- 1 télécopieur

2 - Le parc instrumental :

- 10 altos
- 12 violons
- 13 violoncelles
- 17 contrebasses
- 3 guitares
- 4 harpes
- 7 flûtes à bec
- 15 hautbois
- 5 cors Anglais
- 17 bassons
- 1 contrebasson
- 9 clarinettes
- 1 cor
- 6 cors d'harmonie
- 6 accordéons

- 6 trompettes
- 8 trombones
- 6 tubas dont 1 tuba basse
- 8 saxophones
- 3 orgues
- 5 clavecins
- 68 pianos
- 137 instruments de percussion dont 12 batteries, 5 gongs, 20 cymbales, 4 marimbas, 2 glockenspiels, 4 vibraphones)

3 - Les outils pédagogiques :

- téléviseurs
- chaînes HI-FI

4 - Les moyens financiers :

Le budget du Conservatoire se décompose comme suit :

- Budget de fonctionnement : 386.280,00 € (hors personnel)
- Recettes de fonctionnement : 794.886,00 €

Dépenses d'investissement : 276.535,00 €

- Instruments : 256.715,00 €

- Travaux : 15.250,00 €

III - L'ACTIVITÉ DU SERVICE :

A) Les élèves :

1 - Leur nombre :

	2001/2002	2002/2003	2003/2004
Nombre d'élèves	1511	1437	1353
Filles	894	861	793
Garçons	617	576	560
Metz	825	823	751
Département	549	503	284
Dont CA2M			203
Hors département	126	95	99
Etrangers	11	16	16

2 - Leur répartitions dans les différentes disciplines :

cf : Voir Annexe I

3 - Les Classes à Horaires Aménagés (CHAM):

Les classes à horaires aménagés permettent aux élèves qui y sont inscrits de suivre un enseignement artistique en plus de leur scolarité traditionnelle. Cet enseignement qui démarre au CE 1 aboutit au bac F 11. Les élèves intéressés par cette filière peuvent s'inscrire à l'école Debussy, au Collège Taison et au Lycée Fabert.

En 2002/2003, 272 élèves étaient inscrits en CHAM et leurs inscriptions ventilées comme suit :

	Musique	Danse	Total
1er cycle	83	19	102
2ème cycle	129	16	145
3ème cycle	25	0	25
Total	237	35	272

D'autre part, la Miséricorde permet des aménagements d'horaires pour les élèves inscrits également au CNR.

4 - Les résultats des élèves :

* DEM : 27 dont 5 à l'unanimité

* Médailles d'or : 17 dont 9 à l'unanimité et 2 à l'unanimité avec les félicitations du jury

B/ Les activités de diffusion du C.N.R. en 2002/2003

• Orchestre Saar-Lor-Lux

4 concerts (Direction : Jean-Pierre FABER)

Pour la session 2002, le chœur "Robert Schumann" constitué de 50 jeunes choristes s'est joint aux 90 musiciens de l'Orchestre Saar-Lor-Lux.

• 4 Concerts à l'Arsenal

Concert de l'Orchestre Symphonique
Concert de l'Orchestre de Chambre
Concert des Chœurs
Concert des Ensembles

• 2 Spectacles à l'Opéra-Théâtre

Spectacle de théâtre : "Assassins Associés" de Robert Thomas
Spectacle de danse (2 représentations)

• 1 Spectacle au Théâtre des Trinitaires

Spectacle de théâtre : "Des souris et des hommes" de John Steinbeck

- **5 Concerts : « Une heure avec... »**
 - 1 concert à l'Eglise Sainte Ségolène
 - 1 concert exceptionnel sur le répertoire tchèque à l'Auditorium
 - 3 concerts à l'Auditorium présenté par les professeurs du CNR

- **6 Concerts à l'Auditorium**

- **4 Concerts "invités" à l'Auditorium**
 - Orchestre Symphonique du CNR de Nancy
 - Orchestre d'Harmonie du Conservatoire de Luxembourg
 - Musique de la Région Terre Nord-Est
 - Grand Ensemble de Cuivres de l'Ecole de Musique Agréée de Metz-Sablon et Montigny les Metz

- **4 Spectacles à l'Auditorium**
 - Spectacle de théâtre "Assassins Associés" de Robert Thomas
 - Spectacle de théâtre "A la rencontre de Beaumarchais"
 - Représentation de danse des classes d'éveil, initiation et préparatoire 1er cycle
 - Représentation théâtrale

- **18 Conférences au CNR**

- **Animations diverses**
 - Participation des classes de hautbois et basson à la saison "Moselle en Harmonie" organisée par l'ADDAM 57 au Théâtre Municipal de Thionville
 - Concert des classes de hautbois et basson à l'Eglise d'Ennery
 - Concert de musique d'ensemble à la Résidence de la Pépinière et à la Maison de Retraite Etienne-Pierre Morlane à Metz
 - Concert de l'Ensemble de Saxophones et de l'Ensemble de cuivres à l'Eglise Saint Martin
 - Concert de Noël de Joie par les élèves de la classe de Madame Cocq-Amann au Centre Socioculturel de Saint Julien les Metz
 - Concert illustrant l'exposition Auguste Migette par les élèves de la classe de Monsieur Moralès aux Musées de la Cour d'Or
 - Concert de l'Orchestre Symphonique au Conservatoire du Luxembourg et au CNR de Nancy
 - Concert de l'Orchestre d'Harmonie de Monsieur Sablon à la Maison de retraite à Gorze
 - Participation du Big Band Jazz au Festival de Jazz de Trèves
 - Participation des étudiants du département Jazz à "la Nuit du Jazz" organisée par le Conservatoire de Luxembourg
 - Mini-concert par la classe de Madame Bodin à l'Ecole Primaire Jean XXIII
 - Concert par la classe de Madame Bodin au Château de Manderen
 - Concert de la classe de Madame Saintier à l'Ecole Primaire Les Iles
 - Concert des classes de Madame Wenisch et Monsieur Giancesini à la Maison de retraite Les Cèdres

- Participation des classes de Monsieur Petry et Monsieur Bruère à la Route des Orgues de Moselle 2003
- Participation des classes de Mademoiselle Federspiel et Monsieur Chartier au spectacle "Archipel" organisé par l'Arsenal et la compagnie Fattoumi-Lamoureux aux jardins de Saint Pierre aux Nonnains
- Concert des classes de Madame Wenisch et Madame Genestier à la kermesse de l'Eglise Sainte-Thérèse
- Participation des élèves du CNR à la Fête de la Musique aux Musées de la Cour d'Or, Trinitaires, Auditorium du Conservatoire, Eglise Saint Martin, Cathédrale, rue des Clercs, Maison de retraite Saint Jean

- **Le Département de Jazz et Musique Tzigane**

Année scolaire 2002/2003 : 8 stages de 2 jours

- **Le Département Musique Ancienne**

Année scolaire 2002/2003 : 8 stages de 3 jours

- **La classe de perfectionnement et d'interprétation vocale**

Année scolaire 2002/2003 : 9 stages de 4 et 5 jours

- **La classe de perfectionnement de violon**

Année scolaire 2002/2003 : 8 stages de 2 jours

- **La classe de Direction d'Orchestre**

Année scolaire 2002/2003 : 10 stages de 3 jours

- **Masterclasse avec Denis CLAVIER**

Année scolaire 2002/2003 : 10 sessions de 2 jours

C/ Les activités de diffusion prévues au C.N.R. en 2003/2004

- **3 Concerts à l'Arsenal**

- Concert de l'Orchestre Symphonique
- Concert des Chœurs et de l'Orchestre d'Harmonie
- Concert des Chœurs et des Ensembles

- **2 Spectacles à l'Opéra-Théâtre**

- Spectacle de danse et art lyrique avec orchestre
- Spectacle de théâtre "Les Caprices de Marianne"

- **5 Concerts "Une heure avec..." à l'Auditorium**

- **1 Concert des professeurs**

- **8 Concerts "invités" à l'Auditorium**

- **1 Mini-concert réservé aux établissements scolaires à l'Auditorium**

- **7 Conférences au CNR**
- **Animations diverses dans la ville**
- **Le Département de Jazz et Musique Tzigane**
Année scolaire 2003/2004 : 8 stages de 2 jours
- **Le Département Musique Ancienne**
Année scolaire 2003/2004 : 8 stages de 3 jours
- **La classe de perfectionnement et d'interprétation vocale**
Année scolaire 2003/2004 : 9 stages de 4 et 5 jours
- **Masterclasses avec Denis CLAVIER**
Année scolaire 2003/2004 : 10 sessions de 2 jours
- **12 Masterclasses**

ANNEXE 1 : ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR DISCIPLINES ET PAR CYCLES

	Nombre de professeurs		Nombre d'assistants		Nombre de vacataires ou chargé de cours		Nombre d'heures d'enseignement hebdomadaire		1er cycle		2ème cycle		Probatoire		3ème cycle court		3ème cycle long		Perf.		PSIR		Sans niveau		Totaux		
	01/02	02/03	01/02	02/03	01/02	02/03	01/02	02/03	01/02	02/03	01/02	02/03	01/02	02/03	01/02	02/03	01/02	02/03	01/02	02/03	01/02	02/03	01/02	02/03	01/02	02/03	
Accordéon	1	1	0	0	0	0	8	8	4	4	4	6		1	2		1	1	1	1			2	3	14	16	
Accompagnement	1	1	0	0	0	0	16	16	2	3	4	3					2	3	2	1	1			1	11	11	
Alto	1	1	0	0	1	1	28	28	11	9	10	7	1	2	2	2	2	3					5	5	31	28	
Art lyrique	0	0	0	0	1	1	10	6												8		1		3	0	12	
Basson	1	1	0	0	0	0	16	16	4	2	3	4	1				1						2	4	10	11	
Chant	1	1	1	1	0	0	32	32	5	7	6	5	4	4	1		1	5	2	1			3	5	22	27	
Clarinette	1	1	0	0	1	1	28	28	15	8	20	19		3	2	2		1			1		5		43	33	
Clavecin	1	1	0	0	0	0	16	16	12	12	4	5		2			2	1					3		21	20	
Contrebasse	1	1	0	0	0	0	16	16	12	11	3	5		1	2	1	3	3	1	2			4	2	25	25	
Cor	1	1	0	0	0	0	16	16	8	6	6	7	1	2			2	1					3	3	20	19	
Danse	1	1	3	3	1	1	74	74	81	58	53	42	5	1	6	2	2	3						13	147	119	
Direction de chœurs	2	2	1	1	0	0	6,3	6,3	4	5	3				1	4	1	1					2	9		12	
Direction d'orchestre	1	1	0	0	0	0	3	3	2	2	3	2					1	1					2	7	8	12	
Flûte traversière	1	1	1	1	1	1	50	50	18	18	14	11	1	4	6	4	4	4		3	1		11	15	55	59	
Flûte à bec	1	1	1	1	0	0	36	36	17	13	9	10	1		7	4	4	5	2				2	4	42	36	
Guitare	2	2	0	0	0	0	32	32	13	16	15	13	2	2	4	2	5	3		2			13	8	52	46	
Harpe	1	1	0	0	0	0	16	16	14	17	7	7		2	1		1	2			1		8		32	28	
Hautbois	1	1	0	1	1	0	32	32	22	13	9	11	3	4		2	3		1	3				1	38	34	
Orgue	1	1	1	1	0	0	32	32	2	2	3	4	3		3	4	6	4	3	4			11	6	31	24	
Percussion	1	1	1	1	0	0	36	36	14	20	9	8	2	3	1	3							17	6	43	40	
Piano	4	4	9	9	0	0	215	215	99	90	70	65	11	13	21	18	16	15	5	8	6		41	32	269	241	
Saxophone	2	2	0	0	0	0	32	32	13	15	14	14	3	5	4	2	9	6	3	4			12	12	58	58	
Trombone	1	1	0	0	0	0	16	16	4	5	5	4		3		1	1		1	1	1		5	1	17	15	
Trompette	1	1	1	1	0	0	36	36	10	11	19	16	2	5		2	5	4	1	1			7	4	44	43	
Tuba	0	0	0	0	1	1	8	8	2	1	4	3	1					1								7	5
Violon	3	3	3	3	0	0	108	108	46	52	36	25	5	3	10	10	8	10	10	13	1		27	13	143	126	
Violoncelle	1	1	1	1	0	0	36	36	13	17	17	13	1	4	3	1	3	4			1		8	2	46	41	
Musique de chambre	2	2	0	0	0	0	40	32							43	50	16	15	7	3			2	1	68	69	
Théâtre	2	2	0	0	0	0	32	32	16	20	21	15					12	7					35	1	79	48	

ECOLE SUPERIEURE D'ART

I - MISSIONS DU SERVICE

1-1 - ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES "MULTIMEDIAS"

FORMATIONS PROFESSIONNELLES DE CREATIONS ARTISTIQUES

Etablissement d'Enseignement Supérieur, son rôle dominant est la **formation** aux diverses disciplines artistiques en regard de **débouchés** existants et potentiels.

DÉBOUCHÉS en dominante au travers des **Techniques Nouvelles**

Diverses réformes pédagogiques depuis 1975, ont visé cet objectif "professionnel". Complémentairement, depuis 1996, le **Projet Multimédia** affirme cette vocation.

a - CURSUS UNIVERSITAIRE (5 ANNEES) :

Préparation au Diplômes Nationaux Supérieurs

Une première année "initiale" de type propédeutique suivie de deux années "fondamentales", complétées par deux années de "spécialisation".

Les Diplômes Nationaux décernés se situent d'abord :

- **en fin de troisième année = DNAP** (Diplôme National d'Arts Plastiques option Art et Communication) soit BAC +3
- **en fin de cinquième année = DNSEP** (Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique option Art et Communication) soit BAC + 5 (équivalence MASTERE)

lesquels seraient spécifiés (à Metz) par le Multimédia vers les domaines des arts visuels, art et société, art et scénographie.

b - POST-SCOLAIRES : FORMATION d'ADULTES :

1^{er} cycle - Cours initiatique, en 3 niveaux :

- A partir de la discipline du DESSIN,
- Enrichi par de multiples "MODULES",
- Enseignements regroupés en 3 NIVEAUX :

1er niveau = "BASIC" : dessin, couleur, volume, histoire de l'art...

2ème " = "ATELIERS" : gravure, peinture, cinéma, sociologie...

3ème " = "NUMERIQUE" : éditions, photo, espaces, philosophie... (depuis année 2000 / 2001)

- Périodicité : 2 Cours hebdomadaires de 2 heures de 18 h 30 à 20 h 30 par niveau (Dessin + 1 Module).

2ème Cycle - Cours Etude et Recherche :

- Projet personnel développé sur deux ans
- Périodicité : 2 cours hebdomadaires de deux heures de 18 h 30 à 20 h 30

1-2 - POPULATION ETUDIANTE 2003-2004

	Post diplôme	1 ^{ère} Année	2 ^{ème} Année	ART	COM	DESIGN	TOTAL
Post diplôme	0						0
1 ^{ère} Année		37 <u>0 autres</u> 37 total					37
2 ^{ème} Année		26 0 autres					26
3 ^{ème} Année				20	15	0	35
4 ^{ème} Année				11	16	0	27
5 ^{ème} Année				17	14	0	31
TOTAL	0	37	26	48	45	0	156

Origine géographique des Etudiants à temps complet :

Etudiants de Metz	32	
Elèves du Département	42	
Autres départements de la région	52	
Autres régions	24	
Autres pays	6	
Total	156	Etudiants

II - MOYENS DU SERVICE

2-1 - MOYENS HUMAINS

TOTAL : 40 agents dont :	----	>	6 administratifs
	----	>	6 techniciens
	----	>	21 professeurs d'enseignement artistique
	----	>	6 assistants d'enseignement artistique
	----	>	1 modèle vivant

2-2 - MOYENS MATERIELS

a - EQUIPEMENTS DESTINES A L'ADMINISTRATION :

mis à la disposition de l'Ecole par le Service Informatique et la Direction des Finances

5 MACINTOSH (3 iMac - 1 e Mac -1 Performa 630)
1 PC
1 Imprimante laser 2100 TN
1 Photocopieur CANON NP 6065
1 Photocopieur NASHUA 71255

b - EQUIPEMENTS DESTINES A LA PÉDAGOGIE (Enseignants/ Etudiants) :

acquis par l'Ecole dans le cadre du Projet-Multimédia

6 EMAC
6 Imprimantes EPSON C44+
6 scanners EPSON
2 Imprimantes HP 1700
2 Combinés TV/ DV PHILIPS

3 PC 3D
2 APPLE G5
3 serveurs
3 onduleurs AUNILEC
3 moniteurs NEC 17"
1 Vidéo projecteur TOSHIBA
1 table lumineuse
1 appareil photo numérique
2 moniteurs

2-3 - MOYENS FINANCIERS

Budget 2003

FONCTIONNEMENT

Dépenses : prévisions 153 420 € réalisé : 147 073, 37€ (dépenses liées à la pédagogie hors charge personnel)

Recettes : prévisions 311 902 € réalisé : 338 220, 08 € dont :

- droits de scolarité (inscription cursus normal + cursus post-scolaire): 77 400 €
- subvention Etat : 121 960 € pour fonctionnement de l'Ecole
et 38 112 € pour mise en réseau des Ecoles d'Art
de Metz / Epinal soit : 160 072 €
- subvention Région pour coordination des Ecoles d'Art Metz/Epinal : 22 867, 35 €
- subvention Département : 75 005, 00 €
- divers : Budget Communautaire: 2 559, 20 €
- autres prestations de services : 316, 53 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : prévisions 122 451 € réalisé : 76 279, 35 € dont :

- matériels/logiciels projet multimédia : 33 350, 02 €
- équipement des ateliers : 10 414, 44 €
- ouvrages médiathèque : 3 828, 47 €

- mobilier médiathèque :	643,93 €
- projet régional :	21 486,31 €
- logiciel GES'ARTS	875,18 €
- travaux :	5 681,00 €

Recettes : prévisions 33 624€ **réalisé :* 16 545 €**

*subvention DRAC sur projet multimédia

2-4 - DISPOSITIF PEDAGOGIQUE :

a) Pédagogie développée en Cours et en Ateliers divers d'Arts plastiques :

- Dessin (analogique + numérique)
- Peinture
- Gravure
- Bois / Métal
- Volume
- Edition- Photo (numérique + analogique)
- Vidéo (numérique + analogique)
- Son (numérique)
- Informatique
- Scénographie
- Texte (écriture de scénario linéaire et non linéaire)

Tous ces ateliers comportent leurs équipements spécifiques.

b) cours Sciences humaines :

- Civilisation anglo-saxonne
- Philosophie
- Histoire de l'Art
- Psychosociologie
- Civilisation germanique

c) ARC (Ateliers de Recherche et de Création) : 6 en 2003

Autour d'un thème fédérateur, des Enseignants d'Ateliers et de Sciences Humaines développent une pédagogie de projet transversale et pluridisciplinaire :

ARCS proposés :

1 "BORDER LINE" : M. STERNJAKOB et J.F. CHEVALIER

suivi d'une exposition qui a été réalisée en novembre 2003 en collaboration avec l'Ecole des Beaux Arts de Strasbourg. (4ème année)

2 "MEDIAGRAPHIE" : Ch.GLOBENSKY ; J.D. FILLIOZAT ; F. THOMAS

(4ème et 5ème années)

3 "D'ENONCIATION" : J.J DUMONT ; Ch. GLOBENSKY ; J.D. FILLIOZAT

(3ème et 4ème années)

4 "SCENOGRAPHIE" : G. HUTT ; D. KOMMER ; A. CONRADT - Compagnie

Fattoumi Lamoureux et T.P.L (3ème et 4ème années)

5 "ARCHEOLOGIE DU FUTUR - METZ 2503" Y.LINDINGRE ; D. LEDRAN ;

F. THOMAS : autour du patrimoine messin .

6 "L'OUBLI" P.P COSTANTINI : La mémoire sans l'oubli ne peut pas exister.

III -L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2002-2003

ACTIVITE PEDAGOGIQUE :

- Poursuite des développements pédagogiques du **Projet Multimédia initié en 1996**

- Poursuite de la mise en réseau du **Projet Régional inter-écoles d'art METZ - EPINAL** en renforçant les échanges d'Enseignants autour de pôles de compétence et d'Etudiants au travers d'ateliers spécifiques qui affirment la spécificité des deux Ecoles :
 - > Epinal : édition papier
 - > Metz : scénographie, spatialisation.

- **Echanges internationaux** : Les enseignements dispensés par les Ecoles Supérieures d'Art ont acquis le statut d'enseignements supérieurs (DNSEP homologué au niveau bac +5 Mastère). L'un des pré-requis de cette reconnaissance est l'existence d'échanges internationaux au sein de ces établissements. Dans cette perspective,nous avons travaillé dans le cadre de la Grande Région Sar-Lor-Lux à l'établissement de liens avec deux partenaires Allemands : Une convention de partenariat a été signée avec la Hochschule der Bildenden Künste de Sarrebrück et une convention bilatérale Erasmus avec la Fachhochschule de Trèves. Une rencontre avec les responsables d'une institution tchèque a permis de travailler aux bases d'un projet d'échanges

qui devrait se concrétiser par la signature d'une convention au cours d'un prochain déplacement à Prague en avril 2004. La qualité de ces programmes nous a permis de bénéficier d'une Charte ERASMUS qui garantit la reconnaissance académique des périodes d'études à l'étranger et un financement européen de la mobilité étudiante et enseignante.

L'Ecole a activement participé aux travaux de l'association Art Accord dont le but est de soutenir, de promouvoir et d'interroger toutes les initiatives de mobilité européennes, ainsi qu'aux débats organisés sur ces mêmes thèmes, de l'association ELIA à Dublin en Octobre 2002. Grâce à ces réseaux, des contacts ont été pris avec des institutions anglaises.

- MANIFESTATIONS DIVERSES / EXPOSITIONS

- DIPLOMES session 2003

- CONCOURS D'ENTREE (pour année universitaire 2003-2004) :

Dates :

- Ecrit : 19 mai 2003
- Oral : 20 et 21 mai 2003

Conditions :

- réservé aux Etudiants BACHELIERS

Admissions :

- 120 candidats inscrits
- 96 candidats présents
- 37 candidats reçus

AUTRES EXAMENS :

Année propédeutique :

- Remise d'un mémoire : 27 mai 2004
- Examen oral : 23 et 24 juin 2004

Les Etudiants de 1ère année sont soumis à un contrôle de l'ensemble du Corps Enseignant de propédeutique. Chaque Etudiant commente son mémoire et présente ses travaux réalisés durant l'année universitaire. Cet examen est prévu en vue de l'admission en 2ème année.

Les Commissions :

Commission Nationale d'Equivalence (pour année 2003-2004)

- 22** dossiers présentés
- 9** candidatures reçues dont :
 - 0** Propédeutique
 - 4** 2ème Année
 - 1** 3ème Année
 - 4** 4ème Année
 - 0** 5ème Année

Commission d'Admissions (pour année 2003-2004)

- 11** dossiers présentés
- 6** candidatures reçues dont :
 - 0** Propédeutique
 - 1** 2ème Année
 - 2** 3ème Année
 - 2** 4ème Année
 - 1** 5ème Année

LES BOURSES :

Dossiers de demandes d'attribution de bourses d'études présentés à la Commission Régionale (DRAC)

- 57 Boursiers sur 156 Etudiants**
- 21** Boursiers à l'Echelon 5
- 4** Boursiers à l'Echelon 4
- 7** Boursiers à l'Echelon 3
- 6** Boursiers à l'Echelon 2
- 19** Boursiers à l'Echelon 1

3-1 - ADMINISTRATION GENERALE

a - GESTION ADMINISTRATIVE :

- **Accueil téléphonique**
- **Réception et distribution du courrier**

- **Organisation :**

des réunions internes (Direction / Enseignants / Etudiants),
cycles de conférences, artistes - visiteurs,
expositions et manifestations diverses (programmation / envoi des invitations),
concours d'entrée et de jurys de diplômes (DNAP-DNSEP)...

- **Gestion :**

du Personnel (Enseignant / Administratif / Entretien) :

recrutement, avancement, promotion, notation annuelle, primes, congés annuels,
maladie, accidents du travail,
relevé mensuel des heures et heures supplémentaires du personnel horaire,
gestion des stages, suivi du plan de formation du service,
missions et frais de déplacements...

du courrier :

réponses notes internes,
rédaction de rapports,
courrier extérieur
et rapports aux Commissions (CAC / Conseil Municipal...).

Messagerie interne / agenda :

Montage et suivi des **dossiers de subventions :**

Ministère de la Culture et de la Communication, Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) , Région et Département...

Suivi des **contrats :**

Internet France Télécom, Air Liquide, Elis, Servi - plus...

Elaboration des **budgets :** B.P. - P.I. - B.S. - D.M. - Transfert de crédit

Suivi de la **comptabilité** engagement de dépenses (établissement de 400 bons de commandes),
titres de recettes et gestion des ateliers (crédits Etudiants / Professeurs).

b.- GESTION PEDAGOGIQUE

- **Accueil des Enseignants / Etudiants**

- **Gestion des dossiers pédagogiques :**

inscription des Etudiants,
instruction des dossiers de demandes de bourses,
organisation des U.V. (Unité de Valeurs) et diplômes,
inscription dans les différents ateliers,
et organisation des emplois du temps (cursus universitaire / post-scolaire).

- **Réponses** aux enquêtes statistiques

- **Relations** avec le Ministère de tutelle :
communication des résultats d'examens et circulaires
pour l'organisation des concours nationaux.

- **Commissions** d'équivalence

- **Constitution** des jurys de diplômes

- **Gestion** de la régie de recettes :
droits d'inscription et de scolarité : cursus universitaire / post-scolaire

c - GESTION DU PARC INFORMATIQUE:

- **Maintenance** sur site du matériel informatique

- **Installation** logiciels, mises à jour (sur MAC / PC)

- **Suivi des commandes** de matériels, des réparations (en externe)

- **Travaux d'aménagement** du réseau

- **Gestion** des prêts de matériels et des stocks (zip, CD, papier, encre...)

d- GESTION DU BÂTIMENT :

- **Gardiennage**

- **Maintenance**

- **Nettoyage** des locaux

- **Travaux d'entretien courants.**

3-2 - RESULTATS DES DIPLOMES - SESSION 2003

D.N.A.P. : *DIPLOME NATIONAL D'ARTS PLASTIQUES (NIVEAU BAC + 3)*

OPTION ART + MULTIMEDIA :

Sur 9 candidats présentés, 9 candidats reçus
dont 2 Mentions et 3 Félicitations

Soit 100 % de réussite

OPTION COMMUNICATION + MULTIMEDIA :

Sur 20 candidats présentés, 18 candidats reçus
dont 5 Mentions et 9 Félicitations

Soit 90 % de réussite

D.N.S.E.P. : *DIPLÔME NATIONAL SUPERIEUR D'EXPRESSION PLASTIQUE (BAC + 5)*

OPTION ART + MULTIMEDIA :

Sur 5 candidats présentés, 5 candidats reçus
dont 0 Mention et 2 Félicitations

Soit 100 % de réussite

OPTION COMMUNICATION + MULTIMEDIA :

Sur 17 candidats présentés, 17 candidats reçus
dont 4 Mentions et 8 Félicitations

Soit 100 % de réussite

TOTAL = 51 candidats présentés, 49 reçus, soit réussite = 96 %

Félicitations : moyenne supérieure ou égale à 16/20

Mentions: moyenne supérieure ou égale à 14/20

3-3 - MANIFESTATIONS LIÉES A LA PÉDAGOGIE SPÉCIFIQUE DE L'ECOLE

a - EXPOSITIONS : CYCLE ANNUEL

1 / Octobre

Présentation des **DNSEP 2002**

Novembre 2002

Titre : **"Fragments"**

Commissaires : D. LEDRAN et J.F. CHEVALIER

- 2 / Novembre
Décembre 2002 **Projet pédagogique METZ-EPINAL - Exposition des travaux d'Etudiants de Metz et d'Epinal**
Titre : "Epinal, Metz - Londres et retour"
Commissaires : G. HUTT et D. KOMMER
- 3 / Novembre
Décembre 2002 **Exposition "Mein Aldi-Mon Cora-De Lux"**
Projet Saar-Lor-Lux en collaboration avec l'Arsenal
- 4 / Décembre 2002 **Performance d'A.POINCHEVAL et L.TIXADOR**
Titre: "L'inconnu des grands horizons"
Commissaire : J.J DUMONT
- 5 / Février 2003 **Installation sonore avec Pierre BERTHET, percussionniste**
Titre : "Hauts parleurs prolongés"
Commissaire : G. SILGIDJIAN
- 6 / Mars 2003 **Exposition et table ronde autour de "Art et Scénographie"**
Titre : "Hors champs"
Commissaires : G. HUTT et D.KOMMER
- 7/Avril-Mai 2003 **Exposition multimédia sur le thème de l'Archéologie du futur" en prenant la Ville de Metz et son patrimoine comme source documentaire et d'inspiration.**
Titre : "Metz 2503"
- 8/ Septembre 2003 **Exposition de Bernard COPEAUX, artiste messin.**
- 9/ Octobre 2003 **Exposition des DNSEP session 2003**
Titre : "Extraits"
- 10/ Novembre 2003 **La Nuit de l' Art Contemporain (27 novembre 2003)**

b - COÛT DES EXPOSITIONS 2003 :

“HAUTS PARLEURS PROLONGES”	4 633 €
“HORS CHAMP”	2 617 €
“ARCHEOLOGIE DU FUTUR”	6 876 €
“ETE DU LIVRE”	2 016 €
“EXPOSITION BERNARD COPEAUX”	4 819 €
« EXTRAITS »	3 553 €
“CIPAC”	10 606 €

TOTAL :	35 120 €

c - INTERVENANTS EXTERIEURS (conférenciers, artistes...) :

53 conférenciers ont été invités en 2003 représentant 63 journées d'intervention pour un coût total de : **48 031, 95€** .

d - EDITIONS 2003 :

Janvier 2003 :	Cartes de vœux Ecole	458,07 €
Février 2003 :	Affiches « ARCHEOLOGIE DU FUTUR »	454,48 €
Mars 2003 :	Plaquette Ecole	538,20 €
	Affiche “ARC OUBLI”	598,00 €
	Affiche portes ouvertes	425,78 €
Juin 2003 :	« Epinal, Metz, Berlin ... et retour”	4 050,85 €
Juillet 2003 :	Invitations exposition B. COPEAUX	308,57 €
	Ouvrage B. COPEAUX	7 912, 50 €
Octobre 2003 :	Cartes postales “DNSEP”	711, 62 €
Novembre 2003 :	Dépliants CIPAC	478, 40 €
	Affiches CIPAC	657, 80 €

		16 594, 27 €

3-4 - MEDIATHEQUE :

ACQUISITIONS ET GESTION DU FONDS

Acquisitions d'ouvrages de théorie de l'Art, d'esthétique, d'histoire de l'Art, de monographies d'artistes et de catalogues d'expositions. Un effort tout particulier a été fait pour enrichir le fonds de catalogues étrangers (essentiellement anglais et américains mais aussi allemands, japonais ou italiens) introuvables dans les autres bibliothèques publiques de Metz (et chez les libraires messins).

Acquisition de vidéos (VHS et DVD) en complément de notre fonds de films documentaires sur l'art et de vidéos d'artistes. Début de création d'un fonds de classiques du cinéma. Acquisitions complémentaires de cédéroms d'auteur.

Mise à disposition des usagers d'une revue de presse spécialisée sur les sites Internet et d'une revue de presse mensuelle relative à l'actualité culturelle.

Abonnement à 29 (2 nouveaux titres cette année) périodiques spécialisés dans les domaines de l'Art, du graphisme, des Sciences humaines et des nouvelles technologies. Dépouillement en réseau Inter-Ecoles (Bulletin Signalétique Arts Plastiques coordonné par l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts).

ACCUEIL ET ASSISTANCE A LA RECHERCHE DES USAGERS

Dialogue avec les étudiants pour mieux cerner leurs besoins et y répondre de la façon la plus efficace et complète possible. Assistance aux recherches bibliographiques et pour l'exploitation des données obtenues.

Diffusion des informations relatives aux concours, à la vie culturelle locale et nationale, aux formations post-diplômes. Un effort tout particulier a été entrepris cette année en collaboration avec la DRAC pour collecter et diffuser les informations relatives à la vie professionnelle, au statut des artistes, aux différentes résidences, bourses et aides accordées aux jeunes artistes...

Entretiens avec les enseignants autour de leurs programmes pédagogiques afin d'affiner la politique d'acquisitions.

ACCUEIL DU PUBLIC EXTERIEUR

Le catalogue en réseau donne accès au fichier de l'Ecole depuis les terminaux des médiathèques municipales. Il oriente vers notre structure de nouveaux usagers : Etudiants en arts plastiques de l'Université, lycéens, chercheurs, particuliers...

Réponses aux demandes téléphoniques...

ORGANISATION ET SUIVI DU CONCOURS D'ENTREE

Coordination des jurys et de l'élaboration des sujets, calcul et diffusion des résultats.

DIFFUSION DES INFORMATIONS RELATIVES A L'ECOLE

Envoi de plaquettes (plus de 400 documents envoyés) ou réponses personnalisées à des demandes plus précises.

Réponse aux enquêtes et questionnaires adressés par divers organismes ou publications.

Organisation d'une journée "portes ouvertes", diffusion des informations relatives à cette manifestation dans les lycées de la Région.

ORGANISATION DE VOYAGES D'ETUDES

Organisation matérielle, programmation culturelle, rédaction d'un programme, organisation des différentes visites prévues dans le cadre des programmes pédagogiques.

Un voyage d'Etudes a été organisé en octobre 2003 à la Biennale de Venise. Les étudiants de 1ère année ont ainsi pu bénéficier d'une découverte des multiples tendances de l'art contemporain ainsi que d'une approche vivante de l'histoire de l'art : découverte des principaux musées et monuments de la Ville (visites préparées et réservées avant le départ).

En mars, les étudiants de 3ème, 4ème et 5ème année ont participé à un déplacement à Prague au cours duquel, outre une découverte de la ville et de ses principaux attraits culturels, ils ont pu visiter une structure de création artistique numérique et l'Académie des Beaux-Arts.

Dans le cadre du projet régional, un voyage à Bruxelles, Amsterdam et la Haye a rassemblé l'ensemble des étudiants de 2ème année des Ecoles de Metz et d'Epinal autour d'un projet commun qui doit donner lieu à un travail d'édition (papier et numérique).

Les étudiants de 3ème, 4ème et 5ème année ont bénéficié d'un déplacement de deux jours à Lyon à l'occasion de la Biennale d'Art Contemporain.

Des déplacements d'une journée à Paris et Bruxelles ont été organisés à l'occasion de grandes expositions.

RELATIONS INTERNATIONALES

L'élaboration d'une politique d'échanges internationaux est devenue une priorité de l'Ecole. Des contacts ont été pris avec différents établissements étrangers susceptibles de devenir des partenaires. Une convention a été signée avec la Hochschule fur Bildenden Kunste Saar de Sarrebruck, ainsi qu'une convention bilatérale ERASMUS avec Trèves, qui a permis à deux étudiants et à un enseignant de participer à des échanges.

Une rencontre aura lieu à Prague avec les responsables d'une institution tchèque qui doit se concrétiser prochainement par la signature d'une convention à l'occasion d'un nouveau voyage d'études. Des Universités anglaises ont répondu favorablement à un premier contact. L'agence ERASMUS de Bruxelles nous a accordé une charte ERASMUS-SOCRATES garante de la qualité et de la reconnaissance académique de nos échanges.

VOYAGES D'ETUDES 2003 :

Mars 2003 - Prague (4 jours)

Etudiants de 3ème, 4ème et 5ème année

Coût transport Etudiants = 4411 €

Octobre 2003 - Venise (4 jours)

Etudiants de 1ère année

Coût transport Etudiants = 3900 €

Décembre 2003 - Bruxelles, Amsterdam , La Haye (4 jours)

Etudiants de 2ème année

Coût transport étudiants = 1245 € (co-financement EBA Epinal)

Décembre 2003 - Biennale de Lyon (2 jours)

Etudiants de 3ème, 4ème et 5ème année

Coût transport Etudiants = 1494€

DEPLACEMENTS D'UNE JOURNEE

20 Février 2003

Musées des Beaux Arts de Bruxelles

Etudiants de 3ème, 4ème et 5ème année

Coût transport Etudiants = 753 €

19 Mars 2003

Visite du Musée Guimet à Paris

Etudiants de 1ère année

Coût transport Etudiants = 925 €

Coût total des voyages : 12 728 €

IV - PERSPECTIVES D'EVOLUTION

4.1 - Mise en réseau des Ecoles d'Art Metz - Epinal :

Outre le renforcement du projet pédagogique inter-écoles, il s'avère indispensable de préparer une évolution progressive des deux établissements vers l'intégration à un pôle d'Enseignement Supérieur Artistique Européen. Dans ce cadre, les deux écoles seront amenées à explorer des modes opératoires impliqués d'une part dans des réflexions autour de l'expérimentation en matière de décentralisation culturelle et d'autre part concernant le statut des établissements et des enseignements. Il est prévu d'associer à cette réflexion les Ecoles Supérieures d'Art du grand Est : Nancy, Mulhouse, Strasbourg.

4.2 - ECHANGES INTERNATIONAUX

Il devient essentiel - voire circulaire du Ministère de la Culture et de la Communication du 26 novembre 2002 - de développer une stratégie concernant les échanges internationaux en vue de favoriser le cursus des étudiants messins à l'étranger et intégrer des étudiants étrangers dans l'Ecole. En effet, l'Ecole Supérieure d'Art de Metz doit nécessairement s'inscrire dans un réseau européen et éventuellement mondial de partenariats inter-écoles d'art.

4.3 - TROISIEME CYCLE

Compte tenu des six dernières années, l'Ecole s'oriente vers la formule d'une collaboration avec l'Université en vue d'un Mastère Professionnel des dispositifs scéniques et scénographiques, qui traduirait fermement la stratégie de l'Etablissement en matière de recherche et de finalité professionnelle, orientée vers le **multimédia**.

4.4 - PARTENARIATS PEDAGOGIQUES, PROFESSIONNELS ET CULTURELS

Dynamiser la collaboration avec des partenaires :

- pédagogiques : entre écoles d'art et tout autre lieu de formation (IUFM, Université...)
- professionnels : rencontre avec les responsables économiques de la Région (et hors région) en vue d'accueillir les Etudiants pour effectuer des stages en entreprise, ceci pour favoriser leur insertion professionnelle.
- culturels : collaboration avec les services culturels municipaux (Conservatoire National de Région, Opéra-Théâtre, Arsenal...) des partenaires culturels locaux, nationaux, européens...

4.5 - PROJET MULTIMEDIA

Le développement du projet multimédia nécessite de préciser la lisibilité de l'offre notamment en privilégiant trois axes:

- art contemporain et arts visuels
- art et scénographie
- art et dimension sociale

Par ailleurs, cette affirmation d'une meilleure lisibilité s'accompagne de la proposition d'une politique éditoriale et événementielle en adéquation.

DIRECTION DE L'URBANISME

- ◇ **Administration Comptabilité Patrimoine Assurances**
- ◇ **Environnement**
- ◇ **Développement Urbain Infrastructures**
- ◇ **Gestion Foncière Urbanisme**
- ◇ **Information Géographique**

ADMINISTRATION COMPTABILITÉ PATRIMOINE ASSURANCE

LES MISSIONS DU SERVICE

Le Service Administration-Comptabilité-Patrimoine-Assurances de la Ville de Metz exerce ses missions selon deux grands axes et à travers quatre cellules :

- 2 cellules à missions opérationnelles
- 2 cellules plutôt fonctionnelles mutualisées pour l'ensemble de la Direction de l'Urbanisme.

I - Les cellules opérationnelles

1-1 Le Patrimoine

1-1-1 La cellule des opérations immobilières

Elle procède à toutes les transactions d'acquisition ou de cession de biens immobiliers qui se traduisent notamment par :

- Les acquisitions nécessaires à la réalisation de projets d'intérêts publics dans le cadre des Déclarations d'Utilité Publique (D.U.P.), mise à l'alignement, emplacements réservés, servitudes, procédures d'aménagement urbains comme les Zones d'Aménagement Concerté (Z.A.C.) ou les Zones d'Aménagement Différé (Z.A.D.),

- Les intégrations des voies et espaces publics dans le domaine public communal,

- Le déclassement de certaines parties du domaine public communal (anciens sentiers, écoles...) préalable à leur cession,

- Les acquisitions, échanges et cessions prévues dans le cadre de la restructuration du patrimoine privé ou de projets spécifiques (réalisation d'équipements collectifs, aménagement du quartier de l'Amphithéâtre, vente d'immeubles communaux...).

1-1-2 - La cellule de la gestion du domaine privé bâti et non bâti

Cette cellule traite l'ensemble des activités liées à la gestion du patrimoine privé de la Ville de Metz

A ce titre, elle a en charge :

- La gestion des travaux d'entretien des immeubles dont elle a la responsabilité,

- La gestion locative des contrats relatifs aux locaux des immeubles précités (baux emphytéotiques, baux lois 1948 et 1989, baux commerciaux, contrats administratifs, conventions de mise à disposition) auxquels s'ajoutent les logements du Service des Affaires Scolaires ainsi que toutes les locations diverses prises par la mairie (locaux et garages pour les services municipaux, logements de concierge...),

- La gestion de tous les terrains communaux, non affectés à un usage public, y compris ceux intégrés dans le contrat d'affermage de la Société Mosellane des Eaux,

- Le suivi et l'instruction de tous les dossiers relatifs aux impôts fonciers dus par la collectivité,

- La vente du matériel désaffecté,

- La gestion du planning de location des salles de l'Institut Européen d'Ecologie, et de la Salle Ochs.

1-2 - Les assurances.

Cette cellule gère l'ensemble des contrats d'assurances souscrits par la Ville de Metz.

II - Les cellules fonctionnelles

Elles assurent les missions classiques d'accueil, de secrétariat et de comptabilité, pour l'ensemble des services relevant de la Direction de l'Urbanisme.

LES MOYENS DU SERVICE

I- Les moyens humains

Le service compte 21 personnes y compris le chef de service, répartis en quatre entités :

- L'Administration qui comprend à la fois la fonction d'accueil du bâtiment 144, route de Thionville, et le secrétariat : 6 personnes

- La comptabilité : 2 agents comptables gèrent la comptabilité des différents services de la Direction de l'Urbanisme.

- Le patrimoine divisé en deux cellules comprend six personnes.

- Les assurances : deux agents dont l'un à mi-temps sur ce poste (le second mi-temps est effectué dans le cadre des locations de salles municipales) gèrent les différents contrats d'assurances de la Ville.

Enfin, quatre concierges de bâtiments associatifs complètent cette organisation.

II- Les moyens matériels

- 1 fax
- 16 ordinateurs
- 3 imprimantes laser
- 1 imprimante couleur
- 1 PC BDU
- 1 lecteur de matrice cadastrale
- 1 scanner

L'ACTIVITÉ DE L'ANNEE 2003

Cette activité n'est décrite que pour les cellules opérationnelles.

I- Les opérations immobilières

La cellule des opérations immobilières intervient dans le cadre des projets qui nécessitent des acquisitions ou des cessions immobilières.

A cet égard, l'activité de cette cellule résulte de la politique municipale menée en terme de création d'équipements publics (voirie, espaces verts, bâtiments à vocation sportive, socioculturelle...) et de soutien à des activités (ZAC, ZAD, opérations d'urbanisme, université et enseignement supérieur...).

Sur un plan quantitatif, les transactions réalisées entre 2000 et 2003 se décomposent de la façon suivante :

	Achats	Ventes	Total
2000	13	9	22
2001	22	20	42
2002	14	16	30
2003	18	8	26

En 2003 :

Les acquisitions réalisées sont au nombre de 18, soit

- 9 intégrations dans le domaine public
- 1 acquisition de terrain dans le cadre d'un traitement de friches industrielles, route de Lorry
- 5 acquisitions réalisées en vue de réserves foncières dont deux par préemption
- 1 dossier d'alignement
- 1 acquisition dans le cadre d'un projet d'urbanisme (Chemin des Vignerons)
- 1 acquisition réalisée dans le cadre d'un projet à caractère sportif (terrain de football à Magny).

Ces 18 transactions représentent la somme de 122 344 €.

Les 8 dossiers de cession concernent :

- la vente des Abattoirs
- la vente d'un ensemble de 4 immeubles à l'OPAC de Metz dans le cadre de la ZAC de l'îlot de Turmel
- 2 cessions de terrains dans le cadre d'échanges fonciers
- 1 vente de terrain dans le cadre du PAE Clérisseau
- 1 vente de terrain à la SAREM dans le secteur de la Petite Voëvre
- 1 vente de terrain à un riverain
- 1 régularisation foncière.

Ils représentent la somme de 4 121 334 €.

II - Gestion du domaine Privé bâti

2-1 Domaine privé de la Ville de Metz

Au courant de l'année 2003, 21 nouveaux baux ont été conclus, dont :

- associations : 3
- bureaux : 3
- commerces : 2
- garage : 1
- logements : 10
- divers : 2.

La politique d'amélioration de l'entretien des locaux associatifs ainsi que des logements a été poursuivie :

- Vérification systématique des installations électriques, du chauffage et des sanitaires ainsi que leur remise en état après diagnostic par le CTM ou par entreprise suivant l'importance des travaux,

- Remplacement des revêtement de sols ou vitrification des parquets bois lorsque cela est possible,

- Attribution à chaque nouveau locataire de bons papiers peints et de peinture lorsque l'état du logement le justifie,

- Mise en place d'une politique d'entretien et d'embellissement des parties communes des bâtiments (couloirs, entrées, escaliers, cages d'escaliers).

Le montant total des dépenses d'entretien aussi bien dans les logements que dans les locaux associatifs s'est élevé à environ 117 000 €.

Les dépenses d'investissement ont été de 419 660 € et ont concerné principalement :

- une première tranche de travaux de réhabilitation de logements au n° 2 Place de la Comédie
- l'installation d'un ascenseur dans l'ancien CES Chambière.

S'agissant des recettes, le montant des loyers et charges encaissés (y compris les logements du Service des Affaires Scolaires) s'est élevé à 2 303 357 €.

2-2 Domaine bâti scolaire

Le Service du Patrimoine gère les immeubles scolaires d'un pur point de vue comptable. En effet, l'attribution des logements aux enseignants ainsi que la réalisation de classes dans des appartements libérés sont décidées par le Service des Affaires Scolaires. Ce dernier communique l'information au Service du Patrimoine, qui effectue la facturation des charges et loyers.

Le Service du Patrimoine établit également les lettres de mise à disposition des appartements au bénéfice des professeurs d'école et des instituteurs, et les contrats de mise à disposition des garages et des locaux associatifs.

7 nouveaux baux et 3 locations de garages ont été conclus en 2003.

2-3 Domaine immobilier non bâti

En 2003, le service a compté 170 locataires de terrains non bâtis pour un montant annuel total de revenus de l'ordre de 11 000 € et une surface louée approximative de 96 ha.

Ces locations se décomposent de la façon suivante : terrains de culture et parcs, terrains maraîchers, anciens terrains de captage, occupation précaire de terrains ruraux...

Le Service encaisse également des droits de pêche.

2-4 Gestion des impôts de la Ville de Metz

Le Service du Patrimoine a mené, depuis plusieurs années, une politique de vérification des impôts fonciers et des taxes d'ordures ménagères, réclamés par les services fiscaux à la Ville de Metz en qualité de contribuable.

En 2003, le montant des impôts fonciers payés par la Ville de Metz a été de l'ordre de 687 000 € dont environ 323 000 € ont fait l'objet de récupérations qui sont prévues dans certains baux de location.

2-5 La gestion des assurances

S'agissant des trois principaux contrats d'assurances (Responsabilité Générale, Flotte Automobile et Dommage aux biens), le nombre de dossiers ouverts en 2003 a été de 249.

- Le Dommage aux Biens

104 dossiers ouverts, dont :

- 90 inférieurs à la franchise pour une somme de 64 782 €
- 14 déclarés à l'assureur dont 5 ont été indemnisés pour 8 125 €, 2 soldés sans suite et 7 en instance à ce jour.

Pour information, 36 dossiers ont concerné des actes de vandalisme par tags sur les bâtiments, et 15 sont consécutifs à des dégradations volontaires.

- Responsabilité Générale

72 dossiers ouverts, dont :

- 15 indemnisés aux tiers par notre assureur
- 12 classés sans suite
- 45 en instance.

Sur les 72 dossiers ouverts :

- 22 concernent des dégradations volontaires sur véhicules mis ou parqués en fourrière
- 14 concernent des chutes corporelles.

- Flotte Automobile

73 dossiers ont été ouverts en 2003, dont :

- 26 indemnisés aux tiers pour la somme de 24 347 €
- 10 indemnisés pour véhicules Ville de Metz pour la somme de 5 917 €
- 9 dossiers ont été déclarés sans suite
- 28 sont en instance à ce jour.

Il faut préciser qu'au 1er janvier 2003, deux compagnies d'assurances ont été reconduites pour 5 ans (Flotte Automobile et Responsabilité Générale).

PERSPECTIVES D'EVOLUTION

I - Cellule des opérations immobilières

- Amélioration du suivi des acquisitions prévues dans les permis de construire (alignement, emplacements réservés...)
- Informatisation, dans le cadre du projet d'acquisition d'un logiciel de gestion du patrimoine, du fichier des opérations immobilières (achats, ventes, échanges) et du suivi des dossiers en cours,
- Poursuite de la politique de régularisation des dossiers d'intégration des voies et espaces publics notamment sur le quartier de la Grange aux Bois et Magny.

II - Cellule de la Gestion du Domaine privé bâti et non bâti

2-1 Gestion du Domaine Bâti Privé

- Restructuration du patrimoine privé bâti de la Ville de Metz, en vue d'envisager la cession d'immeubles qui ne présentent plus d'utilité
- Meilleur suivi des impayés locatifs pour éviter des situations difficiles aussi bien pour la Ville de Metz que pour le locataire.

2-2 Gestion du Domaine Bâti Scolaire

- Réflexion sur une politique d'évaluation locative identique à celle du patrimoine bâti
- Vérification des surfaces pour maîtriser correctement les déclarations fiscales diverses relevant de la compétence du Service du Patrimoine.

2-3 Gestion des Impôts de la Ville de Metz

- Le Service du Patrimoine reste confronté à diverses difficultés dans le suivi des impôts fonciers et des taxes d'ordures ménagères.

Pour y remédier, il serait nécessaire que le Service soit notamment consulté pour tout projet de location ou de mise à disposition et avoir une copie de tous les contrats passés en la matière afin de pouvoir solliciter les dégrèvements fiscaux auxquels la Ville de Metz pourrait prétendre.

2-4 Gestion des assurances

- Utiliser le fichier patrimonial pour gérer les déclarations d'assurances "Dommages aux Biens" ainsi que la valeur à neuf des bâtiments de la Ville de Metz,
- renforcer l'information des services municipaux sur les garanties couvertes par nos contrats d'assurance.

SERVICE A.C.P.A

CHEF DE SERVICE
1 pers.

ADMINISTRATION

COMPTABILITE
2 pers.

PATRIMOINE

ASSURANCES
1 pers.
+ 1/2 temps

Accueil
2 pers.

Secrétariat
3 pers.
Secrétariat Adjoints
1 pers.

Opération immobilières 2 pers.	Gestion domaine privé Responsable : 1 pers.	
	Domaine privé bâti 2 pers. <u>Location de salles</u> 1/2 temps <u>Conciergerie</u> 4 pers.	Domaine privé non bâti - impôts 1 pers.

SERVICE ENVIRONNEMENT

1- LES MISSIONS DU SERVICE

1-1 Environnement - Bruit

La Cellule Environnement - Bruit est chargée des dossiers relatifs aux sujets suivants : air, assainissement, bruit, déchets, eau, installations classées, risques naturels ou anthropiques, sites pollués, véhicules propres. Elle est force de proposition dans ces domaines et effectue la veille technique et juridique et la communication relative à ces sujets.

1-2 Architecture - Urbanisme - Design urbain

L'équipe de concepteurs au sein du service est chargée des dossiers suivants :

- la construction, l'entretien et le réaménagement du patrimoine bâti dont les écoles, les gymnases, les piscines, les édifices religieux et tout ce qui se rapporte à ce thème,
- la consultation pour avis des déclarations de travaux et des permis de construire des particuliers,
- le réaménagement des espaces publics.

1-3 Patrimoine bâti

La cellule Patrimoine Bâti a en charge :

- le diagnostic des bâtiments municipaux
- les diagnostics amiante
- la sécurité et la conformité des établissements recevant du public.

1-4 Energie - Eau

- La maîtrise et la gestion de l'énergie de la Ville de Metz
- L'organisation de la distribution d'eau potable dans 28 communes sont les missions de cette subdivision.

2- LES MOYENS DU SERVICE

2-1- Les moyens humains

Le Service dispose à son organigramme des postes suivants :

- 2 architectes
- 2 ingénieurs Environnement
- 2 ingénieurs thermicien
- 1 ingénieur bâtiment
- 1 designer
- 3 techniciens
- 2 comptables

2-2- Les moyens matériels

Le Service est doté des moyens matériels suivants :

- 14 ordinateurs
- 1 chaîne sonométrique
- 2 appareils photo numériques

- 1 scanner
- 4 imprimantes.

3- L'ACTIVITÉ DE L'ANNEE 2003

3-1- Environnement - Bruit

Air

- Suivi du partenariat avec AERFOM

Antennes de radiophonie mobile

- Mise à jour de l'inventaire des stations de base de téléphonie mobile
- Mise en application de la charte des stations de base de téléphonie mobile avec les trois opérateurs (commissions, programmation de mesures...).

Bruit

- PIG bruit
- Mur anti-bruit Grange aux Bois.

Déchets

- Suivi de la compétence "déchets" de la CA2M en relation notamment avec SOMERGIE (nouveaux conteneurs...)
- Suivi de la compétence "traitement des déchets" du SMAM (Syndicat Mixte de l'Agglomération Messine) : déchetteries, usine de valorisation énergétique, projet de méthanisation
- Suivi de la collecte des papiers de bureaux et des déchets municipaux.

Eau

- Poursuite de la procédure juridique contre les Soudières (la pollution de la Moselle par les chlorures)
- Suivi des opérations Ferti-Mieux des sources de Gorze et du Rupt de Mad
- Poursuite des études relatives à la loi sur l'eau sur l'ancienne décharge de Magny.

Installations Classées

- Mise à jour de l'inventaire des installations classées sur le ban messin
- Préparation des dossiers pour avis du Conseil Municipal.

ISO 14001

- Evacuation des déchets divers au CTM (mini déchetterie, pneus, produits toxiques...)
- Elaboration d'un premier diagnostic (bâtiments, des réseaux et installations thermiques) pour une mise aux normes du Centre Technique Municipal.

Quartier de l'Amphithéâtre

- Suivi de la démolition de SAVI Pneus via l'EPFL
- Prise en considération de la notion de HQE pour l'antenne décentralisée du Centre Pompidou (programme, choix de l'architecte, mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage...).

Risques

- Participation aux réunions concernant les inondations organisées par la CA2M
- Suivi de l'étude biogéotechniques sur le ruisseau de Vallières (glissement de terrain).

Sites pollués

- Traitement des dossiers des sites pollués en relation avec la DRIRE (ancienne usine d'incinération, ancienne Société de Fonderie de Zinc...)
- Poursuite des travaux de dépollution et démolition avec l'EPFL (Sotrameuse, Sighi, Marchal)
- Lancement de l'étude environnementale et l'étude urbaine sur Devant-les-Ponts.

Urbanisme

- Participation aux réunions pour l'élaboration du PLU
- Commande d'une notice d'impact sur la FIM pour l'implantation d'une aire accueillant des manifestations.

Vélos

- Réponse aux remarques et autres demandes en matière de vélos à Metz
- Poursuite du montage du dossier Véloroute - tranches 1 et 2
- Conférence au Conseil Communal Consultatif sur les "vélos dans la ville".

3-2- Architecture - Urbanisme - Design urbain

L'Architecture

La construction, l'entretien et la réhabilitation du patrimoine bâti a essentiellement porté sur les ravalements de façades des écoles, le changement d'affectation de certains bâtiments municipaux et leur mise aux normes de sécurité et d'hygiène. Pour exemples, la demande de mise en conformité de l'imprimerie a induit le passage de l'impression classique au mode d'impression numérique, mais aussi la prise en compte des contraintes d'accès des personnes à mobilité réduite a eu pour conséquence l'installation d'une plate-forme élévatrice du type Escadine à la Maison Rouge (escalier se modifiant par simple appel en monte-charge pour fauteuils roulants).

Urbanisme

- Des opérations de sensibilisation du public portant sur des problèmes de ravalement de leur quartier ont été menées au cours de l'année.
- Participation à l'ensemble de l'instruction des permis de construire déposés sur Metz.

Design urbain

- La relance du plan lumière (1990-1994) a été pilotée par une équipe de concepteurs qui a réfléchi sur le thème "Metz Ville d'Eau" avec dans une première phase la mise en valeur des paysages nocturnes du plan d'eau au pont des Grilles.
Coût de l'étude : 45 000 €.
- La gestion du mobilier urbain avec une charte couleur sur la ville a été mise en place
- La mise en place du dispositif d'Inspection du Domaine Public dont l'une des missions est de suggérer diverses améliorations des aménagements existants.

3-3- Patrimoine Bâti

Diagnostic des bâtiments municipaux

Une partie de l'année 2003 a encore été consacrée au perfectionnement du logiciel de collecte des données de diagnostic et principalement aux fiches d'état et de la présentation de celles-ci.

140 bâtiments ont été diagnostiqués.

Diagnostic amiante

Tous les E.R.P. ont été contrôlés pour ce qui concerne la troisième phase de vérification, c'est-à-dire le repérage des matériaux autres que les flocages, calorifugeages et faux-plafonds.

Les principaux matériaux repérés sont les toitures et les conduits en amiante-ciment ainsi que les revêtements de sol en dalles.

Campagnes de ravalement

- Restauration des garde-corps du square Boufflers et du Calvaire de Vallières.

Sécurité et conformité des établissements recevant du public

Tous les contrôles obligatoires ont été réalisés.

Les efforts ont porté sur les désenfumages dont un grand nombre ont été révisés et réparés. Des contrats d'entretien ont été conclus avec des entreprises afin que ces équipements soient toujours opérationnels.

Le contrat d'entretien et de remplacement des extincteurs, au nombre de 3 300, a été renégocié, ce qui a permis de réduire de 20 % le coût des extincteurs neufs.

3-4 Energie - Eau

Energie

Sur les installations de chauffe, 48 opérations ont été réalisées pour un montant total de 236 389 €.

Les principaux travaux réalisés sont :

- Rénovation de la sous-station de l'école primaire Saint-Eucaire : 128 300 €
- Programme anti-légionellose :
- . Modification production d'ECS au Cosec Périgueux : 15 568 €
- . Modification production d'ECS au Gymnase Arsenal : 13 677 €

Le Service a géré un budget de 3,32 M€ pour les achats d'énergie en 2003.

Eau

Un nouveau contrat d'affermage de l'eau a été signé en 2003 pour une durée de 15 ans. Ce contrat a permis de réduire le prix de vente de l'eau de 12 % (toutes taxes comprises).

4- PERSPECTIVES 2004

4-1 Environnement - Bruit

- Poursuivre le suivi de toutes ces missions de façon directe ou indirecte en fonction du fait qu'elles sont des compétences de la Ville ou que ce sont des compétences déléguées.
- Participer au projet du Centre Pompidou de Metz, en faisant en sorte d'intégrer des notions environnementales dès sa conception et effectuer notamment le suivi de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la Haute Qualité Environnementale.
- Poser les bases de la certification ISO 14001 du CTM en procédant aux mises en conformité réglementaires et réaliser l'état des lieux environnementaux du site.
- Elaborer le DICRIM de la Ville.
- Suivre la construction des deux premières tranches de véloroute et préparer la troisième
- Réaliser les premières mesures de champs électromagnétiques sur Metz conformément à la charte des stations de base de téléphonie mobile signée avec les trois opérateurs de téléphonie mobile et effectuer un premier bilan d'application de cette charte.
- Contribuer à l'élaboration du GPV et du PLU en y intégrant une dimension environnementale.

- Lancer un programme de communication cohérent dans le domaine de l'Environnement, notamment en relation avec le Service des Affaires Scolaires.

4-2 Architecture - Urbanisme - Design Urbain

Les principaux objectifs pour l'année 2004 sont les suivants :

- Maîtriser les travaux des projets de mise en lumière des berges du plan d'eau et des promenades le long du bras mort de la Moselle afin de créer l'événement lumière de l'année 2004.
- Création d'un jalonnement culturel à l'aide de mobiliers urbains spécifiques.
- Proposer des aménagements urbains en site sensible : place St-Martin, rue du Tombois, place du Pont à Seille, bords de Seille et carré historique du cimetière de l'Est.
- Réaliser des transformations d'usage sur le patrimoine existant : Pôle des Lauriers à Borny, locaux Espaces Verts rue du Canal, auditorium au Sablon,...
- Mener à bien des études de réhabilitation sur le patrimoine de la Ville de Metz pour le compte des différents gestionnaires : Jeunesse et Sports, Affaires Scolaires, Affaires Culturelles, Espaces Verts et Patrimoine.
- Réaliser sous forme de plaquettes ou de fiches, des publications destinées à sensibiliser le public sur les contraintes architecturales et esthétiques inhérentes à la dépose de permis de construire et de déclarations de travaux.

4-3 Patrimoine Bâti

Diagnostic des bâtiments municipaux

- Poursuite du diagnostic et préparation de la mise en ligne des dossiers.

Diagnostic amiante

- Terminer la dernière phase de contrôle qui concerne les communs des immeubles d'habitation.
- Mise en place des Dossiers techniques Amiante. Ces documents regroupent les différents diagnostics existants, les solutions à apporter et les précautions à prendre.

Campagnes de ravalement

Il est prévu de traiter la fontaine de l'Esplanade.

Ces travaux comprendront :

- la mise en sécurité de la galerie d'amenée d'eau
- la purge des sécrétions calcaires de la grotte
- le rescellement des blocs de pierre de la grotte
- le ravalement de pierres de taille par recouplement des parties planes.

Sécurité et conformité des Etablissements Recevant du Public

Les principaux objectifs pour 2004 sont :

- la mise en place de plans d'évacuation
- la recherche de moyens pour la réalisation des travaux de mise en conformité après contrôle électrique.

Monuments Historiques

La subdivision assurera l'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour les gros travaux sur les immeubles classés Monuments Historiques.

4-4 Energie - Eau

Les principaux objectifs pour l'année 2004 sont les suivants :

- Gérer de manière efficiente les réseaux d'eau potable et d'énergie en partenariat avec les concessionnaires :
 - . Faire baisser la part fermière du prix de l'eau
 - . Préparer la fin de la concession STEB
 - . Réaliser les travaux de sécurisation du réseau.

- Maîtriser les consommations énergétiques du patrimoine de la Ville et développer les énergies renouvelables :
 - . Rénover le système de télégestion de 10 chaufferies
 - . Mettre en œuvre une micro génération à la piscine Lothaire.

- Rénover la sous-station de chauffage urbain de l'école Rochambeau
- Préparer l'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz.
- Mise en place d'un réseau froid sur le quartier de l'Amphithéâtre et d'un réseau "bois".
- Accentuer la participation à Quattropôle.

DEVELOPPEMENT URBAIN ET INFRASTRUCTURE

1- LES MISSIONS DU SERVICE

En raison des compétences propres au service, les missions dévolues intéressent principalement les thèmes suivants :

- Les grandes infrastructures de transport de toutes natures, leurs caractéristiques et leur programmation
- Les stratégies d'organisation des différents modes de déplacements et d'intermodalité
- Les conditions de développement urbain :
 - . Contraintes et servitudes (POS - PLU...)
 - . Solidarité des territoires (SCOT - Réseaux de villes, aménagement du territoire)
 - . Politiques sectorielles de développement urbain (ZAC - ZFU - OPAH - GPV...).
- L'inscription de grands projets de développement urbain dans les démarches d'aménagement du territoire aux niveaux régionaux et infra-régionaux (sillon lorrain, contrats d'agglomérations, schémas régionaux des transports et d'aménagement...).

Compte tenu de ses vastes prérogatives d'investigation, le service est avant tout un service de missions de conduite et de veilles faisant largement appel à l'externalisation.

2- LES MOYENS DU SERVICE

Pour assurer ses missions, le service est composé essentiellement de cadres :

- 1 chef de service, ingénieur en chef
- 1 chargé de mission
- 1 ingénieur subdivisionnaire
- 1 attaché
- 1 technicien.

Le matériel du service est composé, outre un véhicule, de matériel informatique :

- 2 PC
- 3 Mac
- 1 vidéoprojecteur sur ordinateur portable e-book
- 1 appareil photo numérique
- des logiciels applicatifs de D.A.O.

3- L'ACTIVITÉ DE L'ANNEE 2003

3-1- L'aménagement du territoire

- Veille informative sur la politique nationale d'aménagement du Grand Est.
- Veille sur la problématique du périmètre du SCOT.
- Veille sur le réseau des villes du Sillon Lorrain.

3-2- Les infrastructures et les déplacements

Grandes infrastructures

- Suivi du dossier de déviation de la RD 999 à Ars Laquenexy
- Suivi de la définition et de la programmation de l'A32
- Suivi des dossiers TGV Est et de la gare TGV Lorraine
- Suivi du programme d'infrastructures du Contrat de Plan
- Suivi des dossiers du doublement de la RD 955 et de la RN431
- Suivi des projets et études relatifs au Plan de Déplacements Urbains et leur incidence sur Metz (PDU)
- Suivi des projets d'infrastructures liés aux projets urbains (GPV - Quartier de l'Amphithéâtre)
- Concertation concernant l'implantation du CHR à Mercy.

PDU

- Suivi et participation aux réunions de coordination organisées par la CA2M et l'AGURAM sur le PDU. Comptes rendus aux élus.

Entrées de Ville

- Conduite des études confiées à l'AGURAM sur les entrées de ville constituées par l'Avenue André Malraux et la route de Thionville.

3-3- Les documents d'urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme

- Mise en œuvre de la DCM du 26/10/2001 prescrivant la révision générale du POS de Metz en vue de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme, conformément à la loi SRU (Solidarité et Renouveau Urbain).
- Supervision du "Diagnostic préalable" à l'élaboration du PLU produit par l'AGURAM
- Elaboration de la révision simplifiée du POS sur le périmètre du GPV à Metz Borny
- Réunions des groupes techniques de travail avec les différents services de la Ville en vue de préparer la révision générale du POS.

Plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de Metz

- Préparation de la 22ème mise à jour du POS liée à l'inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques de servitudes d'utilité publique (Hôtel des Arts et Métiers, peintures murales de l'ancien Hôtel Saint-Livier, partie du XIXe siècle du cimetière de l'Est).

3-4- Projets urbains et grands projets

Quartier de l'Amphithéâtre

En charge du budget de la Ville concernant le Quartier de l'Amphithéâtre, le service a assuré les missions suivantes :

- Conduite et suivi de la convention de mandat passée avec la SAREM, et de la convention financière FNADT qui s'y rattache visant notamment :
 - . Les marchés de définition relatifs aux études préalables d'urbanisme et d'aménagement du secteur
 - . Préparation du dossier de réalisation de la ZAC.

- Préparation et élaboration du marché de maîtrise d'œuvre avec le Cabinet Nicolas MICHELIN, urbaniste du projet.
- Contribution à la préparation et au suivi du concours international d'architecture du Centre Pompidou - Metz
- Participation à l'élaboration des plans directeurs et des documents d'urbanisme opérationnels
- Convention d'aménagement avec la SAREM
- Préparation et mise en place des opérations de communication (lettres n° 4 et 5, mailings, site internet, MIPIM, maison du projet, concours DIFA...)
- Suivi et concertation sur les dossiers communs : SNCF, RFF relatifs au projet.

Réaménagement de places

- Préparation des études urbaines sur les places de la République et Coislin
- Etude d'opportunité - faisabilité d'un parking sous la place Mazelle (cahier des charges).

ORU (Opération de Renouveau Urbain)

- Participation à la mise en œuvre de la convention ORU sur le territoire de la Ville de Metz et en relation avec Woippy et les services de l'Etat
- Candidature de la Ville à la désignation du secteur "Boileau, Saint-Eloy, Pré-Génie" en zone franche urbaine.

Le Grand Projet de Ville Metz Borny

Le service est chargé de la gestion du budget concernant le GPV. A ce titre, il a assuré :

- Le suivi des finances du GPV
- La participation aux différents groupes de travail (comités techniques, comités de pilotage)
- La mise au point et la mise en œuvre du marché relatif au programme de recomposition urbaine du GPV conclu avec le Cabinet REICHEN et ROBERT.
- Elaboration et mise au point du dossier de la "Foncière" sur le quartier de Metz Borny
- Dossier de création de la ZAC du GPV
- Préparation des décisions du Conseil Municipal relatives à :
 - . La sécurisation d'entrées des immeubles OPAC
 - . La démolition de 98 logements rues du Barrois et du Beaujolais
 - . La résidentialisation des immeubles rues d'Anjou et de Normandie.

3-5- Logement et habitat

Ravalement des façades

- Préparation de la décision du Conseil Municipal relative à une nouvelle campagne de ravalement sur le quartier de Devant-les-Ponts.

Logement Public

- Participation et suivi des dispositifs initiés par la CA2M et l'AGURAM (observatoire du logement - logement social - réhabilitation)
- Conduite des études de l'AGURAM sur le "logement étudiant" les "résidences sociales"
- Préparation des décisions du Conseil Municipal relatives aux réhabilitations de logements de l'OPAC
- Participation au groupe de travail de l'AMGVF concernant le projet de loi du logement social et de la construction

- Traitement des demandes de subventions liées au logement (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes - Foyer des Jeunes Travailleurs).

Logement privé

- Lancement des études préalables relatives à la mise en place d'une OPAH sur le quartier de Plantières - Queuleu (cahier des charges - mises en concurrence)
- Suivi de l'étude préalable de mise en place d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) de lutte contre le bruit et préparation du protocole d'accord Ville-Etat
- Suivi des programmes sociaux avec l'ANAH pour un hôtel de 60 logements.

GESTION FONCIERE URBANISME

1- RAPPEL DES MISSIONS

Le Service Gestion Foncière-Urbanisme exerce les missions suivantes :

- Gestion des autorisations de construire
- Urbanisme préopérationnel et opérationnel
- Gestion des droits de préemption et des campagnes de ravalement

2- LES MOYENS DU SERVICE

2-1- Le personnel du Service était composé en 2003 de :

- 1 Ingénieur chef de Service
- 2 Attachés Territoriaux
- 2 Rédacteurs Chefs
- 1 Adjoint Administratif
- 1 Agent Administratif Qualifié
- 1 Technicien Supérieur Principal
- 1 Technicien Supérieur Chef
- 1 Contrôleur Territorial Principal de Travaux
- 1 Agent de Maîtrise Principal

2-2- Les moyens matériels sont les suivants :

- 1 véhicule VL
- 9 PC et 2 Mac
- 2 imprimantes n et b, 1 imprimante couleur
- 1 fax
- 2 appareils photos numériques
- 1 photocopieur n et b

3- L'ACTIVITÉ DE L'ANNEE 2003

3-1- Gestion des autorisations de construire

On relève une augmentation de 11,4% du nombre global de dossiers traités en 2003 par rapport à l'année précédente, selon la répartition suivante :

REPARTITION ET EVOLUTION DES DOSSIERS

	2001	2002	2003	évolution 2003/2002 en %
PC	208	206	193	-6,3%
DT	996	864	1082	+25,2%
CU et RU	1921	1864	2060	+10,5%
PD	38	29	21	-27,6%
LOTISST	0	1	0	-100,0%
ITD	3	2	3	+50,0%
ABATT ARBRES	0	2	0	-100,0%
CAMPING CARAV	0	0	0	+0,0%
ANNULATION PC	48	67	21	-68,7%
MODIF PC	61	35	39	+11,4%
PROROGATION PC	6	3	4	+33,3%
TRANSFERT PC	5	5	5	+0,0%
TOTAL	3286	3078	3428	+11,4%

a) Permis de construire

Si globalement la quantité de PC a diminué, on notera toutefois que bon nombre de permis relatifs à des projets d'importance ont été délivrés en 2003, parmi lesquels on citera :

- équipements : le nouvel hôpital-maternité Ste-Croix (Queuleu), une maison de retraite Hospitalor (Hauts de Queuleu), le Centre de Recherche de l'Ensam (Technopôle)
- locaux d'activités : Intermarché (Général Metman), Wetzels et extension Schaff (Sébastopol), Révolution Immobilier (Petite Voëvre), City Parc (bureaux Hauts de Queuleu), extension Caisse d'Epargne (Technopôle)
- logements : au total 865 logements ont été autorisés en 2003, dont 847 collectifs et 18 individuels.

On notera par exemple :

- la très faible part du logement individuel (2%),
- une taille moyenne des opérations de logement collectif de 26,5 unités
- les opérations de plus de 10 logements représentent 95% du total des logements collectifs (808 logements)

La répartition des logements par type et par quartiers figure au tableau suivant :

	nbre logt ind	%	nbre logt coll	%	nbre total logts	%
devant les ponts	3	16,7%	126	14,9%	129	14,9%
patrotte-metz nord	0	0,0%	68	8,0%	68	7,9%
les îles	0	0,0%	2	0,2%	2	0,2%
metz centre	0	0,0%	4	0,5%	4	0,5%
nouvelle ville	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
sablon	0	0,0%	44	5,2%	44	5,1%
magny	2	11,1%	0	0,0%	2	0,2%
ancienne ville	0	0,0%	7	0,8%	7	0,8%
bellecroix	0	0,0%	4	0,5%	4	0,5%
plantières-queuleu*	0	0,0%	70	8,3%	70	8,1%
vallières	4	22,2%	17	2,0%	21	2,4%
borny*	2	11,1%	431	50,9%	433	50,1%
grigy-technopole	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
grange aux bois	7	38,9%	74	8,7%	81	9,4%
TOTAL	18	100,0%	847	100,0%	865	100,0%

* non compris la ZAC des Hauts de Queuleu qui est intégrée dans le quartier de Borny

On constate que 50% des logements collectifs autorisés à Metz sont situés dans la Zac des Hauts de Queuleu (431 unités), qui constitue véritablement le principal foyer de construction à Metz. L'arrivée à terme prochaine de cette Zac doit donc conduire rapidement à la préparation de nouvelles opérations d'urbanisation, afin de pouvoir faire face à une demande toujours soutenue de logements.

En ce qui concerne les logements achevés en 2003, leur nombre s'élève à 603 unités, ce qui correspond également à un niveau d'activité soutenu.

b) Déclarations de travaux

Le nombre de déclarations de travaux s'est accru de 25% entre 2002 et 2003 et traduit un regain d'activité dans le domaine de la réhabilitation, du ravalement, des extensions des constructions existantes ; il peut également s'expliquer par les premiers effets du renforcement des moyens de contrôle.

c) Certificats et Renseignements d'Urbanisme

Leur accroissement sensible (+10,5%), surtout pour les RU qui représentent la quasi totalité du nombre annoncé, reflète une accélération des ventes immobilières, qui est à rapprocher de la croissance encore plus importante des DIA (+ 20,7%).

d) Divers

Globalement le nombre de dossiers divers est en diminution de 13,7%, mais l'évolution est variable selon le type de dossiers, certains étant à un niveau trop faible pour permettre une réelle analyse statistique.

REPARTITION ET EVOLUTION DES DOSSIERS

	2001	2002	2003	évolution 2003/2002 en %
COURRIERS DIVERS	1975	465	374	-19,6%
INFRACTIONS PV	42	24	46	+91,7%
CONTENTIEUX	6	4	12	+200,0%
PERILS MISES EN DEMEURE	35	50	24	-52,0%
ACCESSIBILITE HANDICAPES	170	155	140	-9,7%
COMMISSIONS DE SECURITE	92	111	127	+14,4%
/S COMMISSIONS DEP SEC+ACC	24	24	24	+0,0%
DESAFFECTATION LOCAUX	4	4	9	+0,0%
ENSEIGNES	127	140	118	-15,7%
ATTESTATIONS	97	93	30	-67,7%
DEBITS BOISSONS	102	109	109	+0,0%
AUTORISATIONS D'OUVERTURE	48	35	35	+0,0%
TOTAL	2722	1214	1048	-13,7%

L'augmentation très sensible, bien que restant à des niveaux proches de 2001, des procès-verbaux résulte d'une recrudescence des infractions en même temps que du renforcement des moyens de contrôle. L'accroissement du nombre de contentieux répond logiquement à cette évolution.

e) Qualité architecturale

Le service a pris en charge l'organisation d'une consultation en vue de rechercher un architecte-conseil de la Ville, chargé de contribuer à l'amélioration de la qualité architecturale et urbaine des projets d'aménagement et de construction les plus importants en terme d'impact. La gestion depuis mai 2003 de cette intervention a donné lieu à 10 journées de travail, qui ont porté sur le traitement de 36 dossiers, pour lesquels un dialogue fructueux a été établi avec les pétitionnaires et leurs maîtres d'oeuvres, aboutissant à une amélioration significative de la qualité des projets.

La recherche d'une amélioration de la qualité architecturale comporte également les actions de conseil assurées par les architectes municipaux qui interviennent quotidiennement sur des projets qui, s'ils ont isolément un moindre impact, constituent néanmoins, pris dans leur ensemble, un volet très important et sensible de la qualité environnementale de la ville. Même s'il n'existe pas de statistique exhaustive de ce type d'interventions, le nombre de Déclaration de Travaux (1 082), auquel il faudrait ajouter les permis de construire pour des travaux de faible importance, permet de mettre en évidence la portée de cette action.

3-2- Urbanisme préopérationnel et opérationnel

a) Les Zones d'Aménagement Concerté en cours gérées par le service :

-ZAC des Hauts de Queuleu (convention publique d'aménagement avec la SAREM) :

* *Travaux* : la coulée verte de la place du Pré Gondé jusqu'à la rue Montplaisir a été complètement réalisée. Un cheminement piéton et cycliste en continu de l'avenue de Strasbourg à la rue du Fort de Queuleu a été également aménagé. Enfin, les nouvelles voiries (l'extension de la rue du Haut Noyer, la rue Montplaisir et la rue du Comte Emery) ont été créées.

* *Commercialisation* : des compromis de vente ont été signés avec :

- . ARICAL, pour la construction d'un deuxième programme rue du Comte Emery (3 collectifs de 123 logements en accession à la propriété) ;
- . BATIGERE, pour la construction d'un troisième programme rue Montplaisir (1 collectif de 54 logements en location) ;
- . EIFFAGE IMMOBILIER, pour la construction d'un deuxième programme rue Montplaisir (2 collectifs de 40 logements en accession à la propriété) ;
- . ESPACE ET HABITAT, pour la construction d'un programme rue Montplaisir (4 collectifs de 123 logements en accession à la propriété) et un programme de cellules commerciales.

Des contacts sérieux ont été noués avec la société PAYSAGE pour la construction d'un programme de bureaux et de commerces, avec le CCAS en vue d'un équipement pour la petite enfance, et avec le CFA Hôtelier.

-ZAC de la Grange-aux-Bois (convention publique d'aménagement avec la SAREM) :

* *Travaux* : la totalité des voiries de l'opération des Coteaux de la Baronète a été achevée avec l'extension des rues des Longues Raies et de la Petite Voëvre. Une consultation d'entreprises a été lancée en vue de réaliser une coulée verte, avec création de cheminements piétons et cyclistes, entre la rue de la Baronète et la rue de la Blanche Borne (travaux programmés en 2004).

* *Commercialisation* : en ce qui concerne la commercialisation en direct de parcelles à bâtir, la SAREM a engagé trois tranches :

- . 1ère tranche : 52 lots, dont 50 vendus ;
- . 2ème tranche : 11 lots en cours de commercialisation ;
- . 3ème tranche : les travaux de viabilisation sont en cours. Commercialisation en 2004.

Par ailleurs, EIFFAGE IMMOBILIER a lancé son opération de 34 pavillons groupés et de 3 immeubles de 42 logements en accession, situés rue Virginia du Verger ; ESPACE ET HABITAT a engagé son programme de 18 pavillons groupés. Par contre ALLIANCE IMMOBILIER semble rencontrer des difficultés de commercialisation de son produit (10 pavillons groupés). Un projet de construction d'une discothèque à proximité de la Fim reste à l'étude.

-ZAC René Cassin (en régie) :

La construction des deux premiers immeubles de logements rue Cassin a été achevée et les travaux pour les troisième et quatrième immeubles ont démarré. Un compromis de vente a été signé en vue de la construction d'un cinquième et dernier immeuble sur un terrain situé route de Thionville.

Les travaux de vrd ont été poursuivis en 2003 et seront achevés en 2004.

-ZAC Îlot de Turmel (convention publique d'aménagement avec l'OPAC) :

Les travaux de construction du nouveau siège du CCAS et de la Maison de l'Enfance ont été achevés, les locaux étant opérationnels depuis janvier 2004, de même que le parking souterrain de 96 places.

La construction des deux bâtiments de logements sociaux de l'OPAC (2 x 11 logements) est en voie d'achèvement. La vente des immeubles à réhabiliter aux 57 et 67 rue des Allemands, ainsi que celle du terrain à bâtir rue de Turmel est en cours.

Les travaux de création d'un passage public entre la rue de Turmel et la rue du Wad Billy ont été pratiquement achevés.

b) Interventions sur les zones à caractère économique :

- ZAC de la Petite Voëvre (convention publique d'aménagement avec la SAREM) :

Les projets d'implantation des entreprises REXEL (vente de matériel électrique), REVOLUTION IMMOBILIER (dépôt et bureaux), MARCHAL (dépôt et bureaux) et SOMERGIE (extension de l'aire de compostage) ont été examinés et suivis.

Une parcelle a été vendue à REXEL, qui a construit son bâtiment et dont le site est à présent opérationnel.

Le bouclage de la rue de la Mouée sur la rue de la Baronète en voirie provisoire a été étudié.

- ZAC Sébastopol (convention publique d'aménagement avec la SAREM) :

Les projets d'implantation des entreprises WETZEL-EQUIPELEC (bureaux et dépôts), SCHAFF (extension de la carrosserie), AU SERVICE DE LA MAIN VERTE (matériel de paysagement), COTTEL (bureaux, dépôt et magasin) ont été examinés. Le projet MAB (espace commercial dédié à l'équipement de la maison) est à l'étude.

Les rues des Dinandiers et des Charpentiers ont été partiellement parachevées.

- ZAC du Technopôle : elle est depuis le 1er janvier 2003 de la compétence de la CA2M.

c) Opérations mises à l'étude :

- Pontiffroy (les Jardins du Mail) :

L'équipe, constituée d'urbanistes, de paysagistes et d'ingénieurs, chargée de réaliser une étude d'urbanisme et d'aboutir à l'élaboration d'un projet urbain, a été retenue. Les premières phases de l'étude, soit l'analyse de la structure urbaine, de l'environnement, du génie urbain, ainsi que des circulations piétonnes et routières et l'élaboration des esquisses d'aménagement, ont été engagées.

- Devant-les-Ponts : zones 2NA2 (chemin sous les Vignes) et 2NA3 (rue de la Folie) :

Suite aux délibérations du Conseil Municipal du 31/10/2002, annulées par le Tribunal Administratif puis de nouveau représentées lors du Conseil Municipal du 9/10/2003, les deux zones ont fait l'objet de réflexions préliminaires sur la faisabilité de leur urbanisation au regard de leurs contraintes respectives.

3-3- Gestion foncière-Ravalement

a) Gestion foncière

La gestion des droits de préemption comprend celle du droit de préemption urbain (zones U et NA du POS) et celle du droit de préemption dans les ZAD (délégué à l'EPFL).

Au total 1 013 DIA ont été enregistrées en 2003 au titre du DPU et 2 dans les ZAD, contre respectivement 839 et 8 en 2002, soit une augmentation globale de 20% du volume de DIA.

Au titre du DPU, 4 décisions de préemption ont été prises (soit 0,39 %) dans le quartier de Devant-les-Ponts, pour constituer des réserves foncières en vue d'opérations d'urbanisation futures.

Une de ces décisions n'a pas été suivie d'acquisition.

Dans les ZAD, 2 décisions de préemption ont été prises et suivies d'acquisition, l'une dans le quartier de Devant-les-Ponts, l'autre dans la ZAD de Metz-Sud (Sud du quartier de Queuleu) :

b) Campagnes de ravalement

- Anciennes campagnes de ravalement :

Les propriétaires de 538 immeubles n'ont toujours pas procédé au ravalement obligatoire. Aussi, des recherches ont été faites au Livre Foncier pour trouver l'identité des intéressés. La mise à jour des données relatives à ces immeubles et leurs propriétaires a été effectuée et devrait permettre de réactiver ces campagnes par l'envoi des courriers de relance dès le début du 2ème trimestre 2004.

4- LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Sur un plan général on peut considérer que l'année 2003 aura connu un bon niveau d'activités aussi bien dans le secteur de la construction que dans celui de l'aménagement, sans omettre les transactions immobilières.

Dans le domaine des **travaux de construction** de logements, d'équipements et de locaux d'activités, on peut s'attendre, au vu des autorisations délivrées et sauf difficultés de commercialisation ou de financement imprévues, à une activité soutenue en 2004.

Dans le domaine des **autorisations de construire** et de la **commercialisation dans les ZAC**, on peut en revanche craindre un ralentissement en raison notamment :

- de l'importance des programmes de logements engagés, dont les autorisations ont été délivrées en 2003 et dont la livraison va se dérouler jusqu'en 2005

- des difficultés de commercialisation rencontrées par certains constructeurs pour des programmes de logements individuels groupés en accession tant à la Grange-aux-Bois que sur les Hauts de Queuleu. Ces constructeurs vont probablement attendre que la conjoncture soit plus favorable ou adapter leur projet à la demande, ce qui impliquera de nouveaux délais d'étude

- de la diminution des réserves foncières disponibles dans les ZAC existantes tant à vocation économique qu'à vocation habitat

- des délais nécessaires à la mise sur le marché de terrains dans les nouvelles ZAC (GPV Borny, Amphithéâtre), extension de ZAC (Technopôle) ou opérations urbaines (zones 2NA, Pontiffroy), opérations qui sont soit en phase préopérationnelles, soit à l'étude

En revanche, cette activité pourrait connaître une nouvelle dynamique à moyen terme (2 à 3 ans), dans la mesure où ces nouveaux projets entreraient dans une phase opérationnelle. Par ailleurs une politique foncière plus active dans certains secteurs pré-opérationnels pourrait permettre de favoriser l'éclosion des nouveaux projets d'urbanisation.

En matière d'**environnement urbain et de qualité de la ville**, on peut s'attendre à un regain d'activité à partir du 2ème semestre 2004 dans le domaine du ravalement, grâce à la relance des anciennes campagnes et au lancement de la nouvelle campagne sur le quartier de Devant-les-Ponts.

Pour ce qui concerne l'amélioration de la **qualité urbaine et architecturale**, on peut penser que l'action conjuguée de l'architecte-conseil et des architectes municipaux, action qui devrait consolider ses résultats en s'inscrivant dans la durée, devrait permettre d'amplifier le mouvement amorcé en 2003. En particulier dans le domaine des petites interventions (mais ô combien sensibles dans le paysage urbain), qui relèvent des Déclarations de Travaux, la publication d'un support de communication et de sensibilisation des usagers (sous forme de fiches), ainsi que le projet de sensibilisation des artisans à travers leurs organisations professionnelles, devraient conduire à améliorer l'efficacité de cette action.

INFORMATION GEOGRAPHIQUE

I - MISSIONS DU SERVICE

Levés topographiques
Implantations d'ouvrages
Topométrie fine (auscultation d'ouvrages)
Élaboration des documents d'arpentage
Maintien des canevas altimétrique et planimétrique
Levés des principales constructions nouvelles
Renseignement du public : indication d'alignements, présentation des documents cadastraux, délivrance d'extraits, vente de plans divers
Gestion des numéros d'immeubles (adresse postale)

Établissement des cartes à diverses échelles
Mise à jour et enrichissement de la cartographie de base
Maintenance et développement du SIGMA
Diffusion des données
Assistance aux utilisateurs
Mise à jour en continu des données cadastrales du SIGMA
Développement d'applications nouvelles
Réalisation de plans thématiques, recherches diverses à la demande
Développement et maintenance d'un site intranet du SIGMA

II - MOYENS DU SERVICE

1 - Moyens humains :

a - Organigramme :

Voir page suivante.

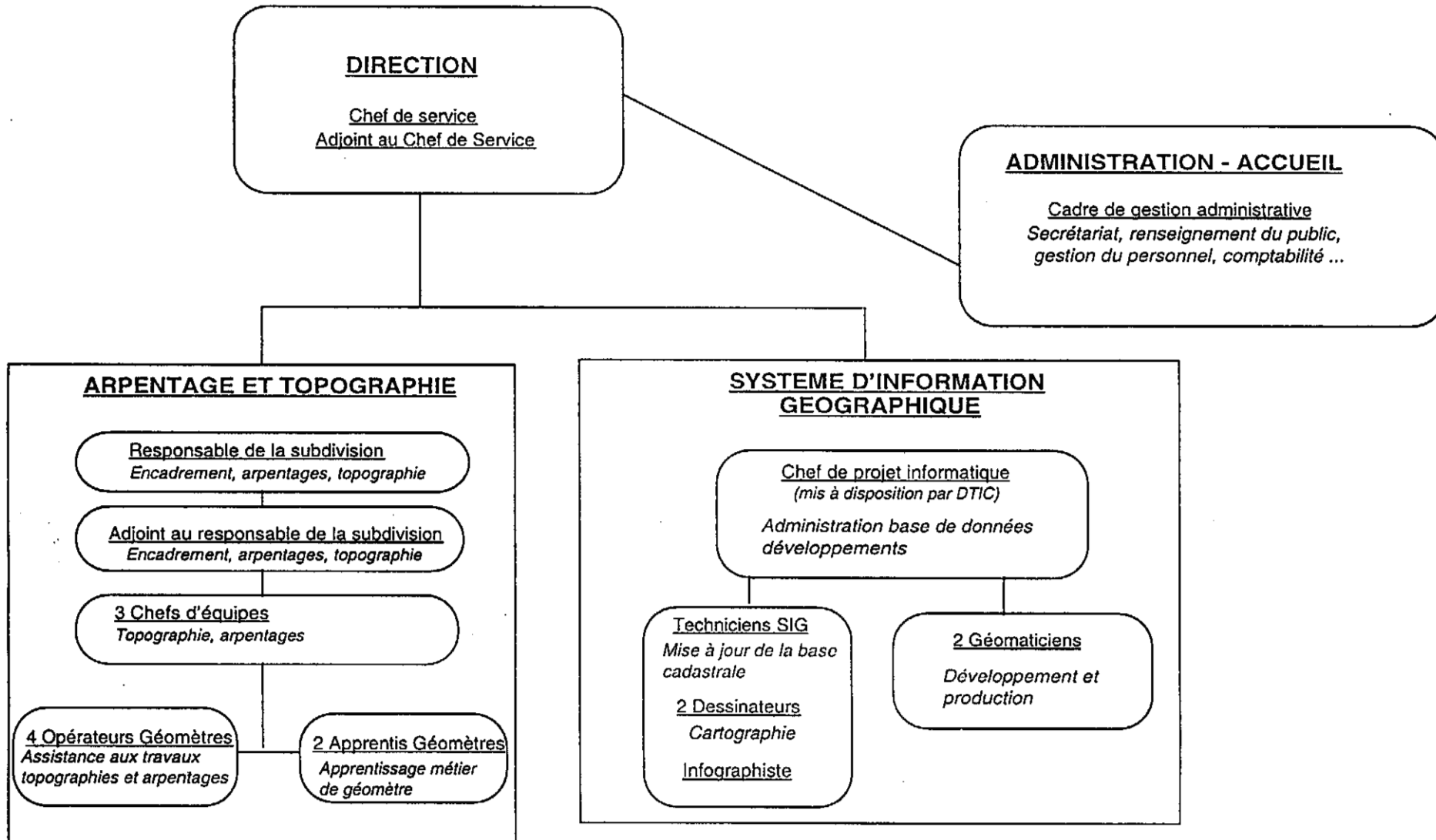
b - Effectif

1 chef de service	Ingénieur Principal
1 adjoint au CS	Ingénieur
1 cadre de gestion administrative	Contrôleur de Travaux Principal
1 responsable subdivision	Technicien Supérieur Chef
1 adjoint au responsable	Technicien Supérieur Chef
3 chefs d'équipe	d'Agent de Maîtrise à Technicien Supérieur
4 opérateurs géomètres	d'Agent Technique Qualifié à Agent de Maîtrise
2 apprentis géomètres	
1 chef de projet	Technicien Supérieur Chef (<i>mis à disposition par DTIC</i>)
2 géomaticiens	Technicien Supérieur
1 technicien SIG	Contrôleur de Travaux
3 dessinateurs	Agent de Maîtrise

2 - Moyens matériels

5 véhicules de service dont 4 fourgonnettes aménagées
1 station permanente GPS
1 récepteur GPS centimétrique

SERVICE INFORMATION GEOGRAPHIQUE



1 récepteur GPS sub-métrique
 3 tachéomètres électroniques et leurs accessoires
 2 stations robotisées dont une à mesure sans prisme
 3 niveaux dont un numérique
 Petit matériel de topographie, perceuses, tronçonneuse,...

1 Serveur SUN (UNIX)
 1 serveur COMPAQ (PC)
 2 Macintosh
 14 PC
 2 imprimantes
 2 traceurs de plans à jet d'encre
 1 photocopieur à rouleau
 1 plieuse de plans

III - L'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2003

1 - Subdivision Arpentage et Topographie

En 2003, le service a réalisé 130 chantiers en tant que prestataire pour le compte de services municipaux ou paramunicipaux :

classement par demandeur :

SAREM	23
SIG	22
ETUDES	21
PATRIMOINE	18
TRAVAUX	13
CADRE DE VIE	5
POLITIQUE DE LA VILLE	5
RÉGLEMENTATION	4
ENVIRONNEMENT	4
ETAT CIVIL	4
PARTICULIERS OU EXTÉRIEURS	3
DIRECTION DE L'URBANISME	3
JEUNESSE et SPORTS	2
AFFAIRES CULTURELLES	1
URBANISME APPLIQUÉ	1
CABINET DU MAIRE	1
	<hr/>
	130

classement par nature :

Arpentage	30
Rétablissement de limites	10
Divers	12
Levés topographiques	33
Constructions nouvelles	10
Recherche foncière	10
Implantation	10
Nivellement	6
Alignement – abornement	3
Réunion de parcelles	3
Auscultations	3
	<hr/>
	130

La station permanente GPS est désormais opérationnelle. Les bénéfices de sa mise en œuvre sont les suivants :

- définition du canevas plus pratique et plus rapide,
- moindre souci de conservation des points polygonaux,
- utilisation possible par d'autres services municipaux pour des besoins cartographiques,
- de nouvelles perspectives pour la gestion d'objets du SIGMA notamment le mobilier urbain.

Le service assure toujours le suivi du remaniement cadastral de Magny, réalisé par le service du Cadastre (mise à disposition de matériel, suivi technique, participation financière de la ville,...).

2 - Subdivision SIGMA

Développement sous Apic d'un applicatif de liaison avec le progiciel de gestion des constituants de chaussée (Orage),

Développement sous Apic d'un applicatif de gestion des arbres d'alignement,

Développement d'une application de gestion des noms de rues,

Développement d'applications de gestion du matériel et des chantiers topographiques,

Développement d'applicatifs pour la topographie sous AutoCad,

Traitement des données du recensement : réalisation de fiches par quartier et mise en ligne sous Intranet,

Développement d'un logiciel de traitement de la codification topographique,

Installation de la version 4.6 du logiciel Apic et paramétrage des postes clients,

Installation de la version 2.5 du progiciel Droits de Cités,

Installation de postes clients Apic (environnement) et formations.

L'activité de maintenance

La cellule a assuré la maintenance évolutive et corrective de l'ensemble des logiciels suivants :

- Logiciel Apic (Système d'Information Géographique)
- Logiciel ArcView (Système d'Information Géographique)
- Logiciel Droits de Cités (Autorisation des Droits du Sol)
- Logiciel Autocad et module Covadis (Topographie)

Maintenance des différents applicatifs métier développés sous Apic

- Gestion des demandes ponctuelles
- Assistance et formation des utilisateurs (Apic, Arcview et Autocad)
- Administration système des serveurs Sun et Compac, et des postes clients

Les formations

- Formation à la norme d'échange EDIGÉO
- Formation au logiciel LandDesigner

La production

- Contrôles cartographiques pour le recensement rénové de la population
- Réalisation de travaux spécifiques d'édition de plans ou d'extraction de données sous forme de fichiers numériques.
- Confection de plans à la demande, autres que les plans standard délivrés par la cellule "accueil" et utilisant les potentialités du SIGMA (plans thématiques, de présentation, traitements statistiques, etc...) ou extraction de fichiers numériques.

En 2003, le service a réalisé :

D'une part,
2638 plans de masse et
2522 plans de situation

d'autre part,

509 plans spécifiques dont la répartition est la suivante :

- 24 % pour la direction de l'urbanisme
- 8 % pour la politique de la ville
- 3 % pour les services opérationnels
- 35 % pour les autres services municipaux
- 20 % sont des demandes externes
- 10 % pour la CA2M

3 - Administration

Accueil et renseignement du public,
Vente de plans ou fichiers numériques aux particuliers et aux notaires, pour un montant de
16 491,94 €
Production de plans schématiques, d'extraits de plans ou de fichiers pour des services municipaux (non quantifié),
Gestion des numéros de maisons,
Facturation des prestations,
Gestion administrative et financière du service.

IV - LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

1 - Subdivision Arpentages et topographie

Exploitation de la station permanente GPS

L'équipement GPS répond à de multiples objectifs :

- améliorer la gestion des points du canevas municipal en réduisant le nombre de points à conserver,
- utiliser la technologie GPS pour les besoins topographiques précis,
- rendre ce dispositif accessible aux autres services municipaux (cartographie des arbres, du mobilier urbain etc.).

Les mesures réalisées en continu par la station permanente sont fournies à l'IGN qui les intègre dans le calcul du canevas national et assure de cette manière le contrôle de stabilité de la station de Metz. Ce partenariat a fait l'objet d'une convention.

2 - Subdivision SIGMA

2a - Prestation de service pour la mise en place du SIG intercommunal

De nombreuses compétences de la CA2M nécessitent l'accès à des composantes géographiques (cadastre, PLU, etc.). En matière de SIG, la ville de Metz dispose de matériel performant et d'un savoir faire reconnu. Le service Information Géographique a par conséquent, été sollicité pour assurer une prestation de service pendant la phase de constitution du SIG communautaire.

Nos prestations correspondent d'une part à l'hébergement des données cadastrales digitalisées et d'autre part, à des prestations intellectuelles de conseil (rédaction de cahiers des charges, suivi des marchés etc.).

Ce partenariat permet non seulement de rationaliser les moyens humains et financiers mais il permet également d'assurer la compatibilité informatique des systèmes.

2b - Développement des partenariats

L'un des objectifs poursuivi par le SIG est d'accroître les partenariats afin d'enrichir le contenu de la base de données et offrir ainsi aux utilisateurs des informations toujours plus nombreuses et pertinentes. Malheureusement, de nombreux gestionnaires consacrent de moindres moyens à la cartographie et manifestent beaucoup de réticence à divulguer leurs réseaux dans un contexte concurrentiel.

Le service multiplie ses efforts pour faire adhérer les gestionnaires à ce concept de SIG territorial.

2c - Offre de formation

Pour permettre aux utilisateurs d'utiliser pleinement les possibilités du SIG et mieux répondre aux besoins des utilisateurs, le service va organiser des séances de formation aussi bien destinées aux nouveaux utilisateurs qu'à ceux qui souhaitent actualiser leurs connaissances.

2d - Développements informatiques – Applicatifs métiers

En 2004, après le renouvellement d'un serveur informatique, les bases de données du SIG devraient être portées sur le système de gestion de bases de données oracle spatial. Le développement d'applicatifs sera entrepris en parallèle :

- Gestion du réseau de régulation des feux
- Cartographie des espaces verts
- Fréquentation des médiathèques
- Application des cimetières "Eternité"
- Mise en place d'un processus de sécurisation des accès
- Développement du site intranet

2e - Autres axes de développement :

Le service développe des outils et des automatismes destinés à faciliter l'utilisation courante du SIG en particulier :

- accès par intranet
- recherche d'outils permettant une gestion plus simple
- maintien d'un niveau de qualité élevé notamment dans l'actualisation des données

DIRECTION DES SERVICES OPERATIONNELS

- ◇ **Administration Coordination**
- ◇ **Cadre de Vie**
- ◇ **Centre Technique Municipal**
- ◇ **Etudes**
- ◇ **Travaux**

ADMINISTRATION ET COORDINATION DES SERVICES OPÉRATIONNELS

1 – SES MISSIONS

Doté d'un effectif d'une quinzaine d'agents, le Service Administration Coordination des Services Opérationnels exerce ses missions dans deux domaines d'activité, précédemment du ressort de la Coordination des Services Techniques et du service Espaces Publics et qui présentent l'originalité d'être pour l'un à vocation technique et pour l'autre administrative.

a) Conservation des voies publiques :

Composée de 4 agents, cette cellule a pour vocation de veiller à la conservation du domaine public, de gérer les occupations des voies publiques (OVP) et de participer à l'Inspection du Domaine Public de la Ville de Metz dont le territoire a été découpé en 4 secteurs.

b) Coordination des travaux sur les voies publiques :

Composée de deux agents, cette cellule a pour principale vocation d'animer et de veiller à la bonne coordination des travaux sur les voies publiques en relation avec les différents concessionnaires (UEM, GDF, SME, CA2M...) et les autres services opérationnels.

c) L'Administration et la Coordination :

Composée de 8 agents, cette cellule a pour principale mission d'assister le Directeur des Services Opérationnels dans son action de coordination de l'activité des services opérationnels et, accessoirement, de prendre en charge :

- le secrétariat de la Direction des Services Opérationnels
- l'accueil et le standard du bâtiment rue Teilhard de Chardin
- l'animation de la Sous-Commission Voies et Circulation
- le suivi des marchés de mobilier urbain et de la délégation du stationnement payant de surface.

2 – SES MOYENS

2.1 Personnel

L'effectif de l'Administration Coordination se compose de :

ADMINISTRATION - COORDINATION :

Agents Administratifs : 3

Attaché : 2

Rédacteur Chef : 1
Rédacteur : 1
Agent d'entretien : 1

COORDINATION ET CONSERVATION DU DOMAINE PUBLIC :

Rédacteur : 1
Agent de Maîtrise : 1
Agent de Maîtrise qualifié : 3
Agent de Maîtrise principal : 1

ACCUEIL :

Agent administratif qualifié : 1
Agent administratif : 1

2.2 - Matériel

11 mac
2 PC
2 appareils numériques
1 scanner

3 - SON ACTIVITE EN 2003 :

3.1 CELLULE DE LA COORDINATION DES TRAVAUX ET DE LA CONSERVATION DU DOMAINE PUBLIC

En 2003, pour améliorer l'efficacité et la cohérence du dispositif, la coordination des travaux et la conservation du domaine public ont été regroupées au sein d'une seule cellule qui supervise tous les travaux, toutes les occupations dans les voies de Metz, à l'exception des chantiers municipaux pris en charge par les services opérationnels (services Travaux, Cadre de Vie, Espaces Verts, CTM...).

3.1.1 Les occupations du domaine public :

En matière d'occupation de la voie publique (bennes, échafaudages, clôtures...) 391 autorisations ont été délivrées en 2003, soit une augmentation d'environ 10 % par rapport à 2002.

Répartition par type d'occupation :

bennes	22,50 %
clôtures	17 %
échafaudages	58 %
divers (bungalows)	3,50 %

Au delà de ces occupations, cette cellule est aussi responsable des permissions de voirie annuelles (réseau informatique : hôpitaux, Conseil Général), (stations service...) et mensuelles (ligne électrique provisoire...) et du suivi des conventions relatives à la réfection définitive des tranchées effectuées par les concessionnaires dans les revêtements spécifiques (dallages, pavages, asphalte bomanite...). Celle de l'Usine d'Electricité de Metz a été renouvelée en 2003 en incluant la réfection des espaces verts.

3.1.2. Les travaux sur les voies publiques :

Toute ouverture sur le domaine public doit faire l'objet d'une déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT). En 2003, le nombre de chantiers s'est élevé à 907, soit une baisse d'environ 22 % d'ouverture de fouilles par rapport à l'année précédente.

Cette dernière est la conséquence à la fois d'une amélioration de la coordination des travaux et de l'augmentation de la dimension moyenne des chantiers des concessionnaires (chauffage urbain - 500 m de travaux/chantier, l'UEM 120m de travaux/chantier, GDF 1 500m de travaux/chantier...).

Par ailleurs, cette cellule prend en charge l'animation des réunions de coordination des travaux entre la ville de Metz et les concessionnaires (5 réunions par an/ gestion du fichier informatique) et collectivités et administrations publiques.

Les répartitions par concessionnaires ou autres des fouilles :

UEM	35,39 %
UEM-C U	0,55 %
GDF	14,33 %
STEB	0,44 %
SME	42,45 %
SMAM	2,76 %
France Télécom	3,31 %
DDE	0,22 %
CA2M	0,33 %
TDF	0,22 %

Cette cellule instruit aussi les demandes de renseignements (90 en 2003) et participe à l'inspection du domaine public. (699 messages émis et 72 destinataires).

Elle a également en charge l'information des riverains et usagers sur le démarrage et le déroulement des chantiers réalisés par les concessionnaires ou autres intervenants sur le domaine public (65 informations pour travaux sur domaine public représentant la distribution par les agents du service de 8 532 courriers en 2003, l'équivalent de 2002).

Au titre de l'occupation du domaine public ou des gaines municipales, 231 906,44 euros ont été versés en 2003 à la Ville de Metz, dont 53 989,37 euros perçus de France Télécom dans le cadre de la réglementation des télécommunications pour l'occupation du domaine public.

En 2002, 303 935,17 euros avaient été versés à la Ville de Metz, dont 52 392,77 euros perçus de France Télécom dans le cadre de la réglementation des télécommunications pour l'occupation du domaine public.

Le produit des 3 infractions constatées en 2003 (droit forfaitaire perçu pour défaut d'autorisation d'occuper le domaine public ou non conformité aux prescriptions édictées) s'est élevé à 1 232 euros.

En 2002, 9 infractions avaient été constatées (droit forfaitaire perçu pour défaut d'autorisation d'occuper le domaine public ou non conformité aux prescriptions édictées) et s'étaient traduites par un produit de 2 744,42 euros.

3.2 ADMINISTRATION - COORDINATION

Outre le suivi des courriers dont les services opérationnels sont destinataires (710 courriers enregistrés), cette cellule assure la gestion de la Délégation de Service Public relative au stationnement payant sur voirie.

Une convention de Délégation de Service Public portant sur l'exploitation du stationnement payant sur voirie signée le 29 janvier 1998, par la Société Parcofrance et la Ville de Metz, a pris effet le 14 février 1998.

L'Administration Coordination des Services Opérationnels procède aux règlements bi-mensuels de la rémunération du délégataire et au suivi des modifications relatives aux conditions d'organisation et d'exploitation du stationnement payant sur voirie.

Les recettes collectées à ce titre en 2003 se sont élevées à 1 465 242,07 euros contre 1 045 596,34 euros en 2002. Cette importante augmentation est notamment due à l'extention du stationnement sur voirie en Nouvelle Ville (depuis septembre 2002) qui a fait passer :

- le nombre de places de stationnement de 2 181 à 2588
- le nombre de distributeurs de tickets payants de 111 à 131

Cette convention de délégation venant à terme le 13 février 2004, cette cellule a, en relation avec le Service Délégation de Service Public, assuré en 2003 la mise en oeuvre de la procédure de renouvellement de cette délégation se traduisant par une mise en concurrence dans le cadre des articles L 1411 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ayant abouti du choix de la SANEMA comme nouveau délégataire à compter du 14 février 2004. Ce choix a été validé par le Conseil Municipal du 18 décembre 2003.

D'autre part, Le service ACSO a poursuivi l'étude du dossier relatif à la sécurité des transports de fonds. Le Conseil Municipal a approuvé les modalités d'occupation du domaine public en séance du 29 octobre 2003 prévoyant :

- d'une part l'instauration d'une redevance annuelle d'occupation du domaine public fixée à 1 000 euros par emplacement.
- et d'autre part la prise en charge des travaux par les demandeurs.

Trente neuf conventions reprenant les conditions dans lesquelles pourront être créées des aires affectées à l'arrêt des seuls véhicules affectés aux transports de fonds ont été soumises à la signature des donneurs d'ordre.

Le service participe également dans ce cadre aux réunions régulièrement organisées par la Commission Départementale de la Sécurité des Transports de Fonds ainsi qu'aux visites *in situ*.

L'organisation de la Sous-Commission "Voies et Circulation" fait partie des missions de ce service et cette dernière s'est réunie le 4 juin 2003.

Enfin, plusieurs conventions ont été signées avec l'Office Public d'Aménagement et de Construction de Metz prévoyant les modalités temporaires d'entretien des parcelles rétrocédées à la Ville de Metz par l'Office Public d'Aménagement et de Construction de Metz en attendant le transfert effectif de propriété.

4 - LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Amélioration du fonctionnement et de l'utilisation du logiciel d'enregistrement des demandes d'interventions de l'Inspection du Domaine Public. (nombre total de messages enregistrés en 2003 : 2189) dans la perspective d'un accès futur via le portail de la Ville de Metz.

En matière de gestion des occupations et des travaux sur le domaine public, il est envisagé notamment :

- de rechercher des outils permettant d'utiliser les NTIC pour faciliter la transmission et l'utilisation des demandes d'occupation ou d'intervention sur le domaine public
- d'améliorer la communication et l'information
- de conforter la mission de contrôle et d'aide aux travaux
- de mettre en place des outils d'information du public dans le prolongement de ceux mis en place sur Intrametz en matière de travaux et d'occupation du domaine public
- de poursuivre et de renforcer l'effort de l'ensemble des partenaires opérant sur le domaine public afin d'assurer dans les meilleures conditions la sécurité et le confort des usagers (cheminement piétons pour les personnes à mobilité réduite...)

SERVICE DES ESPACES VERTS ET DU CADRE DE VIE

Le service Cadre de Vie a été créé en juillet 2002 suite à une restructuration globale des services et notamment des services techniques.

Issu du regroupement de l'ancien service des Espaces Verts, de la partie nettoyage et propreté de l'ancien service de la Propreté et de la cellule petits travaux de l'ancien service de la Voirie, ce service est chargé de répondre au quotidien aux préoccupations d'esthétique et de qualité de vie dans la ville.

A cet effet, deux divisions principales, géographiquement séparées et ayant chacune leur missions spécifiques ont été conservées :

- la division Espaces Verts, basée au Jardin Botanique,
- la division Propreté - Voirie, basée rue Charles le Payen.

Début 2004, le service a été rebaptisé Service des Espaces Verts et du Cadre de Vie de façon à mieux faire apparaître ses deux pôles de compétences.

I - LA DIVISION ESPACES VERTS

1) Les missions

*** Gestion du patrimoine vert communal**

Le service assure l'entretien et l'aménagement des espaces verts situés soit en domaine public, soit en domaine privé de la Ville de Metz :

- Les jardins, les promenades, les places plantées,
- Les zones naturelles (anciens forts militaires, boisements, réserves foncières),
- Les berges des cours d'eau : rivières, ruisseaux et canaux,
- Les espaces verts liés à la voirie communale (flots directionnels, accotements, etc...),
- Les équipements sportifs et ludiques de plein air,
- Les cours et jardins d'établissements scolaires et de bâtiments municipaux,
- Les plantations et allées de cimetières,
- Les arbres d'alignement.

*** Conception et réalisation d'équipements nouveaux**

En liaison avec le service Études la division Espaces Verts conçoit et assure la maîtrise d'oeuvre des aménagements nouveaux et des rénovations des espaces verts. Les travaux neufs sont exécutés majoritairement par les entreprises privées.

*** Fleurissement et embellissement de la ville**

Tout le fleurissement qu'il soit en pleine terre, en jardinière ou événementiel est assuré par les jardiniers de la Ville. Cette mission requiert une grande quantité de plants produits pour l'essentiel au centre horticole municipal. La mise en oeuvre de décorations florales protocolaires est également assurée par les fleuristes de ce centre.

Le service participe également quasiment chaque année à des floralies (villes extérieures).

*** L'animation**

Du fait de leur notoriété, les jardins et les promenades de la Ville de Metz font l'objet de nombreuses demandes de visites guidées de la part des associations ou des écoles. Pour y répondre, un animateur guide et commente la visite des différents sites gérés par le service et intervient en milieu scolaire pour sensibiliser les élèves au règne végétal et aux milieux naturels en général.

*** La formation**

Le service forme chaque année une dizaine d'apprentis (CAP, BEPA et BTS) et accueille de nombreux stagiaires tout au long de l'année dans le domaine de l'horticulture ou de l'aménagement paysager.

*** La surveillance**

Afin de préserver l'intégrité du patrimoine vert de la ville et faire respecter les règles de cohabitation et de tranquillité des usagers, une brigade de gardes champêtres à vélo et à cyclomoteur sillonne les parcs, jardins et promenades de la ville.

2) Les moyens

Le personnel

La division Espaces Verts compte 218 agents :

. Attaché principal 2ème classe	1
. Rédacteur	1
. Agents administratifs	2
. Ingénieur principal (Chef de Service)	1
. Ingénieur principal	1
. Techniciens supérieurs chefs	4
. Techniciens supérieurs	2
. Contrôleur de travaux principal	1
. Contrôleurs de travaux	7
. Agent de maîtrise principal	1
. Agents de maîtrise qualifiés	6
. Agents de maîtrise	13
. Agents techniques en chef	5
. Agents techniques principaux	27
. Agents techniques qualifiés	31
. Agents techniques	16
. Agents d'entretien qualifiés	31
. Agents d'entretien	39
. Gardes champêtres principaux	5
. Gardes champêtres	2
. Chefs de garage principaux	3
. Chef de garage	2
. Conducteur spécialisé 2e N	2
. Conducteur spécialisé 1e N	1
. Apprentis	11

3) Opérations effectuées en 2003

Le traditionnel tapis floral exécuté en 2003 sur la place d'Armes avait pour thème la légende du Graouilly. Il a connu son succès habituel. Parallèlement à cette réalisation, un décor fleuri sur le même thème a été effectué en juin 2003, à Montréal, dans le cadre des "Mosaïcultures Internationales de Montréal".

Par ailleurs, le jury du concours national de fleurissement qui est venu à Metz en juillet 2002 a confirmé pour trois ans le classement de la Ville au Grand Prix National de Fleurissement.

En 2003, plusieurs zones plantées ont été réalisées au sein de la ZAC de Sébastopol. La ZAC des Hauts de Queuleu s'est également structurée autour de la percée végétalisée.

Les premières opérations de rénovation urbaine ont à leur tour vu le jour dans le quartier de Borny (Grand Projet de Ville).

4) Évolutions futures

Le tissu urbain requiert une gestion globale des espaces et l'on observe que la notion d'écologie urbaine recouvre l'ensemble des attentes du public en matière d'environnement (espace naturel, espace planté, propreté, déplacements, urbanisme, etc...).

Afin de répondre à cette exigence, de nouveaux moyens devront être recherchés (engins plus mobiles et plus compacts, équipes polyvalentes, etc...).

Pièces annexes :

- Chantiers effectués en 2003

Chantiers effectués en 2003 :

QUARTIER	OPERATIONS	COUT
ANCIENNE VILLE	- Place des Paraiges - Plantation des jardinières	6 092,26
	- Rue du Paradis - Aménagement du talus et pose de bordures	5 851,82
BELLECROIX	- Allée en Désiremont - Revêtement tronçon débouchant boulevard de Trèves	12 589,43
BORNY	- Pôle des Lauriers - Bacs à fleurs	1 780,26
	- Grosses réparations : réfection en enrobés allée Promenade de la Cheneau	9 495,34
	- Réfection d'espaces verts - Rue Jules Michelet	22 910,22
	- Réfection d'espaces verts - Rue d'Anjou	17 440,06
	- Liaison allée de l'Etang et allée de la Forêt	2 081,04
	- Liaison allée de la Ferme et allée de l'Etang	2 358,52
	- Stade Belletanche - Création d'un terrain en gazon synthétique	347 038,72
DEVANT LES PONTS	- Forage jardins familiaux rue de la Ronde	2 637,58
	- Sentier de la Butte - Aménagement d'un espace vert	7 700,27
	- Réfection d'une allée pleine de jeux rue des Framboises (Notre Dame de Lourdes)	10 193,37
	- Mise en place de treillages décoration et rénovation de la vespasienne route de Lorry	5 166,72
	- Chemin en enrobés des allées rue des Framboises	8 493,63
	- Assainissement de l'espace vert rue Paul Chevreux	1 879,29
	- Stade Baron Dufour rue René Paquet - suite (terrain synthétique)	44 389,12
	- Cheminements cimetière Saint Simon	6 091,89
GRANGE AUX BOIS	- Rue du Petit Pré - Plantation d'arbres d'alignement	5 387,98
	- Rue de la Falogne - Abords bâtiment OPAC	2 223,18
	- Réfection de pergolas parc urbain	6 763,98

QUARTIER	OPERATIONS	COUT
LES ILES	- Jardins du Temple Neuf - Démolition d'un mur et mise en place de grilles	10 423,14
	- Promenade des Thermes - Espaces verts	9 139,44
	- Jardins du Temple Neuf - Restructuration (suite)	77 401,18
	- Achèvement du parc du Saulcy et abords Digue de la Pucelle	22 964,01
	- Création d'un espace multisports - Quai Paul Wiltzer	67 986,92
	- Place Valladier - Réfection du gazon et abords	2 597,54
	- Aménagement d'un terrain place du Saulcy y compris pergolas	5 049,75
	- Clôture annexe bâtiment complexe sportif Saint Symphorien	20 912,06
	- Réaménagement parcours canoë kayak	16 886,49
	- Stade athlétisme Dezavelle - Remise en peinture délimitation et main courante	52 882,69
MAGNY	- Création de jardins familiaux rue de la Charmine - suite	120 834,39
	- Aménagement d'un square rue des Prêles	548,73
	- Création cheminements abords du canal de décharge ruisseau Saint Pierre	47 727,55
	- Traçage cour d'école rue des Pensées	2 997,75
	- Rue de la Vachotte - Ensemencement des talus	4 904,80
METZ CENTRE	- Plantation d'une placette avenue Foch	3 168,80
	- Rue de l'Abreuvoir - Plantation d'une haie	1 454,43
PATROTTE METZ-NORD	- Abords centre G. Lacour rue Yvan Goll - Terrain synthétique (fin des travaux)	5 863,92
	- Réfection cour MJC Metz Sud	4 514,54
QUEULEU PLANTIERES	- Accès handicapés Fort de Queuleu	23 923,53
	- Rond point Dalstein/Roederer - Travaux de plantation	3 199,50
	- Aménagement ZAC Hauts de Queuleu	143 422,29
	- Cour d'école primaire rue Alfred de Vigny	33 980,90
	- Plantation de végétaux et réfection d'allées au cimetière de l'Est	24 713,82

QUARTIER	OPERATIONS	COUT
SABLON	- Parc de la Seille quartier Amphithéâtre - suite des travaux	143 711,64
	- Construction de locaux de jardiniers quartier Amphithéâtre	474 577,74
	- Promenade berges de Seille Lothaire / Pioche - Réfection du cheminement	16 323,70
	- Avenue Louis le Débonnaire / Escalier à l'arrière des Arènes	14 799,96
	- Avenue Louis le Débonnaire - Plantation des talus	2 631,20
	- Cheminements cimetière du Sablon	6 759,33
	- Création d'accès au columbarium cimetière du Sablon	1 670,91
TECHNOPOLE	- Protections paysagères	10 949,38
DIVERS QUARTIERS	- Rénovation serres Centre Horticole et Jardin Botanique (programme 2002)	8 916,18
	- Rénovation serres Centre Horticole et Jardin Botanique (programme 2003)	22 829,43
	- Entretien et confortement des cours d'eau	32 219,50
	- Equipement d'aires de jeux	61 402,35
	- Entretien des équipements sportifs de plein air (2002 suite)	106 440,57
	- Divers travaux sur courts de tennis	14 822,62
	- Réfection cours d'écoles Landonvillers	10 418,11
REGIE	- Florales de Montréal (Mosaïcultures)	
	- Tapis floral place d'Armes	
	- Concours des Villes et Villages Fleuris	
	- Opération fleurissement et potager dans les écoles maternelles	

II - LA DIVISION CADRE DE VIE

1) Les missions

La division Cadre de Vie regroupe les missions de propreté, de maintenance au quotidien de la voirie communale et de viabilité hivernale (salage des voies). Elle comprend également une cellule de lutte anti-graffitis.

*** Missions de propreté**

- Balayage mécanique et manuel des places, trottoirs, sentiers, voies piétonnes,
- Lavage mécanique et manuel de ces mêmes espaces,
- Vidage et entretien des corbeilles à papiers,
- Résorption des dépôts sauvages,
- Ramassage des feuilles mortes,
- Nettoyage des terrains municipaux non aménagés,
- Déneigement des chaussées et des trottoirs longeant les propriétés municipales,
- Nettoyage et entretien des WC publics,
- Nettoyage des marchés couverts et ambulants,
- Désherbage des voies et places publiques,
- Lutte contre les déjections canines,
- Prestations diverses de manutentions et transports pour les Services Municipaux,
- Permanence d'antenne d'urgence,
- Collaboration avec la Police Municipale pour la Fourrière Automobile,
- Enlèvement des tags et graffitis sur le domaine public et privé,
- Gestion des recettes des sanitaires publics.

*** Intervention sur la voirie communale**

En matière de petit entretien sur voirie, les principales missions suivantes sont assurées :

- Dépose et repose de bordures, dalles, pavés défectueux sur les espaces publics,
- Réfection des revêtements de trottoir et chaussées abîmés (nids de poule, arrachages, etc...),
- Mises à niveau des tampons et bouches à clés,
- Dépose et pose de mobiliers urbains divers (bornes, corbeilles, mâts, scellement, etc...),
- Désherbage des trottoirs et chaussées.

*** Viabilité hivernale**

Huit saleuses sont opérationnelles. Grâce au plan de déneigement, la Ville peut être salée en six heures en cas de chutes de neige ou de verglas, selon un itinéraire qui privilégie les axes prioritaires et les circuits empruntés par les TCRM. En 2003, ce sont 868 tonnes de sel qui ont été consommés sur 5 663 kilomètres de voirie.

La Ville dispose en permanence d'un stock de sel permettant 15 jours de salage intensif, soit le délai maximum de réapprovisionnement garanti par le fournisseur.

2) Les moyens

*** Moyens humains :**

Ils représentent un total de 185 agents pour l'ensemble de la division propreté-voirie.

. Adjoint administratif	1
. Agent administratif qualifié	1
. Agent administratif	1
. Techniciens supérieurs chefs	2
. Contrôleur de travaux principal	1
. Agents de maîtrise	6
. Agents techniques en chef	3
. Agents techniques principaux	7
. Agents techniques qualifiés	10
. Agents techniques	7
. Agents d'entretien qualifiés	54
. Agents d'entretien	52
. Agent de salubrité principal	1
. Agents de salubrité qualifiés	2
. Agent de salubrité	1
. Chef de garage principal	1
. Chefs de garage	6
. Conducteurs spécialisés 2e N	4
. Conducteurs spécialisés 1e N	25

Subdivision propreté :

L'accomplissement de cette mission est assuré par 161 personnes (responsables, Agents Administratifs, Agents d'Entretien et Chauffeurs). Le travail est effectué 6 jours sur 7. Un nettoyage du centre-ville et de Borny est également réalisé tous les dimanches matins.

Subdivision petit entretien de voirie :

Cette subdivision est composée de 21 personnes :

- 2 agents de maîtrise assurent l'encadrement et supervisent les deux secteurs de la Ville,
- 1 adjoint administratif est chargé d'assurer la gestion et le suivi des interventions. Cet agent est également chargé de la gestion des Inspections du Domaine Public,
- 18 agents interviennent sur le terrain pour réparer les anomalies du domaine public, (nids de poule, pavés, dalles, bornes, divers scellements et remises à niveau,...).

*** Les moyens mécaniques :**

Subdivision propreté :

- 9 balayeuses aspiratrices d'un volume de 4 à 6 m³ destinées aux voies et places,
- 3 arroseuses de voirie de 8 m³, munies de rampes latérales, frontales et d'une potence latérale,
- 5 laveuses de voies piétonnes de 1 m³, 2 m³ ou 4 m³ munies de rampes directionnelles,
- 6 balayeuses aspiratrices de 2 m³ destinées au balayage des espaces piétons et des trottoirs,

- 3 camions fourrière,
- 5 camions PL équipés de grue destinés au ramassage des dépôts sauvages, à la viabilité hivernale, aux transports divers de bennes à déchets,
- 8 saleuses pour la viabilité hivernale,
- 3 véhicules légers bennes à ordures pour le vidage des corbeilles,
- divers souffleurs, petits aspirateurs autoportés complètent la panoplie des matériels d'intervention,
- 1 fourgon équipé d'un appareil d'hydrogommage pour l'enlèvement des tags,
- 2 fourgons d'intervention pour l'entretien des WC publics et corbeilles à papiers.

Subdivision interventions voirie :

- 1 camion grue 5T,
- 3 C15 fourgons bâchés,
- 3 camions 3T5 benne,
- divers petits matériels portatifs de sciage, compactage et perforation.

3) Bilan des interventions effectuées :

*** La propreté**

- Les 350 kms de voirie sont balayés manuellement et/ou mécaniquement en moyenne trois fois par semaine. Le Centre-Ville est parcouru chaque jour matin et après-midi par les véhicules et le personnel de balayage. Le nettoyage du marché couvert est permanent.

- L'entretien des WC publics (14 sites) est journalier, il est assuré par un agent équipé d'un véhicule léger avec citerne et appareil de lavage haute pression.

- Le service gère également les recettes qui résultent de l'utilisation des sanitaires publics automatique. En 2003, 36 200 entrées ont été comptabilisées.

*** Enlèvement des graffitis :**

La cellule "anti-tags" composée de deux agents, est équipée de matériel d'hydrogommage et intervient du lundi au samedi.

Elle a vocation à intervenir gratuitement pour enlever les graffitis apposés sur une hauteur inférieure à 3 mètres sur des édifices communaux ainsi que sur les immeubles appartenant aux particuliers, sous réserve que les inscriptions soient visibles du domaine public et que le propriétaire ait déposé plainte. Depuis cette mise en place, ce sont 16 000 m² qui ont été nettoyés pour un total de 1 400 interventions (50 % sur bâtiments privés, 50 % sur patrimoine Ville de Metz).

*** Kilométrage effectué par type de véhicule en 2003 :**

Camions bennes	62 200
Saleuses	5 660
Balayeuses	66 250
Arroseuses	25 740
Fourrière automobile	58 470
Fourgons divers	67 980
Transport en commun	8 400
Total	294 700

*** Les petites interventions de voirie :**

La subdivision assure les réparations et suppressions d'anomalies sur le domaine public ne nécessitant pas la mobilisation de gros moyens grâce à 6 équipes mobiles.

Les interventions en 2003 sont récapitulées dans le tableau suivant, sachant que la subdivision Voirie a été destinataire de 577 interventions par le système I.D.P. et 2 519 autres interventions provenant d'appels téléphoniques de riverains ou constatations sur le terrain des différents agents.

*** Missions particulières :**

- Un chauffeur est mis à disposition de l'A.P.M. à 50 % de son temps de travail pour conduire le bus.

- La gestion du dispositif des I.D.P. (Interventions du Domaine Public) est assurée pour l'ensemble des services de la Ville. Un adjoint administratif assure la diffusion des messages et un contrôleur assure le suivi des messages et des interventions.

Type d'interventions	Nombre d'interventions effectuées en 2003
Accotement - Voirie	2
Bordure	51
Bornes métalliques, minérales	64
Caniveau	12
Chaîne fonte	8
Dalles	52
Pavés	63
Potelet pour corbeille papiers	1
Revêtement chaussée	216
Revêtement de parking	13
Revêtement de trottoir	84
Désherbage	11
Total	577

Répartition de IDP par quartiers :

Devant les Ponts	92
Patrotte Metz-Nord	103
Les Iles	140
Ancienne Ville	177
Bellecroix	52
Plantières Queuleu	220
Metz Centre	769
Nouvelle Ville	189
Sablon	226
Magny	95
Vallières - Les Bordes	93
Borny	276
Grigy	21
Grange aux Bois	66
Total	2519

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

1 - LES MISSIONS DU SERVICE

Le Centre Technique Municipal a vu sa création courant 2002 dans le cadre de la réorganisation des services municipaux. Il résulte du regroupement du Centre Technique d'Interventions Municipal, de l'Exploitation Energie, du Parc automobile et de la Signalisation.

Ses différentes missions sont réparties entre trois divisions selon les spécialités propres à chacune :

- la Division Ateliers - Bâtiments
- la Division Parc Automobile
- la Division Signalisations et Equipements Urbains.

La Division Ateliers - Bâtiments

MISSIONS :

- * la maintenance du patrimoine communal bâti y compris les chaufferies
- * l'installation ainsi que la maintenance des alarmes vol et des alarmes incendie dans les bâtiments municipaux
- * l'entretien de l'illumination du patrimoine architectural et des monuments historiques et divers sites
- * l'entretien des installations de l'éclairage public
- * l'entretien, la rénovation et la mise en service des fontaines et jets d'eau
- * la mise à l'heure "été - hiver"
- * la maintenance des installations électriques, de l'éclairage des stades et des terrains de sports
- * la participation aux manifestations locales
- * la sonorisation de plusieurs centaines de cérémonies et manifestations
- * les illuminations de fin d'année
- * la conception du spectacle gratuit "son et lumière" du lac aux cygnes.

La Division Parc Automobile

MISSIONS :

- * assurer l'entretien et la réparation de tous véhicules et engins municipaux
- * gérer les besoins en véhicules de l'ensemble des services
- * administrer les deux "pools véhicules" rue de Méric et rue Teilhard de Chardin
- * se charger de la gestion des carburants.

La Division Signalisations et Equipements Urbains

MISSIONS :

- * la création et l'entretien des signalisations de police et directionnelle
- * la création et l'entretien des marquages routiers
- * l'entretien du mobilier anti-stationnement
- * l'entretien et la maintenance des installations de contrôle d'accès et du jalonnement dynamique des parkings, des équipements des carrefours et des équipements lumineux de sécurité
- * la gestion centralisée de la commande des feux sur les carrefours dits stratégiques.

Au sein de cette division, un technicien est chargé :

- * des problèmes de circulation et de stationnement dans tous les quartiers
- * de la coordination des travaux avec les concessionnaires, les autres services et les organismes extérieurs
- * de l'organisation de toutes les manifestations

- * de l'étude des déviations liées aux travaux et aux manifestations
- * de l'organisation du passage des convois exceptionnels
- * de la mise en oeuvre des arrêtés temporaires.

Cette division apporte sa contribution :

- * aux études de jalonnement
- * aux études des équipements des contrôles d'accès
- * aux études d'aménagement de carrefours à feux
- * aux études de régulation d'axes.

Les événements qui ont marqué l'année

L'année 2003 a été illustrée par :

- * les 34 représentations de 35 minutes du spectacle gratuit "Les eaux musicales du Lac aux cygnes" sur le thème des musiques du Cirque du Soleil et en hommage à Berlioz (33.000 spectateurs) :

La conception et la mise en scène de cette prestation, par le Centre Technique Municipal relèvent aussi de la technique et de la technologie. Les effets d'eau sont créés par le biais de 34 motifs, 722 ajutages, 16 pompes, 21 électrovannes, 1 cascade naturelle, 1500 mètres de conduite d'eau, 1 compresseur, 1 réservoir de 1000 litres d'eau, et 520 mètres carrés de caillebotis. L'éclairage est mis en oeuvre au moyen de 386 projecteurs, 3 pare-flammes, 4 armoires électriques avec 350 disjoncteurs et 10 kilomètres de câble. La sono est assurée par 10 haut-parleurs, 5 amplificateurs, 1 table de mixage et 1 magnétophone DAT FORTEX. Le matériel informatique comprend 1 logiciel "Aquatique Show", 1 ordinateur, 1 interface et 1 console DMX. Cette logistique demande un temps de montage de 1 mois par 3 personnes, un temps de programmation d'une semaine par 2 personnes, un temps d'entretien de 3 heures par 2 personnes par semaine.

- * les illuminations de fin d'année avec :

- le montage et le démontage de 130 chalets répartis sur différents sites : places du Forum, du Général de Gaulle, de l' Esplanade et St Louis , ainsi que la place du Change - la patinoire de l'Esplanade
- les arbres métalliques lumineux des places de la Comédie et St Martin
- la Mappemonde sous la Porte Serpenoise
- la colonne illuminée de 21 mètres de haut place Mondon
- les filets de la place St Jacques
- les guirlandes de l'Hôtel de Ville, de l'Office du tourisme et du Marché Couvert
- les luminaires de la place de Maud'Huy
- les lucioles habillant les arbres des avenues
- les décors des entrées de Ville
- le décor du giratoire du Sablon
- les lignes brisées lumineuses soulignant les créneaux des fortifications de la Porte des Allemands
- la crèche géante place du Général de Gaulle, entourée d'un décor végétal dense et l'imposant conifère de 23,50 mètres de haut et d'une masse de plus de 3 tonnes veillant sur une petite forêt de huit sapins d'une dizaine de mètres.

Les décors et les illuminations nécessitent la pose de 15 kms de guirlandes, 9 kms de lucioles, 9 entrées de ville, 800 motifs lumineux, 320 traversées de rues, 900 disjoncteurs différentiels, 30 kms de fil électrique, 2700 ampoules starflashes, 800 m² de filet, 2500 étoiles, 32 sapins de 10 mètres, 1 sapin de 23,50 mètres, 480 boules, 1200 paquets cadeaux, 120 projecteurs. La puissance électrique installée est de l'ordre de 1000 Kilowatts.

2 - LES MOYENS DU SERVICE

a) moyens humains : 229 postes

- Ateliers Bâtiments : 131 postes
- Parc Automobile : 45 postes
- Signalisations et Equipements Urbains : 45 postes
- Administration : 8 postes.

Le Centre Technique dispose en plus de 6 postes de chauffeurs, ces postes étant affectés initialement au Cadre de Vie et d'un conducteur spécialisé sur un poste aménagé.

Au cours de l'année 2003, le Centre Technique Municipal a employé en complément 7 apprentis et 25 stagiaires.

b) moyens matériels

Les véhicules

Le parc composé de 89 véhicules est ainsi attribué :

- * Ateliers Bâtiments - 61 véhicules -
 - 7 berlines
 - 18 fourgonnettes
 - 29 fourgons
 - 5 bennes grues
 - 2 nacelles
- * Parc Automobile - 9 véhicules
 - 4 berlines
 - 4 fourgonnettes
 - 1 fourgon
- * Signalisations et Equipements Urbains - 19 véhicules -
 - 4 berlines
 - 9 fourgonnettes
 - 6 fourgons

En 2003 l'ensemble des véhicules ont parcourus 4 043 953 km pour une consommation de 865 051 litres de carburants.

La bureautique

Le service dispose de 35 MAC et 17 PC pour effectuer les travaux de bureau, les tâches administratives et de secrétariat.

Depuis l'année 1999, la Ville de Metz a acquis le logiciel GIMA permettant la gestion en temps réel de son Patrimoine. Cet outil permet de saisir le descriptif physique et détaillé des biens immobiliers et prend en compte la gestion foncière qui en découle. Il propose également une solution en matière de gestion des demandes de travaux s'adressant aux services techniques et notamment au Centre Technique Municipal.

3 - LES ACTIVITES AU SEIN DE CHAQUE DIVISION

1) La Division Ateliers - Bâtiments

a) La Subdivision Electricité

Cette équipe regroupe sur un total de 17 postes, 1 responsable, 1 adjoint au responsable, 1 chef d'équipe, 11 électriciens et 3 agents espace public. A cet effectif il faut ajouter en supplément 1 apprenti.

Cette subdivision est intervenue au cours de l'année 2003 sur 2061 demandes de travaux (1733 l'année précédente). Outre les interventions telles que le remplacement d'ampoules, de prises de courant, d'interrupteurs, de disjoncteurs, de fusibles..., la division opère sur certains chantiers plus lourds, parmi lesquels :

- * la pose et le raccordement de 18 badgeuses pour l'ensemble des services de la Mairie de Metz
- * la pose d'un interphone à l'école maternelle Le Pigeonnier rue des Déportés
- * la remise en service des installations électriques de la piscine Belletanche pour sa réouverture
- * la mise en conformité électrique des fontaines place St Thiébault et square Soeur Hélène

- * la mise en place d'un éclairage extérieur sur le parking du gymnase square du Luxembourg
- * la mise en conformité électrique des logements du gardien du stade Dezavelle boulevard St Symphorien et rue Chabot Didon
- * le remplacement des ampoules de l'éclairage de la Cathédrale

Les installations des alarmes vol

Les 160 alarmes sont assujetties à une vérification annuelle et de plus ont nécessité environ 127 interventions, essentiellement dues à des erreurs de manipulation. Pour l'année 2003, on peut noter cinq nouvelles installations équipant le groupe scolaire Maurice Barrès rue du Roussillon, les locaux du Service "Politique de la ville" Tour d'Anjou, les locaux de l'inspection académique rue Louis Davillé, les vestiaires de la Police Municipale rue d'Estrées, les vestiaires Espaces Verts rue Louis le Débonnaire.

La conformité des bâtiments

Cette action a concerné 12 bâtiments en 2003, parmi lesquels des groupes scolaires, des équipements sportifs dont la Piscine Olympique.

Les sirènes d'alerte

L'inspection des systèmes électriques des 12 sirènes implantées sur différents sites de la Ville est de rigueur en cas de fonctionnement non satisfaisant décelé lors des essais des signaux en télécommande du réseau d'alerte. Ces essais sont effectués par les Services de la Protection Civile tous les premiers mercredis de chaque mois. Un compte rendu doit être transmis obligatoirement à la Préfecture. Six interventions ont été nécessaires en 2003 (7 en 2002).

Illumination du patrimoine architectural

Cinquante-neuf sites du patrimoine architectural sont mis en lumière, parmi lesquels la Cathédrale, une dizaine d'églises, certaines façades, le Pont des Roches, la Porte des Allemands, St Pierre aux Nonnains, la Synagogue, le Temple Neuf. La vérification mensuelle des installations d'éclairage s'est ensuivie de 82 remises en état des équipements (contre 88 en 2002).

Eclairage public

L'entretien électrique des installations d'éclairage public se matérialise par une tournée mensuelle de vérification. Le maintien en bon état de fonctionnement de ces installations a sollicité 121 interventions (112 en 2002). Il est à préciser que le Tunnel de la Gare fait l'objet d'un remplacement systématique des ampoules de tous les éclairages de secours.

Fontaines et bassins

La mise en eau des 22 fontaines a débuté le 31 mars pour cesser le 17 novembre 2003, soit une dizaine de jours de plus que 2002. Leur entretien a nécessité l'intervention quotidienne d'un agent, parfois avec un renfort d'une personne en raison d'actes de vandalisme réitérés place Amos, place St Thiébault, place des Charrons et Ile du Saulcy.

Distribution de l'heure

La mise à l'heure "été - hiver" concerne les horloges internes des écoles primaires et maternelles, ainsi que les 13 horloges publiques. Leur bon fonctionnement a nécessité 24 interventions (47 en 2002).

Permanences diverses

Les séances du Conseil Municipal, les commissions de Finances, Domaines, diverses réunions et assemblées ont demandé l'installation de 149 sonorisations (143 en 2002) dans les salons de l'Hôtel de Ville. La subdivision Electricité a assuré également à la demande du Service Jeunesse et Sports 10 permanences pour diverses manifestations sportives, au lieu de 45 en 2002, la Ville n'étant plus sollicitée pour le F.C. Metz et les Arènes.

Les illuminations de fin d'année

La participation au montage des illuminations de fin d'année a demandé comme l'année précédente la mise à disposition de 4 électriciens pendant deux mois.

b) La Subdivision Chauffage Sanitaire

Cette équipe regroupe sur un total de 14 postes, 1 responsable, 1 adjoint au responsable, 1 chef de travaux, 1 chef d'équipe, 4 chauffagistes, 4 installateurs sanitaires et 2 agents espace public. A cet effectif il faut ajouter en complément 2 apprentis.

Cette subdivision est intervenue au cours de l'année 2003, sur 1370 demandes de travaux (1327 l'année précédente). Outre les interventions régulières et ponctuelles, telles que le remplacement de matériels défectueux (robinetterie sanitaire et de chauffage,...); les réparations sur les installations; les débouchages de canalisations; les recherches de fuite d'eau et de gaz et les dépannages réalisés dans la journée même des demandes, certains chantiers sont plus conséquents, parmi lesquels :

- * le remplacement des robinets des radiateurs du centre social Victor Desvignes rue Paul Chevreux
- * la réparation d'une fuite importante sur le réseau de chauffage de l'école primaire Louis Pergaud rue de la Chabosse
- * la mise en place du système d'arrosage pour le tapis floral
- * la réfection de l'installation sanitaire et de chauffage d'un logement rue Chabot Didon
- * le remplacement d'un cumulus électrique à l'Hôtel de Ville
- * la pose de robinets "Presto" en remplacement des robinets existants à l'école maternelle Les Sources rue Faulquenel
- * la remise en place des appareils sanitaires suite aux travaux de réfection du carrelage à la piscine Belletanche
- * l'extension du circuit d'air comprimé dans les locaux du Parc Auto rue Charles Payen.

L'ensemble des travaux a nécessité l'utilisation de 1855 ml de cuivre , acier galvanisé ou PVC, 116 bassins de chasse, cuvettes ou urinoirs, 90 mécanismes de chasse, 71 abattants, 38 éviers ou lavabos, 39 cumulus, 508 robinets en sanitaire, 307 vannes à sphère, 424 robinets de chauffage, 528 purgeurs d'air.

Maintenances préventives programmées

Ce sont plusieurs types de travaux qui consistent, par des visites périodiques sur différents sites, à s'assurer du bon fonctionnement des installations afin d'intervenir le plus rapidement possible en cas de panne.

Ces visites sont suivant leur nature, mensuelles, trimestrielles, semestrielles ou annuelles :

- * mensuelles : pompes de relevage dans les galeries techniques (Préfecture et Saulcy)
- * trimestrielles : vidange des séparateurs à graisse (Marché Couvert, CTM)
- * semestrielles : pompes de relevage du complexe municipal du Sablon et de la Maison des Associations du Sablon
- * annuelles : vidange des installations sanitaires, de chauffage et réseaux d'eau avant la période hivernale (demandes des services gestionnaires, cimetières, Esplanade, pomperie du Parc Ste Chrétienne).

Manifestations et activités particulières

- * fêtes de quartiers : branchement d'eau potable pour les diverses kermesses
- * foire de mai, Esplanade, Chalets du Marché de Noël et patinoire, été du livre : mise en place de nourrices pour l'alimentation en eau potable des différents stands et attractions.

c) La Subdivision Exploitation Energie

Cette équipe regroupe sur 6 postes, 1 responsable, 1 adjoint au responsable, 1 chef d'équipe et 3 électromécaniciens. Elle est intervenue sur 1013 demandes de travaux.

Elle prend à sa charge le dépannage et l'entretien des brûleurs et des chaudières, le câblage et le dépannage des chaufferies municipales. Elle procède aussi au relevé des compteurs. Les dépannages sont assurés 24 heures sur 24, et ce 7 jours sur 7.

Les bâtiments stratégiques (écoles, piscines, bibliothèques, musées, théâtre, services administratifs, serres) sont en surveillance constante par la télégestion. Ce système qui concerne environ 120 chaufferies est source de sécurité et d'économie par sa double fonction d'alarme et de commande à distance.

d) La Subdivision EPI Entretien Production Intervention

Cette équipe regroupe sur un total de 37 postes, 1 responsable, 3 chefs de travaux, 1 contremaître de maintenance, 5 chefs d'équipes, 10 métalliers, 6 peintres, 5 menuisiers, 2 maçons, 1 carreleur, 1 solier moquettiste, 2 agents espace public. A cet effectif il faut ajouter en complément 2 apprentis.

Cette subdivision est intervenue au cours de l'année 2003 sur 1920 demandes de travaux (1710 l'année précédente). Elle est sollicitée aussi bien en interventions qu'en production. On peut la voir oeuvrer en menuiserie dans la confection et la réparation de petits mobiliers, la réalisation et la pose d'étagères et de placards, la reprise de lames de plancher et le rabotage de portes, la réparation et l'entretien des huisseries en bois; en vitrerie; en rénovation de peinture et papier peint; en remplacement de revêtement de sol; en maçonnerie dans la reprise de crépi, la confection de chapes en béton, la fermeture de locaux désaffectés; en serrurerie dans la pose et l'entretien de piquets de maillage, clôtures, garde-corps et grilles, la réalisation d'ancrages pour l'éclairage public, l'entretien des huisseries métalliques; en carrelage et en faux plafond.

Parmi les chantiers les plus conséquents en 2003 :

- * la confection et la pose de placards pour les écoles maternelles St Martin en Chandellerue et La Roselière à Borny
- * la création d'un local de rangement à la maternelle Le Pommier Rose au Sablon
- * réfection des escaliers extérieurs de l'école Ste Thérèse rue du XXème Corps
- * la pose de cloisons à l'Inspection Académique de Plantières
- * l'aménagement de plans de travail à l'atelier de reliure de la Médiathèque du Pontiffroy
- * la réfection totale du bureau du Directeur Artistique du Théâtre
- * la rénovation complète du pavillon du gardien au Complexe Sportif St Symphorien
- * la mise en peinture et la rénovation des sols du presbytère de Queuleu, de logements de service pour instituteurs et de divers appartements gérés par le Service du Patrimoine
- * la réfection d'une partie des grilles du Temple Neuf
- * la réfection des WC publics route de Lorry
- * la rénovation en peinture et en revêtements de sol dans différents bureaux de l'Hôtel de Ville dont les anciens locaux Vivre à Metz et du Protocole
- * l'agrandissement du bureau de l'Imprimerie
- * la mise en sécurité des chars servant aux défilés de la Mirabelle et de la Saint Nicolas
- * l'agencement et la mise en place des maquettes du futur Centre Pompidou
- * la réalisation de décors métalliques pour le tapis floral de Metz et celui de Montréal.

L'ensemble des travaux a nécessité l'utilisation de 2950 litres de peinture, 6 m3 de béton, 8,9 tonnes de ciment, 1200 m2 de panneaux bois, 155 serrures de meubles.

Traditionnellement, cette équipe a apporté son concours à la confection des chars de la Mirabelle et de St Nicolas, au montage et démontage des chalets de Noël et de la patinoire de l'Esplanade et de différents motifs des illuminations de fin d'année.

e) La Subdivision d'Interventions Rapides

Sur un total de 12 postes, cette équipe regroupe, 1 responsable, 1 adjoint au responsable, 2 menuisiers, 2 couvreurs, 1 chauffagiste, 1 installateur sanitaire, 1 métallier, 1 électricien, soit au total 11 agent d'espace public et 1 agent de maintenance .

Elle est intervenue courant 2003 sur 1534 demandes de travaux (1834 en 2002). Ses domaines relèvent de la confection de clés de modèles variés avec la mise en place d'organigrammes; la pose et la réparation de serrures, ferme-portes, crémones; la réparation des volets roulants et des huisseries métalliques, en bois, aluminium, PVC; l'intervention sur les toitures comme la pose de tuiles, d'ardoise, de tôle ondulée, de descentes d'eaux pluviales, de velux et de dômes; l'intervention sur les toitures-terrasses en étanchéité et zinguerie; la fermeture de locaux désaffectés avec la pose de panneaux et de serrures. Elle procède au nettoyage des toitures, des chéneaux, des descentes d'eaux pluviales et des toitures terrasses, ainsi qu'à l'entretien des agrès sportifs, la vérification de la structure des gymnases et l'entretien des bancs publics du centre ville ainsi que la pose de picots anti-pigeons.

A titre indicatif, on peut noter la sortie de 1635 ébauches de clés et 918 cylindres et serrures.

Cette équipe en outre a apporté son concours pour le montage et le démontage des illuminations de fin d'année, des chalets de Noël, de la Patinoire de l'Esplanade.

f) La Division Manifestations

L'organisation des manifestations traditionnelles, tout au long de l'année, nécessite l'intervention d'une équipe de 29 personnes spécialement missionnées à cet effet. Composée de 1 responsable, 1 adjoint au responsable, 1 chef d'atelier électricien, 1 chef d'équipe électricien, 8 électriciens, 16 manutentionnaires et 1 administratif, cette subdivision a été sollicitée pour 810 manifestations (660 l'année précédente), dont les plus importantes sont :

- * les foires de Carnaval, de Mai et de la Mirabelle, la fête de la Musique, la fête de l'Amicale, les festivités du 14 juillet et les fêtes de la Mirabelle
- * l'Été du Livre
- * le Spectacle du Lac aux Cygnes.

Elle procède ainsi à l'installation de sonorisations pour le Théâtre, le Protocole, le Cabinet du Maire, les animations scolaires et sportives, les associations de quartiers; d'éclairage, de branchements électriques et de mobilier pour les expositions, les fêtes de quartiers, les concerts, les revues militaires; au pavoisement des bâtiments municipaux à l'occasion des fêtes patriotiques et la mise en place des bureaux de vote lors des diverses élections.

Elle intervient aussi lors des déménagements pour différents services, qui se dénombrent cette année à 72 (contre 98 en 2002).

Elle gère également la pose des illuminations de fin d'année sur 129 points de la ville pour 2003 (115 en 2002). Parmi les nouveautés et modifications apportées au regard de l'année précédente, on peut noter :

- * les guirlandes "romantiques drapées" sur les façades de l'Hôtel de Ville et de l'Office du Tourisme
- * les 10 guirlandes synthétiques sapin et les 2 grappes de boules de 1 mètre de hauteur place du Marché Couvert
- * les guirlandes - rue des Piques, rue Taison, Square Mangin, Square Soeur Hélène, Place des Charrons et place St Louis
- * les 3 motifs "Harmonie" - carrefour rue du Sablon rue Pasteur
- * les motifs "Cristal" - carrefour rue de la Folie et rue Nicolas Jung, rue Boileau, rue Pierre et Marie Curie, rue Yvan Goll, rue Henri Bergson et rue Jules Michelet
- * la "Grande Fontaine" - giratoire passage du Sablon rue aux Arènes
- * les 2 motifs "Brin de Houx" - rue Jean d'Apremont
- * l'éclairage du sapin - giratoire passage du Sablon rue Clovis

Elle assure de plus la gestion du prêt du matériel de manifestations.

8) Les Magasins

Cet ensemble composé d'1 adjoint au responsable et 6 magasiniers assure la gestion des stocks avec l'établissement des bons de commande et la saisie des bons de sortie du matériel.

2) La Division Parc Automobile

C'est à cet élément du Centre Technique Municipal qu'est confiée la gestion du parc automobile. L'essentiel de sa mission revient à assurer l'entretien et la réparation de tous les véhicules et engins municipaux auxquels se rajoutent ceux affectés à la CA2M. Il est aussi chargé de la gestion des besoins en véhicules de l'ensemble des services et administre les deux "pools véhicules" rue de Méric et rue Teilhard de Chardin. Il est également mandaté pour l'intendance des carburants.

C'est ainsi qu'il a été sollicité pour 2114 interventions dont 367 pour la CA2M.

L'équipe du Parc Automobile regroupe 45 postes dont 1 responsable, 1 adjoint au responsable et 1 technicien coordonnateur, dirigeant le personnel réparti sur trois ateliers distincts et un magasin. A cet effectif viennent s'ajouter 2 apprentis.

Les différents ateliers :

- * l'atelier "véhicules industriels" doté de 20 postes dont 1 chef d'atelier, 1 contremaître de maintenance, 2 chefs d'équipes, 12 mécaniciens, 3 aide-mécaniciens et 1 carrossier.
- * l'atelier "véhicules légers" doté de 14 postes dont 1 chef d'atelier, 3 chefs d'équipes, 4 mécaniciens, 2 aide-mécaniciens, 3 carrossiers, 1 agent de maintenance.
- * l'atelier "petits engins" doté 4 postes dont 1 chef d'équipe et 3 mécaniciens.
- * le magasin doté de 4 personnes dont 1 contremaître magasinier et 3 magasiniers.

Dans la composition du Parc automobile on relève :

- * 289 véhicules légers dont
 - 146 berlines y compris 5 électriques et 27 véhicules GPL
 - 67 fourgonnettes
 - 76 fourgons
- * 36 véhicules poids lourds y compris 7 balayeuses et 3 arroseuses
- * 740 engins y compris 17 engins de nettoyage
- * 16 motos

3) La Division Signalisations et Equipements Urbains

Ses domaines d'action touchent différentes études en matière de signalisation, la maintenance et l'entretien de tous les équipements relatifs à la circulation et au stationnement. Pour réaliser ces différentes missions, cet ensemble regroupe 44 postes, dont 1 responsable et 1 technicien, en trois cellules.

a) La Subdivision Signalisation Routière

Scindée par ses spécificités en deux sections distinctes, cette subdivision regroupe sur un total de 23 postes, 1 responsable, 3 chefs de travaux, 1 contremaître magasinier, 4 chefs d'équipes, 11 agents de maintenance, 3 agents espace public.

- La Section Signalisation Horizontale et Verticale

Elle a à sa charge la création et l'entretien de la signalisation de police (stop, cédez le passage, etc...), des marquages routiers (passages piétons, axes, rives, etc...), du mobilier anti-stationnement (garde-corps, piquets boules, balisettes), et de la mise en oeuvre de l'ensemble des arrêtés temporaires et permanents.

L'activité de cette section peut se résumer par la prise en compte de 2789 demandes de travaux. A compter du 28 avril 2003, les contrôleurs du domaine public ont émis 512 demandes d'interventions, auxquelles il a été donné suite dans un délai allant de 24 à 48 heures. Elle assure :

- * l'équipement, l'entretien et le renouvellement de la signalisation de police soit plus de 12.220 panneaux, 2690 supports et 4100 plaques de rues. En 2003, les équipements nouveaux mis en place se détaillent par 303 panneaux, 89 supports et 57 plaques de rues. Le matériel renouvelé concerne 957 panneaux, 255 supports et 18 plaques de rues.

* la réalisation et l'entretien de l'ensemble des marquages routiers soit environ 60 tonnes de produit (55 tonnes l'année précédente) mis en oeuvre en application manuelle. Ces marquages routiers ont demandé la mise en application de 6629 kg d'enduits à chaud en application à la machine; 53.253 kg d'enduits à froid en application manuelle, 159 kg de peinture routière et 114 m2 de bande collée et ont nécessité 134 recharges de gaz propane en 13 kg pour le séchage sous toutes conditions climatiques.

* la pose et l'entretien des mobiliers anti-stationnement sur un parc d'environ 1315 garde-corps, 1924 potelets et piquets boules et 1293 balisettes. Pour 2003, on notera que :

- 10 balisettes, 374 piquets boules et 15 garde corps nouveaux ont été mis en place
- 146 balisettes, 212 piquets boules et 35 garde corps ont été renouvelés
- 47 balisettes ont été supprimées et 105 balisettes remplacées par des potelets en polyéthylène rigide.

* la mise en oeuvre de l'ensemble des mesures relatives aux arrêtés temporaires (172) et permanents (166).

- La Section Signalisation Directionnelle

Cette section a à sa charge la création et l'entretien de la signalisation de direction, de la signalisation des manifestations temporaires et des déviations, du jalonnement des nouveaux itinéraires et des organismes ayant droit.

Elle assume également :

- * l'entretien d'un parc de mobilier urbain permanent constitué de 638 mâts (628 en 2002) et 1570 caissons (1557 en 2002)
- * le jalonnement de l'ensemble des manifestations temporaires organisées sur la ville
- * les déviations liées à l'exécution de travaux ou à des manifestations
- * la conception sur ordinateur et le découpage de textes pour le compte des autres cellules du service ou pour d'autres services (Cadre de Vie, Travaux)
- * l'étude et la réalisation du jalonnement de nouveaux itinéraires ainsi que ceux d'organismes demandeurs et de nouveaux établissements
- * l'étude et la mise en oeuvre des plans de circulation liés aux manifestations (brocante, braderie, FIM, expositions, marchés de Noël, etc...)

Cette section a enregistré 73 demandes de jalonnement temporaire correspondant à la pose de 61 flèches gratuites et de 1078 flèches payantes pour une recette de 33.883 euros.

Elle a procédé à la pose de 486 (675 en 2002) panneaux de déviation et a réalisé également la conception et la découpe de 400 m2 d'adhésif.

Parmi ses activités on peut inscrire :

- * les jalonnements du gymnase de Vallières, du stade Robert Schuman, du Lac aux Cygnes, de la déchetterie de Magny, de l'Institution de La Salle
- * le renouvellement du jalonnement du Grand Hôtel de Metz
- * le renforcement du jalonnement inter-quartiers avec Vallières
- * la reprise du jalonnement du Technopôle et de l'Actipôle concernée par douze portiques DDE sur la Route Nationale RN233

b) La Subdivision Contrôle d'Accès et Jalonnement Dynamique

Cette équipe regroupe sur 4 postes, 1 responsable, 1 adjoint au responsable, 1 chef d'équipe et 1 électronicien.

Elle assume l'entretien, la maintenance, le dépannage et la réparation des installations de contrôle d'accès et du jalonnement dynamique des parkings. Ces installations sophistiquées sont en plein essor et demandent des compétences techniques poussées.

Elle assure :

- * le bon fonctionnement de tous les équipements de jalonnement dynamique pour diffuser en permanence le nombre de places disponibles dans chaque parking
- * le bon fonctionnement de tous les équipements de condamnation d'accès tout en assurant la partie étude, conception, programmation et supervision
- * les astreintes pour le jalonnement dynamique et plus encore pour le contrôle d'accès, domaine où l'intervention doit être pratiquement immédiate.

Pour le parc du jalonnement dynamique on dénombre :

- 9 caissons dynamiques monoblocs soit 36 afficheurs
- 22 caissons dynamiques individualisés soit 39 afficheurs
- 16 caissons statiques
- 9 mâts de diamètre 125
- 22 mâts de diamètre 175
- 10 unités de comptage dans les parkings.

Pour le parc du contrôle d'accès on recense:

- 37 bornes automatiques sur 18 sites
- 19 bornes semi-automatiques sur 12 sites
- 3 sondes de relevé de niveaux d'eau

L'entretien de ces deux parcs se caractérise par une tournée journalière sur l'ensemble des sites qui consiste à une vérification visuelle des installations et à une vérification des équipements de sécurité à laquelle se rajoute un entretien préventif mensuel. Le dépannage et les dégradations dues aux accidents ou au vandalisme appellent des interventions ponctuelles.

Parmi les travaux réalisés en 2003, on retiendra surtout comme opération, la condamnation d'accès au plateau piétonnier.

c) La Subdivision Régulation Signalisation Lumineuse

Cette division est dirigée par un ingénieur chargé des études d'aménagement de carrefour à feux et des études de régulation d'axes. Les autres missions sont assurées par deux sections regroupant 15 postes y compris le responsable.

- La Section Régulation

Cette section qui regroupe sur 4 postes, 2 techniciens chefs, 1 technicien et 1 agent de maîtrise a à sa charge l'étude du fonctionnement des carrefours à feux et leur intégration dans le système de gestion centralisée de trafic GERTRUDE.

Ses missions sont :

- * de gérer de manière centralisée la commande des feux sur les carrefours situés en des points stratégiques du réseau (140 carrefours au total sur la Ville de Metz)
- * d'élaborer les plans de feux et les programmes de régulation du trafic
- * d'assurer le suivi des points de mesure et de contrôle du système de régulation (898 boucles électromagnétiques avec un taux de panne inférieur à 1%)
- * d'exploiter les comptages et analyses de vitesse pour les besoins d'études ou suite à des demandes de riverains
- * d'assurer la création, l'entretien et le renouvellement du système de vidéo-surveillance (21 caméras)
- * d'assurer la création, l'entretien et le renouvellement du réseau de coordination qui permet la communication entre les carrefours et l'ordinateur de gestion (soit 37 km de réseau)
- * d'assurer les interventions d'urgence sur le matériel géré par la subdivision Régulation et Signalisation Lumineuse dans le cadre d'une astreinte

Parmi ses activités on trouve :

- * la création d'un carrefour à feux (route de Thionville/rue des Intendants Joba)
- * la création d'une sortie protégée (En Chaponrue/boulevard de Trêves)
- * l'aménagement d'un îlot de protection (RD1/rue de l' Abattoir)
- * l'aménagement d'un îlot de protection (route de Thionville/rue Boileau/rue de Méric)

- * le raccordement de 5 carrefours au réseau de coordination
- * le remplacement de 5 contrôleurs vétustes
- * la mise à niveau technique de 18 contrôleurs (recâblage, nettoyage, conformité électrique)
- * l'installation de 3 caméras de vidéosurveillance (Foch/Gambetta, Paixhans/Rimport en nouveaux équipements et place du Saulcy en remplacement)
- * l'optimisation de la régulation en temps réel des carrefours de la Rocade
- * le raccordement de 3 points de mesure
- * l'adaptation des programmes de micro-régulation
- * l'extension du réseau de coordination avec 900 mètres supplémentaires
- * l'analyse de 63 campagnes de comptages et d'analyses de vitesse
- * les 50 interventions d'astreinte représentant 75 heures d'intervention

- La Section Signalisation Lumineuse

Cette section regroupe sur 10 postes : 1 chef d'atelier, 1 inspecteur de travaux, 6 électriciens, 1 électronicien, 1 agent de maintenance. Elle a en charge la création et l'entretien de la signalisation lumineuse (feux de carrefour, panneaux clignotants aux abords des écoles).

Elle s'applique à assurer :

- * l'équipement , l'entretien et le renouvellement de la signalisation lumineuse soit 104 potences, 921 supports droits, 955 lanternes, 571 répéteurs et 1042 panneaux piétons
- * l'équipement , l'entretien et le renouvellement de la signalisation aux abords des écoles soit 60 panneaux lumineux
- * l'équipement , l'entretien et le renouvellement de la signalisation pour malvoyants, soit 120 modules sonores
- * la création , le contrôle et le renouvellement des points de contrôle de gestion de trafic (boucles électromagnétiques), ainsi que de génie civil s'y rapportant (soit 898 boucles)
- * la sécurité des équipements suite aux actes de vandalisme et aux accidents
- * la pose et la dépose des compteurs d'analyse de trafic pour des besoins d'études

Cette section s'est mobilisée sur 14 interventions suite à des actes de vandalisme, 34 interventions suite à des accidents, 46 mises en conformité électrique, 44 mises en conformité du matériel de visualisation, 216 interventions d'entretien du matériel, 72 interventions sur boucles électromagnétiques, la pose de 63 points d'analyse de trafic (comptages et vitesses confondus).

4) L' Administration

Elle regroupe 8 postes répartis de la façon suivante :

- 2 postes au secrétariat
- 2 postes de gestion du personnel
- 2 postes à la comptabilité
- 2 postes de gestion des interventions et statistiques

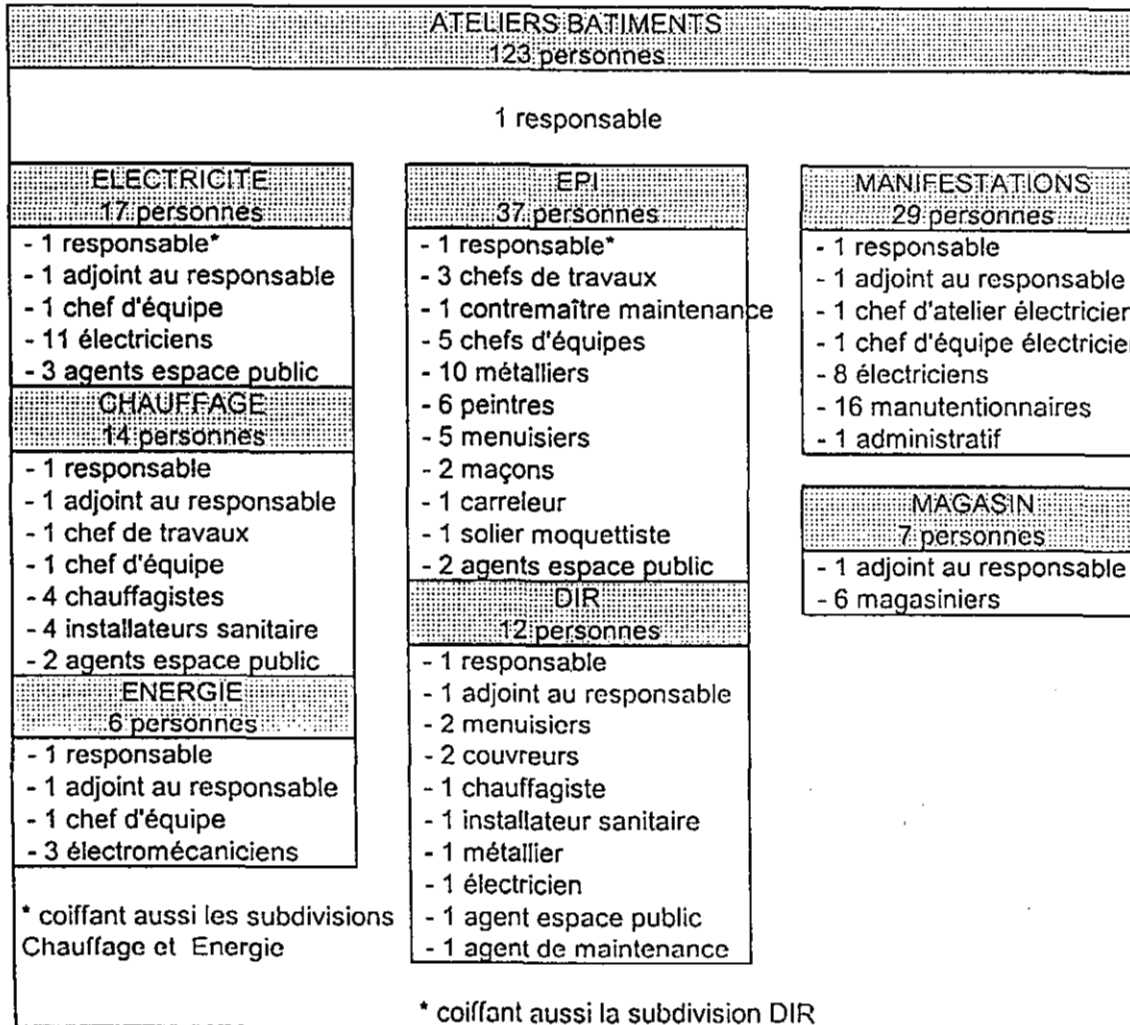
4 - LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Améliorer la pertinence de moyens mis en oeuvre aux résultats attendus dans un souci d'économie et de satisfaction des services demandeurs.

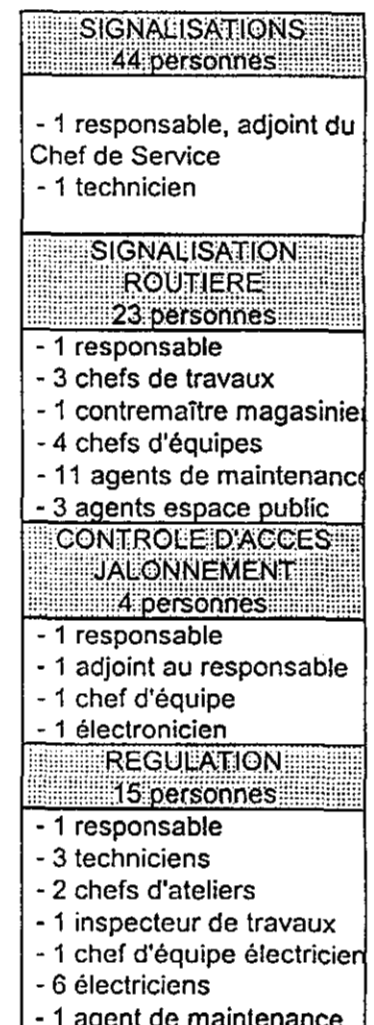
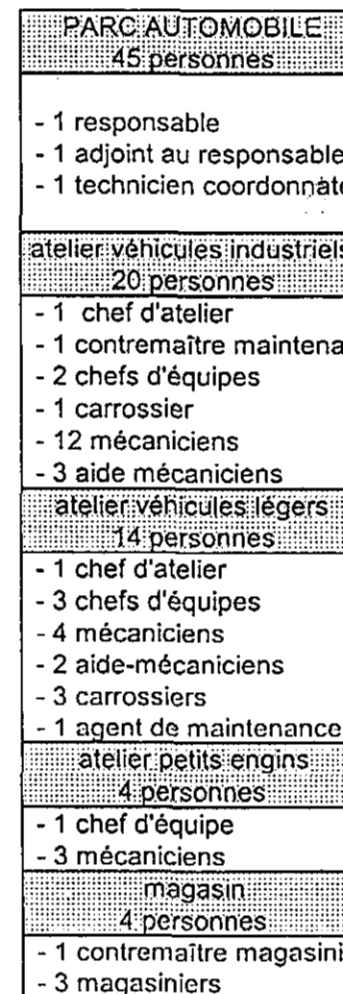
ORGANIGRAMME

DIRECTION
1 personne

ADMINISTRATION
8 personnes



* coiffant aussi la subdivision DIR



SERVICE ETUDES

Le service ETUDES participe en amont aux études générales, en relation avec la Direction de l'Urbanisme, puis réalise les études techniques dans les domaines de la voirie, de l'éclairage public, de la circulation, des espaces verts et du bâtiment, jusqu'à la signature des marchés de travaux. Il intervient, pour une bonne part de son activité, comme prestataire pour d'autres services.

I – MISSIONS DU SERVICE

A - La Division Bâtiments

Les études techniques, les projets et les évaluations de travaux sont réalisés pour le compte des services gestionnaires du patrimoine bâti de la ville de Metz.

1. Bureau de dessin

Sur les indications d'un architecte mis à disposition par le service Environnement, il réalise :

- les études de faisabilité selon le programme défini par les services gestionnaires,
- les relevés des états existants,
- la conception proprement dite,
- les montages photographiques montrant l'intégration de l'équipement projeté,
- les plans, croquis de l'avant-projet au dessin de détail,
- l'archivage des plans de plus de 450 bâtiments municipaux
- la numérisation progressive des plans d'archives

2. Cellule Métrés

Elle procède aux estimations du coût des projets en amont, soit en vue des inscriptions budgétaires par les gestionnaires, soit pour des opérations ponctuelles en cours d'année.

Une fois le programme arrêté, elle prépare les dossiers de consultation des entreprises (DCE), selon un calendrier défini permettant de réaliser les travaux aux dates imposées (congés scolaires par exemple), en prenant en compte toutes les contraintes liées aux procédures réglementaires (permis de construire, fouilles archéologiques, autorisations diverses). Puis elle lance la consultation conformément aux dispositions du Code des marchés publics, procède à l'analyse des offres et prépare les propositions à la Commission des appels d'offres ou à l'Adjoint délégué.

Selon les cas, elle lance les consultations en vue de la désignation d'un contrôleur technique et d'un contrôleur S.P.S. conformément à la réglementation en vigueur.

Pour certains projets elle s'assure le concours de bureaux d'études spécialisés (structures, fluides, acoustique, géologie, géomètre,...)

3. Mission Ingénierie - pilotage

Elle a essentiellement en charge les projets confiés à la maîtrise d'œuvre privée et participe à toutes les phases du processus de conception : définition des coûts d'objectif et des plannings prévisionnels, mise au point du programme en partenariat avec les services gestionnaires et les utilisateurs, choix du maître d'œuvre, mise au point du projet, dévolution des marchés de travaux.

B – La Division V.R.D. - Déplacements

Elle travaille essentiellement sur l'aménagement de l'espace public. Ses cinq cellules correspondent à autant de métiers de l'aménagement urbain.

1 - Cellule Sécurité Routière, Observatoires, Diagnostic

Elle recueille les données relatives aux accidents de la circulation, puis réalise des bilans et des diagnostics en vue d'améliorer la sécurité des déplacements soit en aménageant au mieux les lieux de conflits, soit par des actions de formation ou d'information auprès des publics les plus vulnérables.

La gestion des déplacements des P.M.R. constitue un second volet d'activités.

Enfin, la cellule participe aux réflexions et études concernant le vélo, en liaison avec le service Environnement.

2 - Cellule Déplacements

Elle est chargée :

- des études générales et sectorielles de circulation et de stationnement,
- de l'élaboration des projets d'aménagement de l'espace public sous leur aspect fonctionnel
- de l'étude de plans de circulation provisoires en raison de travaux ou de manifestations
- de donner son avis sur les permis de construire ou tout projet d'urbanisme pouvant avoir une incidence sur la circulation ou le stationnement.
- du fonctionnement de l'observatoire du stationnement.
- du recueil des données et enquêtes en matière de circulation et de stationnement

3 - Cellule V.R.D.

Elle réalise les études d'A.P.S. des zones d'aménagement ou de divers projets.

Pour les opérations retenues, elle élabore les plans d'exécution et les D.C.E., puis lance les consultations selon les procédures réglementaires. Sa mission s'arrête à la signature des marchés de travaux.

4 - Cellule Éclairage Public

Elle est, de fait, gestionnaire du réseau d'éclairage public. A ce titre, elle a pour mission d'établir un état des lieux du patrimoine des 1500 points lumineux et des 500 armoires d'alimentation et d'en assurer la pérennité. Elle réalise des diagnostics et propose les programmes de renouvellement.

Elle assure la mémoire du réseau d'éclairage public et des différentes installations d'éclairage (terrains de sports, illuminations...) par l'archivage des plans du réseau. Elle participe également à la gestion du réseau de gaines municipales par la saisie et l'archivage sous forme numérique du plan des installations.

Elle réalise la conception de projets neufs ou de renouvellement d'installations existantes d'éclairage.

Enfin, elle répond aux demandes de renseignements des différents concessionnaires sur la position des réseaux de gaines et d'éclairage (obligation légale).

5 - Cellule Espaces Verts

Elle procède aux études d'espaces verts en étroite collaboration avec le service Espaces Verts - Cadre de Vie et les services demandeurs (Cimetières, Affaires scolaires, Jeunesse et Sports,...).

Par ailleurs, elle réalise les plans de récolement des espaces verts et espaces plantés.

II – LES MOYENS DU SERVICE

A – Les moyens humains

1 - Effectif

Il comprend 42 agents répartis comme suit :

Filière technique :

1 ingénieur en chef

3 ingénieurs principaux

1 ingénieur

9 techniciens chefs

4 techniciens principaux

2 techniciens

11 agents de maîtrise

3 agents techniques qualifiés

4 agents d'entretien

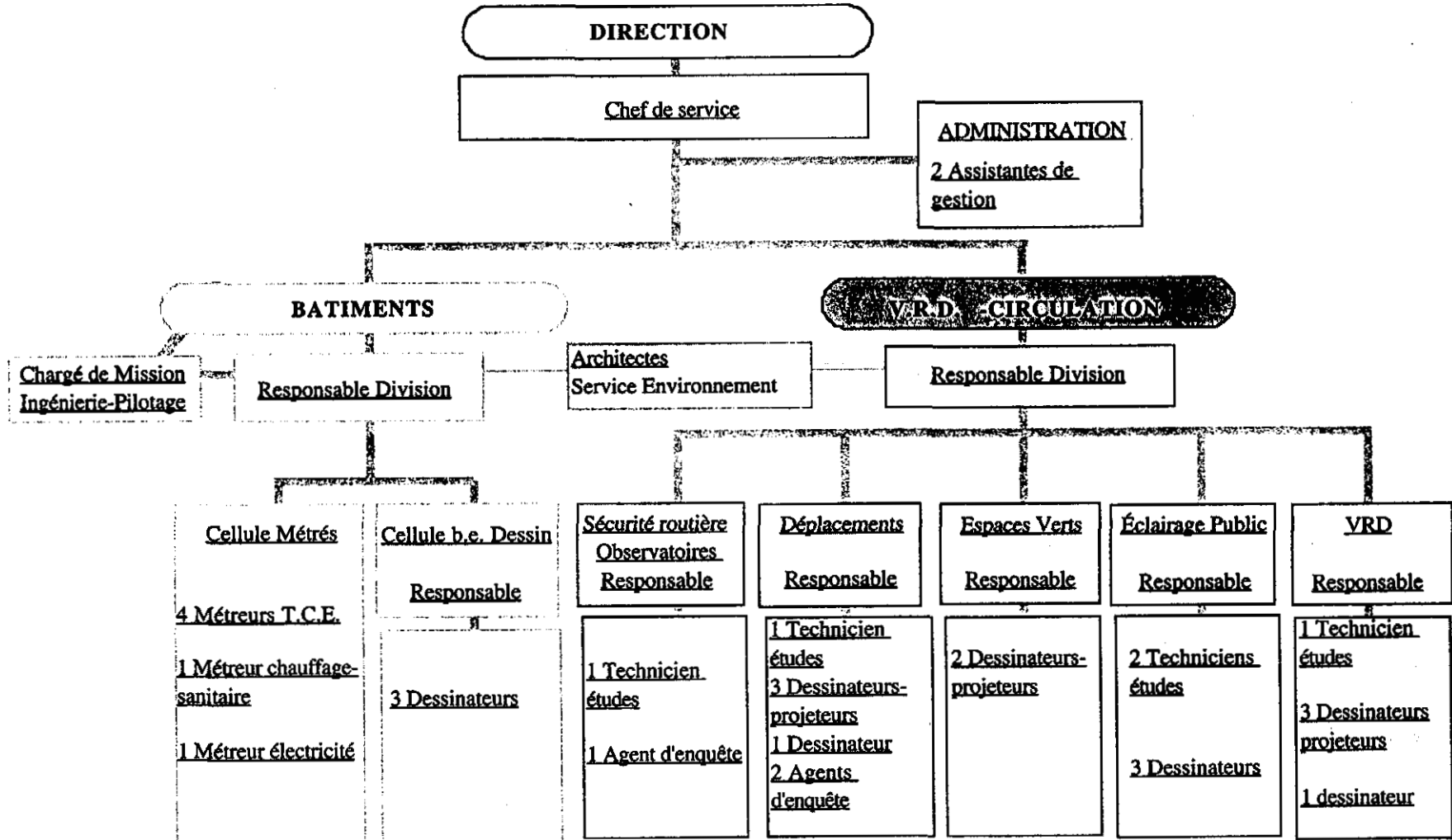
Filière administrative :

1 adjoint administratif principal 2ème classe

2 agents administratifs qualifiés

1 agent administratif

SERVICE ETUDES



B - Moyens matériels

- 2 véhicules de service
- 1 tachéomètre électronique
- 1 vidéo-projecteur
- 3 appareils photos numériques
- 15 MacIntosh
- 25 PC
- 5 imprimantes
- 3 traceurs de plans
- 1 photocopieur à rouleaux

III – L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2003

A - La Division Bâtiments

1 - Études

Le bureau d'études (dessinateurs - projeteurs et métreurs) a réalisé, dans le cadre du Programme d'Investissement ou en cours d'année sur demande des services :

- ◇ des études de faisabilité, avec l'assistance d'un architecte, qui établit les esquisses préalables et définit les principes techniques de réalisation,
- ◇ les plans des opérations envisagées et l'évaluation du coût des projets,
- ◇ la préparation des pièces techniques des marchés publics pour les opérations retenues (plans de détail, dossiers de consultation des Entreprises, analyses et vérifications des offres,
- ◇ le calendrier des réalisations, en collaboration avec les services gestionnaires et en tenant compte des contraintes liées aux procédures de marchés publics.

En 2002, le nombre d'opérations chiffrées est de 181 et celui des consultations d'entreprises (procédures sans formalités, appels d'offres) de 45, réparties comme suit :

Estimations	Montant total estimé (TTC)	Nombre d'opérations chiffrées
Services Opérationnels	235 500€	2
Patrimoine	3 310 800€	46
Affaires Scolaires	1 431 147€	20
Affaires Culturelles	2 278 582€	36
Jeunesse et Sports	3 483 050€	49
Autres	2 000 745€	26
Hors B.P.	566 800€	2
TOTAL GÉNÉRAL	13 306 624€	181

Marchés - consultations	Montant total budgété (TTC)	Nombre d'opérations
Services Opérationnels	175 000€	1
Patrimoine	1 005 800€	4
Affaires Scolaires	1 182 500€	10
Affaires Culturelles	886 340€	9
Jeunesse et Sports	903 753€	14
Autres	794 300€	7
TOTAL GÉNÉRAL	4 947 693€	45

2 - Ingénierie - pilotage

L'opération de construction des locaux espaces-verts du parc de la Seille, lancée en maîtrise d'oeuvre extérieure a été livrée en 2003.

Les études de maîtrise d'oeuvre du Centre d'Innovation et de Recherche franco-allemand Associé de Metz (CIRAM) ont été menées jusqu'à la phase APS. Cette opération a ensuite été transférée à la CA2M.

Les études de transformation de l'ancienne école de Château Aumiot I en mairie de quartier et centre multi-accueil se sont poursuivies jusqu'au dossier de consultation des entreprises. Les marchés ont été attribués et le chantier a démarré en août 2003 pour une livraison en avril 2004. Le montant total s'élève à 876 000 € TTC.

Un concours d'architecture a été lancé pour la construction d'une salle de répétition pour l'Orchestre national de Lorraine pour un coût d'opération de 3 600 000 €. Le jury a sélectionné 3 équipes sur 27 candidatures. Les études se poursuivront en 2004.

Plusieurs autres opérations de moindre importance ont été confiées à des bureaux d'études privés pour l'établissement des DCE et notamment :

- Rénovation et aménagement de locaux préfabriqués pour l'ATTM
- Démolition du groupe scolaire Descartes
- Accessibilité des musées aux handicapés
- Rénovation de quatre appartements place de la Comédie
- Rénovation des vestiaires pour l'ES Metz.

Enfin, la cellule a participé à trois études de faisabilité.

B – La Division V.R.D. - Déplacements

1 - Cellule Sécurité Routière, Observatoires, Diagnostic

a) Missions générales

- ◇ Accidentologie
 - Saisie de l'ensemble des accidents corporels survenant à Metz, exploitation statistique et analyse
 - Mise à jour de la banque de données "Sécurité routière"
 - Exploitation des données et propositions d'actions
 - Représentation de la Ville de Metz dans différents groupes de travail nationaux sur le thème de la sécurité routière

- ◇ Études spécifiques :
 - Participation aux études préalables à la mise en place d'un contrôle automatique des infractions
 - Définition (appel d'offres sur performances) d'un système d'alarme-vitesse adapté à la protection des traversées piétonnes
- ◇ Participation au plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR)
 - Collaboration au diagnostic départemental de sécurité
 - élaboration de bilan accidentologique de la Ville dans le cadre de l'étude du document général d'orientation des actions de sécurité routière
 - Pilotage du groupe de travail départemental " Sécurité du piéton "
 - Représentation de la Ville de Metz au Pôle de compétence départemental de Sécurité Routière
- ◇ Participation à la mission REAGIR (enquêtes approfondies sur les accidents corporels mortels, à l'initiative de la Préfecture de la Moselle)
- ◇ Suivi du programme local de sécurité routière (campagne de communication sur le thème " Les jeunes et la vitesse ")
- ◇ Actions de communication dans les foyers du 3^o âge en collaboration avec le CCAS (visite de 12 foyers - résidences - clubs)
- ◇ Divers
 - Instruction de 150 courriers, notes relatives à des problèmes de déplacements
 - Établissement de 60 demandes de travaux de petits aménagements

b) Cheminements piétons des personnes à mobilité réduite

- ◇ Création de 20 places de stationnement réservé
- ◇ Définition de la phase 2004
- ◇ Mise en place des systèmes expérimentaux de répéteurs sonores des feux piétons
- ◇ Prise en compte des problèmes spécifiques de la " Mission Handicap "

c) Mission " Vélo "

- ◇ Animation technique du Groupe inter-services Vélo et de la Commission Technique sur le Déplacement des Vélos (instance élue)
- ◇ Assistance technique à la mise en place de " Metz-Vélocation "
- ◇ Réédition de la carte des itinéraires cyclables à Metz
- ◇ Études détaillées des deux premières tranches des "véloroutes"

2 - Cellule Déplacements

a) Études générales

48 études ont été réalisées dans divers quartiers. Elles portent sur des mises en conformité de carrefours, des aménagements destinés à améliorer la sécurité ou à organiser le stationnement, des études générales sur le stationnement, etc.

A titre d'exemples, on citera quelques opérations :

- ◇ Aménagements de sécurité induits par la mise en conformité des feux tricolores (plusieurs cas)
- ◇ Carrefour route de Thionville/Intendants Joba : équipement à feux tricolores.
- ◇ Aménagement de la rue du Wad Billy
- ◇ Rue du Pont de la Grève : aménagement de sécurité
- ◇ Rue de l'Arsenal et rue Saint Ferroy : renforcement de la sécurité aux abords de la synagogue

- ◇ Création de passages piétons, de plateformes surélevées, de traversées sécurisées par des îlots (plusieurs cas)
- ◇ Avenue Foch: aménagement des arrêts TIM suite à leur transfert de la rue Gambetta
- ◇ Rue aux Arènes: restructuration de la voirie
- ◇ Création de parkings, réorganisation du stationnement (plusieurs cas)
- ◇ Études de sécurité visant à réduire la vitesse (plusieurs cas)
- ◇ Carrefour boulevard Solidarité/boulevard de Guyenne: proposition de création d'un giratoire se substituant au carrefour réglementé par feux tricolore

b) Études particulières

- ◇ ZAC de l'Amphithéâtre : analyse du projet d'aménagement retenu
- ◇ ZAC des Hauts de Queuleu : études ponctuelles telles que la neutralisation du stationnement place du Pré Gondé, la création d'une traversée pour piétons et deux-roues sur l'avenue de Strasbourg, ou l'aménagement du giratoire Joseph Hénot/Montplaisir/Hauts Peupliers
- ◇ GPV (Grand Projet de Ville) : Étude des quatre percées assurant une liaison entre les rues du Dauphiné et de Picardie
- ◇ Sécurité des transports de fonds : La réglementation concernant la sécurité des personnels qui assurent le transport de fonds des agences bancaires ou autres établissements a conduit le service à produire environ une quarantaine de plans qui traduisent les aménagements spécifiques à réaliser
- ◇ Stationnement :
 - La réalisation de "l'Observatoire du stationnement" a conduit le service à recenser l'ensemble du stationnement payant et à réaliser des enquêtes de rotation dans le quartier Nouvelle Ville
 - Enquêtes de stationnement sur les terrains situés entre les rues Belle-Isle et de la Caserne en vue d'une prochaine urbanisation
 - Projet d'extension du parking Arsenal
- ◇ Centre piétonnier : étude du contrôle des accès et sécurisation par vidéo-surveillance

c) Divers

Le service a participé régulièrement aux réunions hebdomadaires (GTU), mensuelles (SAREM), à celles concernant les études, instruit les dossiers de permis de construire ou d'occupation de l'espace public, répondu à des demandes internes (enquêtes, temps de parcours, implantation de projets sur le terrain avant réalisation) ou extérieures (plan de signalisation pour les Assurances, implantation de bornes, déplacement de mobilier).

3 - Cellule V.R.D.

Les principaux dossiers ayant été traités par cette cellule sont présentés ci-après.

a) Assainissement et cours d'eau

- ◇ *Suivi de dossiers* :
 - Rue des Murs
 - Permis de construire (avis)
 - Infiltrations cour du Marché Couvert
 - P.L.U.
 - Ancien Parc des Expositions

- ◇ *Suivi d'opérations - Divers*
 - Rue Clotilde Aubertin
 - Réfection Chemin du Bas de Varimont
 - Intégration des réseaux

b) Voirie - aménagement urbain

- ◇ *Opérations Principales*
 - ZAC de la Grange aux Bois : extension Nord
 - ZAC des Hauts de Queuleu : parachèvements
 - ZAC de l'Amphithéâtre - participation aux études préliminaires
 - ZAC Cassin (tranche)
 - GPV de Borny - participation aux études préliminaires
 - Aire d'accueil des manifestations de plein-air à la FIM
 - Parking FIM
 - Aménagement d'un crématorium
 - Programme pluriannuel d'investissement 2004-2005
- ◇ *Opérations Diverses - Estimations*
 - Place du Pont à Seille
 - Rue Clérisseau
 - Rue du Wad Billy
 - Chemin des Vignerons
 - Rue Amable Tastu
 - Cheminements piétons route de Lorry
 - Aire des nomades (Blida + Sotrameuse)
 - Aire de retournement du camping
 - Aménagement des Services Techniques
 - Rue de la digue Wadrineau
 - Esplanade des Thermes
 - Rue Ancillon
 - Rue Collini de Villeneuve
 - ZAC Sébastopol
 - Rue Mazelle
 - Rue de la Mouée
- ◇ *Cartographie*
 - SIG Recherche de propriétaires
 - Enquête du réseaux
 - Tirage de plans

4 - Cellule Éclairage Public

En 2003, la cellule a poursuivi son action de rénovation des installations d'éclairage public avec un double objectif : le maintien de l'âge moyen et la sécurité des installations pour une enveloppe de l'ordre de 900 000 €.

Une cinquantaine d'études a été menée dont une vingtaine d'opérations effectivement réalisées, correspondant à 200 points lumineux, soit 1,4% du patrimoine. Les orientations de ce programme d'action ont été définies selon quatre axes majeurs :

- ◇ La rénovation des installations d'éclairage public de toute la Zone des Deux Fontaines et du boulevard de la Défense, qui constituent également des sites pilotes pour la mise en oeuvre d'économies d'énergie et de télésurveillance du fonctionnement, subventionnés par l'ADEME et la Région Lorraine
- ◇ Les renouvellements de petites installations dans différents quartiers
- ◇ La mise en sécurité électrique du réseau au centre ville et les tests de stabilité mécanique sur 800 points pour Plantières-Queuleu

- ◇ La conception d'un nouveau luminaire (prototype et fabrication) pour le secteur sauvegardé à partir des anciens modèles qui présentaient des problèmes importants de vieillissement, validé par l'Architecte des Bâtiments de France

Une opération de contrôle de tous les points lumineux de la ville, menée de nuit par le service a permis de mettre en évidence un bon fonctionnement des installations d'éclairage avec un taux de panne inférieur à 2%. Cependant, la vétusté des installations a nécessité l'étude de travaux d'urgence pour plus de 90 000 €.

D'autre part, l'action d'enfouissement des réseaux a été poursuivie pour un montant de 70 000 €, qui a permis de traiter deux rues de petite importance.

La cellule a poursuivi la mise en place du SIG spécifique à l'éclairage et au réseau de gaines municipales dont une extension de 500 m a été étudiée pour le compte de la DTIC.

Enfin, plus de 900 demandes de renseignements et de déclarations d'intention de commencement de travaux ont été instruites pour les réseaux d'éclairage public et de gaines municipales pour les réseaux de télécommunications.

5 - Cellule Espaces Verts

Le fonctionnement de la cellule a été quelque peu perturbé par des mouvements de personnel et l'adaptation au logiciel Land Designer. De ce fait la partie récolement et mise à jour des plans espaces verts a pris du retard.

L'activité de la cellule a consisté en :

- ◇ levés topographiques pour études de détails (terrains de sports, cours d'écoles...)
- ◇ report des projets de plantations transmis par le service Espaces Verts
- ◇ Mise au point des avant-projets (AVP) sur indication du service Espaces Verts
- ◇ Élaboration des projets et constitution des DCE (7 marchés en 2003)
- ◇ Établissement de devis pour différents services (15 cas)
- ◇ Participation aux études du GPV (réunions, mise au point de projets tels que "les percées", la pépinière, les jardins familiaux...)
- ◇ Mise au point de projets et de dossiers de consultation pour la SAREM (2 cas)

III – LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Un certain nombre d'améliorations ont pu être apportées dans le fonctionnement interne du service, mais ce n'est pas suffisant pour faire face aux multiples sollicitations dont celui-ci est l'objet. L'amélioration de l'organisation générale du service doit permettre une meilleure réactivité.

Il reste également à moderniser le fonctionnement de certaines cellules, dans l'utilisation de la CAO notamment ou dans l'utilisation du logiciel DEVISOC (aide à l'élaboration des pièces techniques des marchés, analyse des offres,...) par l'ensemble du service.

Outre l'amélioration des méthodes de travail en interne les efforts devront porter sur la collaboration avec les services "partenaires" (Urbanisme, Environnement Espaces Verts et Travaux) et gestionnaires de bâtiments municipaux (Patrimoine, Affaires Scolaires, Affaires Culturelles, Jeunesse et Sports,...)

Les objectifs généraux développés dans le cadre du projet de service restent d'actualité :

- une amélioration qualitative des projets
- le respect des délais et des enveloppes financières
- la modernisation du service et la formation du personnel

Pris par les tâches quotidiennes, un certain nombre de réformes n'ont pu être entreprises. L'arrivée en 2004 d'un ingénieur et d'un technicien supplémentaires à la division VRD-Déplacements-Espaces Verts devrait permettre de remédier à cette situation.

Dans le domaine de la sécurité routière, l'objectif est de donner réponse à la réalité de l'accidentologie locale en s'appuyant sur les analyses menées sur la base du fichier municipal des accidents corporels. Les actions s'orientent selon trois axes :

- ◇ Aménagement du réseau : poursuite des actions de renforcement de la sécurité des passages piétons situés sur les voiries du réseau primaire et secondaire
- ◇ Communication - formation : définition du contenu de nouveaux programmes de formation dans les écoles (en relation avec l'inspection académique et dans le cadre du CLSPD) et mise en oeuvre d'une action de communication destinée aux parents d'enfants scolarisés à Metz
- ◇ Contrôle routier : mise en place d'un nouveau système de contrôle automatisé du respect des feux tricolores (première phase expérimentale, en liaison avec les services de l'Etat)

Dans le cadre de sa mission de gestionnaire des réseaux d'éclairage public et de gaines municipales, la cellule Éclairage Public poursuivra ses efforts dans les domaines suivants :

- Clarifier les responsabilités des différents intervenants et coordonner leurs actions
- Améliorer l'exploitation des données SIG relatives aux réseaux d'éclairage public et de gaines municipales
- Poursuivre le diagnostic des installations et faire un bilan exhaustif de l'état du patrimoine
- Rajeunir le parc et le sécuriser (risque électrique, chute de candélabres ou de luminaires)
- Réduire les coûts d'exploitation et de maintenance

En matière de déplacements, le service poursuivra son action par des études spécifiques et en participant aux réflexions plus générales en liaison avec l'AGURAM, le service Environnement, la CA2M ou le Département dans les domaines du stationnement, de la circulation, des transports en commun, des vélos, etc.

SERVICE TRAVAUX

I - LES MISSIONS DU SERVICE

Le service Travaux a pour missions de réaliser et assurer le suivi des chantiers de voirie, d'éclairage public, d'extension des réseaux d'eau, d'entretien des ouvrages d'art, de construction, de réhabilitation et gros entretien des bâtiments.

Il intervient en qualité de prestataire de service pour le compte d'autres services municipaux gestionnaires (Patrimoine, Affaires Scolaires et Culturelles, Jeunesse et Sports, etc...) dès la notification des marchés jusqu'à la réception des travaux et la mise à disposition des ouvrages.

Il assure également la maîtrise d'oeuvre des projets de développement des zones d'aménagement pour le compte de la Direction de l'Urbanisme ou de la SAREM à laquelle sont confiées certaines ZAC.

Dans le cas d'opérations de prestige qui font appel au concours d'architectes, il effectue le suivi administratif et financier du dossier dès la phase travaux.

II - LES MOYENS DU SERVICE

1 - MOYENS HUMAINS

L'effectif global comprend :

- 4 cadres Techniques et Administratifs (A)
- 11 Techniciens Chefs, 5 Techniciens, 1 contrôleur de travaux, 6 Adjoints Administratifs
- 12 Agents de Maîtrise, 9 Agents Techniques, 20 agents d'Entretien, 8 Chauffeurs

Ces 76 personnes ont assumé les tâches nécessaires à l'accomplissement des missions du service dans le cadre de l'organisation fonctionnelle.

2 - MOYENS MATÉRIELS

Bureautique et outils informatiques :

Outre les moyens bureautiques traditionnels (ordinateurs MACINTOSH équipés de ClarisWorks), le service est doté de 6 PC avec logiciels ORAGE et GESTINT, spécifiques à la gestion de la voirie, ainsi que APIC, AUTOCAD et PHOTODELUXE, d'une table traçante et de 2 imprimantes couleur.

Une dizaine de postes de travail disposent d'une "messagerie" et la plupart d'une "connexion internet ou intranet" dont le Secrétariat ce qui facilite les échanges entre services mais également avec les particuliers par le biais de "cyber-mairie".

Production en Régie :

- Matériaux utilisés :
 - 2 368 T d'enrobés
 - 4 025 T de laitier
 - 1 023 m3 de béton prêt à l'emploi

- Parc matériel :
 - 5 camions
 - 1 camionnette 3,5 T
 - 1 camionnette pick-up
 - 1 tracto-pelle
 - 1 pelle mécanique
 - 3 chargeurs
 - 2 manitous
 - 6 compresseurs
 - 1 émulsionneuse
 - 6 plaques vibrantes
 - 5 rouleaux vibrants
 - 6 coupes matériaux

Laboratoire :

L'équipement nécessaire aux investigations du Laboratoire comprend :

- 1 gammadensimètre dont l'utilisation ne peut être confiée qu'à un agent habilité du fait des radioéléments auxquels fait appel son fonctionnement
- 1 radiamètre permettant le contrôle du rayonnement émis par le gammadensimètre
- 1 pénétromètre dynamique Panda avec marteau perforateur
- 1 appareillage pour essai à la plaque
- 1 poutre Benkelman
- 1 carotteuse - foreuse
- 1 thermomètre pour vérifier la température de mise en oeuvre des enrobés

Autres :

Les déplacements sur les sites des chantiers sont assurés grâce aux véhicules de service du pool Teilhard de Chardin.

III - L'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2003

L'activité présentée ci-après comporte une synthèse financière des opérations réalisées ou en cours pour un coût estimé à **11 163 109 € TTC**, ainsi qu'une présentation des tâches effectuées par chaque cellule.

• SYNTHÈSE FINANCIÈRE DE L'ACTIVITÉ 2003

EN ESPACES PUBLICS

6 687 109 €

1) Subdivision Travaux Neufs VRD

- Travaux spécifiques y compris prestations pour d'autres services municipaux	1 006 850	€
- Opérations suivies pour le compte de la SAREM	1 458 427	€
- Travaux ZAC Cassin	<u>247 256</u>	€
	2 712 533	€

2) Subdivision Ouvrages d'Art, Réseaux et Prestations Diverses

- Entretien des ouvrages d'art et murs de quais	98 500	€
- Restauration des remparts médiévaux	161 230	€
- Programme d'éclairage public	439 850	€

- Aménagements de sécurité	79 750	€
- Amélioration et extension de la desserte en eau potable et défense incendie	<u>194 635</u>	€
	973 965	€

3) Subdivision Entretien Voirie

- Travaux confiés à entreprises sur programmes globaux (Entretien) + coordination concessionnaires	1 660 358	€
- Travaux de production en régie	1 195 552	€
- Aménagement d'entrées charretières	59 566	€
- Mise à niveau espaces OPAC	<u>85 135</u>	€
	3 000 611	€

EN BÂTIMENTS

4 476 000 €

Subdivision Travaux Neufs et Entretien

- Quatre opérations de construction en phase d'achèvement
- Cinquante cinq opérations d'aménagement, de restauration, d'entretien pour le compte de divers services gestionnaires
- De nombreuses petites réfections de montants inférieurs à 2 000 € (remises en état de chaufferies, réseaux électriques, sanitaires, huisseries, etc...)
- 10 opérations suivies au titre de contentieux :
 - . Palais des Sports
 - . Gymnase Square du Luxembourg
 - . Centre socioculturel la Corchade
 - . Locaux Jardinier Amphithéâtre
 - . Médiathèque de Borny
 - . Club House et pavillon du gardien du complexe sportif Grange aux Bois
 - . Arsenal
 - . Gymnase Vallières
 - . Campus Universitaire Bridoux
 - . Piscine Belletanche

• LA DIVISION ADMINISTRATION

Sous la direction d'un Attaché chargé de la préparation des budgets primitifs et supplémentaires, du suivi des comptes des sections fonctionnement et investissement, de la rédaction des rapports et courriers divers, de l'information des riverains et usagers sur l'engagement et le déroulement des chantiers relevant de la compétence du service, elle assure l'ensemble des fonctions de support aux activités des cellules techniques.

Dans ce cadre, le volume de travail fourni par les agents qui la composent, peut être précisé par quelques chiffres significatifs et un rappel des tâches d'organisation, de coordination et de gestion administrative effectuées quotidiennement.

- Un agent est affecté au Secrétariat de la Direction (accueil public et téléphonique, messagerie, planning des réunions...). Il est également le "Correspondant Personnel" du Service et assure la gestion courante des 76 postes budgétaires d'agents du service (heures supplémentaires, congés, stages, maladies, suivi et mise à jour des dossiers personnels...)

- Deux agents dactylographes (à temps partiel) sont chargés principalement des travaux de frappe. En 2003, 569 lettres et 403 notes ou rapports ont été expédiés. Un de ces agents assure également l'enregistrement du courrier et la saisie du programme GESTINT
- Quatre agents affectés à la Cellule Comptabilité assurent, en relation avec le service des Finances et la Trésorerie Principale Municipale, le suivi du programme d'investissement, du budget de fonctionnement et la gestion des marchés gérés par le Service

Le volume d'activité a porté pour l'année 2003 sur :

266 marchés en gestionnaire
 34 émissions de titre de recette
 1 841 engagements (ordres de service et bons de commande)
 1 908 mandatements (factures) dont 813 situations d'acompte

• LA DIVISION ESPACES PUBLICS RÉPARTIE EN 4 SECTIONS :

a) TRAVAUX NEUFS VRD

Cette subdivision assure la gestion des opérations spécifiques et des grands chantiers d'investissement, financés au moyen de crédits affectés pour des opérations individualisées (travaux VRD).

Divers programmes sont également suivis en tant que "prestataire" d'autres services municipaux (Urbanisme, Développement Economique).

Enfin, cette subdivision assure la mission de maîtrise d'oeuvre des travaux d'équipement des zones d'aménagement réalisés pour le compte de l'Urbanisme (PAE, ZAC en régie, Technopôle, Actipôle), ou confiés à la SAREM (ZAC des Hauts de Queuleu, ZAC de la Grange aux Bois, ZAC Sébastopol, ZAC de la Petite Voëvre).

Pour l'année 2003, l'activité de cette subdivision, détaillée dans le récapitulatif ci-après, atteint un montant de travaux de l'ordre de **2 712 533 € TTC** dont la liste détaillée des opérations réalisées figure ci-après :

**RÉCAPITULATION DES OPÉRATIONS SUIVIES
PAR LA SUBDIVISION TRAVAUX NEUFS VRD**

Nature des travaux	QUARTIERS	RUES NOUVELLES ML	RUES AMÉNAGÉES ML	ASSAINISSEMENT ML	MONTANT APPROXIMATIF EN EUROS TTC
<u>SUBDIVISION TRAVAUX NEUFS VRD</u>					
<u>FINANCEMENT SERVICE TRAVAUX</u>					
Place Valladier 2ème tranche	13		900		117 185
Rue du Wad Billy	21		70		72 582
Rue de l'Abreuvoir	21		160		177 000
Contrôle d'accès au plateau piétonnier	21		(20 sites)		130 000
Rue du Roussillon	42		227		69 000
Réparation du collecteur d'assainissement sur l'accès parking "Arènes"	44			-	5 080
					570 847
<u>FINANCEMENT SERVICE ETUDES</u>					
Rue Théodore de Gargan	12		-		22 000
Rue de l'Abbé Grégoire	12		-		23 800
Rue Pierre Boileau	12		-		58 300
Rue Kellermann	33		-		19 000
Avenue André Malraux	33		-		18 700
Boulevard de Trèves	21		-		34 000
Avenue de Blida			-		12 585
Rue aux Arènes	33		-		6 783
Rue Vigne Saint Avold	21		-		13 200
Boulevard d'Alsace	42		-		8 000
Rue Saint Jean	32		-		9 500
					225 868
<u>FINANCEMENT SERVICE URBANISME</u>					
Rue René Cassin	12		-		247 256
Rue Clérisseau	23		148		19 072
Pôle des Lauriers	42		-		29 683
					296 011
<u>FINANCEMENT SERVICE REGLEMENTATION</u>					
Mise aux normes place St Etienne	31		-		15 971
Terrain Gens du Voyage	42		-		142 069
					158 040
<u>FINANCEMENT SERVICE JEUNESSE ET SPORTS</u>					
Camping	13		-		3 340
TOTAL TRAVAUX VILLE DE METZ		-	1 505	-	1 254 106

Nature des travaux	Quartiers	Rues nouvelles ML	Rues aménagées ML	Assainissement ML	Montant approximatif en euros TTC
<u>FINANCEMENT SAREM</u>					
ZAC DES HAUTS DE QUEULEU					
Rue Montplaisir et rue Comte Emery	42	-	1050	660	942 831
Antistationnement place du Pré Gondé	42	-	-	-	7 240
ZAC SÉBASTOPOL					
Parachèvement Dinandiers et Charpentiers	42	-	265	-	77 000
ZAC DE LA GRANGE AUX BOIS					
Tronçon QR OK1	44	225	-	251	431 356
TOTAL DES TRAVAUX SAREM		225	1 315	911	1 458 427
TOTAL TRAVAUX SUIVIS PAR LA SUBDIVISION TRAVAUX NEUFS VRD		225	2 820	911	2 712 533

b) ENTRETIEN OUVRAGES D'ART, RÉSEAUX MUNICIPAUX ET PRESTATIONS DIVERSES

La Ville de Metz possède 4 barrages, 38 ponts, 9 passerelles, 7 ponceaux et 4 passages souterrains.

Cette subdivision assure le suivi des travaux d'investissement et d'entretien de ces ouvrages d'art, murs de quais ainsi que des remparts médiévaux. Elle réalise également les travaux d'entretien et d'extension de réseaux divers municipaux, (éclairage public, réseaux de génie civil), ainsi que des prestations diverses de modifications de voirie à la demande de riverains, promoteurs, d'aménagements de sécurité destinés aux personnes à mobilité réduite, de réparations après accidents ou dégradations.

Par ailleurs, en tant que prestataire du service Environnement, elle exécute le suivi technique des chantiers de conduite d'eau potable financé sur le budget annexe des Eaux, les extensions prises en charge par les divers demandeurs privés ainsi que l'entretien et le remplacement de poteaux d'incendie financés sur le budget général de la Ville.

Pour l'année 2003, l'activité de cette subdivision atteint un montant de travaux de l'ordre de **973 965 € TTC**, dont la liste détaillée des opérations réalisées figure ci-après :

**RÉCAPITULATIF DES OPÉRATIONS SUIVIES
PAR LA SUBDIVISION OUVRAGES D'ART, RÉSEAUX MUNICIPAUX
ET PRESTATIONS DIVERSES**

Nature des travaux	Quartiers	Rues nouvelles ML	Rues aménagées ML	Assainissement ML	Montant approximatif en euros TTC
<u>SUBDIVISION O.A., RÉS. MUNICIPAUX, ET PRESTATIONS DIVERSES</u>					
<u>FINANCEMENT SERVICE TRAVAUX</u>					
• ENTRETIEN DES OUVRAGES D'ART ET MURS DE QUAIS - Tranche 2003	-	-	-	-	98 500
• RESTAURATION DES REMPARTS MÉDIÉVAUX - Tranche 2002	-	-	-	-	136 530
- Tranche 2003	-	-	-	-	24 700
• ÉCLAIRAGE PUBLIC					
Deux Fontaines (avenue)	12		2670		49 616
Echangeur A31/Route de Thionville	12		-		2 340
Piscine (rue de la)	13		75		13 251
Vigne St Avold (rue)	21		-		2 288
Chanoine Collin (rue du)	21		20		1 592
Maginot (Bld)	21		30		2 730
Haute Seille (rue)	21		-		1 081
C.E.F. (rue du)	22		35		12 490
Claradine le Gornaix (allée)	22		-		8 240
Carrefour Stoxey - Annecy	22		-		2 750
Stoxey (rue du)	22		35		3 423
Rouget de l'Isle (rue) y compris enfouissement	23		1110		45 380
Strasbourg (avenue)	23		-		3 470
Carrefour Strasbourg - Alcan	23		-		290
Carrefour Plantières - Lacretelle	23		15		1 872
Queuleu (rue de)	23		52		4 055
Préfecture (place de la)	31		-		21 251
François de Curel (rue)	31		140		19 674
St Thiébault (rempart)	31		170		1 130
Châtillon (rue)	31		170		1 130
Estrées (rue d')	31		-		1 843
Secteur sauvégarde	31		-		2 720
Jean XXIII (avenue)	31		220		8 700
Bossuet (rue) y compris enfouissement	32		860		63 795
Lac aux Cygnes	32		40		13 630
Teilhard de Chardin	12		-		17 300

Nature des travaux	Quartiers	Rues nouvelles ML	Rues aménagées ML	Assainissement ML	Montant approximatif en euros TTC
Victor Hégly (allée)	32	-	-	-	4 620
Pont à Mousson (rue de)	32	-	290	-	8 180
André Malraux (avenue)	33	-	-	-	1 402
Carrefour Chapelle - Paul Diacre	33	-	60	-	4 713
Carrefour St Livier - Kellerman	33	-	60	-	4 597
St Livier (place)	33	-	-	-	10 401
Carrefour Mangin - XXe Corps Américain	33	-	-	-	617
Carrefour Lothaire - Loiseau de Persuis	33	-	25	-	3 085
Stade Lothaire	33	-	-	-	520
Artois (rue)	42	-	180	-	18 876
Artois (placette)	42	-	-	-	1 221
Docteur Grellois (rue du)	42	-	-	-	240
Boulonnais (rue du)	42	-	-	-	4 090
Belletanche (rue)	42	-	30	-	2 703
G.P.V.	42	-	-	-	740
Bauhaus - Voie latérale	43	-	-	-	1 324
Grange aux Bois (armoire E.P.)	44	-	-	-	1 200
Contrôle, conformité diverses rues					60 280
Protection armoires anti-vandalisme dans différents quartiers					5 000
					439 850
TOTAL SERVICE TRAVAUX		-	6 287	-	699 580
			en Ecl. Public		
<u>FINANCEMENT SERVICE ÉTUDES (CIRCULATION)</u>					
Aménagements de sécurité et divers					
<u>Programme 2002</u>					
P.M.R.	-				6 750
Rue Paul Chevreux	12				14 000
Boulevard Maginot	21				3 700
Rue des Roberts	33				20 500
Route de Thionville	12				25 000
					69 950
<u>Programme 2003</u>					
Rue du Pont Rouge	23				4 900
TOTAL SERVICE ÉTUDES		-	-	-	74 850

Nature des travaux	Quartiers	Rues nouvelles ML	Rues aménagées ML	Assainissement ML	Montant approximatif en euros TTC
<u>FINANCEMENT SERVICE C.T.M.</u>					
<u>Programme 2003</u>					
Carrefour Abattoir / RD1	13				4 900
TOTAL DES TRAVAUX C.T.M.		-	-	-	4 900
<u>FINANCEMENT SERVICE URBANISME ENVIRONNEMENT</u>					
ZAC de l'Amphithéâtre	33				23 000
Renforcement eau potable G. Ducrocq	23		500		138 670
Renforcement eau potable R. Clément	33		200		23 165
TOTAL DES TRX URBANISME ENVIRON.		-	700	-	194 635
TOTAL TRAVAUX SUIVIS PAR LA		-	6 287	-	
			Ecl. Public		973 965
SUBDI. TRAVAUX OUVRAGES D'ART		-	700	-	
			Eau		

c) ENTRETIEN VOIRIE

Cette subdivision qui est la plus importante en moyens humains a en charge tout l'entretien de la voirie communale à travers, d'une part les travaux confiés aux entreprises (reconstruction de chaussée et application de revêtements routiers), et d'autre part les travaux des 5 équipes de production en régie (réfection de trottoirs, bordures et caniveaux). Son activité pour 2003 avoisine un montant de **3 000 611 € TTC**.

En 2003, le montant des travaux confiés aux entreprises qui s'élève à 1 745 493 €, a permis de réaliser :

- 61 180 m² d'enrobés sur chaussée (41 539 m² en 2002)
- 26 335 m² de structure de chaussée en enrobés à module élevé et en structure souple (27 565 m² en 2002)
- 5 813 m² de trottoirs (3 223 m² en 2002)
- 1 210 ml de bordures (700 ml en 2002)
- 437 ml de caniveaux (806 ml en 2002)
- 765 m² de chaussées pavées (0 en 2002)

La mise à niveau des intégrations des espaces OPAC rues des Prémontrés, Paul Dassenoy, Paul Chevreux et 18 Juin a représenté les quantités suivantes :

- 2 812 m2 d'enrobés parking
- 325 m2 d'enrobés trottoirs
- 331 ml de bordures
- 133 ml de caniveaux
- 150 ml de pavés

Avec un chiffre d'affaires de 1 195 552 €, comprenant les coûts respectifs du personnel, des matériels et des matériaux, les équipes de production en régie ont réalisé 61 chantiers significatifs représentant :

- 20 049 m2 de trottoirs en enrobés
- 2 275 m2 en pavés ou dalles
- 4 021 ml de bordures
- 2 238 ml de caniveaux
- 2 268 m2 de chaussées et parkings

Par ailleurs, une des 5 équipes a été utilisée pendant une période de 185 jours de travail pour les travaux décidés suite à l'Inspection du Domaine Public et autres demandes de divers services.

Ces travaux représentent :

- 120 ml de caniveaux
- 500 ml de bordures
- 4 663 m2 de trottoirs, chemins et chaussées.

Enfin, le montant des dépenses-recettes pour les confections d'entrées charretières (20 U) s'établit à 59 566 € en 2003 (37 641 € en 2002).

d) LABORATOIRE

Le Laboratoire assure une double mission de contrôle et de conseil dans le cadre de l'exécution et de la mise au point des travaux réalisés sur la voie publique.

Au cours de l'année 2003, son activité s'est traduite par :

Contrôle de chantier :

- 469 vérifications de la qualité du compactage des remblais de tranchées réalisées au pénétromètre dynamique PANDA. Des non-conformités ont été décelées sur 5,5 % des essais, nécessitant une réintervention des entreprises.
- 1 053 mesures au gammadensimètre sur les revêtements de chaussées neufs afin de déterminer la masse volumique en place des produits appliqués. Les non qualités touchaient 0,5 % des chantiers.
- les contrôles permettent de qualifier la qualité des travaux réalisés et de conserver au niveau le plus bas les non-conformités. Ces dernières n'ayant pas subi d'évolution sensible entre 2002 et 2003.

Conception et conseil :

- 58 points de mesures de déflexion, 51 carottages et 48 essais à la plaque ont été nécessaires pour assurer un dimensionnement au plus juste des structures de chaussées.

• LA DIVISION BÂTIMENTS

Cette Subdivision assume la responsabilité des grosses opérations en construction et en réhabilitation, pour le compte des divers services gestionnaires de la Ville de Metz.

Elle a la charge de la préparation et du suivi des travaux à tous les stades. C'est elle qui assure la coordination générale de tous les intervenants, gère le planning d'exécution des travaux, vérifie factures et décomptes, organise la réception des travaux et la levée des réserves.

Elle apporte les éléments techniques nécessaires au traitement des malfaçons dans le cadre des garanties légales, participe aux procédures d'expertise et de contentieux.

Enfin, hormis dans le cas de grosses opérations de prestige qui font l'objet d'un concours d'architecture, elle assure la maîtrise d'oeuvre.

Par ailleurs, concernant les travaux dits d'entretien, elle programme et supervise les remises en état des bâtiments (plus de six cents) appartenant à la Ville de Metz, les réparations ponctuelles et imprévisibles de moindre envergure : ascenseurs, réfection de toitures, peinture, sanitaires, électricité. Les chantiers plus importants de démolition, rénovation intérieure et réhabilitation, programmés à l'avance dans le cadre du budget annuel par les différents services gestionnaires, font l'objet, après une consultation spécifique par opération, d'un suivi de cette subdivision qui procède également aux ravalements dans le cadre ou non des campagnes obligatoires.

Enfin, lui sont dévolus, en tant que prestataire, les travaux de remise en état de chaufferies, les travaux de sécurité dans les établissements recevant du public (ERP) : conformité électrique, pose et entretien des alarmes incendie, désamiantage.

Pour 2003, l'activité de cette subdivision, hors opérations 2002 en achèvement, atteint un montant de suivis de travaux de l'ordre de **4 476 000 € TTC**, soit une progression de 10 % par rapport à l'année précédente.

Les principales opérations sont :

- Piscine Belletanche	achèvement
- Pôle des Lauriers	achèvement
- Gymnase du Technopôle	achèvement
- Groupe scolaire Le Val	achèvement
- Conservatoire National de Région - CEFEDM	335 000 €
- Imprimerie Hôtel de Ville - Réhabilitation	100 000 €
- Château Aumiot I - Réhabilitation MQ - CCAS	300 000 €
- Centre Victor Desvignes - Rénovation	478 000 €
- Arsenal - Chemin de visite	150 000 €
- Château Aumiot II - Préau	68 000 €
- Centre Socioculturel Patrotte - Réfection chéneaux et sanitaires	44 000 €
- Ecole Descartes - Démolition	534 000 €
- Ancien collège Chambière - Ascenseur	24 000 €
- Médiathèque Pontiffroy - Rénovation	150 000 €
- Buvette Saulcy - Toiture	17 000 €
- Locaux Jardiniers Amphithéâtre - Construction	610 000 €
- Police Municipale - Réhabilitation	70 000 €
- Eglise St Simon St Jude	30 000 €
- Logement groupe scolaire Dauphiné - ATTM	91 000 €
- Eglise Immaculée Conception - Réfections	45 000 €
- Buvette Ile St Symphorien - Réparation	18 000 €

- Stand de tir - Extension pas de tir	48 000 €
- Maison Rouge Coëtlosquet - Accès handicapés et conformité	329 000 €
- Musée - Issues de secours	30 000 €
- Piscine Bon Pasteur - Sas	37 000 €
- Cimetière Saint Simon - Mur	58 000 €
- Groupe scolaire Macherez - Réparations	569 000 €
- Primaire Saint Eucaire - Station chauffage	104 000 €
- MJC St Marcel - Réfection entrée	18 000 €
- DIVERS : 30 opérations inférieures à 15 000 € soit	<u>219 000 €</u>

soit 55 chantiers pour un total de 4 476 000 €TTC

IV - LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Tel que souligné en 2002 et avec le même souci d'économie budgétaire, l'activité du service sera recentrée sur :

- la programmation des investissements découlant des orientations du Plan Quinquennal 2002-2006, au titre duquel la mise en oeuvre du Grand Projet de Ville, l'aménagement du quartier de l'Amphithéâtre constituent des axes majeurs, mais également l'amélioration et mise en conformité du réseau d'éclairage public, la maintenance de l'état des voiries afin de répondre aux besoins des usagers

- la planification des travaux d'aménagement de bâtiments avec le souci de délai, de coût, de qualité des prestations afin de satisfaire les gestionnaires et les utilisateurs des ouvrages réalisés

Par ailleurs, l'effort d'utilisation des nouveaux moyens de communication permettant d'améliorer la rapidité des échanges, l'efficacité des transmissions d'informations et des relations extérieures sera poursuivi.